

INVENTAIRE-SOMMAIRE  
DES  
ARCHIVES COMMUNALES

ANTÉRIEURES A 1790

VILLE DE CHATEAUDUN

L. MERLET

ARCHIVISTE

Membre correspondant de l'Institut



CHATEAUDUN

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU *PATRIOTE*. — H. PRUDHOMME

4, Rue Nationale, 4

—  
1885

ARCHIVES COMMUNALES

INVENTAIRE-SOMMAIRE  
DES  
ARCHIVES COMMUNALES

ANTÉRIEURES A 1790

VILLE DE CHATEAUDUN

L. MERLET

ARCHIVISTE

Membre correspondant de l'Institut



CHATEAUDUN

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU *PATRIOTE*. — H. PRUDHOMME

4, Rue Nationale, 4

—  
1885

# INTRODUCTION

---

Les Archives communales de Châteaudun sont loin d'être aussi considérables qu'on pourrait le supposer d'après l'importance de la ville. La raison en est dans les divers incendies que Châteaudun eut à subir : nous citerons en particulier celui de 1723 qui détruisit complètement l'Hôtel-de-Ville et la plus grande partie des titres qui y étaient conservés. Et ce n'est pas là une simple hypothèse : nous en avons la preuve dans un certificat des maire et échevins donné en 1750 et constatant que la plupart des papiers et des titres ont été anéantis lors de l'incendie de 1723 (DD. 164).

Si la ville de Châteaudun, après chacun de ses incendies, trouva dans le patriotisme de ses habitants les ressources nécessaires pour sortir plus brillante de ses ruines, suivant sa devise si bien justifiée *Extincta revivisco* <sup>(1)</sup>, il ne put malheureusement en être de même de ses Archives. Peut-être, au moment même du désastre, eût-il été possible de réparer, au moins en partie, les pertes que l'on venait de subir : en faisant appel aux souvenirs des habitants, en recherchant avec zèle chez les particuliers et dans les communautés, on aurait pu reconstituer le chartrier de la ville ; mais d'autres soins plus pressants absorbaient l'attention des échevins. 1,022 maisons avaient été détruites par les flammes ; des milliers d'habitants étaient sans asile et sans pain ; il fallait

---

(1) Châteaudun porte pour armoiries *de gueules à 3 croissants d'argent*, au chef des bonnes villes de France *d'azur à 3 fleurs de lis d'or*. Depuis 1871, en souvenir de sa défense héroïque contre les Prussiens, elle a ajouté à ses anciennes armes un franc canton chargé d'une croix d'honneur. La devise, comme nous venons de le dire, est *Extincta revivisco*. — L'adoption de ces armoiries par la ville ne remonte pas à une époque fort éloignée. En 1697, les échevins déclarent que la ville ne possède aucune armoirie : « Recherche exacte faite « dans les lieux publics, tours, murailles, il n'a été trouvé d'autres armoiries que celles du Roy, celles des anciens comtes de Dunois, « seigneurs dudit Châteaudun, avec un écusson et 3 croissans, et celles de MM. les ducs de Longueville, derniers comtes de Dunois, à « 3 fleurs de lys, un lambel et une barre. » (AA. 2).

d'abord pourvoir à leurs nécessités, et ce grand œuvre ne fut pas l'affaire d'une année. Nous nous garderons donc d'accuser d'incurie les magistrats d'alors, et, tout en déplorant les lacunes que présentent les Archives municipales de Châteaudun, nous nous déclarons encore heureux que quelques-unes des pièces les plus importantes aient pu être sauvées.

Parmi celles-ci nous citerons la charte de commune de 1197 (AA.1), mais surtout la collection des actes de l'état civil (GG.1 à GG.93). Nous avons déjà parlé ailleurs <sup>(1)</sup> de l'intérêt tout particulier qui s'attache aux registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de la Madeleine, nous y reviendrons en quelques mots. Les actes de sépultures de cette paroisse remontent à 1474, ceux de baptêmes à 1478 (GG.1). Pour comprendre l'importance de ces dates reculées, il faut se rappeler que les plus anciens actes de l'état civil signalés jusqu'à ce jour étaient des actes de mariages passés devant le curé de la petite église de Saint-Jean-en-Grève à Paris en 1515; les premiers registres baptistaires n'apparaissent qu'en 1525, et enfin ce n'est qu'en 1527 qu'on rencontre des actes de sépultures. Châteaudun a donc précédé de plus de 40 ans, dans la rédaction des actes de l'état-civil, les villes les plus considérables. Ce fait a paru assez curieux pour que, en 1878, lors de l'Exposition universelle, dans le grand Atlas renfermant des fac-simile des pièces les plus précieuses conservées dans les diverses Archives départementales, communales et hospitalières de France, on ait cru devoir faire figurer les premières pages du registre de la Madeleine.

Ne fût-ce qu'à ce titre, le chartrier municipal de Châteaudun mériterait donc une mention toute spéciale; nous allons voir qu'il fournit d'ailleurs bien d'autres renseignements pour l'histoire de la cité dunoise. Cependant, nous devons l'avouer, bien des faits resteront ignorés, bien des détails nous échapperont. Les historiens, habitués à moissonner dans les anciens documents, se sont laissés rebuter devant cette pénurie de titres qui leur donnaient à peine de quoi glaner, et c'est ce qui explique pourquoi la ville de Châteaudun ne possède pas une Histoire, comme tant d'autres villes qui ont joué un rôle bien autrement secondaire. Nous ne voulons pas pourtant qu'on nous accuse d'ingratitude: l'abbé Bordas a tenté d'écrire une Histoire de Châteaudun <sup>(2)</sup>, et nous devons le louer de ses efforts; mais combien il est incomplet pour tout ce qui précède la fatale année de l'incendie! Il a fait l'histoire des comtes de Dunois, mais a-t-il fait l'histoire de la ville elle-même et de ses habitants?

C'est, nous le savons bien, la partie la plus difficile, mais n'est-ce pas aussi la plus intéressante? Celle-là, on ne la trouve pas dans les chroniqueurs; on ne peut la reconstituer qu'avec les documents originaux, avec les pièces des Archives ou avec les minutes des notaires. Nous n'avons en ce moment qu'à nous occuper du chartrier municipal; nous allons tâcher de faire ressortir les faits les plus importants pour l'histoire intime de notre cité.

Et d'ailleurs, inutile d'y chercher de nombreux détails biographiques sur les comtes de Dunois. C'est à peine si l'on y rencontre, au 8 avril 1491, la mention du décès de Jacques, troisième fils

---

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, T. I., p. 219.

(2) *L'Histoire sommaire du comté de Dunois* par l'abbé Bordas fut d'abord publiée par les soins d'Ach. Guinée (Châteaudun, 1850-51, 2 vol. in-8°); elle a été réimprimée récemment, d'une manière plus complète, par la Société Dunoise (Châteaudun, L. Pouillier, 1884, 2 volumes in-8°).

de François I<sup>er</sup> d'Orléans-Longueville, confondu avec François II par le P. Anselme (GG. 1) ; au 1<sup>er</sup> juin 1663, la relation de l'inhumation de Henri d'Orléans, duc de Longueville (GG. 5) ; au 10 juin 1670, la nouvelle de la mort de Charles d'Orléans (GG. 34) ; au 5 juin 1736, le récit du décès de Thérèse-Pélagie d'Albert, première femme de Marie-Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes (GG. 19) ; enfin, en 1759, la relation du service célébré pour Philippe-Charles d'Albert, duc de Luynes (GG. 38).

C'est là, je crois, tout ce qui concerne spécialement nos comtes de Dunois, et c'est un bien maigre butin : heureusement nous trouverons à nous dédommager dans ce qui regarde l'histoire de la ville elle-même et de ses habitants.

Deux mots d'abord de la charte de commune, base de l'histoire de toute cité. Celle de Châteaudun est assez ancienne, et nous en avons l'original. Elle est datée du mois d'octobre 1197 et émane de Louis, comte de Blois (AA. 1) ; elle fut confirmée au mois de février 1281 par Pierre, comte d'Alençon, et Jeanne, sa femme (AA. 1 ; *orig. en parch., avec sceau équestre en cire brune du comte d'Alençon.*) (1) Le comte de Blois accordait à tous les hommes demeurant à Châteaudun, excepté à ceux du bourg de Chamars, exemption de taille et servitude ; il leur permettait d'élire douze d'entre eux pour administrer les affaires de la cité ; il leur abandonnait le jugement des simples délits, se réservant la haute justice et stipulant le droit d'appeler les habitants pour le servir dans toutes les expéditions qu'il pourrait entreprendre.

Ce dernier droit ne fut guère que nominatif : jamais que nous sachions, les Dunois ne prirent part aux querelles particulières des comtes de Blois. Leur seigneur immédiat était le vicomte de Châteaudun, et c'est sur la sommation de celui-ci qu'ils partirent en 1214 pour aider Philippe-Auguste dans sa guerre contre les Flamands et assister à la bataille de Bouvines, et en 1225 pour combattre les Albigeois. Ils allaient du reste avoir bientôt assez à faire de défendre leur propre territoire.

La guerre de Cent ans était déclarée avec l'Angleterre, et les bandes ennemies qui parcouraient la Beauce ne devaient pas épargner le Dunois. Dès 1370, nous voyons que Robert Knolles, chevalier anglais, menaçait Châteaudun, et, pour l'éloigner, on dut lui payer 500 écus d'or, qui furent fournis par Guillaume de Messalant, chevalier, et par Guillaume Courcon, bourgeois de Châteaudun. En 1380, on apprit qu'une armée de 8,000 combattants, conduite par Thomas, dernier fils d'Edouard III, roi d'Angleterre, avait débarqué à Calais et se proposait de traverser le centre de la France pour rejoindre Jean de Montfort en Bretagne. L'émoi fut grand à Châteaudun : le vicomte Guillaume de Craon et Guillaume de Chaumont, capitaine de la ville, s'adressèrent au roi de France, qui accorda 2 deniers par livres sur les Aides afin qu'on les employât à fortifier le château. Et en effet nous avons un marché passé en 1380 avec Jean Moreau, maçon, « pour faire quatre bastides qui seront assises sur la tour de Châteaudun, « chacune bastide de 10 pieds de large, et pour réparer le pont-levis du donjon. » On en fut

---

(1) Cette charte a été publiée récemment, d'après le vidimus de Pierre d'Alençon, par M. Poulain de Bossay, dans les *Mémoires de la Société Dunoise*, T. I<sup>er</sup>, p. 25, et à la suite de l'*Histoire* de l'abbé Bordas publiée par la Société Dunoise, T. II, p. 313.

quitte pour la peur : l'armée anglaise entra dans la Beauce, séjourna à Toury, brûla le Puiset, mais ne fit que traverser le Dunois.

La ville fut moins heureuse pendant les funestes querelles des Armagnacs et des Bourguignons. Louis de France, duc d'Orléans, la victime du duc de Bourgogne, était comte de Dunois par l'acquêt qu'il avait fait sur Gui de Châtillon, en 1392 ; il avait également acquis la vicomté de Châteaudun sur Guillaume de Craon, le 12 octobre 1395 : les Dunois devaient forcément être mêlés aux représailles qui suivirent sa mort violente. Pendant plus de quinze ans, 1410 à 1427, la ville, commandée par les capitaines, Jean de Couttes d'abord, puis Florentin d'Illiers, fut continuellement sur le pied de guerre. Chartres, déjà sa rivale alors, était en ces quartiers le principal boulevard des Bourguignons ; Châteaudun devint le point de ralliement des Armagnacs. C'est de ses murs que sortirent les gens d'armes, qui, en 1412, sous la conduite du sire de Gaucourt, défirent le comte de la Marche et autres de sa compagnie au Puiset et à Janville, et, la même année, mirent encore en déroute les Bourguignons à la Bazoche-Gouet et à Sancheville. Tandis qu'on faisait des courses au dehors, on ne négligeait rien pour la défense de la cité : en 1412, on passa un marché avec Simon Verneau, maître des engins du duc d'Orléans, pour la façon d'un canon appelé *Coillart* qu'on assit devant l'église de Saint-André ; on chargea Jean Cassetielle, maçon, de la fourniture de toutes les pierres nécessaires pour les bombardes et canons du château.

Les années suivantes, les escarmouches continuèrent journellement, et quelques heureux faits d'armes récompensèrent la fidélité des Dunois à leur seigneur légitime. En 1419, ils s'emparèrent de la tour de la Ferté-Villeneuve ; en 1421, ils entrèrent dans le château de Boisruffin ; le 8 avril 1423, sous les murs même de Châteaudun, ils mirent leurs ennemis en pleine déroute. Moins favorisés à la bataille de Verneuil (17 août 1424), ils prirent leur revanche l'année suivante par l'occupation de Marchenoir et par la défaite des Anglais de la garnison de Montfort-l'Amaury. La déroute de Verneuil avait un moment jeté le désordre dans la ville : on s'était empressé de pourvoir plus énergiquement à sa défense. C'est ainsi que nous trouvons en 1425 le paiement de 40 livres à Renaud Sequart, capitaine du château, pour achat de canons et de poudres, et que nous voyons l'acquisition d'une bombarde prête à jeter une pierre du poids de 25 livres. Les Dunois eurent une large part à la délivrance d'Orléans (1429) ; mais à partir de cette époque, la guerre s'éloigna de leur contrée, et ils purent travailler à réparer les maux qu'ils avaient eu à subir, et à fortifier les endroits faibles de leurs murailles (1).

Les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle eurent leur contre-coup dans le Dunois. Les Huguenots étaient assez nombreux à Châteaudun, et, bien qu'ils aient plutôt exercé leurs violences dans les campagnes des environs, on doit cependant signaler les troubles qu'ils excitèrent dans la ville, notamment en 1568 où ils incendièrent le couvent des Cordeliers. Mais ce fut surtout après la création du parti de la Ligue que Châteaudun eut encore une fois à souffrir toutes les horreurs de la guerre civile. Au commencement de l'année 1589, le duc de Mayenne avait fait de cette ville

---

(1) Voir EE. 15 et 16.

son quartier général : c'était là qu'il avait rassemblé la petite armée qui devait aller combattre le roi de France. Il espérait surprendre Henri III à Tours, et il quitta Châteaudun dans cette intention, en y laissant une faible garnison. Le sire de Lorges fut chargé par le roi de reprendre la capitale du Dunois. Il se présenta en effet devant les faubourgs dans la nuit du 17 mai 1589 (GG. 75), et, malgré la résistance de plusieurs habitants, il s'établit dans la ville et la remit sous l'autorité de son prince légitime. Ce ne devait pas être pour longtemps. La ville de Chartres était au pouvoir des Ligueurs, et les Chartrains supportaient impatiemment de voir les Dunois, leurs rivaux, afficher pour l'autorité royale un respect dont ils se sentaient incapables. On savait que la garnison de Châteaudun, commandée par Mathurin de Beauvils, sieur de Lierville, était peu en état de résister à un coup de main. Le 27 mai 1590, Georges Babou de la Bourdaisière, gouverneur de Chartres pour le duc de Mayenne, arriva devant la ville avec un gros corps de partisans, et la résistance fut impossible. Il nomma comme gouverneur Joachim de la Ferrière, sieur de la Pâtrière, et lui adjoignit comme lieutenant un capitaine qui n'est connu que sous le nom du capitaine Basque. Henri IV, qui connaissait l'affection des Dunois pour son service, pensa qu'il ne serait pas difficile d'expulser les Ligueurs ; il chargea le maréchal d'Aumont de cette expédition. Les portes des faubourgs furent en effet ouvertes sans coup férir au maréchal, le 6 juin. Furieux de ce qu'il appelait une trahison, voulant d'ailleurs à tout prix éloigner les royalistes, le capitaine Basque, dans la nuit suivante, fit jeter par les fenêtres du château des feux d'artifice sur le faubourg Saint-Médard. L'artifice communiqua le feu à l'église, et de là aux maisons du quartier Saint-Médard et même à celles du faubourg Saint-Aignan. L'incendie dura deux jours. Se voyant pressés par les troupes royales, les Ligueurs mirent en même temps le feu dans la ville même, en la rue de la Vieille-Salle. Ce second incendie prit des proportions encore plus effrayantes : il atteignit le quartier du Guichet, puis le faubourg Saint-Valérien, où il brûla les maisons de la rue de la Bouverie, une partie de celles de la place du Marché au Blé jusqu'aux *Trois-Rois* et jusqu'à la porte de l'Eguillerie. Le notaire Barthélemy Guichelin, témoin oculaire, prétend que 2,000 maisons périrent dans cet incendie (1) ; les calculs les plus modérés portent ce nombre à plus de 1,000, chiffre qui nous paraît encore exagéré, puisque l'incendie de 1723 n'en détruisit que 1,022. Quoi qu'il en soit, le désastre fut immense, et pendant plus de trente ans on travailla à le réparer.

L'acte de sauvagerie du capitaine Basque n'empêcha pas du reste le maréchal d'Aumont de s'emparer de la ville : il y laissa une forte garnison, mais il ne put la mettre entièrement à l'abri des courses des Ligueurs Chartrains. La tranquillité ne fut rétablie qu'après la prise de Chartres par Henri IV.

Les dernières années du règne de ce prince furent paisibles pour Châteaudun, comme pour le reste de la France ; mais, dès le commencement du règne de Louis XIII, des troubles se produisirent

---

(1) C'est certainement à cet incendie que font allusion les religieux de la Madeleine dans une requête adressée par eux au roi en 1709 (DD. 29), pour être relevés de l'obligation d'entretenir de grosses et menues réparations les murs et tours formant la clôture de la ville depuis l'église de leur couvent jusqu'à la porte du Guichet : « Leur dite abbaye et l'ancienne maison conventuelle, disent-ils, font aujourd'hui la closture de la ville depuis qu'un gouverneur de la mesme ville a fait brusler plus de 2,000 maisons qui étaient depuis la porte d'Abas jusqu'à la porte Chartraine, contre le mur de closture du jardin de ladite abbaye ; après que lesdites maisons furent bruslées, le gouverneur ou eschevins de la mesme ville firent construire et plaquer un contremur en dehors pour fortifier celui de la dite abbaye et pour y pouvoir faire les rondes. »



de nouveau. Le 30 juillet 1615, les échevins recevaient une lettre du roi leur annonçant le refus fait par le prince de Condé, les ducs de Longueville et de Mayenne, le comte de Saint-Pol et le maréchal de Bouillon de l'accompagner en son voyage de Guyenne, et les invitant à veiller à la conservation de leur ville (AA. 3). Les avertissements du roi n'étaient pas superflus; nous voyons en effet qu'au mois de janvier 1616 « des gens estoient tout à l'entour du pais, et n'osoit-on « mettre les chevaux dehors des estables que tout aussitost ne feussent prins. » (GG. 77). Le 1<sup>er</sup> septembre 1616, une nouvelle lettre du roi fit connaître l'arrestation du prince de Condé (AA. 4), et, enfin, le 30 mars 1619, le roi écrivit encore aux échevins pour leur prescrire de faire bonne garde, tant de jour que de nuit, à cause des troubles que pouvait exciter le départ de la reine-mère (AA. 6). Comme nous l'avons vu par la lettre du 30 juillet 1615, François d'Orléans, comte de Saint-Pol, oncle d'Henri II, comte de Dunois, avait d'abord suivi le prince de Condé dans sa révolte contre Louis XIII; mais il n'avait pas tardé à se rallier à la Cour: c'est lui qui fait l'envoi aux échevins de la lettre du 30 mars 1619, et, dès le 31 mars 1617, Louis XIII avait écrit à Châteaudun pour annoncer « qu'il avoit réuni au gouvernement d'Orléans celluy des pays Blaisoys, Dunoys et « Vendosmois, pour n'estre désormais qu'un seul gouvernement, tenu et possédé par le comte « de Saint-Pol. » (AA. 5).

Pour en finir avec les maux de la guerre, nous n'avons plus qu'à parler des troubles de la Fronde. Nous ne voyons pas que Châteaudun ait eu particulièrement à en souffrir: on y eut néanmoins quelques appréhensions, car, au mois de mars 1649, Hector du Plessis de Châtillon, gouverneur de la ville, demanda aux échevins une somme de 1,000 livres, « pour employer à faire « les fortifications nécessaires au château de Châteaudun, achat d'armes, poudres et plomb, ayant « de jour à autre avis qu'il y a gens de guerre dans le pays qui menacent et se vantent d'entrer « dans le château, ville et fauxbourgs de Châteaudun. »

Mais si, à partir de cette époque jusqu'à une date, hélas! trop récente, Châteaudun fut à l'abri des désastres causés par les armes, la ville eut à éprouver d'autres terribles catastrophes. Dans la journée du 15 août 1691, des valets de quelques officiers de l'arrière-ban de Champagne mirent par inadvertance le feu dans un grenier de l'hôtellerie de *La Harpe*, au faubourg Saint-Valérien. L'incendie se communiqua à l'hôtellerie des *Trois-Rois*, et de là à toutes les maisons « depuis « ladite *Harpe* jusques au *Sépulcre* et au *Pavillon*, à droite et à gauche, sans en rester aucune, « sauf les maisons et granges de derrière, ce qui monte à une perte considérable (1). » Le roi, informé de ce malheur, déchargea ceux qui en avaient souffert de toutes impositions pendant neuf années et leur fit distribuer des secours en argent. On se mit aussitôt à reconstruire les bâtiments incendiés, mais on n'employa encore que du bois pour cette reconstruction: cela devait amener un nouveau désastre.

Le dimanche 20 juin 1723, des enfants, en jouant, mirent le feu dans une maison de la rue de l'Eguillerie, et l'incendie, mal combattu, alimenté par les constructions en bois, dévora presque la moitié de la ville. Nous ne raconterons pas les détails de cet incendie, qui se trouvent tout au

---

(1) Voir GG. 18 et 70.

long dans l'*Histoire* de l'abbé Bordas. On reprocha aux soldats de la garnison de n'avoir pas prêté le concours nécessaire, et en effet les officiers municipaux de Châteaudun refusèrent aux compagnies de Bonrepos et de Montbarrey et du régiment Royal cavalerie, quand elles quittèrent la ville, « un « certificat de bien vivre à cause de leur conduite pendant l'incendie. » (DD. 114).

Les Archives municipales abondent en renseignements sur les résultats de l'incendie de 1723 et sur les mesures prises pour la restauration de la ville. C'est un plan de Châteaudun avant l'incendie, avec l'indication des lieux incendiés (1) (DD. 122); c'est un autre plan des alignements ordonnés par le roi suivant le projet du sieur Hardouin pour la reconstruction de la ville (DD. 123); c'est la liste des habitants incendiés (DD. 120); ce sont trois registres contenant l'état des emplacements, maisons, écuries, granges et autres bâtiments, jardins et vignes, incendiés, avec le remplacement des dits héritages (DD. 124); bref, on peut consulter tous les dossiers de DD. 114 à DD. 156, et l'on aura un aperçu aussi complet que possible, et du désastre lui-même, et des efforts tentés pour y remédier. Nous signalerons encore à ce sujet le registre HH. 2, où l'on trouve, au 17 mars 1727, la mention du commencement des travaux pour le rétablissement de l'église Saint-André, et le registre GG. 19, où le desservant de Saint-Pierre rappelle la pose de la première pierre de cette église.

Comme nous l'avons dit au commencement de cette notice, l'Hôtel-de-Ville fut un des bâtiments détruits par l'incendie de 1723 : il était situé au côté droit de la porte d'Amont, en entrant dans la Grande Rue. Depuis quelle époque occupait-il cet emplacement ? Sans doute depuis l'année 1525 environ, car en 1528 nous trouvons un « devis des ouvrages de menuiserie à faire à la « Maison-de-Ville nouvellement bâtie. » (DD. 70). Où était-il auparavant ? Nous l'ignorons absolument.

Aussitôt après l'incendie, on fit l'estimation du bâtiment et des objets qui avaient été dévorés par le feu, et cette estimation monta à 117,550 livres (DD. 121). C'était une somme assez considérable pour l'époque, et les Archives, dont la perte était la plus irréparable, ne pouvaient être comprises dans cette estimation.

On transporta le Bureau de l'Hôtel-de-Ville au Collège (BB. 7), où l'on fit quelques travaux d'installation indispensables (DD. 74). On s'était trouvé trop à l'étroit dans l'ancien bâtiment, et l'on résolut d'en construire un nouveau, dans un avenir plus ou moins prochain, sur un plus vaste emplacement : les anciens matériaux ne pouvaient servir ; en 1725, on en décida l'aliénation (BB. 7), et le produit de la vente servit à faire des réparations urgentes à la maison du Collège (DD. 75 et 76). Cette installation toutefois ne pouvait être durable : en 1738, une assemblée des habitants autorisa les échevins à prendre à ferme d'Antoine Cellier de l'Étang-Neuf une maison attenante le Collège, rue du Château, paroisse de Saint-Lubin, pour servir d'Hôtel-de-Ville (DD. 78). On logea le mieux qu'on put les divers services, et même, en 1750, on vota des fonds pour

---

(1) Ce plan vient d'être reproduit dans l'*Histoire* de l'abbé Bordas publiée par la Société dunoise.

l'agrandissement de la maison et pour l'achat d'une tapisserie pour le Bureau de l'Hôtel-de-Ville (BB. 10) ; mais ce ne pouvait être encore que provisoire : tout le monde sentait la nécessité d'une construction spéciale. On adopta pour emplacement la place Louis XV qui avait été terminée en 1759 (DD. 84) ; on fit dresser des plans et des devis par Philippe Guillois (DD. 86) ; on vota un emprunt pour subvenir à la dépense estimée à 37,002 livres (DD. 87), et enfin, après une assez longue correspondance avec le duc et la duchesse de Luynes, on obtint par leur entremise, en 1773, des lettres-patentes autorisant la construction suivant les plans de Guillois (DD. 85). La première pierre fut posée par Nicolas Maury, bailli de Dunois, au nom du duc de Luynes, en 1777 (BB. 11 et DD. 88).

Ce ne furent pas seulement les guerres et les incendies qui désolèrent la ville de Châteaudun ; elle eut souvent aussi à souffrir de la peste et des maladies contagieuses. La plus ancienne mention que nous en rencontrons est en 1484 (GG. 1) ; la maladie commença vers la fin de juin, acquit toute son intensité pendant le mois de juillet et dura jusqu'en novembre où elle disparut tout à fait. La mortalité fut considérable pendant ces quelques mois : le nombre des décès qui était en moyenne de 24 par an atteignit en cette année le chiffre de 99. On trouve encore des mentions de pestes en 1529 (CC. 9), en 1582 et 1583 (GG. 75), en 1606 et en 1612 (GG. 77). Nous voyons qu'un *Sanitas* existait à Châteaudun ; des chirurgiens y étaient attachés ; un Père Récollet administrait les malades, et des *corbeaux* étaient chargés des inhumations.

Malgré tous ces désastres, la ville de Châteaudun était florissante. Nous aurions voulu découvrir des registres de comptes afin d'établir d'une manière positive le chiffre des recettes et des dépenses ; malheureusement il n'en existe aucun antérieur à 1723, et cette source de renseignements, généralement la plus féconde, nous fait absolument défaut. Nous ne sommes pas cependant complètement ignorants, au moins sur les revenus de la ville. Nous savons par exemple qu'en 1436, Charles, duc d'Orléans, accorda aux habitants le droit d'appâtissement du dixième de la pinte de vin vendu en détail, et ce don fut confirmé par Jean, comte de Dunois, François et Louis, ducs de Longueville, et le roi Henri II (CC. 1) ; en 1495, Charles VIII octroya à la ville le droit de percevoir 20 deniers par tonneau de vin, vendu dans la ville et les faubourgs, privilège confirmé par les rois Louis XII, François I<sup>er</sup> et Henri II (CC. 2) ; en 1518, François I<sup>er</sup> permit de percevoir 4 livres par minot de sel (CC. 3) ; enfin, en 1522, le même roi autorisa les échevins à lever 20 deniers par poinçon de vin, 1 denier par chaque bête chargée, 2 deniers par charrette à deux roues, 4 deniers par charrette à quatre roues, et les rois Charles IX, Henri III, Henri IV confirmèrent ce privilège (CC. 4).

Nos renseignements en ce qui regarde l'octroi ne s'arrêtent pas là : nous voyons qu'en 1580 l'octroi était donné à bail pour 500 écus, pour 1,700 livres en 1610, pour 1,725 livres en 1633 (CC. 28), et nous avons la pancarte très détaillée des droits de prévôté, coutume, péage et lignage du comté de Dunois en 1733 (1) (CC. 22). Il serait trop long de rappeler tous les articles de ce tarif ; nous voulons seulement en citer quelques-uns : Droit de coutume sur les merciers, peigneurs de laine, ferronniers, boisseliers et autres marchands étaliers, quinze deniers par an ; — droit de

(1) Cette pancarte a été publiée par M. de Boisvilette dans les *Mémoires* de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, T. III, p. 277.

coutume sur les draps, 1 denier pour chaque pièce ; — droit de coutume sur le bestial vendu dans les marchés, pour porc, truie ou vache, 1 denier, pour bœuf 2 deniers, pour cheval 16 deniers ; — droit sur les aulx, oignons, poireaux, navets et autres légumes, une torche par semaine ; — pour chaque sommier d'anguilles salées, 2 deniers ; — pour chaque sommier de saumon frais, 1 denier, s'il est salé 20 deniers ; — chaque millier de hareng blanc flamand, 2 deniers ; — chaque boîte de miel à deux fonds, pour chaque fond, 12 deniers ; — pour cheval chargé de safran, une livre de safran ; — pour caque d'huile, 2 deniers, pour le tonneau 4 deniers ; etc., etc.

Parmi tous ces droits, il en est un tout particulier ; nous citons mot à mot : « Droit de coutume, dit des fillettes, qui est que chaque fille ou femme ayants enfans hors mariage doit « 5 sols, et s'il y a adjournement 60 sols tournois. » Ce singulier droit, qu'on est fort étonné de voir figurer dans un tarif d'octroi, paraît avoir été aboli peu de temps après la rédaction de notre Pancarte ; du moins trouvons-nous en 1780 une requête plaisante adressée au comte de Dunois pour qu'il lui plaise rétablir le *droit des fillettes* (II. 5).

La principale cause de la prospérité financière de Châteaudun était dans le développement de son industrie et dans l'activité de ses corporations. Nous en avons rencontré 13 différentes, et nous possédons les statuts de quelques-unes d'entre elles : nous allons les énumérer.

*Sergers.* — Nous n'avons pas les statuts de cette corporation ; mais les Archives communales renferment un certain nombre de pièces les concernant (HH. 32 à HH. 49), et entre autres un règlement de 1669 pour les longueurs, largeurs et qualités des draps, serges et autres étoffes de laine et de fil.

*Boulangers.* — Les statuts de cette corporation furent confirmés en 1530 par Louis, duc de Longueville (HH. 51). Le siège de la confrérie était dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. En 1417, Charles d'Orléans donna aux échevins de Châteaudun le droit de visitation sur les boulangers de la ville et prescrivit qu'à la troisième fois où les boulangers seraient trouvés en faute, ils seraient précipités d'un tombereau mis sur la place publique (HH. 76) ; c'est ce qu'on appelait le *saut du tombereau*. Plus tard au tombereau on substitua une sorte d'échaffaud permanent, du haut duquel les délinquants étaient précipités ; le nom changea alors, et le saut du tombereau devint le *saut aux boulangers*. Malgré les protestations sans cesse renouvelées des intéressés, l'usage du saut aux boulangers persista jusqu'en 1602 : à la suite d'un procès contre les échevins, les boulangers obtinrent que cet insigne de supplice, si humiliant pour eux, fût définitivement abattu (HH. 78), et, au mois de janvier 1608, on fit un marché avec François Viette, maçon, pour construire une maison au lieu où était le saut aux boulangers.

*Bouchers.* — Les statuts furent confirmés en 1530 par Louis, duc de Longueville, en même temps que ceux des boulangers. Comme ces derniers, les bouchers avaient le siège de leur confrérie en la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

*Tanneurs.* — Le siège de la confrérie était en l'église de la Madeleine. On l'appelait confrérie de l'Épiphanie parce que la fête patronale se célébrait le jour des Rois.

*Fouleurs et Tondeurs* — Le siège de la confrérie était dans la chapelle Notre-Dame de la Boissière.

*Pelletiers*. — Les statuts furent confirmés en 1483 par François d'Orléans, duc de Longueville. Le siège de la confrérie, qui était sous l'invocation de saint Martin, était dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

*Menuisiers et Tonneliers*. — Les statuts de cette corporation sont de l'année 1574 (HH. 100). La confrérie, sous l'invocation de sainte Anne, avait son siège dans la chapelle du Champdé.

*Boisseliers*. — La confrérie avait saint Maur pour patron et se réunissait en l'église de la Madeleine.

*Cordonniers*. — C'était aussi en l'église de la Madeleine que se tenaient les assemblées de la confrérie des cordonniers, dédiée à saint Crépin et à saint Crépinien.

*Barbiers et Chirurgiens*. — La confrérie avait son siège en l'église Saint-Valérien et était sous l'invocation de saint Jacques.

*Jardiniers*. — Comme partout, la confrérie des jardiniers avait saint Fiacre pour patron; son lieu de réunion était l'église Saint-Pierre.

*Orfèvres*. — Saint Eloi était le patron de la confrérie des orfèvres, qui siégeait en l'église de la Madeleine.

*Vignerons*. — Le siège de la confrérie, sous le patronage de saint Vincent, était dans l'église de Saint-Aignan. En 1601, Catherine de Gonzague, comtesse de Dunois, donna à la paroisse de Saint-Aignan des reliques de saint Vincent: en reconnaissance de ce bienfait, tous les ans, les paroissiens de Saint-Aignan se rendaient processionnellement au château le jour de la Saint-Vincent.

Outre son industrie, Châteaudun avait également un commerce florissant. De temps pour ainsi dire immémorial, des foires importantes avaient lieu à Châteaudun. La plus ancienne peut-être est celle qui se tenait au Champdé lors de la Nativité de la Vierge. Les vicomtes de Châteaudun en établirent successivement plusieurs autres: ainsi, en février 1201, Geoffroy IV donna à l'Hôtel-Dieu un jour de foire à la fête de la Madeleine; en juillet 1222, Geoffroy V aumôna aux religieux de la Madeleine un droit de foire pour le lendemain de la Saint-Rémy, et enfin, en juillet 1229, le même vicomte donna encore à l'Hôtel-Dieu un jour de foire à la fête de Saint-Nicolas. Cependant peu à peu ces foires avaient perdu de leur importance (HH. 19); les échevins pensèrent que le moyen de leur redonner de la vie était d'obtenir du roi comme une nouvelle consécration; ils sollicitèrent donc la création à Châteaudun de six foires franches, le 25 janvier, le jeudi de la Mi-Carême, le 6 mai, le 1<sup>er</sup> juillet, le 30 août et le 28 octobre. Les démarches commencées en 1713 n'aboutirent qu'en 1758. Le roi, sur les requêtes pressantes du duc de Luynes, consentit enfin à accorder les lettres-patentes nécessaires, et il fut décidé que les six nouvelles foires seraient fixées au dernier jeudi de janvier, au jeudi de la Mi-Carême, au premier jeudi de mai, au premier jeudi de juillet, au dernier jeudi d'août et au dernier jeudi d'octobre (BB. 10 et HH. 18).

Les incendies successifs de Châteaudun, la nécessité de réparer sans cesse les fortifications absorbèrent souvent, et pendant de longues années, les revenus de la ville; néanmoins, il faut le dire à leur louange, les échevins dunois veillèrent toujours avec la plus vive sollicitude au bien-être matériel et moral de leurs concitoyens. Dans le premier ordre d'idées, nous citerons entre autres tous les marchés faits pour le pavage de la ville et des faubourgs, marchés dont les plus anciens datent du XV<sup>e</sup> siècle, et aussi les travaux entrepris à différentes époques pour l'écoulement des eaux, lors des orages et des grandes pluies. Jusqu'à ces derniers temps, ce fut là une grosse question: le plus loin qu'on peut remonter, c'est à l'année 1482; le couvent des Cordeliers était sans cesse inondé, et, pour éviter les dégâts, les religieux de Saint-François obtinrent de Jean Dubaille l'autorisation de dériver toutes les eaux dans un gouffre ou caverne qu'ils possédaient à Châteaudun (DD. 169). De là l'origine du *gouffre des Cordeliers*, qui a rendu tant de services, mais qui parfois aussi a causé tant de désastres à la ville de Châteaudun (DD. 171, 172, 174 et 178).

Au point de vue de l'ordre moral, dès les temps les plus reculés, les échevins de Châteaudun apportèrent une attention toute particulière à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse. Au XIII<sup>e</sup> siècle, nous voyons déjà cités des maîtres d'école; en 1422, le Chapitre de Saint-André donne la permission à Guillaume Boucher d'instruire trente jeunes filles en la ville de Châteaudun. Les chanoines de Saint-André se montraient fort jaloux du droit qu'ils possédaient de veiller à l'entretien des écoles; ainsi, en 1496, ils soutinrent un long procès, à la suite duquel ils furent reconnus seuls en droit « de bailler les escolles de Châteaudun à personnes idoines. » Nul autre que ceux par eux désignés ne pouvait tenir écoles en ladite ville, ni faire joute de coqs ni aucun acte scolastique.

Mais les échevins ne jugeaient pas suffisantes ces écoles ecclésiastiques; ils voulaient avoir un établissement d'instruction publique qui leur appartint; ils rêvaient de fonder un collège. En 1569, ils obtinrent une sentence condamnant les chanoines de Saint-André à faire l'abandon d'une prébende pour l'entretien d'un précepteur chargé d'instruire la jeunesse de la ville et des faubourgs (GG. 122). Les chanoines répugnèrent fort à l'abandon de cette prébende; ils préférèrent transiger avec les échevins. Au mois de février 1582, ils s'obligèrent à payer chaque année une somme de 80 livres pour aider les habitants à l'entretien d'un collège (GG. 123). C'est qu'en effet depuis quelques années on sollicitait du roi les lettres-patentes nécessaires pour l'ouverture d'un collège, et on était sur le point de les obtenir. Elles furent octroyées en cette même année 1582 (GG. 121), et en même temps le roi donna une somme de 600 livres sur les greniers-à-sel de Châteaudun, Brou et Bonneval, pour le paiement des professeurs (GG. 124).

Quelques vers latins, aujourd'hui presque illisibles, écrits au dos des lettres-patentes de 1582, consacrent la création du collège et donnent le nom des échevins qui travaillèrent le plus activement à son établissement.

Nous demandons la permission de les reproduire :

*Rege sub Henrico. . . . . qui Gallia regna  
 Auxit, qui nomen Tertium hocque tulit,  
 Triguerius, Gortellus, Baudoinus, Motuonus,  
 Dum gererent ista consulum in urbe gradum,  
 Triguerius patriam cupiens urbemque juvare  
 Illam Palladiis et decorare scholis,  
 Supplicans Regis a majestate petivit  
 . . . annonam salis quod dabit assidue,  
 Quo patrice faustum quæ . . . . . felixque dicavit  
 Egregiam Musis perpetuamque domum.  
 Unde petunt artes pueri moresque probatos  
 His esse utilius nil meliusve . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .*

Où était cette maison qui devait être l'asile perpétuel des Muses ? Nous ne saurions le dire précisément, mais c'était dans le faubourg Saint-Valérien ; et sa perpétuité ne fut pas longue, car elle fut brûlée en 1590 dans l'incendie allumé par le capitaine Basque. Où le collège fut-il alors transporté ? Encore un point fort obscur : il ne cessa pas de fonctionner, puisque nous trouvons des nominations de principaux, mais nous ignorons en quel local les professeurs faisaient leurs cours de 1590 à 1614. A cette dernière date, au mois d'avril, les échevins acquirent de Marc Greslain, moyennant 150 livres de rente, une maison en la Grande rue, paroisse de Saint-Lubin, pour y établir le collège (GG. 131). Des difficultés s'élevèrent pour la jouissance de cette maison, et l'année suivante, au mois de mars, les échevins achetaient la maison de l'*Autruche*, rue du Coq. Mais ce marché n'eut pas de suite ; on transigea avec Marc Greslain, et ce fut décidément dans sa maison qu'on installa le collège. En 1690, il fut question de le transférer chez les PP. Cordeliers, au couvent de Saint-François (GG. 134) ; mais ce projet fut aussi abandonné, et le collège était toujours dans la Grande rue, lorsque, comme nous l'avons vu, le Bureau de Ville vint s'y installer après l'incendie de 1723.

Nous avons relevé les noms des divers principaux du collège de Châteaudun, et nous croyons devoir publier cette liste beaucoup plus complète que celle donnée par nous (GG. 138) d'après les originaux des nominations faites par les échevins : 1582, N. (André ?) Rossard ; — 1586, Nicolas Lemercier ; — 1593, René Demayne, avocat ; — 1594, André Rossard ; — 1612, Claude Fesnéant ; — 1615, François Lebel ; — 1617, François Camus, ancien principal du collège royal de Paris ; — 1620, Jacques Lance, curé de Moulhard ; — 1623, Toussaint Proust, prieur de Montigny-le-Gannelon ; — 1632, Yves Proust ; — sept. 1648, Esmond Honoré ; — déc. 1648, Pierre Doissnel, vicaire de Saint-Lubin ; — févr. 1649, Edme Leveil ; — 1652, Jean Leroux ; — 1675, Simon de Chamreaux ;

— 1676, Yves Proust, prieur de Montigny-le-Gannelon ; — 1682, Jean Lecocq, curé de Saint-Lubin ; — 1694, Jean Vaudecraïne ; — 1696, Martin Madaire, vicaire de Saint-André ; — 1710, Thomas Seigneuret ; — 1711, N. Robillard ; — 1720, Jacques Dreux, vicaire de Saint-André ; — 1755, N. Papion ; — 1762, Pierre-Guillaume Doru ; — 1775, Jean-Baptiste Buché.

Le Collège n'était pas le seul établissement d'instruction publique qui existât à Châteaudun ; ce n'était même pas le plus fréquenté. Dès l'année 1732, dans une assemblée des habitants de Châteaudun, il avait été décidé qu'on s'adresserait à l'institut de Saint-Yon, de Rouen, pour obtenir deux frères des Ecoles chrétiennes afin d'instruire les enfants pauvres (GG. 155). Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes, se chargea d'exaucer le vœu des habitants. En 1740, il assura la subsistance des Frères en leur donnant la métairie de la Maison-Neuve, à la Heurtemale, paroisse de Dangeau (GG. 156) : de ce jour, les Ecoles chrétiennes de Châteaudun furent fondées, et elles prospérèrent rapidement.

L'instruction des filles n'était pas plus négligée que celle des garçons. Le curé de Saint-Valérien, Edme Leveil, nous a laissé un long récit de l'établissement à Châteaudun des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (GG. 51). Ce récit, peu bienveillant, est extrêmement intéressant et renferme des détails si précis que nous ne pouvons résister au plaisir d'en rappeler certains passages. « Du temps de l'évêque de Chartres, Jacques Lescot <sup>(1)</sup>, les religieuses de la Congrégation « de Notre-Dame, instituées par M. Fournier, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, curé « de Matincour en Lorraine, sont venues s'établir dans le lieu appelé la *Fleur-de-lys*, dans la « paroisse de Saint-Vallérien de Châteaudun, à la diligence de M<sup>me</sup> de la Borderie, pour enseigner « les filles, à laquelle appartenait ce lieu de la *Fleur-de-lys*. . . . Elles estoient 3 ou 4, de la ville « de Nancy en Lorraine, pour commencer cet établissement, l'une desquelles, appelée sœur « Bernardine Lenoir, fut la première supérieure, commença d'enseigner les filles, prit des « pensionnaires de plusieurs endroits et environs de la ville, auxquelles elles enseignoient la « broderie, à lire, à écrire et à tricoter pour leur ayder à vivre. Et comme le fond n'estoit pas « assés fort pour nourrir tant de personnes, elles résolurent de retourner dans leur païs ; mais « comme le désir de se multiplier dans les provinces les pressoit de chercher un expédient pour « s'arrester dans cette ville, . . . . elles assiégèrent l'esprit de messire Jacques de la Ferté, abbé « de la Madeleine, par l'entremise d'un nommé Barbier, homme de chambre du dit abbé, qui « d'abord leur donna 6 septiers de bled et quelque argent pour leur ayder : auquel, pour « reconnoissance, elles donnèrent la qualité de digne fondateur, et, pour conserver sa mémoire, « luy demandèrent une thèse en satin où estoit gravé en taille-douce son portrait en habit d'abbé. « Ce premier encens attira son amitié ; il leur donna sa niepce, nommée la Gogerie (Marie-Charlotte « de Rohard), pour estre religieuse, avec une dot considérable : ce qui fit que dès lors elles « oublièrent leur païs et résolurent de demeurer dans ceste ville. . . . »

---

(1) En 1643, les habitants de Châteaudun adressèrent au duc de Luynes une requête pour qu'il permit aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de s'établir dans la ville. Le duc acquiesça volontiers à cette demande : l'évêque Jacques Lescot confirma l'établissement en 1648, et enfin des lettres-patentes du roi l'autorisèrent en 1650.



Voilà donc les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame installées à Châteaudun ; mais elles n'instruisaient pas gratuitement, c'était plutôt une institution pour les jeunes filles de la noblesse et de la bourgeoisie ; il manquait des écoles gratuites pour les pauvres. En 1761, Marie Duverger, veuve de Charles Goullu, sieur de Coulmiers, donna à la fabrique de Saint-Valérien deux maisons, rue d'Orléans ou du Champdé, pour y créer une école de charité pour les petites filles pauvres (GG. 154). Ce qui venait d'être fait pour la paroisse de Saint-Valérien le fut en 1771 pour la paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine. A cette date, quatre femmes de bien de Châteaudun, Marie-Jeanne Roger, Marie-Anne Regnier, Marie-Madeleine et Marie Touchard donnèrent à la fabrique de Saint-Jean une somme de 1,200 livres pour l'établissement d'une école gratuite de charité en la paroisse (GG. 144 et 148), fondation qui fut complétée, l'année suivante, par la donation faite par Marie-Anne Regnier de la maison dite du *Petit-Couvent* pour y établir la dite école (GG. 149).

Après avoir ainsi rappelé rapidement les principaux actes de la vie civile des Dunois, il nous reste à parler de leur vie religieuse, et ici les documents sont nombreux. Il y avait sept églises paroissiales dans la ville et les faubourgs : la Madeleine, Saint-Pierre, Saint-Aignan, Saint-Lubin, Saint-Valérien, Saint-Médard et Saint-Jean-de-la-Chaine, sans parler de l'Hôtel-Dieu, de la Sainte-Chapelle au château, de la collégiale de Saint-André, des prieurés de Saint-Martin-de-Chamars et du Saint-Sépulcre, des chapelles du Champdé et de la Boissière, des églises Saint-François des Cordeliers et Saint-Lazare des Récollets, etc. Un nombre si considérable de sanctuaires semble indiquer une grande foi parmi la population : qu'elle fût très vive, nous n'oserions l'affirmer, le Dunois a toujours été un peu frondeur, mais générale, il n'y a pas à en douter ; on eût montré alors au doigt l'homme qui n'aurait pas régulièrement fréquenté les offices de sa paroisse.

Les échevins donnaient l'exemple : outre la procession de la Fête-Dieu dont nous parlerons tout-à-l'heure, le corps de ville assistait chaque année à la procession du Jeudi-Saint au mont du Calvaire (BB. 9), aux processions de saint Marc à Saint-André, de saint Jacques à l'Hôtel-Dieu, des Rogations à Saint-Pierre, à la Madeleine et à Saint-Valérien, de l'Ascension à la Madeleine et de l'Assomption au château (BB. 5 et GG. 117) ; c'était lui qui allumait le feu de la Saint-Jean (BB. 2). La procession du Saint-Sacrement était de toutes la plus brillante : elle se faisait avec grande pompe dans chacune des paroisses, « accompagnée de timbales, trompettes et cors de chasse » (GG. 20) ; mais c'était la procession de la paroisse de la Madeleine qui était la plus belle ; c'était à celle-là qu'assistaient les échevins : ils fournissaient des torches et des bâtons qui étaient portés par les serviteurs de la ville (BB. 9) ; ils donnaient, au retour de la procession, un grand festin au clergé et à ceux qui les avaient accompagnés. Il est vrai que tout cela ne se passait pas toujours sans contestation. En 1661, il fallut une sentence du bailliage pour maintenir l'ancien usage de fournir huit torches de cire jaune à la procession de la Fête-Dieu et de faire tendre les maisons des gens de la religion prétendue réformée (GG. 115) ; en 1694, on supprima le festin (BB. 2). Mais qu'il se présentât une calamité publique, et, pressés par l'opinion publique, les échevins s'empressaient d'implorer la miséricorde du ciel. Nous en avons de nombreux exemples ; en voici un des plus frappants. C'était à la suite de l'incendie de 1723 : « Le 15 février 1724, rapporte Pierre Hasteau, curé de Saint-Lubin, on m'a apporté de la maison du

« Collège qui sert d'Hôtel-de-Ville depuis l'incendie, une image de la sainte Vierge en sculpture, « dont j'ay fait la bénédiction sur le grand-autel; et ensuite elle a été portée par deux hommes, « solennellement, sur leurs épaules, et je l'ay conduite en procession avec la croix jusqu'à la « porte d'Abas de notre paroisse en chantant l'*Ave, maris stella*, le verset et l'oraison de la Vierge, « accompagné d'un grand concours de peuple et des officiers de la ville, jusqu'à ce que l'image ait « été placée dans sa niche, et quand je me suis retiré les tambours et trompettes de ville ont joué, « et les peuples, par leurs acclamations, ont témoigné leur joie et leur dévotion envers la sainte « mère de Dieu » (GG. 36).

En ce temps-là les soldats de la garnison suivaient l'exemple des échevins : nous voyons, en 1754, le régiment royal de la Reine cavalerie, son colonel, M. de Galliffet, et sa musique en tête, suivre la procession de la Fête-Dieu de la paroisse Saint-Pierre (GG. 20). « Le 11 février 1757, « fut célébrée une messe solennelle, avec chant du *Te Deum*, dans l'église de la Madeleine, pour « l'heureuse convalescence du Roy. Cette cérémonie se fit à la réquisition du seigneur de Cappi, « capitaine dans le régiment Royal-Piedmont, dont deux compagnies étoient en quartier d'hiver « en cette ville. Les dames et demoiselles portant mantelet furent admises dans le chœur des « religieux à costé droit en entrant, à l'exclusion de toutes les autres femmes et filles, et les messieurs « d'une certaine façon à costé gauche, à l'exclusion d'autres hommes et garçons, quatre cavaliers « gardant les portes du chœur : ce qui a fait appeler cette cérémonie *la cérémonie emmantelée*. « Le mardy 15 du même mois, pareille cérémonie de messe et *Te Deum* fut faite dans la même « église et pour le même sujet, à la réquisition des maire et échevins de cette ville. Les maire « et échevins y assistèrent avec la milice bourgeoise sous les armes, suivis d'un bon nombre des « habitants de la ville » (GG. 38).

Il y a là des détails de mœurs très curieux ; nous en trouverions beaucoup d'autres dans les notes insérées par les curés dans les registres de l'état-civil ; il suffira pour s'en convaincre de parcourir l'inventaire que nous avons dressé de ces registres, nous ne voulons pas, en les recopiant, allonger outre mesure cette notice. Pourtant il est encore un fait que nous voulons signaler. Bien que Châteaudun ne possédât pas, comme la cathédrale de Chartres, une relique insigne capable d'attirer des pèlerins des lieux même les plus reculés de la France, plusieurs de ses églises conservaient des restes de saints ou de martyrs, devant lesquels se faisaient de nombreux pèlerinages, source, sinon de grande richesse, au moins d'activité pour la ville. Ainsi l'église de Saint-Médard possédait le chef de saint Aventin, apôtre du Dunois, et on venait invoquer la protection du saint, surtout pour la guérison des maux de tête. Dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu étaient la mitre, les gants et la bourse de saint Thomas de Cantorbéry, sans doute donnés par Jean de Salisbury, évêque de Chartres, secrétaire du grand archevêque. Enfin dans l'église de Saint-Valérien, on vénérât le chef de saint Vif, et nous trouvons (GG. 48) la relation de plusieurs miracles obtenus par l'intercession de ce saint.

A côté des églises catholiques, pendant un siècle environ, s'ouvrit le temple protestant. Il était situé devant l'église de Saint-Lubin : la première mention que nous en rencontrons est dans un acte du mois de mai 1614, acte par lequel les protestants s'engagent à payer à Léonard

Frontault, prieur de Saint-Lubin, une rente de 10 livres pour la jouissance d'une maison, devant le cimetière de Saint-Lubin, en la rue tendante de la porte d'Amont à la porte d'Abas. Ce temple ne fut détruit qu'en 1696 (BB. 2), plus de dix ans après la révocation de l'édit de Nantes.

Comme nous l'avons déjà dit, les Huguenots, au moins au XVI<sup>e</sup> siècle, étaient assez nombreux à Châteaudun. La publication de l'édit de Nantes ne semble pas avoir augmenté leur nombre. La majorité de la population dunoise leur était d'ailleurs fort peu sympathique. Nous allons en citer deux exemples tirés de nos registres de l'état-civil. C'est d'abord une note émanée du pasteur protestant lui-même (GG. 93) : « Maître Jacques Lamy, cy-devant pasteur en l'église Réformée de Châteaudun, décéda à Châteaudun le sabmedy « 11<sup>e</sup> jour de febvrier 1634, et fut inhumé le lendemain au jardin qui est derrière le Temple, par « l'advis de tous les chefs de famille assemblez au Temple, à cette fin *pour éviter la rage et la « félonnie du peuple mutiné*, qui estoit résolu de déterrer le corps s'il eust esté enterré au cimetière « ordinaire. » L'autre fait que nous voulons rapporter est extrait des registres de la paroisse de Saint-Médard, où le curé, Jean Tribotté, raconte ce qui suit (GG. 70) : « Le dimanche « 23<sup>e</sup> octobre 1689, a esté fait une rumeur non pareille dans cette paroisse en raison du décès « d'une nouvelle convertie nommée Anthoinette Maret, néanmoins huguenotte en l'âme quoy- « qu'elle aye donné des marques de mourir en la religion catholique, apostolique et romaine. . . . « Ayant enlevé le corps sans dire aucunes prières, les portes de l'église fermées, je ne passay pas « le carrefour de cette paroisse, le peuple me voulant accabler. Ils (ses amis) la portèrent au « cimetière de Saint-Gilles, *d'où elle fut aussitost déterrée par la populace et traînée jusques au « carrefour de la dite paroisse.* »

Il y a bien d'autres renseignements précieux à tirer des Archives communales de Châteaudun : grâce à l'inventaire que nous publions aujourd'hui, les travailleurs pourront y puiser des détails instructifs pour les divers sujets qu'ils se proposeront de traiter. Le relevé fait par nous remonte déjà à une époque assez ancienne ; il était terminé avant la fatale année 1870. Depuis lors, la ville a été prise, pillée et incendiée par les Prussiens : heureusement les titres des Archives n'ont pas eu à souffrir du désastre de la cité. Notre inventaire reste donc l'analyse fidèle des documents conservés à l'Hôtel-de-Ville de Châteaudun.

28 Avril 1885.

LUCIEN MERLET,

Membre correspondant de l'Institut.

VILLE DE CHATEAUDUN

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE AA.

Actes constitutifs et politiques de la Commune.

AA. 1. (Carton.) — 3 pièces, parchemin : 1 sceau.

**1197-1292.** — Charte de commune donnée à la ville de Châteaudun par Louis, comte de Blois. — Confirmation par Pierre, comte d'Alençon (1) (sceau équestre en cire brune du comte d'Alençon). — *Vidimus* par Hugues de Châtillon, comte de Blois.

AA. 2. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1697.** — Déclaration des échevins concernant les armoiries de la ville de Châteaudun. « La ville de Châteaudun ne possède aucune armoirie : recherche exacte faite dans les lieux publics, tours, murailles, il n'a été trouvé d'autres armoiries que celles du Roy, celles des anciens comtes de Dunois, sei-

(1) La charte de commune de Châteaudun a été publiée par M. Poulain de Bossay, dans le *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 2, p. 25, d'après l'acte de confirmation de Pierre, comte d'Alençon. Le texte donné par M. Poulain de Bossay, sauf quelques très-rares variantes, est parfaitement conforme à la charte originale de 1197 ; cependant nous croyons devoir restituer la liste des témoins : *Robertus de Mesio, Hugo de Valeriis, Bernardus de Bullou, Paganus Trossel, G. Godertus, Joannes Infans, Teobaldus de Pataio, Maheus de Vas-*

« gneurs dudit Châteaudun, avec un écusson et 3  
« croissans, et celles de MM. les ducs de Longueville,  
« derniers comtes de Dunois, à 3 fleurs de lys, un  
« lambel et une barre. »

AA. 3. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1615, 30 juillet.** — Lettre de cachet de Louis XIII pour recommander de veiller à la conservation de la ville de Châteaudun (2). « Chers et bien amez, ayant jugé à propos, maintenant que nous sommes prestz de nous acheminer en nostre province de Guyenne pour l'accomplissement de nostre mariage et celluy de nostre très-chère sœur aisnée, de pourvoir à la seureté de noz villes et places, mesmes sur l'occasion du reffuz que nostre cousin le prince de Condé,

*lenvilla, Robertus de Mesio, Petrus de Vilerbeton, Goherius de Leneriaco, Herveus de Villavisonne, Archembaudus de Hauzeia, Raginaldus Marescallus, Gislebertus de Milliaco, Raginaldus de Milliaco, Hugo Camerarius, Odo Decanus, Johannes Crispini, Aucherius.*

(2) Cette lettre était certainement une circulaire. Nous avons publié dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. III, p. 207, la lettre semblable adressée à la ville de Chartres.

« assisté de nos cousins les ducz de Longueville, de  
« Mayenne, comte de Saint-Pol et mareschal de  
« Bouillon, nous a fait de nous venir accompagner  
« en nostredit voyage, ce qui nous donne assez de  
« subject d'entrer en deffiance de leurs intentions,  
« nous vous faisons celle-cy pour vous ordonner de  
« prendre de vostre part le soing que vous devez de  
« la conservation de nostre ville de Chasteaudun. »  
(*Signé Louis, et plus bas de Loménie*).

AA. 4. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1616, 1<sup>er</sup> septembre.** — Lettre de cachet de Louis XIII annonçant l'arrestation du prince de Condé (1).  
« Chers et bien amez, les advis que nous avons receuz  
« de divers endroitz des factions et monopolles qui  
« se faisoient en cette ville et des diverses entreprises  
« et desseings que l'on projectoit sur nostre personne  
« et sur celle de la royne nostre très-honorée dame et  
« mère, nous ont contrainct, à nostre grand regret, de  
« nous résoudre d'en faire arrester les aucteurs. Mais  
« comme eulx-mesmes se sont sentiz coupables de ce  
« crime, ilz se sont évadez. Et parce que l'on nous avoit  
« adverty qu'ilz vouloient persuader nostre cousin le  
« prince de Condé de se joindre à eulx en ces mau-  
« vaises intentions, nous avons été conseillé de nous  
« assurer de sa personne comme nous avons fait,  
« l'ayant fait loger en une chambre de nostre  
« chateau du Louvre. » (*Signé Louis, et plus bas de Loménie*).

AA. 5. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1617, 31 mars.** — Lettre de cachet de Louis XIII au sujet de la réunion du Dunois au gouvernement d'Orléans. « Chers et bien amez, nous avons  
« joint et réuni au gouvernement d'Orléans celluy  
« de noz pays Blaisoys, Dunoys et Vendosmois, pour  
« n'estre désormais que un seul gouvernement, tenu  
« et possédé par nostre très-cher et amé cousin le  
« comte de Saint-Pol que nous en avons pourveu. »  
(*Signé Louis, et plus bas de Loménie*).

AA. 6. (Carton.) — 2 pièces, papier : 1 cachet.

**1619, 30 mars.** — Lettre de cachet de Louis XIII prescrivant de faire bonne garde, tant de jour que de nuit. « Chers et bien amez, lors du partement ino-

(1) Voir dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. III, p. 212, une lettre semblable adressée aux échevins de la ville de Chartres.

« piné de la royne nostre très-honorée dame et mère  
« de nostre ville de Bloys, nous vous donnâmes advis  
« du subject de deffiance que nous avons que quel-  
« ques-ungs mal affectionnez au bien de nostre Estat  
« et repos de noz subjectz ne voullussent prévaloir de  
« l'occasion pour entreprendre sur quelques-unes de  
« noz villes et places, à ce que vous eussiez à pour-  
« veoir à ce qui estoit de vostre conservation; mainte-  
« nant que nous voyons le mal s'augmenter, nous vous  
« mandons que vous ayiez à pourveoir et donner ordre  
« qu'il se face bonne et seure garde, tant de jour que  
« de nuit, de nostre ville de Chasteaudun. » (*Signé Louis, et plus bas de Loménie*). — Lettre d'envoi par le comte de Saint-Pol de ladite lettre de cachet. (*Signé François d'Orléans; cachet du comte de Saint-Pol*).

AA. 7. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1706.** — Procès-verbal constatant le cérémonial que doit observer le Corps-de-Ville lors des cérémonies publiques à l'église de la Madeleine.

AA. 8. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1710, 18 février.** — Copie d'une lettre de cachet de Louis XIV pour la célébration d'un *Te Deum* pour la naissance du duc d'Anjou. — Lettre d'envoi de ladite lettre par Louis-Antoine de Pardaillan, duc d'Antin, gouverneur de l'Orléanais. (*Signé Dantin*).

AA. 9. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1711, 22 avril.** — Copie d'une lettre de cachet de Louis XIV ordonnant des prières publiques pour le repos de l'âme du Dauphin (2). — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre du roi. (*Signé Dantin*).

AA. 10. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1712, 19 février.** — Copie d'une lettre de cachet de Louis XIV prescrivant des prières publiques pour le repos des âmes du Dauphin et de la Dauphine. — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre du roi. (*Signé le duc Dantin*).

AA. 11. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1715, 1<sup>er</sup> septembre.** — Copie d'une lettre de cachet de Louis XV, annonçant la mort de Louis

(2) Voir *Mém. de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. III, p. 319.

XIV (1). — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre du roi (2). (*Signé* le duc Dantin).

AA. 12. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1715, 12 septembre.** — Copie d'une lettre de cachet de Louis XV, annonçant la régence du duc d'Orléans (3). — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre du roi. (*Signé* le duc Dantin).

AA. 13. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1725, 14 septembre.** — Lettre du duc d'Antin pour qu'on célèbre un *Te Deum* à l'occasion du mariage du Roi. (*Signé* le duc Dantin). — \* (4) Comptendu des réjouissances publiques faites pour le mariage du Roi. — Ordonnance qui condamne le sieur Greslain à 3 livres d'amende pour ne pas s'être rendu en armes au *Te Deum* chanté à l'occasion du mariage de Louis XV.

AA. 14. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1726, 1<sup>er</sup> août.** — Copie d'une lettre de cachet de Louis XV, prescrivant de chanter un *Te Deum* en action de grâces du recouvrement de sa santé. — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre du roi. (*Signé* le duc Dantin).

AA. 15. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1727, 22 août.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour l'heureux accouchement de la Reine. (*Signé* le duc Dantin).

AA. 16. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1728, 6 novembre.** — Lettre du duc d'Antin informant les échevins de la convalescence du Roi de la petite vérole. (*Signé* le duc Dantin).

AA. 17. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1729.** — Lettres : du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour la naissance du Dauphin. (*Signé* le duc d'Antin); — de Gaspard Dodun, lieutenant-général du pays Blaisois, pour le même objet. (*Signé* Dodun). — Délibération à ce sujet.

(1) Voir *Mém. de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. III, p. 324.

(2) *Ibid.*, p. 323.

(3) *Ibid.*, p. 325.

AA. 18. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1730, 7 septembre.** — Lettre de Dodun prescrivant de chanter un *Te Deum* pour la naissance du duc d'Anjou. (*Signé* Dodun). — Délibération à ce sujet.

AA. 19. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1735, 23 janvier.** — Assemblée des habitants chargeant les échevins d'écrire au duc de Chevreuse pour le féliciter à l'occasion de son mariage.

AA. 20. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1736, 8 juillet.** — Assemblée des habitants autorisant les échevins à faire un service dans l'église des Cordeliers pour le repos de l'âme de la duchesse de Chevreuse.

AA. 21. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1744, 11 septembre.** — Lettre de Pierre Pajot, intendant d'Orléans, prescrivant de chanter un *Te Deum* pour l'heureuse convalescence du Roi. (*Signé* Pajot).

AA. 22. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1750, 14 septembre.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant de chanter un *Te Deum* en action de grâces de l'heureux accouchement de la Dauphine. (*Signé* le duc d'Antin).

AA. 23. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1751, 20 septembre.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne. (*Signé* le duc d'Antin).

AA. 24. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1752, 27 août.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques à l'occasion du rétablissement de la santé du Dauphin. (*Signé* le duc d'Antin).

(4) Toutes les pièces précédées d'un astérisque \* sont conservées à la Bibliothèque communale de Châteaudun, à laquelle elles ont été données par M. Barré de Boisméan.

AA. 25. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1753, 18 septembre.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques à l'occasion de la naissance du duc d'Aquitaine. (*Signé* le duc d'Antin).

AA. 26. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1754, 1<sup>er</sup> septembre.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour la naissance du duc de Berry. (*Signé* le duc d'Antin).

AA. 27. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1755, 25 novembre.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour la naissance du comte de Provence. (*Signé* le duc d'Antin).

AA. 28. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1757, 22 octobre.** — Lettres : du comte d'Harcourt prescrivant de chanter un *Te Deum* « pour « remercier Dieu de la naissance d'un prince (1) dont « est heureusement accouchée M<sup>me</sup> la Dauphine le 9 « de ce mois. » (*Signé* le comte de Harcourt); — de Barentin, intendant d'Orléans, sur le même objet. (*Signé* Barentin).

AA. 29. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1775, 16 juin.** — Lettre du comte de Durfort, prescrivant de chanter un *Te Deum* en action de

(1) Le comte d'Artois.

grâces du sacre du roi à Reims. (*Signé* le comte de Durfort).

AA. 30. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1778, 22 décembre.** — Lettre de M. de Cypierre, intendant d'Orléans, prescrivant de chanter un *Te Deum* pour la naissance d'une princesse. — Amendes contre divers habitants qui ne se sont pas mis sous les armes lors du *Te Deum*.

AA. 31. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1781, 26 octobre.** — Lettre de M. de Cypierre pour chanter un *Te Deum* en action de grâces de la naissance du Dauphin. (*Signé* de Cypierre).

AA. 32. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1785, 5 avril.** — Lettre de M. de Cypierre pour chanter un *Te Deum* en action de grâces de la naissance du duc de Normandie. (*Signé* de Cypierre de Chevilly).

AA. 33. (Carton.) — 4 pièces, papier : 1 cachet.

**1789.** — Nomination de Jean-François Condamin, Louis Bordas de Lautrinière, contrôleur au grenier-à-sel, Louis Fromont, apothicaire, Jean-Michel-Marguerite Delaforge, avocat, et Louis-André Bignon, comme députés pour se rendre à l'assemblée du Tiers-État à Blois et présenter le cahier du Tiers-État de Châteaudun (*lettre et cachet de M. Druillon, lieutenant-général du bailliage de Blois*).

VILLE DE CHATEAUDUN

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE BB.

Administration communale.

BB. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 52 feuillets.

**1694-1696.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Acte d'assemblée des garçons pour le tirage au sort de trois miliciens. — Ordonnances pour la taxe du pain. — Sentence de police pour le nettoyage des rues. — Procès-verbal de rébellion de Simon Poullion, boulanger, contre les gardes de ville, et acte d'emprisonnement dudit Poullion. — Nominations de syndics des boulangers.

BB. 2. (Registre.) — In-4°, papier, 54 feuillets.

**1694-1696.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Mandat de 30 livres pour le prédicateur de l'octave de la Fête-Dieu. — Ordonnance pour le feu de la saint Jean. — Délibération défendant les festins faits aux frais de la ville le jour de la Fête-Dieu. — Rétablissement du parapet du pont Saint-Médard. — Bail du collège fait à Jean Vaudecraïne et à Martin Madaire. — Cérémonie de l'office de la confrérie du Rosaire établie dans la chapelle du Champdé par le Corps-de-Ville. — Ordonnance pour le ramonage des cheminées. — Procès-verbal d'un vol fait à l'auberge de *la Croix*, au faubourg de Saint-Médard. — Réception de travaux au puits Saint-André. — Nomination de Jean Tuault,

sieur de Villarmoy, comme lieutenant de la bourgeoisie. — Délibération au sujet de la démolition du logis où s'exerçait autrefois la religion prétendue réformée, en la paroisse de Saint-Lubin. — Réceptions de maîtres sergers.

BB. 3. (Registre.) — In-4°, papier, 6 feuillets.

**1696-1697.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Bail du collège à Martin Madaire, vicaire de Saint-André, et à Charles Drouin d'Albert de la Forêt. — Adjudication des boues et immondices. — Inventaire des meubles de l'Hôtel-de-Ville.

BB. 4. (Registre.) — In-4°, papier, 12 feuillets.

**1697.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Procès-verbal de visite du collège. — Permission de faire battre le tambour pour le bœuf *villé*. — Établissement de mouleurs de bois en charge. — Visite de la bascule du pont-levis de la porte d'Amont. — Feu de joie pour la prise d'Ath. — Division de la ville et des faubourgs par quartier pour la milice bourgeoise.

BB. 5. (Registre.) — In-4° papier, 29 feuillets.

**1703.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — No-



mination du sieur Lamoureux comme maître écrivain. — Assistance du Corps-de-Ville aux processions de saint Marc à Saint-André, de saint Jacques à l'Hôtel-Dieu, des Rogations à Saint-Pierre, à la Madeleine et à Saint-Valérien, de l'Ascension à la Madeleine et de l'Assomption au château. — Plantation de poteaux pour indiquer les chemins. — Permission à Jean Plessis de bâtir sur le parapet de la ville près la porte d'Amont. — Port du dais par quatre échevins le jour de la Fête-Dieu. — Service pour le comte d'Aubigné, frère de M<sup>me</sup> de Maintenon. — Instance contre les religieux de la Madeleine pour un fourneau à plâtre établi par eux dans un des caveaux de la porte du Guichet. — *Te Deum* pour la victoire d'Heckeren, pour la prise de Brissack et pour la victoire d'Hochstett. — Vol à la chapelle du Champdé. — Vin de ville présenté à l'évêque de Waterford.

BB. 6. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 28 feuillets.

**1710-1711.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Ordonnance de l'intendant d'Orléans pour la reddition des comptes d'octroi. — Saisies et confiscations de pains. — Ordonnance pour le pavage de la rue Neuve Saint-André. — Réception de François Bérail comme capitaine de la milice bourgeoise. — Provisions de lieutenant-général du pays Blaisois pour Jean-Baptiste de Johanne, comte de Saumery.

BB. 7. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 53 feuillets.

**1723-1726.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Translation du bureau de l'Hôtel-de-Ville au collège. — Achat de balances et de poids. — Délibération au sujet du logement des habitants dans des caves sous le roc appartenant à la ville. — Nomination de commissaires pour recueillir les deniers provenant de la quête faite dans tout le Royaume pour la réédification de la ville. — Règlement général pour l'Hôtel-Dieu. — Ordonnance de planter des piquets ou bornes devant les terrains de chaque habitant incendié. — Nomination de Nicolas Pierre, élu en l'Élection, Étienne Dupont, procureur, René Breton, drapier, et Julien Lebrun, tanneur, pour échevins. — Enterrement de Julien Lebrun et nomination à sa place de Jean Hunéry, tanneur. — Permission à Étienne Bonnet, couvreur, de bâtir un logis attenant les murs de la tour Fillon. — Provisions de la charge de lieutenant-général du pays Blaisois pour Gaspard Dodun, marquis d'Herbault. — Autorisation de vendre les matériaux de l'ancien Hôtel-de-Ville.

BB. 8. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 17 feuillets.

**1743-1747.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Vin de ville présenté au maréchal de Maillebois. — Feux de joie pour la convalescence du roi, pour la prise d'Anvers, de Mons, de Saint-Ghislain et de Charleroy. — Nomination d'Augustin Maudit pour capitaine, Jean Fitte et Jean-Baptiste Jossan pour lieutenants, et François Lumière et Léon-François Tiercelin, pour sous-lieutenants de la milice bourgeoise. — Distribution de bougies aux officiers de la ville et du bailliage pour leurs étrennes. — Pavage de la descente de la Hallebarde. — Convoi de Jean Fitte, capitaine de la milice bourgeoise.

BB. 9. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 28 feuillets.

**1747-1750.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Arrêt du Conseil d'État qui accorde la préséance aux officiers de la ville sur ceux du bailliage. — Convoi de François Meunier de la Galtière, échevin. — Feu de joie pour la victoire de Lawfeldt. — Délibération au sujet d'un nouveau cimetière des pauvres. — Achat de glands pour les bâtons qu'on porte à la procession de la Fête-Dieu. — Entrée de M<sup>sr</sup> de Fleury, évêque de Chartres. — Distribution des paroisses de la Madeleine, Saint-Pierre et Saint-Valérien. — Cérémonie de la publication de la paix. — Procession du jeudi-saint au Calvaire.

BB. 10. (Registre.) — In 4<sup>o</sup>, papier, 35 feuillets.

**1750-1759.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Ordonnance pour l'agrandissement et l'ameublement de l'Hôtel-de-Ville. — Vin de ville présenté à l'intendant d'Orléans. — Procession générale du jubilé. — Convoi de Michel-François Roger, major de la milice bourgeoise. — Arrêt du Conseil d'État déchargeant l'Hôtel-Dieu de la nourriture des enfants-trouvés. — Enregistrement d'une sentence de séparation de corps et de biens. — Permission aux frères des Écoles chrétiennes de faire un goulet le long du mur du collège. — Achat d'une tapisserie pour le bureau de l'Hôtel-de-Ville. — Enregistrement de lettres-patentes établissant six foires à Châteaudun. — Feu de joie pour la naissance du comte d'Artois.

BB. 11. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 40 feuillets.

**1758-1779.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — *Te Deum* pour les avantages remportés par les

troupes du Roi dans le pays de Hesse, en Canada et en Bretagne près Saint-Malo. — Mise de la bourgeoisie sous les armes pour garder 357 prisonniers anglais. — Établissement d'un bureau de charité. — Destruction de la tuilerie de Chatet. — Feu de joie pour la victoire remportée par le maréchal de Broglie sur le prince Ferdinand de Brunswick et pour la levée du siège de Cassel. — Pose d'une barrière au Gué-aux-Chevaux. — Établissement d'un calvaire au Guichet. — Nomination des officiers de bourgeoisie. — Achat de 4 canons sur le comte de Roncé, au bourg d'Yèvres. — Service pour le comte de Dunois. — Pavage de la nouvelle rue d'Orléans. — Réception du duc de Luynes. — Pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville.

BB. 12. (Registre.) — In-4°, papier, 26 feuillets.

**1779-1789.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — *Te Deum* pour les succès des armes du Roi en Afrique et en Amérique. — Permission à Jean-Michel-Marguerite Delaforge de mettre une grille de fer sur le mur du Mail, joignant son habitation. — Acquisitions de terrains par la ville pour le nouveau cimetière. — Autorisation à Jean-Baptiste Gouet d'abattre une partie de la tour Fillon. — Vœu du Tiers-État de la ville de Châteaudun relativement à la convocation des États-Généraux. — Nomination de Jean-Baptiste Lumière et Marc-Louis-François Raimbert la Chaussée pour capitaines, Jean-Louis-François Gauthier, Jacques-Éloi Tiercelin et Pierre Desbordes pour lieutenants, Bernard-Joseph Nion et Pierre-Henri Raimbert-Beauregard pour sous-lieutenants porte-drapeaux de la milice bourgeoise. — Prestation de serment du régiment Colonel général dragons. — Nomination d'une escouade de cinquante hommes de la milice bourgeoise pour escorter un convoi de farine.

BB. 13. (Registre.) — In-4°, papier, 96 feuillets.

**1789-1790.** — Délibérations du Corps-de-Ville. — Police des marchés. — Travaux de charité. — Mesures pour prévenir les délits dans les bois des ecclésiastiques. — Don patriotique par les membres du corps municipal de leurs boucles. — Proclamation pour inviter les citoyens à faire des dons patriotiques. — Présent d'un drapeau à la ville par le duc de Luynes. — Rejet de la demande faite par la ville de Blois pour que la commune de Châteaudun soit réunie au département de Blois. — Adresse de la ville de Cloyes demandant à être réunie au département de

Blois. — Requête à l'Assemblée Nationale pour que le district de Châteaudun s'étende du côté de Chartres jusqu'à Alluyes, Bouville, Pré-Saint-Martin, Pré-Saint-Évroult et Neuvy-en-Dunois; du côté d'Orléans jusqu'à Sancheville, Baignolet, Cormainville, Orgères, Villeneuve-sur-Conie, la Chapelle-Ozerain et Villamblain; du côté de Beaugency jusqu'à Pré-Nouvelon, Tripleville et Binas; du côté de Blois jusqu'à Saint-Laurent-des-Bois, Saint-Léonard, Saint-Mandé et la Bosse; du côté de Vendôme jusqu'à Morée, Saint-Hilaire-la-Gravelle et Fontaine-Raoul; du côté du Maine et du Perche jusqu'à Bouffry, Droué, le Poislav, Courtalain, Arrou, Unverre, Brou, Yèvres et Dangeau. — Nomination de M. Guérineau des Chenardières pour maire; Rougedemontant, élu, Lecesne père, marchand, Nion père, Frémont, apothicaire, Boret père, entrepreneur, Bouché, aubergiste au Lion-d'Or, Carougeau, marchand, et Raimbault, notaire, pour officiers municipaux. — Règlement pour la garde nationale. — Ordonnance générale de police. — Procession générale pour le sacre du Roi. — Achat de livres pour la distribution des prix du collège.

BB. 14. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1692.** — Édit du Roi portant création de maires perpétuels et d'assesseurs dans les hôtels-de-ville et communautés du Royaume.

BB. 15. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que ceux qui achèteront des offices de maires prêteront serment devant les commissaires départis dans les provinces.

BB. 16. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693.** — Arrêt du Conseil d'État qui déclare nulles les élections d'échevins faites au préjudice de l'arrêt du 7 octobre 1692.

BB. 17. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1693.** — Arrêt du Conseil d'État qui décharge les maires des taxes faites sur eux pour la contribution du ban et arrière-ban.

BB. 18. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que

les échevins et les assesseurs de la ville d'Auxerre prêteront serment par devant le maire de ladite ville.

BB. 19. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693.** — Arrêt du Conseil d'État qui permet aux seigneurs qui acquerront une ou plusieurs charges de maires dans leurs terres, d'en faire les fonctions ou les faire exercer par leurs officiers.

BB. 20. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État qui casse les ordonnances de l'Intendant de Moulins rendues contre le maire de ladite ville.

BB. 21. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1700.** — Arrêt du Conseil d'État permettant à toutes les villes et communautés du Royaume de rembourser les propriétaires des offices de maires.

BB. 22. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1702.** — Édit du Roi portant création de lieutenant des maires des villes et communautés du Royaume et d'assesseurs dans les hôtels-de-ville et maisons communes du Royaume.

BB. 23. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1702.** — Déclaration du Roi portant règlement pour les rang, séance, fonctions, privilèges et exemptions des maires et lieutenants de maire.

BB. 24. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1737.** — Arrêt du Conseil d'État déclarant suspendu l'Édit de 1733 portant rétablissement des offices municipaux.

BB. 25. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1737.** — Arrêt du Conseil d'État prescrivant qu'à l'avenir il ne sera plus reçu de soumissions pour aucuns des offices municipaux restant à vendre.

BB. 26. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1738.** — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que, dans toutes les villes où les offices municipaux n'existent pas, les baillis et sénéchaux rentreront dans toutes leurs fonctions et prérogatives.

BB. 27. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1742.** — Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'il continuera d'être procédé à la vente des offices municipaux.

BB. 28. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746.** — Arrêt du Conseil d'État réduisant le nombre des offices municipaux restants à vendre dans la Généralité d'Orléans.

BB. 29. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier : 1 sceau.

**1750.** — Lettres-patentes en forme de provisions de huit offices municipaux réunis au corps de la ville et communauté de Châteaudun (*grand sceau royal en cire blanche*).

BB. 30. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1772.** — Assemblée des habitants pour la réunion au Corps-de-Ville des offices municipaux créés par édit de novembre 1771 (*lettres de Terray et de M. de Cypierre*).

BB. 31. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1767.** — Lettre du sieur Langlois, déclarant que deux cousins-germains ne peuvent remplir en même temps des places dans le corps municipal.

BB. 32. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1668.** — Arrêt du Conseil d'État réglant la préséance entre le bailli de Châteaudun, le prévôt des maréchaux et les officiers de l'Élection et des Eaux-et-Forêts.

BB. 33. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1675-1767.** — Arrêt du Conseil privé du Roi réglant les cérémonies qui doivent s'observer entre le gouverneur de Châteaudun et le Corps-de-Ville. — Lettre du maire de Nemours demandant des renseignements sur les honneurs qu'on doit rendre au gouverneur de la ville lors des réjouissances ou cérémonies publiques. — Réponse des officiers de Châteaudun envoyant l'arrêt de 1675.

BB. 34. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1681.** — Arrêt du Conseil privé du Roi défendant

au bailli de Dunois de présider à aucune assemblée de la Chambre-de-Ville.

BB. 35. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1692 ?** — Factum pour les maire et échevins de la ville de Dreux contre les officiers du bailliage et de l'Élection de Dreux, au sujet de la juridiction tant au civil qu'au criminel.

BB. 36. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693 ?** — Mémoire des prétentions du sieur Par-seval sur les droits attribués à la charge de maire de Nogent-le-Rotrou.

BB. 37. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1695-1700.** — Requête du maire de Châteaudun et arrêt du Conseil d'État décidant qu'il présidera les assemblées faites à l'Hôtel-de-Ville pour la nomination des collecteurs.

BB. 38. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1698.** — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour la préséance entre les officiers de la châtellenie d'Aubusson et les maire et consuls de ladite ville.

BB. 39. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1703.** — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que le lieutenant de maire de la ville d'Artonne précédera dans les cérémonies publiques le bailli de ladite ville.

BB. 40. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1703.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne qu'aux *Te Deum* et cérémonies publiques les officiers du présidial du Mans marcheront un à un figurant avec les officiers de l'Hôtel-de-Ville.

BB. 41. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1730.** — Procès-verbal des honneurs funèbres rendus à Jacques Costé, bailli de Dunois, constatant l'ordre de préséance.

BB. 42. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1738.** — Procès-verbal des honneurs funèbres rendus à César-René Rossard de la Bertinière, sub-délégué, constatant le trouble apporté par les sieurs

Souchay, avocat-fiscal, et Fédé, élu, qui ont voulu prendre rang avant les échevins.

BB. 43. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1738.** — Procès-verbal de la procession générale pour le vœu de Louis XIII et d'entreprise du sieur Fédé, élu, qui a voulu prendre rang avant les échevins.

BB. 44. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1743.** — Procès-verbal contre les officiers du bailliage ayant voulu enlever la préséance aux échevins dans la procession générale à l'occasion du vœu de Louis XIII.

BB. 45. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1744-1748.** — Arrêt du Conseil d'État qui décide que les maires et échevins ont le pas, rang et séance sur les officiers du bailliage.

BB. 46. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1744-1749.** — Contestations entre les échevins en titre alternatifs et les échevins électifs pour les prérogatives de leurs fonctions.

BB. 47. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1765.** — Lettre de M. de l'Averdy, contrôleur-général, au sujet de la préséance entre les conseillers de l'Hôtel-de-Ville.

BB. 48. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1765.** — Lettres de M. de l'Averdy : constatant que le procureur-fiscal doit exercer les fonctions de ministère public dans l'exercice de la police ; — établissant que l'avocat-fiscal a les mêmes droits que le procureur-fiscal, lorsque celui-ci est absent.

BB. 49. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1766.** — Lettre de M. Langlois établissant que le lieutenant-particulier du bailliage, en l'absence du lieutenant-général, a le droit de présider aux assemblées des notables.

BB. 50. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1773.** — Mémoire pour les officiers municipaux de Châteaudun contre les officiers du bailliage pour la préséance.

BB. 51. (Carton.) — 1 pièce, papier : 1 cachet.

**1765.** — Assemblée des habitants de Châteaudun dans laquelle il est décidé que les chanoines de la Madeleine ne doivent point être regardés comme chapitre et dès lors sont exclus des assemblées générales des habitants, et que le chapitre de Saint-André doit être considéré comme principal chapitre (*cachet de la ville de Châteaudun*).

BB. 52. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier : 1 cachet.

**1776-1781.** — Procès entre le chapitre de Saint-André et les religieux de la Madeleine, ces derniers prétendant avoir droit de préséance dans les assemblées générales des habitants de Châteaudun. — Arrêt du Parlement excluant les religieux de la Madeleine des assemblées de la ville (*cachet de la ville de Châteaudun*).

BB. 53. (Carton.) — 20 pièces, papier.

**1661.** — Requête de Mathry Chancelée et Mathias Mottereau pour être exemptés de la charge d'échevins, les sieurs Goislard et Lange nommés avec eux ayant été dispensés comme officiers du duc d'Orléans.

BB. 54. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1682.** — Plainte de Nicolas de Requin, Gilles Boeste et Antoine Beaurepaire, échevins nouvellement élus, contre les anciens échevins qui refusent de leur remettre les clés du trésor de la ville.

BB. 55. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1749.** — Nomination de Louis-Jacques Bignon, avocat, comme échevin électif, au lieu de Jean Delaforge, et continuation de Pierre Lebrun, tanneur, comme échevin.

BB. 56. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1764.** — Nomination comme échevins de Germain-Louis-Gabriel Rossard des Naudins, Christophe-René Civert, procureur, Jacques Dupont, apothicaire, et Jean Laurencin-Pasteau, épiciier.

BB. 57. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1765.** — Présentation au Roi de 3 candidats pour la place de maire : Claude-Denis-François de Saint-Denis, Jacques de Milleville et Philippe-Jean-Baptiste

Bellier, et nomination pour conseillers de Michel Loyré, lieutenant-général du bailliage, Louis Rossard de Mianville, lieutenant de l'Élection, Pierre-Thomas Guérineau, receveur des tailles, Olivier Maury de la Châteigneraye, contrôleur du grenier-à-sel, Philippe Guillois et Gabriel Garnier, avocat.

BB. 58. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1765.** — Installation de Claude-Denis-François de Saint-Denis, seigneur du Plessis-Hugon, pour maire de Châteaudun.

BB. 59. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1765.** — Nomination de notables : Denis Maugars, chanoine de Saint-André, Claude Foucault, curé de Saint-Pierre, Claude-Denis-François de Saint-Denis, Michel Loyré, Pierre Roche, élu, Philippe Guillois, Louis-Jacques Bignon, François Audonneau, docteur en médecine, Jacques-Augustin Mauduit, procureur, Michel David, chirurgien, Noël-Étienne Courgibet, marchand de bois, Denis Laurencin-Dimier, marchand, Alexandre Perdereau, potier d'étain, et Dominique Gaillard, perruquier.

BB. 60. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1765.** — Nomination de notables : Jacques de Milleville, receveur des tailles, Jean-Thomas Guérineau, avocat, et Étienne-Simon Bourgeois, marchand.

BB. 61. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1766.** — Nomination de Louis Rossard de Mianville et Philippe Guillois comme échevins, Jacques de Milleville, Louis-Jacques Bignon et Pierre Roche comme conseillers.

BB. 62. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1767.** — Nomination de Jacques Delaforge, procureur, pour notable, au lieu de Jacques-Augustin Mauduit.

BB. 63. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1767.** — Nomination de notables : Jean-Baptiste Friteau, curé de Saint-Jean, Claude-Vincent Maury de Chantelais, François Breton, élu, et Louis-Nicolas-Noël Tiercelin, avocat.

BB. 64. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1767.** — Nomination de Thomas-Pierre Guérineau, receveur des tailles, et Gabriel Garnier pour échevins, et de François Breton et Nicolas-Louis-Noël Tiercelin pour conseillers.

BB. 65. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1768.** — Nomination de Germain-Louis-Gabriel Rossard des Naudins, élu honoraire, et d'Yvon-Louis Gadeau, avocat, pour notables.

BB. 66. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1768.** — Présentation au Roi de 3 candidats pour la place de maire : Philippe Guillois, Thomas-Pierre Guérineau et Louis Rossard de Mianville.

BB. 67. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1768.** — Nomination de Jacques de Milleville et Pierre Roche pour échevins, et de Jean Delaforge et Michel David pour conseillers.

BB. 68. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Installation de Louis Rossard de Mianville comme maire de Châteaudun.

BB. 69. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Nomination de Louis-Jacques Bignon et François Breton comme échevins, et de Jean-Thomas Guérineau et Yves-Louis Gadeau, comme conseillers.

BB. 70. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Nomination de notables : Christophe-René Civert et Mathieu-René Raimbert, marchand.

BB. 71. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1770.** — Nomination de Louis-Nicolas-Noël Tiercelin et Jean-Thomas Guérineau comme échevins, et de Henri-Louis de Trémault, doyen de Saint-André, et Christophe-René Civert comme conseillers.

BB. 72. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1770.** — Nomination de notables : Henri-Louis de Trémault, Louis-François Bergeron, avocat, Philippe Guillois, Gabriel Garnier, Jean Laurencin-Pasteau,

Noël-Étienne Courgibet, Denis Laurencin - Dimier, Alexandre Perdereau et François Buché, perruquier.

BB. 73. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1771.** — Nomination de Olivier Maury de la Châteigneraye et Jean Delaforge comme échevins, et de Louis-César Piche et Noël-Étienne Courgibet, comme conseillers.

BB. 74. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1771.** — Présentation au Roi de 3 candidats pour la charge de maire : Jacques de Milleville, Philippe Guillois et Louis-Jacques Bignon.

BB. 75. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1771.** — Nomination de notables : César Dumans, trésorier de Saint-André, Jacques-Gaspard Tuault, maître de l'Hôtel-Dieu, Pierre-César Fauchais de la Faucherie et Louis-César Piche.

BB. 76. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1773.** — Nomination comme échevins de : Jean-Thomas Guérineau, Jean Delaforge, Yves-Louis Gadeau et Louis-César Piche.

BB. 77. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1776-1779.** — Nomination comme échevins de : Jean-Thomas Guérineau, Louis-César Piche, Michel David et René-Mathieu Raimbert.

BB. 78. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1782.** — Nomination comme échevins de : Jean-Thomas Guérineau, René-Mathieu Raimbert, Laurent Cordier, procureur, et Denis Sevin, marchand.

B. 79. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1785.** — Nomination de Alexandre-Marie de Valles, colonel de cavalerie, pour maire ; Henri Raimbert, ancien curé de Saint-Lubin, Jean-François Condamain, Laurent Cordier et Denis Sevin pour échevins.

BB. 80. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1786.** — Nomination comme échevin d'Étienne Hallier, procureur, au lieu de Laurent Cordier, décédé.

BB. 81. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1788.** — Nomination de Michel Loyré, seigneur de Saint-Jacques, lieutenant-général du bailliage, pour maire; Jean-François Condamin, Jacques-Nicolas-Joseph Cellier de Bouville, Noël-Étienne Courgibet et Jean Gaslou, marchand, pour échevins; Simon Sevin, chanoine de Saint-André, Nicolas-Thomas Michau de la Poterie, Pierre Lumière, orfèvre, et Adrien Regnaut, marchand, pour conseillers.

BB. 82. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1690.** — Édit du Roi portant création d'un procureur de Sa Majesté et d'un greffier en chaque ville et communauté.

BB. 83. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1691.** — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les fonctions, rang et séance des procureurs du Roi et des greffiers des villes et communautés.

BB. 84. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1691.** — Édit du Roi portant réunion aux corps-de-ville et communautés des offices de procureurs du Roi et greffiers des Hôtels-de-Ville.

BB. 85. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Assemblée des habitants au bailliage, pour s'opposer à l'ordonnance de l'Intendant prescrivant que le prix du greffe soit perçu sur les habitants. « On voit dans cette assemblée le génie des habitants « qui ne gardent aucun égard quand il s'agit de leur « moindre intérêt, et ont l'audace de dire que les « maire et eschevins doivent compte aux habitans. » (*Note du temps.*)

BB. 86. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Arrêt du Conseil d'État fixant les gages du greffier et du clerc de l'Hôtel-de-Ville de Châteaudun.

BB. 87. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1765.** — Déclaration qui fixe les appointements du secrétaire-greffier, concierge, gardes et tambours.

— État de recette et dépense des deniers communs et d'octroi.

BB. 88. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1783-1784.** — Nomination de François Breton comme procureur du Roi et de la ville. — Assemblée des habitants déclarant valable la nomination de François Breton comme procureur de la ville, contre le duc de Luynes prétendant cette nomination irrégulière parce qu'on a exclu du nombre des candidats les officiers du comté de Dunois.

BB. 89. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745.** — Ordonnance de Pierre Bajot, intendant d'Orléans, pour le contrôle des actes du greffe de l'Hôtel-de-Ville.

BB. 90. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Édit du Roi portant création des offices de contrôleurs des deniers patrimoniaux et d'octroi des villes et communautés.

BB. 91. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les réception et installation des commis des offices de contrôleurs des deniers communs.

BB. 92. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du conseil d'État portant injonction aux maire et échevins de recevoir et installer sans frais les commis aux fonctions des offices de contrôleurs des deniers communs.

BB. 93. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1695.** — Arrêt du Conseil d'État portant que les commis aux fonctions des offices de contrôleurs des deniers communs seront payés des trois deniers de taxations à eux attribués sur le prix des baux desdits deniers communs.

BB. 94. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1771-1785.** — Nominations de Charles Gendron, Charles Dantan, vigneron, et Charles Bordet, vigneron, comme gardes de la ville.

VILLE DE CHATEAUDUN.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE CC.

**Impôts et Comptabilité.**

CC. 1. (Carton.) — 11 pièces, parchemin : 1 sceau.

**1436-1550.** — Lettres de Charles, duc d'Orléans, accordant à la ville de Châteaudun le droit d'appétissement du dixième de la pinte de vin vendu en détail. — Confirmations : par Jean, comte de Dunois (*sign. de Jean ; sceau en cire rouge*) ; — par François de Longueville, comte de Dunois (*sign. dudit*) ; — par Louis, duc d'Orléans ; — par Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse (*sign. dudit*) ; — par Louis, duc de Longueville ; — par le roi Henri II.

CC. 2. (Carton.) — 11 pièces, parchemin.

**1495-1551.** — Lettres de Charles VIII octroyant aux habitants de Châteaudun le droit de percevoir 20 deniers par tonneau de vin vendu dans la ville. — Confirmations : par Louis XII ; — par François I<sup>er</sup> ; — par Henri II.

CC. 3. (Carton.) — 7 pièces, parchemin.

**1518-1530.** — Lettres-patentes de François I<sup>er</sup> accordant à la ville de Châteaudun la perception de 4 livres par minot de sel. — Confirmations : par François I<sup>er</sup> ; — par Louise de Savoie, régente.

VILLE DE CHATEAUDUN.

CC. 4. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

**1522-1599.** — Lettres-patentes de François I<sup>er</sup> accordant à la ville de Châteaudun 20 deniers par poinçon de vin, 1 denier sur chaque bête chargée, 2 deniers par charrette à deux roues, 4 deniers par charrette à quatre roues, et confirmant le droit d'appétissement du dixième de la pinte de vin vendu en détail. — Confirmations : par Charles IX ; — par Henri III ; — par Henri IV (*sign. de Rosny*).

CC. 5. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1527.** — Ordonnance de François I<sup>er</sup> portant injonction de lui payer la moitié des deniers communs et autres aides, « pour subvenir aux graves et insupportables affaires que despieçà avons euz et avons encoires de présent à supporter, mesmement au pays d'Ytalye où avons de présent une grosse et puissante armée. » (*Signé François et Dorne*).

CC. 6. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1527.** — Ordonnance de François I<sup>er</sup> prescrivant de remettre au porteur les rôles des octrois. (*Signé François et Dorne*).

SÉRIE CC. 1.



CC. 7. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1527.** — Ordonnance de François I<sup>er</sup> prescrivant de lui envoyer, de quartier en quartier, la moitié des aides et octrois pour « les très grans, urgens et insupportables affaires que avons jusques icy euz et « avons encores à supporter pour la deffense et « conservation de nostre royaume, lequel noz ennemys « continuellement menassent invader, assaillir, ruyner « et destruire. » (*Signé François et Robertet*).

CC. 8. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1528.** — Quittance de Pierre d'Apesteigny, receveur-général des finances, de 160 livres revenant au Roi pour la moitié des octrois de Châteaudun.

CC. 9. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1529?** — Lettre de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, priant les échevins de faire modération à Jean Leclerc, fermier du dixième, de sadite ferme, « à cause de l'inconvénient et danger de peste qui « puis ung an en çà a régné en la ville de Châteaudun. » (*Signé J. d'Orléans, archevêque de Thoulouse, et Jehannau*).

CC. 10. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1543-1555.** — Lettres-patentes de François I<sup>er</sup> accordant le droit du dixième de la pinte de vin vendu en détail. — Confirmation par Henri II (Voir CC. 1.).

CC. 11. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1510.** — Lettres de Louis XII octroyant pendant 6 ans la perception de 20 deniers par tonneau de vin.

CC. 12. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1555.** — Lettres-patentes de Henri II portant que les deniers provenant de l'octroi du sel seront employés aux réparations des ponts et chaussées.

CC. 13. (Carton.) — 4 pièces, parchemin.

**1561.** — Lettres-patentes de Charles IX portant que, sur l'octroi du sel de Châteaudun, 160 livres seront prises pour payer les gages des officiers du présidial de Châteaudun.

CC. 14. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1578-1587.** — Lettres-patentes de Henri III permettant aux échevins de Châteaudun de lever 15 deniers par minot de sel vendu à Châteaudun, Brou et Bonneval (*sign. de l'Aubespine*).

CC. 15. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1592-1620.** — Lettres-patentes de Henri IV accordant la perception de 2 sous 6 deniers par minot de sel. — Confirmation par Louis XIII.

CC. 16. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1592.** — Sentence des trésoriers d'Orléans ordonnant que les gages des officiers du présidial de Blois seront payés des deniers sur les octrois du sel.

CC. 17. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1670?** — État général de la consistance de l'Élection de Châteaudun, paroisse par paroisse.

CC. 18. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1682-1684.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne qu'à l'avenir il ne sera fait qu'un seul rôle général pour les sept paroisses de la ville et faubourgs de Châteaudun.

CC. 19. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État défendant aux fermiers des barrages et à tous autres de lever aucuns droits sur les chevaux ou voitures chargés de blés, méteils, seigles, orges, avoines, riz, pois, fèves et autres grains et légumes.

CC. 20. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1710.** — Déclaration du Roi qui règle la manière en laquelle se fera la levée du doublement des droits d'octrois et de tarifs des villes.

CC. 21. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1699.** — Tarif général pour la ville de Châteaudun. — Assemblée générale pour l'adoption du nouveau tarif proposé pour la ville de Châteaudun.

CC. 22. (Carton.) — 4 pièce, papier.

**1733.** — Pancarte des droits de prévôté, coutume, péage et lignage du comté de Dunois (1).

CC. 23. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1527.** — Bail du barrage et droit de dixième sur le vin (165 livres pour la moitié revenant à la ville. Voir CC. 5 et 8.).

CC. 24. (Carton.) — 4 pièce, parchemin.

**1528.** — Sentence du bailli de Dunois condamnant le fermier du barrage à payer au receveur des octrois une somme de 18 livres 5 sous.

CC. 25. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1528.** — Nomination de députés pour aller à Paris solliciter l'obtention de la moitié des deniers d'octroi.

CC. 26. (Carton.) — 4 pièce, parchemin.

**1542.** — Sentence condamnant les échevins à rendre compte des deniers d'octroi entre les mains du receveur-général des finances.

CC. 27. (Carton.) — 4 pièce, parchemin.

**1564.** — Caution donnée par Jacques Viron, boulanger, Adam Gian, sellier, Noël Lemay, marchand, et Florent Menou, chirurgien, pour René Piau, adjudicataire de l'imposition de 5 sous sur chaque tonneau de vin, pour 2,435 livres.

CC. 28. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1580-1636.** — Baux des octrois de la ville de Châteaudun (500 écus en 1580 ; 1,700 livres en 1610 ; 1,725 livres en 1633 ; 1,620 livres en 1636).

CC. 29. (Carton.) — 4 pièce, papier.

**1693.** — Déclaration du Roi qui ordonne que l'adjudication des octrois des villes se fera en même temps que les baux des aides.

(1) Cette pancarte a été imprimée dans les *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, T. III, p. 277.

CC. 30. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694?** — Factum pour les habitants et communauté de Châteaugontier contre le fermier de leurs deniers d'octroi demandant une diminution sur le prix de sa ferme.

CC. 31. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1696-1697.** — Adjudication à Charles Duvallet, marchand à Cloyes, des droits de courtepinte, barrage et 10 deniers par poinçon de vin, pour 14 mois, moyennant 2,025 livres. — Procédures contre ledit Duvallet pour le contraindre à fournir caution.

CC. 32. (Carton.) — 4 pièce, papier.

**1726.** — Arrêt du Conseil d'État portant défenses à tous officiers supprimés, maires, échevins et tous autres, de continuer à faire la perception des octrois et deniers patrimoniaux.

CC. 33. (Carton.) — 4 pièce, papier.

**1750.** — Arrêt du Conseil d'État qui fixe le rang du receveur des octrois de la ville de Blois et fait défenses aux sieurs Fouré et Renard de prendre aucune part aux affaires de la ville.

CC. 34. (Carton.) — 53 pièces, papier.

**1765-1788.** — Comptes des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville de Châteaudun.

CC. 35. (Carton.) — 4 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1670.** — Requête des habitants de Châteaudun contre le fermier des Aides qui veut les astreindre à payer le droit de gros et à déclarer où ils ont acheté les boissons et où ils comptent les décharger.

CC. 36. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1728.** — Assemblée de ville portant que les écarts de la ville ne doivent point être assujettis au droit d'entrée des vins. — \* État des hameaux et écarts des villes de Châteaudun, Bonneval et Patay, qui doivent être exempts du droit d'entréc.

CC. 37. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1730.** — État des maisons et lieux dépendants des ville, faubourgs et paroisses de Châteaudun sujets au droit d'anciens nouveaux cinq sous à l'entrée qui doivent payer ledit droit, et des hameaux et écarts qui doivent en être exempts.

CC. 38. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1720-1733.** — Procédures de Pierre Cartier, sieur de Nozay, contre l'adjudicataire des droits d'octroi de Châteaudun, prétendant l'assujettir au droit pour du vin de sa récolte vendu en détail dans sa maison, ledit Cartier se disant exempt de tout droit comme officier de la maison du duc d'Orléans. — Lettres de provision de la charge de garde du corps français du duc d'Orléans pour ledit Cartier.

CC. 39. (Carton.) — 31 pièces, papier.

**1746-1755.** — Établissement par le Roi d'un don gratuit de 4,500 livres sur la ville de Châteaudun, à percevoir : 15 sous par poinçon de vin, 10 sous par feuille de bière ou de cidre, 5 sous par feuille de poiré, 8 sous par velte d'eau-de-vie ou liqueur, 6 livres par muid de vin de liqueur, 40 sous par bœuf ou vache, 13 sous 4 deniers par veau, génisse ou porc, 5 sous par mouton, brebis ou chèvre, 10 sous par voiture de foin ou bois attelée de 3 chevaux, 7 sous 6 deniers par charrette à 2 chevaux, 5 sous par charrette à 1 cheval.

CC. 40. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1758.** — Assemblée des habitants de Châteaudun déclarant que le don gratuit d'octroi extraordinaire de 4,000 livres pendant 6 ans sera perçu sur la viande.

CC. 41. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Arrêt du Conseil d'État concernant le don gratuit du bourg de Chef-Boutonne.

CC. 42. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Mémoire pour les échevins et habitants de Beaugency sur la perception du don gratuit.

CC. 43. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1614.** — Constitution de 50 livres de rente au profit de Jean Hazon, pour un prêt de 800 livres fait à la ville pour la réception du duc de Longueville.

CC. 44. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1615.** — Emprunt par la ville de Châteaudun de 800 livres pour des réparations, et constitution de 50 livres de rente au profit de François Parent, procureur-fiscal du comté de Dunois.

CC. 45. (Carton.) — 26 pièces, papier.

**1637-1678.** — Rôles de la subsistance des paroisses de Saint-Lubin, Saint-Médard, Saint-Valérien et Saint-Jean-de-la-Chaine pour un emprunt de 4,000 livres. — Sentence de l'Élection ordonnant qu'une somme de 1,925 livres 2 sous soit levée sur les habitants de Châteaudun pour payer les arrérages dus sur l'emprunt de 4,000 livres. — Procès entre les échevins et Madeleine Bouvot, veuve de Louis Le Féron, sieur des Touches, réclamant les arrérages de la somme de 4,000 livres empruntée à Germain Le Féron, sieur de la Varenne.

CC. 46. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 33 pièces, papier; 3 cachets.

**1665-1700.** — Procès entre les échevins et René Halgrin, seigneur de Jumeaux, et Charles Pilverdier, seigneur d'Harbouville, étant aux droits de René Pinson, curé de Courtalain, ancien receveur des octrois de Châteaudun, auquel ils prétendent être due par la ville une somme de 5,036 livres (*3 cachets de la ville de Châteaudun*).

CC. 47. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1697.** — Ordonnance de l'Intendant d'Orléans portant que le sieur Carré, ancien échevin, aura à rendre compte immédiatement des deniers communs qu'il a perçus.

CC. 48. (Carton.) — 19 pièces, papier.

**1610.** — Procès entre les échevins et les taverniers, cabaretiers et hôteliers de la ville, qui voulaient se soustraire au droit d'appétissement ou de dixième des vins vendus en détail dans la ville de Châteaudun.

CC. 49. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1632.** — \* Réception d'Oudard Bourgeois et Benjamin Poissonnet à l'office du régallément des tailles de la paroisse de la Madeleine.

CC. 50. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1674-1690.** — Assemblées des habitants de Châteaudun pour demander des réductions des tailles.

CC. 51. (Carton.) — 20 pièces, papier.

**1631-1657.** — \* Pièces justificatives du compte des droits des offices supprimés dans l'Élection de Châteaudun.

CC. 52. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1674.** — Arrêt du Conseil d'État portant exécution de l'édit du Roi créant des offices de courtiers et jaugeurs de boissons et liqueurs.

CC. 53. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1696.** — Assemblée des habitants de Châteaudun pour déterminer le paiement de la taxe de l'office des mouleurs de bois.

CC. 54. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1699.** — Requête des habitants de Châteaudun pour que le remboursement de la moitié des greffes des rôles des tailles ne soit pas pris sur les deniers d'octroi, mais que ceux-ci soient entièrement employés aux réparations de ladite ville. — Ordonnance de l'intendant faisant droit à ladite requête.

CC. 55. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1728.** — Assemblée des habitants de Châteaudun chargeant les échevins de poursuivre l'exemption du paiement des droits pour les offices de receveur et contrôleur des deniers patrimoniaux et d'inspecteurs aux boissons et courtiers jaugeurs.

CC. 56. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1749.** — Arrêt du Conseil d'État portant modération des droits de marc d'or, enregistrement, sceau et

honoraire en faveur des villes et communautés qui obtiendront des lettres-patentes des offices municipaux.

CC. 57. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1731.** — Arrêt du Conseil d'État qui supprime les droits de travers et péage par eau sur la rivière d'Yerre, et par terre à Champ-Chabot et dans la seigneurie de Courtalain, prétendus par le seigneur de Montmorency.

CC. 58. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1731.** — Arrêt du Conseil d'État qui supprime deux droits de péage prétendus par le seigneur de Mailly de Mémillon, l'un sur le pont Pichot sur la rivière de Conie, l'autre dans le lieu de Cormainville.

CC. 59. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1731.** — Arrêt du Conseil d'État qui supprime le droit de péage prétendu par le seigneur de Mailly de Mémillon au lieu de La Voie et dans la seigneurie de Cheverny.

CC. 60. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1741.** — \* Arrêt du Conseil d'État portant suppression des droits de péage prétendus par le sieur du Savet à Unverre.

CC. 61. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1741.** — \* Arrêt du Conseil d'État portant suppression des droits de péage prétendus par le sieur de Mailly dans les lieux de Fontenay-sur-Conie et de Loigny-en-Beauce.

CC. 62. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1747.** — Arrêt du Conseil d'État qui supprime les droits de péage prétendus par le duc de Chevreuse dans les seigneuries de Châteaudun, Marchenoir et Fréteval.

CC. 63. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1680.** — Ordonnance de Louis Gobineau, subdélégué à Chartres, enjoignant à tous les créanciers

de la ville de Châteaudun d'avoir à représenter leurs titres de créance.

CC. 64. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1551.** — Sentence condamnant les échevins à payer à Guillaume Rouzier, boisselier, 13 douzaines moins 3 de seilles, par lui fournies lors de l'incendie arrivé près la porte du Champdé.

CC. 65. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Délibération pour l'achat de poids et de balances.

CC. 66. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1746.** — Devis et adjudication des habillements des gardes et tambours de la ville de Châteaudun.

VILLE DE CHATEAUDUN

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE DD.

**Propriétés communales; eaux et forêts; mines; édifices; travaux publics; ponts et chaussées; voirie.**

DD. 1. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1437-1474.** — Bail par Étienne Guellet à Colin Gaudin d'une place à la Petite Vieille-Boucherie, devant le pressoir Bardou, moyennant 5 sous 10 deniers de rente. — Vente à la ville de ladite place, devant la tour Neuve, près le Guichet.

DD. 2. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1456.** — Vente par Jeanne Gibourne, femme de Michel Peschard, à la ville de Châteaudun, moyennant 3 livres, d'une place où jadis était une maison à la porte d'Aval.

DD. 3. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

**1490-1752.** — Bail, pour 3 vies et 59 ans, par les échevins à Jean Hurepoix, serger, de la loge aux portiers de la porte d'Abas, moyennant 3 livres 10 sous de rente. — Reconnaissances de ladite rente. — Procès contre Michel Marchand, serrurier, en paiement de ladite rente. — Cession de ladite maison par Luc Marchand à Pierre Gouppy, charpentier. — Sentence permettant aux échevins de rentrer dans la propriété

VILLE DE CHATEAUDUN.

de ladite maison. — Bail, pour 99 ans, à Jacques Courtoison, moyennant 20 livres.

DD. 4. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1490.** — Bail par la ville, moyennant 5 sous de rente, à Guillot Barrier, d'une place dans le boulevard de la porte d'Amont vers les buttes.

DD. 5. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1513.** — Procès-verbal de visite d'une maison appartenant à la ville en la rue par où l'on va de Saint-Médard à Saint-François.

DD. 6. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1528.** — Autorisation à Gervais Ledru, foulon, de poser des crampons le long des murs de ville pour sécher des draps, moyennant 7 sous 6 deniers de rente.

DD. 7. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1532.** — Acte de notoriété constatant que la maison construite au boulevard de la porte d'Amont par

SÉRIE DD. 1.

Nicolas Rayer est plutôt utile que nuisible à la ville, en empêchant de déposer des immondices en cet endroit.

DD. 8. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

**1539-1551.** — Procès contre Guillaume Coudray et autres qui ont fouillé sous les murailles de la ville pour établir les fondations de maisons, depuis l'église de Saint-André jusqu'à la porte du Guichet.

DD. 9. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1544.** — Avis de baux à faire de places à bâtir sur le mont du Calvaire.

DD. 10. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1544.** — Bail par la ville à Jean Pierre, marchand, d'une place vague au mont du Calvaire, moyennant 4 livres de rente.

DD. 11. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1544.** — Bail par la ville à Jean Pardessus, vigneron, de deux places vagues à bâtir faisant partie d'une motte appelée vulgairement le mont du Calvaire, où autrefois étaient des jardins, moyennant 3 livres 7 sous 6 deniers de rente.

DD. 12. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1544.** — Bail à Charles Riquet d'une place à bâtir sur le mont du Calvaire, moyennant 25 sous de rente.

DD. 13. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1554-1629.** — Bail par la ville à Jean Gabillé, boulanger, d'une place au mont du Calvaire, moyennant 35 sous de rente. — Cession de la moitié de ladite place par Jean Gabillé à Christophe Martin. — Reconnaissance de ladite rente.

DD. 14. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

**1557-1558.** — Procédures entre les échevins et Nicole Mussard pour la construction d'une maison sur une place à lui cédée par la ville au lieu appelé le mont du Calvaire, sur le boulevard de la porte d'Amont.

DD. 15. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1558-1578.** — Baux des murs de la ville près la

porte du Guichet avec le dessus dudit portail, à Jean Gaillard, pâtissier, moyennant 7 sous 5 deniers de rente.

DD. 16. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1574.** — Adjudication par la ville à Pierre Fillon d'une maison rue de la Vieille-Salle, avec la jouissance d'une grosse tour y attenante.

DD. 17. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1576.** — Bail à vie à Jacques Margonne, marchand, d'une petite allée pour aller sur la grosse tour derrière la geôle, rue de la Vieille-Salle, moyennant 4 sous de rente.

DD. 18. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1578.** — Procès-verbal de visite des réparations à faire à une maison appartenant à la ville, au boulevard de la porte d'Abas.

DD. 19. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1579.** — Bail à Marguerite Dautret, veuve de Jacques Girard, d'une allée sur la grande rue de la porte d'Aval, moyennant 15 sous de rente.

DD. 20. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1573-1624.** — Bail par la ville à Michel Guilbert, marchand, d'un pied de terre en largeur au boulevard de la porte d'Amont, moyennant 10 sous de rente. — Reconnaissance de ladite rente.

DD. 21. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1607.** — Cession par les échevins à Pierre Rollant, maréchal, d'une place faisant partie du mont du Calvaire, moyennant 30 sous de rente.

DD. 22. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1626.** — Reconnaissance par Jean Leroy, pâtissier, de 12 livres de rente sur des maisons au boulevard de la porte d'Amont.

DD. 23. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1660.** — Résolution d'un bail fait par les échevins à Samuel Gasnot d'un jardin devant les prisons de la ville, lesdits échevins reconnaissant que ledit jardin,

le grenier à sel et la Vieille-Salle sont en la censive du comte de Dunois.

DD. 24. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1668.** — Transaction par laquelle les échevins consentent qu'Anne Chavigny, veuve de Michel Laurencin, jouisse pendant 99 ans d'un appenti et terrain à la porte d'Amont, moyennant 50 sous de rente.

DD. 25. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1677.** — Autorisation à Marie Parseval, veuve de François Margonne, marchande de bois, de faire bâtir proche les murs de la ville derrière le Marché-au-Blé, moyennant 10 sous de rente.

DD. 26. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1677-1685.** — Baux à Louis de Requin et à Jacques de Fontaine-Marie, frères condonnés de l'Hôtel-Dieu, moyennant 5 sous de rente, de la tour attenante le logis qu'ils occupent à l'Hôtel-Dieu.

DD. 27. (Carton.) — 10 pièces, papier.

**1593-1695.** — Procès entre la ville et l'abbaye de la Madeleine pour la jouissance de la tour Fillon, vis-à-vis le cimetière des Huguenots, en la rue de la Vieille-Salle.

DD. 28. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1701.** — Autorisation à Marie Perdereau de bâtir un appenti derrière sa maison, dans le fossé attenante la tour de ville, moyennant 20 sous de rente.

DD. 29. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1709.** — Lettres du Roi relevant les religieux de la Madeleine de l'obligation où ils étaient d'entretenir de grosses et menues réparations et même de réédifier les murs et tours formant la clôture de la ville depuis l'église de leur couvent jusqu'à la porte du Guichet. « Par les prieur et chanoines réguliers de l'abbaye de la Magdeleine de Châteaudun nous a esté exposé que leur dite abbaye et l'ancienne maison conventuelle font aujourd'hui la closture de la ville depuis qu'un gouverneur de la mesme ville a fait brusler plus de deux mille maisons qui étoient depuis la porte d'Abas jusqu'à la porte Chartraine contre le mur de closture du jardin de ladite abbaye. Après que lesdites mai-

« sons furent brûlées, le gouverneur ou eschevins de la mesme ville firent construire et plaquer un contre-mur en dehors pour fortifier celui de closture de ladite abbaye et pour y pouvoir faire les rondes. »

DD. 30. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier.

**1719-1748.** — Procès entre les échevins et Jacques Sibon, menuisier, pour une rente de 4 livres sur une maison au boulevard de la porte d'Amont. — Constitution de ladite rente par Louis-Étienne Colliot, garçon limonadier.

DD. 31. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1721-1756.** — Cession par René Breton à Denis Tousche du droit de bail emphytéotique qu'il tenait de la ville d'une maison au boulevard de la porte d'Amont. — Cession à Denis Tousche d'un terrain rue Percée et rue du Sépulcre, en remplacement de la maison qu'il avait au boulevard de la porte d'Amont. — Bail à toujours par la ville dudit terrain à Jean Chasselou, moyennant 15 livres de rente.

DD. 32. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1722-1780.** — Bail à toujours par la ville à François Mosny, maçon, de 10 toises de terrain, rue du Frou, près le puits, moyennant 20 sous de rente. — Reconnaissances de ladite rente.

DD. 33. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1723.** — Autorisation à Noël Chancelée, chapelier, de faire bâtir près de la tour qui joint sa maison, rue du Vieux-Marché-au-Blé, moyennant 5 sous de rente.

DD. 34. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1726.** — Requête des habitants pour être maintenus en possession de la tour Fillon (où l'on a l'habitude de faire tirer le canon les jours de réjouissance), contre Pierre Périgault prétendant que ladite tour lui a été donnée, en remplacement de terrain par lui cédé à la ville pour sa reconstruction.

DD. 35. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1731-1757.** — Titres d'une rente de 42 sous 6 deniers due à l'Hôtel-de-Ville sur une maison, rue de la Madeleine, près de la tour Fillon. — Reconnaissance de ladite rente par Pierre Périgault, procureur.



DD. 36. (Carton.) — 23 pièces, papier.

**1727.** — Procès entre les échevins et les religieux de la Madeleine, qui avaient démoli une portion des murs de ville et d'une tour qui formaient la clôture du jardin de leur couvent.

DD. 37. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1730-1757.** — Bail par les échevins à Augustin Triboullet, chaudronnier, d'un terrain devant la gargouille de la porte d'Abas et d'un jardin, moyennant 50 sous de rente. — Reconnaissance de ladite rente par Marie Charpentier, veuve d'Augustin Triboullet.

DD. 38. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

**1742-1776.** — Obligation par Augustin Triboullet de 800 livres envers Jean-Baptiste Bellier. — Adjudication de la maison d'Augustin Triboullet sur les héritiers dudit, au profit de Jean-Baptiste Bellier, seigneur de Rougenou.

DD. 39. (Carton.) — 12 pièces, papier.

**1736.** — Devis et adjudication des ouvrages à faire pour la démolition des deux fausses portes de la rue des Fouleries.

DD. 40. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1740?** — Requête des échevins à l'intendant d'Orléans pour être autorisés à démolir une charpente établie sur le boulevard de la porte d'Abas pour conserver la masse en pierre de ce boulevard.

DD. 41. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1740.** — Procédures du procureur-fiscal contre Pierre Marsollier et Augustin Triboullet, qui ont fermé par un mur l'entrée qui conduit derrière les murs de ville à la porte d'Abas. — Requête des échevins contre le procureur-fiscal qui, suivant eux, ne doit point intervenir dans cette question.

DD. 42. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1724-1741.** — Cession à la ville par Étienne Bonnet, couvreur, d'un jardin près le cimetière des pauvres, au Guichet, pour servir de dépôt aux décombres de la ville, contre un emplacement rue de Jallans. — Bail à toujours dudit jardin, par Marie Couasse, veuve de Louis Rossard, à Étienne Bonnet.

DD. 43. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1742-1745.** — Ordonnance pour combler, par corvée, les terrains creusés devant la maison des Récollets, pour en tirer du sable pour le rétablissement des chaussées.

DD. 44. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier.

**1738-1755.** — Baux de la tuilerie de Chatet : 1<sup>o</sup> 1738, à Pierre Marais ; 2<sup>o</sup> 1747, à Jacques Rousseau, moyennant 150 livres ; 3<sup>o</sup> 1752, à François Gresseteau, moyennant 85 livres ; 4<sup>o</sup> 1755, au même, moyennant 90 livres. — Procédures entre les échevins et Jacques Rousseau, pour le paiement de son fermage.

DD. 45. (Carton.) — 11 pièces, papier.

**1747-1760.** — Devis et adjudications des travaux à faire à la tuilerie de Chatet. — Adjudication de la démolition des halles de la tuilerie de Chatet.

DD. 46. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1750.** — Adjudication des bois et bréaudages situés sur le *raffaux* (talus) du Mail, à Michel David, chirurgien, moyennant 22 livres.

DD. 47. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1750.** — Défense d'extraire des pierres à bâtir des caves situées sous les rues de Chartres, de Saint-Valérien et du Sépulcre, dont l'entrée est dans le rocher au-dessous du prieuré du Saint-Sépulcre.

DD. 48. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1751.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la fermeture d'une carrière (servant à l'extraction de la chaux pour les fouleries de Châteaudun), pénétrant sous les rues du faubourg Saint-Valérien.

DD. 49. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1751.** — Sentence qui renvoie la ville en possession d'un jardin et terrain derrière les fossés de la ville, autrefois loués à Augustin Triboullet. — Bail dudit terrain, pour toujours, à Jean Baudet, marchand, moyennant 3 livres 10 sous de rente.

DD. 50. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1752.** — Procès-verbal constatant la chute du

jambage gauche de la porte de la cavée de la Reine, et demande de démolition de cette porte.

DD. 51. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1755-1756.** — Devis et adjudications d'ouvrages à faire aux descentes du Coin, de la Levrette et du Sépulcre, et au pilier du Mail.

DD. 52. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1776.** — Requête de M. de Châtenay afin d'être autorisé à établir un trou à fumier dans l'encoignure de la tour du Calvaire. — Plan à l'appui de cette demande.

DD. 53. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1777.** — Assemblée de ville autorisant les échevins à poursuivre un procès contre les religieux de la Madeleine pour la jouissance d'un terrain au clos de Sainte-Marie.

DD. 54. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1778.** — Autorisation donnée par le duc de Luynes d'arracher les petits arbres de la place Royale de Châteaudun.

DD. 55. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1784-1786.** — Requête de Louis de Meaussé de La Rainville, seigneur de Villebeton, pour être autorisé à reculer à ses frailemur qui enclôt la cour du collège. — Assemblée de ville accordant ladite autorisation.

DD. 56. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Opposition des habitants à la démolition de la tour Fillon que veut faire Jean-Baptiste Gouet.

DD. 57. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1696.** — Tarif pour la taxe des places et maisons qui sont sur les fossés de la ville.

DD. 58. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1702.** — Déclaration du Roi qui proroge la jouissance aux acquéreurs des biens vendus et aliénés par les maires et échevins des villes du Royaume.

DD. 59. (Registre.) — In-folio, papier, 59 feuillets.

**1722.** — État des rentes patrimoniales dues à l'Hôtel-de-Ville de Châteaudun, et perception desdites rentes.

DD. 60. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1605.** — Enquête pour la navigation de la rivière du Loir depuis le port de Cohemon (Le Château-du-Loir) jusqu'à Vendôme. — Ordonnance de 18 livres à Barthélemy Grelain, délégué à Vendôme par la ville de Châteaudun.

DD. 61. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1699.** — Proposition de Jacques Leroux, Gaspard Imbert et compagnie, de rendre la rivière du Loir navigable depuis Le Lude jusqu'à Bonneval. — Délibération à ce sujet des habitants de Cloyes et Châteaudun. — État des ouvrages à faire pour parvenir à la navigation sur la rivière du Loir.

DD. 62. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1756.** — Projet présenté par Louis Joubert, seigneur de Villemarest, pour la navigation de la rivière du Loir et sa jonction avec l'Eure.

DD. 63. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1780?** — Projet de M. Mangin, de Montmirail, pour rendre la Brayte navigable depuis la Planche-Hubert jusqu'à la rivière du Loir à 2 lieues au-dessus de La Chartre. — Plan d'une porte marinière dans ce projet.

DD. 64. (Carton.) — 10 pièces, papier.

**1785-1791.** — Projet du duc de Luynes pour rendre les rivières de l'Eure et du Loir navigables par un canal de jonction. — Plan à l'appui dudit projet. — État des marchandises que les habitants de Châteaudun pourront se procurer par le moyen de la navigation du Loir, avec indication des lieux de production.

DD. 65. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1730.** — État des ouvrages nécessaires à faire aux grands chemins, aux abords de la ville de Châteaudun.

DD. 66. (Carton.) — 6 pièces, parchemin.

**1534-1544.** — Marchés avec des maçons pour la réparation du vieux pont de Marboué.

DD. 67. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1664.** — Requête des habitants de Châteaudun pour qu'il soit fait une visite des ponts de la ville et pourvu à leur réparation.

DD. 68. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1701.** — Déclaration au sujet de réparations à faire au pont de Saint-Jean.

DD. 69. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Réception de travaux faits à l'aqueduc du pont Saint-Médard.

DD. 70. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1528.** — Devis des ouvrages de menuiserie à faire à la Maison-de-Ville nouvellement bâtie.

DD. 71. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1541.** — Sentence condamnant les échevins à payer à la veuve d'Olivier Chollet la somme de 25 livres pour ouvrages faits par son mari en la Chambre-de-Ville.

DD. 72. (Carton.) — 11 pièces, papier.

**1670-1677.** — Devis et adjudications des réparations à faire à la Maison-de-Ville et aux puits communs. — Mémoires des ouvriers.

DD. 73. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1723.** — Devis et adjudication des réparations à faire au portail de la rue Chartraîne, à l'Hôtel-de-Ville, aux murailles de la ville, au pavage de la rue Neuve-Saint-André.

DD. 74. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Réception des travaux provisoires faits au collège, devenu l'Hôtel-de-Ville.

DD. 75. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1725.** — Adjudication des matériaux de l'ancien

Hôtel-de-Ville et de la reconstruction d'un appenti au dessus de la cave dans la cour du collège.

DD. 76. (Carton.) — 31 pièces, papier.

**1731-1734.** — Devis et adjudications des travaux de réparation à faire aux bâtiments du collège servant d'Hôtel-de-Ville.

DD. 77. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1738.** — Devis et adjudication des travaux de maçonnerie à faire au parapet de la descente du *pouay* de la Levrette qui conduit de la rue du Cours à celle des Fouleries, et de la construction d'un mur mitoyen pour faire clôture de l'emplacement destiné à l'Hôtel-de-Ville.

DD. 78. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 13 pièces, papier.

**1738-1743.** — Assemblée des habitants autorisant les échevins à prendre à ferme d'Antoine Cellier de l'Étang-Neuf, une maison attenant le collège, rue du Château, paroisse de Saint-Lubin, pour servir d'Hôtel-de-Ville. — Procès entre les échevins et Antoine Cellier pour les réparations des appartements du haut de ladite maison.

DD. 79. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1748.** — Assemblée des habitants autorisant les échevins à emprunter 12,000 livres pour bâtir l'Hôtel-de-Ville.

DD. 80. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1754.** — Requête au Roi pour obtenir la première moitié d'octroi afin de bâtir l'Hôtel-de-Ville.

DD. 81. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

**1745-1762.** — Baux par la ville d'une baraque sur l'emplacement de l'Hôtel-de-Ville, place Louis XV : 1<sup>o</sup> 1745, à André Boys, poissonnier, moyennant 30 livres; 2<sup>o</sup> 1755, à Marie Poirier, veuve d'André Boys, moyennant 36 livres; 3<sup>o</sup> 1762, à Nicolas Boys, tailleur de pierres, moyennant 40 livres.

DD. 82. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1751-1755.** — Bail à Noël Doger, huissier, d'un terrain sur l'emplacement de l'Hôtel-de-Ville, et

permission d'y bâtir un appenti, moyennant 10 sous de rente.

DD. 83. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

**1752-1776.** — Bail à François Buché, perruquier, d'un terrain sur l'emplacement de l'Hôtel-de-Ville, moyennant 20 sous de rente. — Procès des échevins avec François Buché pour la mitoyenneté du pignon de sa maison avec le nouvel Hôtel-de-Ville.

DD. 84. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1759.** — Plan de la place Louis XV, avec un projet de plantation d'ormes, par Guillois. — Requête des échevins à l'intendant d'Orléans pour être autorisés à faire une plantation de 2 rangées d'ormes. — Lettre d'autorisation.

DD. 85. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier : 1 cachet.

**1770-1773.** — Correspondance des échevins de Châteaudun avec le duc et la duchesse de Luynes et M. Huard-Duparc, pour l'obtention de lettres-patentes les autorisant à reconstruire l'Hôtel-de-Ville sur la place Louis XV, avec permission d'emprunter 12,000 livres (*sign. du duc et de la duchesse ; cachet de M. Huard-Duparc*). — Lettres-patentes portant ladite autorisation (*sign. de Louis XV et de Phelippeaux ; lettre de l'abbé Terray*).

DD. 86. (Carton.) — 11 pièces, papier.

**1770.** — Devis des dépenses nécessaires pour la construction d'un Hôtel-de-Ville, place Louis XV, ledit devis s'élevant à 37,002 livres. — Plans pour la construction dudit Hôtel-de-Ville, par Guillois.

DD. 87. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1773-1782.** — Emprunts faits par la ville de Châteaudun pour la construction de l'Hôtel-de-Ville : 24,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Châteaudun ; 3,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Brou ; 1,300 livres à la fabrique de Saint-Jean-de-la-Chaine ; 2,000 livres à la fabrique de Varize ; 1,000 livres à la veuve d'Alexandre Prévost ; 5,500 livres à l'école de charité de Saint-Jean.

DD. 88. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1777.** — Procès-verbal de pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Châteaudun, par Nicolas

Mauiry, bailli de Dunois, au nom du duc de Luynes (*lettre du duc de Luynes*).

DD. 89. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

**1777-1780.** — Lettres-patentes autorisant la ville à emprunter 15,000 livres pour la construction de l'Hôtel-de-Ville (*sign. de Louis XVI et d'Amelot*). — Requête des échevins pour être dispensés de payer les droits des lettres-patentes.

DD. 90. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1779.** — Marché avec Jean-Nicolas Chambrette, sculpteur à Chartres, pour sculpter les armes du Roi au frontispice de l'Hôtel-de-Ville. — Envoi par le sieur Toufaire, architecte, du modèle de l'inscription à placer sur le frontispice de l'Hôtel-de-Ville.

DD. 91. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1782.** — Marché avec le plâtrier pour la décoration de l'Hôtel-de-Ville.

DD. 92. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

**1781-1786.** — Baux d'un appartement à l'Hôtel-de-Ville, sur la place : 1<sup>o</sup> 1781, à François-Julien Martelière, faïencier, moyennant 150 livres ; 2<sup>o</sup> 1786, à André Manus, tailleur, moyennant 122 livres.

DD. 93. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1782.** — Bail à François Bonhomé, quincaillier, d'un appartement dépendant de l'Hôtel-de-Ville, moyennant 176 livres.

DD. 94. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1782.** — Bail à Louis Gasmier, perruquier, d'un appartement à l'Hôtel-de-Ville, sur la place, moyennant 200 livres.

DD. 95. (Carton.) — 11 pièces, papier.

**1783.** — Requête des échevins pour être exemptés des droits d'amortissement réclamés par le Domaine à cause de la mise en location de 4 boutiques dépendantes de l'Hôtel-de-Ville.

DD. 96. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1765-1769.** — Partage des biens de Jean Bailly,

marchand, par lequel une maison sise place du Champdé écheoit à sa fille Marie-Jeanne Bailly. — Vente de ladite maison par Marie-Jeanne Bailly et Jean Godichau, son mari, à Jacques Lescarbault, charpentier (1).

DD. 97. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1766.** — Assemblée des habitants concluant à la nécessité d'acquérir un terrain derrière le Champdé pour y établir un cimetière commun à toutes les paroisses de la ville.

DD. 98. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1778.** — Assemblée des habitants concluant au maintien des cimetières actuellement existants, à l'exception de celui de Saint-Pierre qui sera supprimé.

DD. 99. (Carton.) — 10 pièces, papier.

**1785-1787.** — Mémoire concernant la translation des cimetières de Châteaudun. — Arrêt du Parlement pour l'établissement d'un nouveau cimetière derrière le Champdé. — Acquêt de vignes pour l'établissement dudit cimetière, et quittances des vendeurs.

DD. 100. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Lettre de Jacques-Cyprien Séguy, vicaire-général de l'évêque de Chartres, déclarant qu'il est impossible de dispenser la ville de la construction d'un mur de clôture autour du nouveau cimetière.

DD. 101. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1521-1536.** — Marché avec Gilles Roger pour la confection du puits près la descente du Gué-aux-Chevaux (puits de la porte Chartraine). — Marché avec Gillet Chedé pour le curage dudit puits.

DD. 102. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1699.** — Plainte des échevins contre Jean Asselin, receveur des droits d'octroi, refusant de faire des avances de fonds aux entrepreneurs de la maçonnerie des puits publics.

(1) Cette maison sert aujourd'hui de bureau d'octroi sur la route de Vendôme.

DD. 103. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

**1736-1742.** — États de réparations à faire aux puits de la ville de Châteaudun.

DD. 104. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1738.** — Devis et adjudication de la construction d'un puits sur la place du Hasard.

DD. 105. (Carton.) — 34 pièces, papier.

**1691-1769.** — Devis et adjudications de travaux aux puits de Saint-Lubin, de Saint-Aignan, des Religieuses, de Champcorbon, du Lion-d'Or, de Saint-André, de la porte Chartraine et Boullard.

DD. 106. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1553-1554.** — Plainte des échevins contre Pierre Guérin, paveur, accusé d'avoir arraché le pavé en la rue tendant du Guichet au *Chapeau-Rouge*. — Transaction par laquelle ledit Guérin s'oblige à payer 10 écus d'or pour dommages-intérêts.

DD. 107. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1713-1715.** — Sentence condamnant les chanoines de la Madeleine à payer leur quote-part dans les travaux de pavage faits devant leur église.

DD. 108. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1715.** — Ordonnance pour le pavage dans les rues de Blois et du Coq et dans la descente des Cordeliers.

DD. 109. (Carton.) — 11 pièces, papier.

**1735.** — Devis et adjudication des ouvrages à faire à la descente de la rue du Guichet.

DD. 110. (Carton.) — 16 pièces, papier.

**1735-1740.** — Devis et adjudications des ouvrages de pavage à faire dans les rues de Châteaudun.

DD. 111. (Carton.) — 14 pièces, papier.

**1743-1780.** — Ordonnances de police pour le pavage de la ville de Châteaudun.

DD. 112. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1745.** — Ordonnance pour la réparation du pavage des faubourgs Saint-Jean et Saint-Médard jusqu'à la descente de la *Hallebarde*.

DD. 113. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746.** — Réception des ouvrages de la descente du *pouay* de la Levrette et de celle proche le Mail et la Fontaine.

DD. 114. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Refus des officiers municipaux de Châteaudun de donner un certificat de bien vivre aux compagnies de Bonrepos et de Montbarrey, du régiment royal cavalerie, à cause de leur conduite pendant l'incendie de la ville.

DD. 115. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — \* Mandement de Charles-François des Monstiers de Mérimville, évêque de Chartres, au sujet de l'incendie de Châteaudun.

DD. 116. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1723.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne pendant 3 ans l'imposition de 200,000 livres pour la reconstruction de la ville de Châteaudun.

DD. 117. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Arrêt du Conseil d'État déchargeant la ville de Châteaudun de toute taille et imposition, et ordonnant la levée d'un impôt de 600,000 livres dans les 20 généralités des pays d'Élection.

DD. 118. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1723.** — Assemblée des habitants nommant MM. Bellier, de Villebresme, Cellier des Filletières, Souchay, de Meaussé, l'abbé Frion, Charrault du Fresnay, Costé et Germont, comme administrateurs chargés d'organiser la quête au profit des incendiés.

DD. 119. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Arrêt du Conseil d'État qui nomme le sieur Hardouin, architecte et contrôleur des bâtiments de Sa Majesté, pour la reconstruction de la ville de Châteaudun.

DD. 120. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1723.** — Liste des habitants incendiés.

VILLE DE CHATEAUDUN.

DD. 121. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Estimation de l'Hôtel-de-Ville et des objets y incendiés, montant à 117,550 livres.

DD. 122. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1723?** — Plan de la ville et des faubourgs de Châteaudun avant l'incendie de 1723, avec l'indication des lieux incendiés.

DD. 123. (Plan.) — 2 pièces, papier, collées sur toile.

**1724?** — Plan de la ville de Châteaudun incendiée le 21 juin 1723, avec les nouveaux alignements ordonnés par le Roi suivant le plan dressé par M. Hardouin (*armes du duc de Luynes*).

DD. 124. (Registres.) — In-folio, papier,  $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ vol. 286 feuillets.} \\ 2^{\text{e}} \text{ vol. 379 feuillets.} \\ 3^{\text{e}} \text{ vol. 197 feuillets.} \end{array} \right.$

**1724.** — État des emplacements, maisons, écuries, granges et autres bâtiments, jardins et vignes qui ont été incendiés dans la ville et faubourgs de Châteaudun le 20 juin 1723, avec le remplacement de chacune desdites maisons et terrains pour la formation de la place, élargissement des rues, conformément aux plan et alignements nouveaux dressés par le sieur Hardouin.

DD. 125. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1724.** — Arrêt du Conseil d'État ordonnant de construire avant tout trois ou quatre auberges pour le logement des étrangers et des ouvriers.

DD. 126. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1724.** — Arrêt du Conseil d'État qui nomme les sieurs de Lépine et Aubry, architectes, en qualité d'inspecteurs chargés de la reconstruction de la ville sous la direction du sieur Hardouin.

DD. 127. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1724.** — Adjudication à Philippe Guillois et à Charles Baudouin de la construction du bassin Saint-André et des façades des maisons à reconstruire.

DD. 128. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1724?** — Mémoire présenté par les échevins pour justifier l'emploi fait par eux de la somme de 18,763

SÉRIE DD. 2.

livres 16 sous provenant des quêtes pour les nécessités les plus pressantes des incendiés.

DD. 129. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1724-1725.** — Baux de divers terrains appartenant à la ville près les fossés et les murs, sur lesquels des habitants ont fait construire des habitations provisoires.

DD. 130. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1723-1731.** — Assemblée des habitants décidant d'adresser une requête au grand-maitre des Eaux-et-Forêts pour interdire au Chapitre de Chartres de vendre les coupes du bois de Laneray à d'autres qu'à la ville. — Compte de recette et dépense de l'exploitation des bois du Chapitre de Chartres à Laneray.

DD. 131. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1724-1725.** — Pièces de dépense de l'exploitation des chênes du bois de Fontaine-Raoult abattus pour la reconstruction de la ville.

DD. 132. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1724-1731.** — Donation par le duc de Luynes de la coupe de 20 arpents de bois-taillis. — Comptes-rendus de l'exploitation de ladite coupe.

DD. 133. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1724-1726.** — Procès-verbaux de marque et délivrance des bois pour la reconstruction de la ville de Châteaudun.

DD. 134. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1724-1726.** — Supplique de plusieurs habitants à M. Hardouin pour obtenir la suppression de l'attique des maisons sur la place Louis XV. — Arrêt du Conseil d'État autorisant cette suppression.

DD. 135. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1726.** — Arrêt du Parlement pour aviser au logement des habitants dont les maisons ont été incendiées.

DD. 136. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1726.** — Lettre de M. Dodun, surintendant des

finances, défendant aux habitants de se prévaloir de l'incendie pour augmenter le prix des loyers.

DD. 137. (Carton.) — 22 pièces, papier.

**1726-1739.** — Arrêt du Conseil d'État autorisant le sieur Hardouin à construire un bâtiment auprès du puits Saint-André, dans lequel serait établie une machine destinée à faire monter les eaux et à les conduire dans un grand réservoir placé au milieu de la place Louis XV. — Plan du puits Saint-André. — Adjudication des matériaux de démolition provenant du bâtiment de la machine projetée de puits Saint-André.

DD. 138. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1727.** — Requête des habitants de Châteaudun au duc de Luynes pour qu'il continue à leur accorder des logements, n'ayant pas été possible de rebâtir encore toutes les maisons.

DD. 139. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1727.** — Défense de continuer à tirer de la pierre d'une carrière nouvellement ouverte dans un puits situé rue Royale, près la place.

DD. 140. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1727-1736.** — Assemblée de ville pour la délivrance de bois de charpente provenant des bois de Marigny, appartenant au prieuré de Boulogne. — Vente des branchages des chênes des bois de Marigny. — Compte de la recette faite sur les branchages, et exploitation des bois livrés aux habitants.

DD. 141. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1728.** — Requête des habitants de la rue de Jallans pour ne pas être contraints de se soumettre à l'alignement.

DD. 142. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1728-1729.** — Requête des habitants demandant qu'il soit procédé à une nouvelle adjudication des travaux à faire pour les 300,000 livres nouvellement accordées par le Roi, offrant un rabais d'un sixième sur les prix octroyés aux entrepreneurs Guillois et Baudouin.

DD. 143. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1728-1730.** — \* Accord entre Éloi Raimbert et Jean Rondelle, sous-entrepreneur des ouvrages de reconstruction, pour la construction des murs de façade de la maison dudit Raimbert, auprès de l'église de Saint-André. — Plan de ladite maison.

DD. 144. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1728.** — Protestation des habitants de Châteaudun contre la fermeture de la rue de la Cuirasserie, que le sieur Lépine prétendait nuire à l'alignement de la ville.

DD. 145. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1729.** — Rôle des habitants de Châteaudun qui sont tenus de paver devant leurs portes.

DD. 146. (Registre.) — In-folio, papier, 159 feuillets.

**1730.** — Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits pour la reconstruction de la ville, présenté par MM. Guillois et Baudouin, et arrêté par M. Hardouin à la somme de 572,824 livres 12 sous 6 deniers.

DD. 147. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1731.** — Plainte des administrateurs de Châteaudun contre la défectuosité de la reconstruction de la ville et protestation contre une augmentation demandée par les architectes. — Procès-verbal des travaux de reconstruction, dressé par le sieur Lépine.

DD. 148. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1731.** — Compte général de Lubin Gaudin, préposé à l'exploitation des bois accordés à la ville de Châteaudun.

DD. 149. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1731.** — Compte des transports de bois de corde et de bourrées conduits des bois de Saint-Martin à la tuilerie de Chatet pour fabriquer les tuiles, pavés, briques, etc.

DD. 150. (Carton.) — 39 pièces, papier.

**1731-1733.** — Mémoires des bois de charpente fournis aux habitants pour la reconstruction de leurs maisons.

DD. 151. (Carton.) — 21 pièces, papier.

**1728-1736.** — Pièces à l'appui du compte de l'exploitation des bois de Chapelle-Guillaume.

DD. 152. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

**1731-1738.** — Comptes-rendus à l'Intendant d'Orléans par M. Guérineau, receveur des tailles, de l'emploi des 900,000 livres accordées par le Roi pour la reconstruction de la ville.

DD. 153. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1732.** — Assemblée de ville nommant Pierre Goislard et Léon Loyré, députés, pour aller à Paris solliciter une prorogation d'exemption de tailles et une nouvelle gratification. — Arrêt du Conseil d'État qui proroge pendant 10 ans l'exemption de tailles accordée à la ville de Châteaudun (*lettre d'Orry, surintendant des finances*).

DD. 154. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1732.** — Procès-verbal de remise aux échevins par le sieur Lépine, inspecteur des ouvrages de reconstruction de la ville, des registres de remplacement de terrains au lieu de ceux incendiés et des plans de la ville.

DD. 155. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1733.** — Assemblée des habitants au sujet d'un état de dépense de la reconstruction de la ville remis par le sieur Guillois et non approuvé par le sieur Hardouin.

DD. 156. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1733.** — Assemblée des habitants qui autorisent les échevins à assister au procès-verbal de réception des travaux de reconstruction de la ville. — Procès-verbal de réception des travaux (*sign. de d'Ormesson*).

DD. 157. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1734.** — Assemblée des habitants au sujet d'une carrière située sous la maison de Jean Crossonneau, dans la rue du Coq, paroisse de Saint-Valérien, qui menace ruine.



DD. 158. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1734?** — Offre par Lebrun, marchand chaudronnier à Paris, de faire monter l'eau dans la ville de Châteaudun.

DD. 159. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1735.** — Assemblée des habitants autorisant les échevins à soutenir une instance contre le marquis d'Houel, seigneur de La Roche-Bernard, prétendant que la tuilerie de Vouvray lui appartient.

DD. 160. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1737.** — Ordonnance de M. de Beaussan, intendant d'Orléans, ordonnant à tous les habitants d'avoir à construire dans le délai d'un an, et défendant d'employer, dans la construction, des pans de bois et des couvertures en bardeau ou en chaume, sous peine de perdre leur droit de propriété sur les terrains à eux accordés.

DD. 161. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1737.** — Assemblée des habitants au sujet d'un règlement pour prévenir les incendies. — Adjudication de la fourniture de 300 seaux d'osier doublés de peau.

DD. 162. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1738.** — Assemblée des habitants déclarant qu'un terrain cédé à la veuve Antoine Jubert doit rester vague pour servir de carrefour aux rues Royale, de la Cuirasserie, de la porte d'Abas et du Collège.

DD. 163. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1742.** — État des ouvrages restant à faire dans la ville de Châteaudun (rue de la Madeleine; place de la Madeleine; rues de la Cuirasserie, de Chaulnes, Dodun, de Luynes; place Saint-André; rues du Guichet, Royale; place Royale; rues du Cours, du Lion-d'Or, de Chartres, Dunoise, d'Orléans; place du Hasard; rues du Sépulcre, Percée, de Janville, de Jallans, de Saint-Valérien, du Château-Gaillard, Gallante, du Bel-Air, Foucault, de la Rainville, Forache, Perdue: en tout 131 maisons).

DD. 164. (Carton.) — 2 pièces, papier: 1 cachet.

**1750.** — Certificat des maire et échevins constatant que la plupart des papiers et titres de la ville ont été

détruits lors de l'incendie de 1723 (*cachet de la ville de Châteaudun*).

DD. 165. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

**1729-1736.** — Demande d'une indemnité par le fermier de Mienne pour les dégâts soufferts par ses terres à cause des charretiers amenant des pierres à Châteaudun. — Transaction à ce sujet.

DD. 166. (Carton.) — 41 pièces, papier.

**1733-1735.** — Procès entre les échevins et Christophe Guignard, procureur à Meung, ledit Guignard protestant contre la distribution à lui faite de nouveaux terrains pour remplacer ceux qu'il possédait avant l'incendie.

DD. 167. (Carton.) — 10 pièces, papier.

**1735-1739.** — Procès entre le chapitre de Saint-André et Françoise Ménager, veuve d'Antoine Joubert, pour une rente de 3 livres due sur une maison située dans la Grande-Rue, ladite veuve prétendant ne pas devoir ladite rente, la maison ayant été incendiée et les échevins ayant décidé qu'une maison ne serait pas reconstruite sur cet emplacement situé place Royale au coin de la rue d'Ézanville.

DD. 168. (Carton.) — 12 pièces, papier.

**1737.** — Procès entre les échevins et François Firmin, loueur de chevaux, refusant de faire les corvées à lui imposées pour l'enlèvement des décombres provenant de l'incendie de la ville.

DD. 169. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1482.** — Autorisation donnée par Jean Dubaille aux religieux de Saint-François de faire tomber toutes les eaux qui viennent depuis l'orme de Coupe-Oreille dans un gouffre ou caverne qu'il possède à Châteaudun.

DD. 170. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

**1582-1720.** — Adjudications par les échevins de réparations à faire au gouffre de Saint-François.

DD. 171. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1609.** — État des ruines et démolitions arrivées, le jour de Saint-André, dans l'église, cloîtres et autres lieux du couvent de Saint-François par l'inondation

du gouffre. — Requête des Cordeliers contre les échevins pour être indemnisés des pertes occasionnées par ladite inondation.

DD. 172. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1626.** — Requête par les Cordeliers à la Chambre des Comptes de Paris pour que la ville de Châteaudun soit condamnée à leur payer 650 livres pour pertes causées par une inondation du gouffre arrivée le 22 mai 1626.

DD. 173. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1655.** — Requête des échevins au duc de Longueville pour qu'il cède aux Cordeliers un arpent et demi de terre au bas du clos du Champdé, afin de pouvoir y recevoir les grandes eaux et leur donner le temps de se dégorger dans le gouffre.

DD. 174. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1658.** — Procès-verbal des dégâts causés dans le faubourg Saint-Jean et au couvent des Cordeliers par une inondation du Loir.

DD. 175. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1719.** — Enquête pour constater le droit qu'ont les Pères Cordeliers de retenir les eaux sur le terrain qui est au haut de leur jardin.

DD. 176. (Carton.) — 1 pièce, papier : 1 cachet.

**1719.** — Permission donnée aux Cordeliers par le duc de Luynes de faire faire un nouveau fossé et digue sur un terrain en friche à lui appartenant. — Plan du gouffre et du jardin des Cordeliers (*sign. et cachet du duc de Luynes*).

DD. 177. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1735-1736.** — Requête des habitants du faubourg

Saint-Valérien pour que les Cordeliers aient à faire creuser davantage le fossé établi autour de leur jardin pour assurer l'écoulement des eaux.

DD. 178. (Carton.) — 2 pièces, papier : 1 cachet.

**1770.** — Délibération du Corps-de-Ville déclarant qu'il n'accepte point la responsabilité de l'inondation survenue aux Cordeliers le 25 octobre 1770, les changements faits aux fossés et à l'ancienne digue ayant eu lieu par l'ordre des Ponts-et-Chaussées (*cachet de la ville de Châteaudun*).

DD. 179. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1716.** — Ordonnance au receveur du prieuré de Saint-Martin de Chamars d'avoir à abattre les travaux faits au portail d'entrée du prieuré et aux arcades construites dans le mur, travaux qui nuisent à l'écoulement des eaux du Loir lors des grandes eaux.

DD. 180. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1727.** — Ordonnance de police pour l'abaissement du terrain afin de donner écoulement aux eaux de la rue de la Foulerie.

DD. 181. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1740.** — Ordonnance de police pour la réparation des 3 arches situées dans la cour de Saint-Martin de Chamars pour l'écoulement des eaux.

DD. 182. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1744.** — Ordonnance de Pierre Pajot, intendant d'Orléans, pour les réparations du *pouay* (descente) du Lion-d'Or, afin de faciliter l'écoulement des eaux.

VILLE DE CHATEAUDUN.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE EE.

Affaires militaires; marine.

EE. 1. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1588, 31 décembre.** — Lettre de cachet de Henri III au sujet de l'envoi de 200 hommes d'armes : « Chers « et bien amez, l'affection que vous avez à nostre « service ne se peult mieulx congnoistre que par la « preuve que vous nous en rendez en envoyant « promptement le nombre de deux cens hommes de « pied, ou plus sy vous pouvez, des meilleurs et des « plus assurez de votre ville et que vous cognoisterez « nous pouvoir servir plus fidellement auprès de notre « personne. » *Signé Henry et Ruzé.*

EE. 2. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État portant que les quartiers des villes seraient divisés sur le pied du nombre des colonels et capitaines qui doivent être établis.

EE. 3. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État portant que les colonels, majors, capitaines et autres officiers des bourgeoisies des villes anciennement établis seront

compris comme les autres bourgeois aux charges et impositions.

EE. 4. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État permettant aux villes de réunir à leur corps les offices de colonels, majors et capitaines des bourgeoisies et d'en pourvoir qui ils jugeront à propos.

EE. 5. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1694-1695.** — Arrêts du Conseil d'État défendant de donner aucuns logements de gens de guerre aux colonels, majors et capitaines des bourgeoisies nouvellement établis.

EE. 6. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1695.** — Arrêt du Conseil d'État portant que les habitants des villes sont tenus de se trouver aux assemblées convoquées par ordre des colonels, majors et capitaines des bourgeoisies.

EE. 7. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1755.** — Lettre de l'intendant d'Orléans qui

interdit aux officiers de quartier dans la ville toute autorité sur les habitants.

EE. 8. (Carton.) — 1 pièce, papier : 1 cachet.

**1712, 24 octobre.** — Lettre de M. de la Bourdonnays, intendant d'Orléans, adressée aux échevins de Châteaudun, au sujet d'une plainte des officiers de la milice bourgeoise de Châteaudun. « Les officiers « de la milice bourgeoise se sont plaints à M. Voysin « que vous leur refusiez le bois et la chandelle néces- « saires pour la garde des prisonniers de guerre. » (Sign. et cachet de M. de la Bourdonnays).

EE. 9. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1757-1758.** — Amendes contre des habitants pour avoir refusé d'obéir aux officiers de la bourgeoisie.

EE. 10. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1789.** — Procès-verbal contre le sieur Damoiseau, sous-lieutenant du régiment du colonel-général dragons, pour avoir insulté une patrouille de la milice bourgeoise.

EE. 11. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1696.** — Arrêt du Conseil d'État portant que l'espace qui est en dedans de toutes les villes du Royaume près les murs, jusqu'à concurrence de 9 pieds, fait partie des fortifications d'icelles.

EE. 12. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Arrêt du Conseil d'État portant que les rentes et redevances dues aux maire et échevins par les possesseurs des places qui ont servi aux fortifications des villes seront payées à la recette des domaines de Sa Majesté.

EE. 13. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1511.** — Certificats établissant que les boulevards des villes d'Orléans et de Blois appartiennent à ces villes.

EE. 14. (Carton.) — 8 pièces, parchemin.

**1389.** — Transaction entre le chapitre de Saint-André et les habitants de Châteaudun pour les tours Rondes et la porte du Change (plus tard porte

d'Amont), par laquelle il est reconnu que la ville est propriétaire des tours Rondes et autres édifices de la porte du Change, mais que les chanoines de Saint-André possèdent le bas de la tourelle qui est derrière leur église. — Confirmation de ladite transaction par l'évêque de Chartres.

EE. 15. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1473.** — Devis et adjudication de la construction de la tour Caillot (depuis tour Fillon), près du Guichet, de la même façon que la tour neuve de la porte d'Amont.

EE. 16. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1473.** — Adjudication par les échevins d'une tour carrée à faire sur le roc, en la brèche survenue aux murailles de la ville derrière l'Hôtel-Dieu, où était autrefois la tour Berthaut.

EE. 17. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

**1539-1554.** — Sentence du bailli de Blois qui condamne les habitants qui ont fait des entreprises sur les murs, tours, boulevards, fossés et douves de la ville à les réparer sans délai. — Procès-verbal de visite desdites entreprises.

EE. 18. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1664.** — Procès-verbal des réparations à faire aux murs de ville et aux ponts de la ville et banlieue.

EE. 19. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1695.** — Arrêt du Conseil d'État portant que dans un mois les maire et échevins seront tenus de fournir des états des places à présent vacantes et inutiles qui ont servi aux clôtures et fortifications.

EE. 20. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1696.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les intendants et subdélégués feront un état des démolitions faites des anciennes tours, châteaux et murs de clôture.

EE. 21. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1676, avril.** — Lettre de cachet du Roi pour faire voiturer à l' Arsenal de Paris une pièce de fonte d'une demi-livre de boulet qui se trouve à Châ-

teaudun. *Signé Louis et Le Tellier.* — Ordonnance du duc du Lude de remettre au porteur ladite pièce. *Signé Le Lude.*

EE. 22. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1762.** — Copie d'une lettre de M. de Cypierre, intendant d'Orléans, à M. de Châtenay, subdélégué à Châteaudun, l'engageant à s'entendre avec les officiers municipaux pour l'établissement de casernes de cavalerie.

EE. 23. (Plans.) — 6 pièces, papier.

**1763?** — Plans géométriques de la maison *du Chat* et des terrains compris dans l'Ile, paroisse de Saint-Médard, pour y construire une caserne. — Projet d'un corps de caserne pour 4 compagnies de cavalerie, par le sieur Guillois, architecte.

EE. 24. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1769-1771.** — Arrêt du Conseil d'État autorisant l'acquisition de la *Hallebarde* pour y établir des casernes. — Devis et adjudication des ouvrages à faire à la caserne de la *Hallebarde*. — Plan de ladite caserne.

EE. 25. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 17 pièces, papier : 1 cachet.

**1762-1784.** — Mémoire pour la transformation du couvent des Cordeliers en caserne. — Protestation des Cordeliers contre cette transformation. — Réponse à ladite protestation. — Lettres-patentes du Roi portant suppression du couvent des Cordeliers (*sign. de Louis XVI et du baron de Breteuil*). — Vente des bâtiments et de l'enclos des Cordeliers à la ville pour y établir une caserne, moyennant 18,737 livres 14 sous (*cachet de M. de Cypierre*).

EE. 26. (Plan.) — 1 pièce, papier.

**1754?** — Plan d'une maison à bâtir sur une terrasse en face la grande allée du Mail pour le logement de M. de Galliffet, colonel du régiment de la Reine cavalerie en garnison à Châteaudun.

EE. 27. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1616, décembre.** — Ordonnance du Roi défendant à tous gens de guerre, tant de cheval que de pied, de loger en l'étendue du comté de Dunois. *Signé*

Louis et de Richelieu. — Lettre d'envoi de ladite ordonnance par le comte de Saint-Pol. *Signé François d'Orléans.*

EE. 28. (Carton.) — 3 pièces, papier : 1 cachet.

**1619, mars.** — Copie d'une ordonnance du comte de Saint-Pol défendant à tous capitaines qui font des levées de gens de guerre pour le service du Roi de laisser tenir la campagne auxdits gens de guerre avant que la compagnie soit complète. — Lettre d'envoi de ladite ordonnance par le comte de Saint-Pol (*sign. et cachet dudit comte*). — Ordre de J. Costé, lieutenant-général de Dunois, pour la publication de ladite ordonnance. *Signé J. Costé.*

EE. 29. (Carton.) — 2 pièces, papier : 1 sceau.

**1619, avril.** — Ordonnance du comte de Saint-Pol prescrivant aux compagnies du régiment du sieur de La Rainville d'avoir à déloger de son gouvernement. *Signé François d'Orléans et Leroy (sceau sur papier du comte de Saint-Pol)*. — Lettre d'envoi de ladite ordonnance. *Signé François d'Orléans.*

EE. 30. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1619, 21 avril.** — Lettre d'envoi par Raoul, secrétaire du comte de Saint-Pol, d'une ordonnance dudit comte, au sujet des troupes qui sont dans le comté de Dunois. « Monseigneur partit hier à s'en aller par commandement du Roy et pour son service en son gouvernement. L'on parle fort du parlement du Roy pour aller en Tourayne : il revient aujourd'huy de Saint-Germain. Il n'y a encor rien d'asseuré de paix ny de guerre. » *Signé Raoul.*

EE. 31. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1688.** — Ordonnance de Jean de Creil, intendant d'Orléans, portant que les billets de logement pour les gens de guerre seront remplis par le maire et un échevin ou deux échevins en l'absence du maire.

EE. 32. (Carton.) — 1 pièce, papier : 1 cachet.

**1692.** — Lettre de M. de Barbesieux, secrétaire d'État, qui ordonne de ne passer en revue d'autres chevaux que ceux montés de cavaliers ou dragons (*cachet de Jean de Creil*).

EE. 33. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que le commissaire aux revues d'Auxerre signera, conjointement avec le maire, tous les billets de logement des gens de guerre.

EE. 34. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Ordonnance d'André Jubert de Bouville, intendant d'Orléans, pour les billets de logement des gens de guerre.

EE. 35. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1571.** — Transaction entre les échevins et Marin Boucher, chargé des vivres et munitions levées en 1562 pour le camp du Roi, par laquelle ledit Boucher abandonne à la ville les intérêts à lui dus pour ladite fourniture, et en retour les échevins lui cèdent 92 muids d'avoine, 5,000 pains et 8 poinçons de vin qui leur sont redus pour l'artillerie du Roi.

EE. 36. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1695.** — Ordonnance de police défendant aux gentilshommes de l'arrière-ban de Bourgogne de se loger deux à deux chez les habitants.

EE. 37. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1703, 30 mai.** — Ordonnance du Roi pour le logement des officiers et soldats du régiment d'infanterie des Brosses. « Sa Majesté ayant donné des ordres « pour faire assembler le régiment d'infanterie de « nouvelle levée dont elle a donné le commandement « au seigneur marquis des Brosses, sçavoir 5 compa- « gnies avec les officiers majors dudit régiment à « Beaugency et les 8 autres compagnies à Chasteaudun, « Sa Majesté ordonne aux maire, eschevins et habitans « desdites villes de Beaugency et Chasteaudun d'y « recevoir et loger les officiers et soldats desdites « compagnies. » *Signé Louis et Chamillart.*

EE. 38. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1703, 12 août.** — Ordonnance du Roi pour le campement des troupes. « Sa Majesté ordonne à la « compagnie de Fauville, du régiment d'infanterie des « Brosses, de partir d'Orléans et de s'acheminer à « Chasteaudun où elle joindra ledit régiment et y

« demeurera jusques à nouvel ordre. » *Signé Louis et Chamillart.*

EE. 39. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1714, 12 juillet.** — Ordonnance du Roi pour la réception de 3 compagnies de cavalerie. « Sa Majesté « ordonne au régiment de cavalerie de Meleun de « partir du camp de la Basse-Meuse le 4 du mois « d'aoust prochain et de s'acheminer, sçavoir une « compagnie dudit régiment à Auneau, trois avec les « officiers majors à Chartres, une à Bonneval et trois « à Chasteaudun. » *Signé Louis et Voysin.*

EE. 40. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1714, 2 octobre.** — Ordonnance du Roi pour la réception d'une compagnie en quartier d'hiver. « Sa « Majesté ordonne à une des compagnies du régiment « royal de cavalerie qui se sont rendues à Bloys d'en « partir aussy tost que la réforme du régiment de « cavalerie de Meleun y aura esté faite pour aller « loger à Marchenoire et le lendemain à Chasteaudun « où elle demeurera jusques à nouvel ordre. » *Signé Louis et Voysin.*

EE. 41. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746.** — Ordonnance pour la fourniture de bois et chandelle au corps de garde du régiment de dragons d'Harcourt.

EE. 42. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1748.** — Procès-verbal d'un incendie allumé au hameau de la Gahandière par deux cavaliers de recrue.

EE. 43. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1750.** — Amende contre des habitants qui ont refusé de fournir des chevaux de selle pour les officiers du régiment de Penthievre.

EE. 44. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1768.** — \* Instruction de l'intendant d'Orléans pour les subdélégués et commissaires à la levée des milices dans la généralité d'Orléans.

EE. 45. (Carton.) — 17 pièces, papier.

**1632-1633.** — \* Compte des offices de commissaires des vivres en l'Élection de Châteaudun.

EE. 46. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

**1731.** — \* Provision d'aumônier des gardes du corps de la compagnie d'Harcourt pour Henri-Alexandre Charlier. *Signé* Louis et Phelippeaux.

EE. 47. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1690.** — Procès-verbal de la cérémonie du feu de joie fait pour la prise d'Ath.

EE. 48. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693, 27 mai.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi pour faire chanter un *Te Deum* pour la prise d'Heidelberg. « J'ay ordonné à mon cousin le maréchal « duc de Lorge qui commande mes troupes en Allemagne de se rendre maistre d'Heidelberg. Il a « exécuté mes ordres. La tranchée a esté ouverte le « 21 de ce mois ; la ville a esté forcée le 22 ; le château « s'est rendu le 23. »

EE. 49. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693, 7 août.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi pour la célébration d'un *Te Deum* à l'occasion des victoires remportées en Flandre. « L'armée que nos « ennemis avoient en Flandres, composée de l'élite de « leurs troupes et commandée par le prince d'Orange « en personne, fust attaquée dans son camp le 29 du « mois dernier par mon cousin le maréchal duc de « Luxembourg à qui j'en avois donné l'ordre. Les « ennemis qui avoient préveu son dessin n'oublièrent « rien pour s'en garentir, et quoyque leur camp fust « déjà très-avantageux par sa situation, ilz l'avoient « encore fortifié par des retranchemens redoublez et « avec un travail incroyable. Cependant ilz y furent « forcez et mis en déroute : une partie est demeurée « sur la place ; une autre s'est noyée en fuyant ; le « reste a esté dispersé ; plusieurs de leurs officiers « généraux et un grand nombre d'autres tuez ou pris « prisonniers ; 76 pièces de canon, 8 mortiers, 9 « pontons laissez sur le champ de bataille ; 12 paires « de timballes, 60 étendarts et 22 drapeaux emportez « par force ou abandonnez par les mourans. »

EE. 50. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1696, septembre.** — Publication de la paix entre la France et le duc de Savoie. — Copie d'une lettre de cachet du Roi prescrivant un *Te Deum* pour la conclusion de ladite paix. — Lettre du comte de Saumery, lieutenant au gouvernement de l'Orléanais, pour ladite publication et la célébration de réjouissances publiques. *Signé* le comte de Saumery.

EE. 51. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1697, 10 juin.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi pour la célébration d'un *Te Deum* pour la prise d'Ath. « J'ay ordonné à mon cousin le maréchal « Catinat de faire le siège d'Ath. Cette place, l'une « des plus considérables de la Flandre, n'a tenu que « treize jours de tranchée ouverte. Les princes liguez « ont inutilement rassemblé sous les ordres de leurs « principaux chefs des armées plus nombreuses qu'ils « n'en avoient eu jusques icy dans les Pais-Bas : elles « ne sont demeurées à portée de cette place qu'autant « de temps qu'il leur en a fallu pour connoître l'impos- « sibilité de la secourir. » — Lettre de M. de La Lande, lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais, transmettant ladite lettre. *Signé* Du Deffand de La Lande.

EE. 52. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1697, 21 août.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi ordonnant de chanter un *Te Deum* pour la prise de Barcelone. « J'ordonnay à mon cousin le duc « de Vendosme et au comte d'Estrée de faire le siège « de Barcelonne par terre et par mer. Toutte l'Europe « a veu les difficultez presque insurmontables de cette « entreprise. Les Espagnols, regardant Barcelonne « comme le plus fort rempart de leurs États, l'ont « deffendu au dedans et au dehors avec une armée « qui n'estoit guerre moins nombreuse que la mienne, « et qui a fait veoir tout le courage et toute la cons- « tance dont cette nation est tousjours capable ; mais « enfin, après 52 jours de tranchée ouverte et plusieurs « actions très vigoureuses de part et d'autre, et d'au- « tant plus opiniastres de la part des ennemis qu'outtre « le secours de leurs fortifications les troupes qu'ils « avoient au dedans étoient souvent relevées par « celles qu'ils avoient au dehors, ils ont cru avoir « acquis assez de gloire d'avoir arrêté sy longtemps « la vaille des miennes et la capacité du chef qui les « commande, et craignant les suites d'un assault

« général, ils ont capitulé et remis la place à mon  
« cousin le duc de Vendosme, avec la citadelle de  
« Montjouy que mon armée n'avoit pu attaquer en  
« mesme temps. » — Délibération pour les réjouis-  
sances publiques à l'occasion de la prise de Barcelone.

EE. 53. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1697, 31 décembre.** — Publication de la paix  
entre la France et l'Empereur et les Électeurs.

EE. 54. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1702, 5 septembre.** — Lettre de cachet du Roi  
pour la célébration d'un *Te Deum* pour la victoire de  
Luzzara. « L'armée impériale chassée de Crémone, le  
« blocus de Mantoue levé, les ennemis contraints  
« d'abandonner leurs postes et repoussez avec perte  
« en toutes rencontres, 4 de leurs régimens taillez en  
« pièces à Sancta-Victoria sont autant de marques  
« sensibles d'une protection continuelle du Ciel. Elle  
« vient de paroistre d'une manière encore plus évidente  
« dans la victoire que mon frère et petit-fils le Roy  
« d'Espagne a remportée sur les Impériaux à la teste  
« de ses troupes jointes aux miennes sous le comman-  
« dement de mon cousin le duc de Vendosme le 15 du  
« mois dernier, jour particulièrement favorable à la  
« France depuis qu'elle a esté mise par le feu Roy  
« mon père sous la protection de la Sainte-Vierge.  
« Jamais bataille n'a esté plus opiniastre ni soutenue  
« avec plus d'intrépidité et de valeur. Les officiers et  
« les soldats, également animez à la veue du Roy  
« d'Espagne qui estoit présent à tous, après avoir  
« soutenu six attaques des ennemis sans pouvoir estre  
« ébranlez, les ont enfin forcez d'abandonner le champ  
« de bataille avec perte de 6 à 7,000 hommes de leurs  
« meilleures troupes, et se sont ensuite emparez de  
« Luzzara, dont la garnison a esté faite prisonnière de  
« guerre. » — Délibération pour les réjouissances  
publiques à l'occasion de la victoire remportée en  
Italie.

EE. 55. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1702, 23 octobre.** — Lettre de cachet du Roi  
pour la célébration d'un *Te Deum* pour la victoire de  
Frislingen. « Les derniers mouvemens que les  
« ennemis ont fait le long du Rhin m'ayant obligé d'y  
« envoyer un corps de troupes sous le commandement  
« de mon cousin le maréchal de Villars, il avoit, à la  
« vue de l'armée impériale commandée par le prince

« Louis de Baden, fait construire un pont à Huningue ;  
« il l'avoit non seulement soutenu contre leurs efforts,  
« mais il avoit encore fait occuper la ville de Newbourg,  
« en sorte que ces premiers avantages ayant obligé  
« les ennemis de faire un mouvement, il en a sçu si  
« bien profiter que, le 14 de ce mois, toute l'infanterie  
« qu'il avoit eu la précaution de faire passer dès le 13  
« et la cavalerie qui passa avec la même diligence, se  
« trouvèrent en bataille et en état d'attaquer. Il le fit  
« avec un tel ordre et avec tant de valeur qu'encore  
« que l'armée impériale fust supérieure en nombre, la  
« cavalerie en fut entièrement renversée et l'infanterie  
« poussée plus d'une lieue au delà du champ de  
« bataille. Trois mil hommes des ennemis et plusieurs  
« officiers principaux qui y ont esté tuez, un grand  
« nombre d'officiers et soldats trouvez morts ou mou-  
« rants dans leur fuite, plusieurs autres faits prison-  
« niers, 35 drapeaux ou étendarts, 3 paires de timballes  
« et 11 pièces de canon pris, et le fort de Frislingen  
« occupé ensuite par mes troupes sont les véritables  
« marques d'une victoire complete. » — Procès-verbal  
du *Te Deum* chanté en action de grâces de la victoire  
remportée en Allemagne sur les Impériaux.

EE. 56. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1703, 2 octobre.** — Lettre de cachet du Roi  
pour la célébration d'un *Te Deum* pour la victoire  
d'Hochstett. « Les princes d'Allemagne ayans embrassé  
« aveuglément et contre leurs intérêts communs la  
« querelle particulière de l'Empereur, mon frère,  
« l'Électeur de Bavière a pris seul les armes pour  
« maintenir la liberté de l'Empire. L'alliance dans  
« laquelle il est entré avec moy m'engagea à lui  
« envoyer dès le commencement de la campagne les  
« secours qu'il m'avoit demandez pour soutenir avec  
« succes ce qu'il avoit commencé avec tant de courage.  
« Mon cousin le maréchal de Villars força tous les  
« obstacles que les ennemis et la nature mesme  
« formoient à son passage, et s'ouvrit une entrée dans  
« la Bavière avec une partie de l'armée qu'il comman-  
« doit sur le Rhin. L'allarme qu'une jonction si ines-  
« pérée répandit jusques dans Vienne obligea l'Empe-  
« reur de rassembler ses forces pour opposer à celles  
« qu'il voyoit réunies dans le cœur de l'Allemagne.  
« Mais j'apprends que, quelques efforts que ses  
« généraux ayent pu faire, l'Électeur de Bavière a  
« entièrement défait une de ses armées commandée  
« par le comte de Stiruns, dans la plaine d'Hochstet,  
« le 20 du mois passé. Plus de 8,000 des ennemis



« restez sur la place ou faits prisonniers, le reste mis  
« en fuite et dispersé dans le bois, sans armes,  
« sans bagages, sans munitions qu'ils ont aban-  
« données avec le champ de bataille, 33 pièces de  
« canon, un grand nombre de tymballes, d'éten-  
« darts et drapeaux pris sur eux ne donnent pas lieu  
« de douter que la victoire ait été complète. » —  
Lettre du comte de Saumery transmettant ladite lettre  
de cachet. *Signé* le comte de Saumery.

EE. 57. (Carton.) — 4 pièce, papier.

**1703, 26 novembre.** — Lettre de cachet du Roi  
prescrivant la célébration d'un *Te Deum* pour la prise  
de Landau. « Après les différents avantages que mes  
« armes ont remporté pendant cette année en Italie,  
« dans les Pays-Bas et particulièrement en Allemagne,  
« je ne pouvois terminer la campagne plus glorieuse-  
« ment que par la prise de Landau. Cette place, qui,  
« deffendue par les François, avoit occupé les forces  
« de l'Empire pendant trois mois, a été forcée de se  
« rendre à mon cousin le maréchal de Tallard en 30  
« jours de tranchée ouverte. Mes troupes fatiguées  
« d'une expédition toute récente, leur nombre peu  
« considérable par rapport à la force de la place et de  
« la garnison, l'approche du prince de Hesse-Cassel  
« qui venoit au secours avec une puissante armée,  
« auroient dû rendre le succès plus long et plus  
« incertain; mais la valeur de mes troupes leur a  
« fait oublier leurs fatigues précédentes et surmonter  
« les incommodités d'une saison déjà avancée, et la  
« sage et prévoyante activité de mon cousin le maré-  
« chal de Tallard a prévenu les ennemis: il a marché  
« à eux, il les a attaqués près de Spire; leur cavalerie  
« a d'abord été rompue et mise en fuite; l'infanterie  
« a fait plus de résistance, mais elle a été chargée  
« avec tant de vigueur que, de tous les bataillons qui  
« la composoient, à peine s'en est-il pu sauver quatre  
« qui estoient en grand désordre. Près de 5,000 des  
« ennemis restez sur la place, 3,000 faits prisonniers,  
« 30 pièces de canon, 32 drapeaux ou étendarts pris,  
« le champ de bataille demeuré au vainqueur avec  
« leurs tentes et leurs munitions; les villages des  
« environs de Spire remplis de leurs blessés font voir  
« combien le combat a été sanglant pour eux et que  
« leur défaite a été complète. A cette nouvelle, le  
« comte de Frise, désespérant de pouvoir se deffendre  
« plus longtemps dans la place, a ouvert les portes à  
« mon armée victorieuse le 18<sup>e</sup> de ce mois. »

EE. 58. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1710, 29 décembre.** — Copie d'une lettre de  
cachet du Roi prescrivant de chanter un *Te Deum*  
pour la victoire de Villa-Viciosa. « Les ennemis, après  
« le combat de Saragosse, se voyant au milieu de la  
« Castille et maîtres de Madrid et de Tolède, se flattoient  
« d'assujettir bientôt toute la monarchie d'Espagne;  
« mais leur victoire même n'a fait que rendre leur perte  
« plus prompte et plus considérable, car ayant éprouvé  
« partout que la fidélité des peuples estoit inébranlable  
« et informez que mon petit-fils le Roy d'Espagne  
« marchoit à eux à la teste de son armée commandée  
« sous ses ordres par mon cousin le duc de Vendosme,  
« ils ont jugé qu'il ne leur restoit d'autre parti que  
« celui d'une retraite précipitée. Comme ils estoient  
« suivis de près, leur arrière-garde, commandée par  
« le général Stanhop, a d'abord été forcée, l'espéc  
« à la main, dans Brihuega, de se rendre prisonnière  
« de guerre avec tous les officiers, et le lendemain  
« leur armée entière commandée par le comte de  
« Staramberg a été absolument deffaitte. Ils ont perdu  
« dans ces deux actions près de 4,000 hommes tuez  
« sur la place, 9,000 prisonniers, tout leur canon,  
« tout leur bagage et un grand nombre de drapeaux,  
« de timballes et d'étendarts. » — Lettre du duc  
d'Antin transmettant ladite lettre de cachet. *Signé*  
Dantin.

EE. 59. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1711, 9 février.** — Copie d'une lettre de cachet  
du Roi prescrivant de chanter un *Te Deum* pour la  
prise de Gironne. « Dans la situation où se trouvoit  
« mon petit-fils le Roy d'Espagne avant les journées  
« de Brihuega et de Villa-Viciosa, je crus que, pour  
« arrêter les progrès des ennemis qui avoient pénétré  
« jusqu'au cœur de ses États, il estoit important de  
« faire une puissante diversion en Catalogne. J'ordonnay  
« à mon cousin le duc de Noailles d'y entrer avec mon  
« armée qui est sous ses ordres et de commencer ses  
« opérations par le siège de Gironne. Quelques  
« obstacles qu'il ayt trouvé dans l'exécution de mes  
« ordres, rien n'a été capable de l'arrêter, et malgré  
« la difficulté des subsistances, la rigueur de la saison,  
« les débordements des eaux qui ont renversé plusieurs  
« fois les ouvrages, les inquiétudes continuelles de la  
« part des ennemis qui cherchoient à introduire du  
« secours dans la place, la vigoureuse résistance de la  
« garnison qui a soutenu deux assauts, il a enfin

« obligé le comte de Tattenbak de capituler pour la  
« ville et pour tous les forts le 23<sup>e</sup> du mois dernier  
« après 27 jours de tranchée ouverte. » — Lettre  
d'envoi de ladite lettre de cachet par le duc d'Antin.  
*Signé* Dantin.

EE. 60. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1712, 4 août.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi pour ordonner de chanter un *Te Deum* pour la victoire de Denain (1). « Les démarches que j'ay  
« faites pour parvenir à une paix générale et la  
« suspension d'armes dont je suis convenu avec la  
« reyne d'Angleterre n'ont pu déterminer les autres  
« allies à entrer dans les mêmes sentiments : ils ont  
« au contraire formé le dessein de pousser leurs  
« conquêtes et de faire le siège de Landrecy. L'im-  
« portance de cette place dont la prise aurait ouvert  
« aux ennemis l'entrée de mon royaume m'a déter-  
« miné à donner des ordres aux maréchaux de  
« Villars et de Montesquiou qui commandent mon  
« armée en Flandres, d'attaquer et combattre les  
« ennemis pour les obliger à lever le siège. Ils ont  
« agy avec tant de conduite et de prudence, et le  
« succès en a esté si heureux que le camp qui estoit  
« occupé par les ennemis à Denain, malgré la force  
« de ses retranchemens, a esté emporté et deffait  
« avec perte entière de 17 bataillons qui le deffendoient  
« et d'un convoy de plus de 500 chariots qui étoient  
« en même temps en marche pour aller au camp  
« devant Landrecy. La deffaite de ces troupes campées  
« à Denain a esté suivie de la prise de Marchiennes,  
« où les ennemis avoient 6 bataillons, 500 hommes  
« d'infanterie détachés de la garnison de Douay et  
« 3 escadrons de cavalerie, qui tous ont été faits pri-  
« sonniers de guerre, et qui, joints à ceux pris dans  
« le camp de Denain et dans quelques autres postes  
« le long de la Scarpe, font le nombre de plus de  
« 7,000 soldats ou cavalliers et plus de 400 officiers  
« prisonniers, au nombre desquels se trouvent  
« plusieurs de leurs généraux. Mes troupes, qui, dans  
« ces deux actions, ont témoigné toute la valeur  
« possible, y ont remporté 37 drapeaux et 3 étendarts.  
« Les ennemis, avec Marchiennes, ont perdu une  
« grande quantité de canons et de toutes sortes de  
« munitions de guerre et de bouche chargées sur  
« plus de 150 bellandres ; et leur armée, affaiblie

(1) Voir *Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, T. III, p. 320.

« par une perte aussy considérable, ne pouvant plus  
« avoir de communication avec les places qu'ils  
« occupent du costé de la Scarpe, a esté forcée de se  
« retirer du côté de Mons après avoir levé le siège. »  
— Lettre du duc d'Antin transmettant ladite lettre de  
cachet (2). *Signé* le duc Dantin.

EE. 61. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1712, 6 août.** — Lettre de cachet de Roi pres-  
crivant de recevoir des prisonniers de guerre. « Chers  
« et bien amez, ayant donné nos ordres pour faire  
« conduire en nostre ville de Chasteaudun 200 cava-  
« liers dragons et soldats qui ont esté faits prisonniers  
« de guerre à Marchienne, nous vous mandons de les  
« recevoir. » *Signé* Louis et Voysin.

EE. 62. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1712, 21 août.** — Suspension d'armes de 4  
mois entre la France et l'Angleterre. — Copie d'une  
lettre de cachet du Roi pour la publication de ladite  
suspension d'armes. — Lettre du duc d'Antin trans-  
mettant la lettre de cachet du Roi. *Signé* le duc  
Dantin.

EE. 63. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1712, 17 septembre.** — Copie d'une lettre de  
cachet du Roi pour chanter un *Te Deum* pour la  
prise de Douay. « Après la deffaite des ennemis dans  
« leur camp de Denain, la prise de Marchiennes et la  
« levée du siège de Landrecy, j'ay cru ne pouvoir  
« mieux profiter de ces avantages qu'en ordonnant  
« le siège de Douay. Cette place a toujours esté  
« regardée comme une des plus importantes de la  
« frontière. Les ennemis qui s'en rendirent maîtres il  
« y a deux ans s'ouvrirent par cette conquête un  
« chemin facile à d'autres entreprises, et ils conçurent  
« dès lors l'espérance de pénétrer dans le royaume.  
« Mes troupes, commandées par les maréchaux de  
« Villars et de Montesquiou, l'ont investie le 3<sup>e</sup> aoust ;  
« la tranchée a esté ouverte le 14 devant la ville et  
« devant le fort de la Scarpe. La garnison du fort,  
« après 13 jours de tranchée, a esté forcée de se  
« rendre prisonnière de guerre. La ville, qui avoit  
« soutenu un siège de 54 jours contre les ennemis,  
« n'a esté deffendue par eux que pendant 25 jours, et

(2) Voir *Mém. de la Société Arch. de l'Orléanais*, T. III, p. 320.

« la garnison a suby la même loy que celle du fort. »  
— Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre de cachet du Roi. *Signé* le duc Dantin.

EE. 64. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1712, 15 septembre.** — Lettre de cachet du Roi prescrivant de recevoir des prisonniers de guerre. « Ayant donné nos ordres pour faire conduire « en nostre ville de Chasteaudun 200 cavaliers, « dragons et soldats prisonniers de guerre de la « garnison de Douay au lieu de ceux de Marchienne « qui s'y devoient rendre, nous vous mandons de les « recevoir. » *Signé* Louis et Voysin.

EE. 65. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1712, 10 octobre.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi pour chanter un *Te Deum* pour la prise du Quesnoy. « J'ay cru qu'il estoit important pour la « seureté de la frontière que la prise de Douay fût suivie de celle du Quesnoy, dont les ennemis s'étoient « rendus maîtres au commencement de la campagne. « Les maréchaux de Villars et de Montesquiou ont « posté mon armée si avantageusement qu'au même « temps qu'elle a esté occupée à ce siège, elle estoit « en état de deffendre de toutes parts les aproches « aux ennemis s'ils eussent tenté le secours de la « place. Malgré le feu terrible et continuel d'une très-nombreuse artillerie qu'ils y avoient laissée, les « travaux ont esté poussez avec tant de diligence et « mes troupes ont agi avec tant de valeur qu'après « 15 jours de tranchée ouverte la garnison composée « de 6 bataillons a esté forcée d'accepter la capitulation qu'il a plu au maréchal de Villars de luy « accorder et a esté faite prisonnière de guerre. » — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre de cachet du Roi. *Signé* le duc Dantin.

EE. 66. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1712, 24 octobre.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi ordonnant de célébrer un *Te Deum* pour la prise de Bouchain. « Les avantages que j'ay « remportez pendant cette campagne viennent de « finir par la prise de Bouchain, et cette place a esté « obligée de se rendre à discrétion après 10 jours de « tranchée ouverte. » — Lettre du duc d'Antin transmettant la lettre de cachet du Roi. *Signé* le duc Dantin.

VILLE DE CHATEAUDUN.

EE. 67. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1713, 22 mai.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques à l'occasion de la publication de la paix (1). *Signé* le duc Dantin.

EE. 68. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1713, 23 août.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi prescrivant de chanter un *Te Deum* pour la prise de Landau. « J'avois espéré qu'après avoir mis « tout en usage pour parvenir à la paix générale, mes « plénipotentiaires, assemblés à Utrecht avec ceux « des alliés, ne se sépareroient point sans la conclure. « En effet, les offres qu'ils ont faites de ma part et de « celle de mon petit-fils le roy d'Espagne ont esté « reconnues si justes et si avantageuses pour les « puissances avec qui j'estois en guerre qu'elles ont « cru ne pouvoir mieux faire que de les accepter. La « seule maison d'Autriche, quoyqu'elle trouvât des « avantages également convenables dans les conditions « qui luy ont été proposées, a rompu toutes les négociations et m'a obligé malgré moi de continuer la « guerre. Dans cette nécessité, j'ay assemblé mon « armée et j'ay jugé que les opérations de la campagne « ne pouvoient commencer plus utilement que par le « siège de Landau. Les ennemis, connoissant l'importance de cette place, n'avoient rien oublié pour la « mettre en état de deffense et en avoient augmenté « les fortifications par un nombre considérable d'ouvrages ; mais la valeur de mes officiers et de mes « troupes, qui n'a pu estre ralentie par la résistance « des assiégés ny par les effets de leurs mines et de « leurs fourneaux a rendu toutes leurs précautions « inutiles. La place a esté obligée de se rendre après « 56 jours de tranchée ouverte, et 12 bataillons dont « la garnison estoit composée ont esté faits prisonniers de guerre. »

EE. 69. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1713, 27 novembre.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi prescrivant de chanter un *Te Deum* pour la prise de Fribourg. « Après avoir réduit Landau « sous mon obéissance, j'ai regardé la prise de « Fribourg comme l'objet le plus important pour « m'ouvrir une entrée en Allemagne si la maison « d'Autriche et les princes de l'Empire persistoient « dans le refus qu'ils ont fait jusqu'icy d'accepter les

(1) Paix d'Utrecht.

« conditions de paix les plus avantageuses qu'ils  
 « puissent jamais espérer. Les fortifications de la  
 « place, celles de châteaux situées sur des rochers  
 « escarpés et inaccessibles, une nombreuse garnison  
 « pourvue abondamment de toutes les munitions  
 « nécessaires pour une longue résistance, un camp  
 « retranché que les ennemis y avoient et qui étoit  
 « soutenu par leur armée, tout sembloit rendre cette  
 « conquête impossible. Mais ces obstacles n'ont servi  
 « qu'à exciter le courage de mes troupes. A leur  
 « approche, les ennemis se sont retirés et ont  
 « abandonné leur camp retranché. En vain la garnison  
 « a fait les derniers efforts pour la défense de la ville ;  
 « la valeur incroyable des assiégeants a tout surmonté,  
 « et il n'y a pas eu une seule attaque qui n'ait été  
 « signalée par des actions éclatantes et glorieuses à  
 « la nation française. Le gouverneur, après un mois  
 « de résistance, s'est renfermé dans les châteaux, et a  
 « abandonné la ville à la discrétion du vainqueur qui  
 « y auroit exercé tout ce que les lois de la guerre  
 « permettent de plus rigoureux si la sage vigilance du  
 « maréchal de Villars et de ceux qui commandent  
 « sous luy ne l'en avoient préservé. Quoique les  
 « châteaux eussent pu tenir encore longtemps, le  
 « gouverneur, dans la crainte de subir avec sa  
 « garnison le même sort que celle de Landau, a  
 « préféré de les rendre par une capitulation honorable  
 « qui luy a été accordée. » — Lettre du duc d'Antin  
 transmettant la lettre de cachet du Roi. *Signé* le duc Dantin.

EE. 70. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1714, 15 avril.** — Publication de la paix entre la France et l'Empereur (1). — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour la publication de la paix. *Signé* le duc Dantin.

EE. 71. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1714, 30 septembre.** — Copie d'une lettre de cachet du Roi prescrivant de chanter un *Te Deum* pour la prise de Barcelone. « J'ay été obligé pour  
 « réduire les rebelles de Catalogne d'envoyer un  
 « nombre considérable de mes troupes sous les ordres  
 « de mon cousin le maréchal duc de Berwick, auquel  
 « le Roy mon petit-fils a donné le commandement de

(1) Paix de Rastadt (6 mars 1714).

« son armée en Catalogne. On a vu peu d'exemples  
 « d'une résistance aussi opiniâtre que l'a été celle  
 « des habitants de Barcelone. Les rebelles, animés  
 « par l'énormité de leurs crimes, ont agi avec le  
 « dernier désespoir, et il a fallu toute la valeur de  
 « mes troupes jointes avec celles d'Espagne pour les  
 « soumettre. Ils ont été forcés jusque dans leurs  
 « derniers retranchemens derrière les bastions et  
 « contraints après deux mois de siège à se rendre à  
 « discrétion. » — Lettre du duc d'Antin transmettant  
 la lettre de cachet du Roi. *Signé* le duc Dantin.

EE. 72. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1714, 4 novembre.** — Publication de la paix entre la France et les princes de l'Empire (2). — Lettre du duc d'Antin pour ladite publication. *Signé* le duc Dantin. — Copie d'une lettre de cachet du Roi prescrivant de chanter un *Te Deum* à l'occasion de ladite paix. — Lettre du duc d'Antin transmettant celle du Roi. *Signé* le duc d'Antin.

EE. 73. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1733, 24 décembre.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques en action de grâces du succès des armes du Roi. *Signé* le duc Dantin.

EE. 74. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1734, 15 janvier.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour la prise du château de Milan. *Signé* le duc d'Antin.

EE. 75. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1734, 13 juillet.** — Lettre du duc d'Antin invitant à chanter un *Te Deum* « pour rendre à Dieu les  
 « actions de grâces des avantages et des succès des  
 « armes du Roy en Italie, tant au combat de Parme  
 « que par les suites de cette action qui a produit la  
 « déroute entière de l'armée ennemie. » *Signé* le duc Dantin.

EE. 76. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1734, 27 juillet.** — Lettre du duc d'Antin invitant

(2) Paix de Bade (8 septembre 1714).

à chanter un *Te Deum* pour la prise de Philipsbourg.  
*Signé* le duc d'Antin.

EE. 77. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1734, 6 octobre.** — Lettre du duc d'Antin invitant à chanter un *Te Deum* « en action de grâces de la « victoire que les troupes de Sa Majesté, unies avec « celles du Roy de Sardaigne, ont remportée près de « Guastalle en Italie. » *Signé* le duc d'Antin.

EE. 78. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1739, 4 juin.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques à l'occasion de la paix (1).  
*Signé* le duc d'Antin. — Ordonnance de police à ce sujet.

EE. 79. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1744, 23 septembre.** — Lettre de Bajot, intendant d'Orléans, invitant à chanter un *Te Deum* « à « l'occasion de l'avantage remporté sur le prince « Lobkowitz, à Vetry, par le Roi des Deux-Siciles à « la tête de l'armée combinée des Espagnols et des « Napolitains, de la réduction de la forteresse de « Demont et des avantages remportés sur l'armée « autrichienne lors de son évacion de la province « d'Alsace. » *Signé* Bajot.

EE. 80. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1744, 9 novembre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* « à l'occasion de la victoire « remportée en Piedmont sur l'armée du Roi de « Sardaigne par les troupes du Roy jointes à celles « de l'infant don Philippe. » *Signé* Bajot.

EE. 81. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1744, 1<sup>er</sup> décembre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Fribourg.  
*Signé* Bajot.

EE. 82. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 26 mai.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* « à l'occasion de la victoire

(1) Paix de Vienne (18 novembre 1738).

« remportée par le Roy sur ses ennemis en « Flandres (2). » *Signé* Bajot.

EE. 83. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 3 juillet.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* en action de grâces de la réduction des ville et citadelle de Tournay. *Signé* Bajot.

EE. 84. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 28 juillet.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* en action de grâces de la réduction des ville et château de Gand. *Signé* Bajot.

EE. 85. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 9 août.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise d'Oudenarde.  
*Signé* Bajot.

EE. 86. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 27 août.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Dendermonde.  
*Signé* Bajot.

EE. 87. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 8 septembre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise d'Ostende. *Signé* Bajot.

EE. 88. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 21 septembre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Nieuport.  
*Signé* Bajot.

EE. 89. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 24 septembre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise des ville et château de Tortone. *Signé* Bajot.

EE. 90. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 7 octobre.** — Lettre de Bajot invitant à

(2) Bataille de Fontenoy (10 mai 1745).

chanter un *Te Deum* pour la prise des villes et citadelles de Parme et de Plaisance. *Signé* Bajot.

EE. 91. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 21 octobre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* « au sujet de la victoire que les « troupes du Roy jointes à celles d'Espagne ont « remportée sur le bas Tanaro contre l'armée du Roy « de Sardaigne, » comme aussi pour la conquête de la ville d'Ath. *Signé* Bajot.

EE. 92. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1745, 20 novembre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise des villes d'Alexandrie et de Valence. *Signé* Bajot.

EE. 93. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746, 8 mars.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Bruxelles. *Signé* Bajot.

EE. 94. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746, 19 juin.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise des ville et citadelle d'Anvers. *Signé* Bajot.

EE. 95. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746, 21 juillet.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Mons. *Signé* Bajot.

EE. 96. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746, 13 août.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise des places de Saint-Ghislain et de Charleroy. *Signé* Bajot.

EE. 97. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746, 19 octobre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Namur. *Signé* Bajot.

EE. 98. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1746, 29 octobre.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* « à l'occasion de la victoire

« remportée par les troupes du Roy dans les Pais-  
« Bas (1). » *Signé* Bajot.

EE. 99. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1747, 21 juillet.** — Lettre de Bajot invitant à chanter un *Te Deum* pour la victoire remportée à Lawfeld. *Signé* Bajot.

EE. 100. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1747, 8 octobre.** — Lettre de Barentin, intendant d'Orléans, invitant à chanter un *Te Deum* pour la prise de Berg-op-Zoom. *Signé* Barentin.

EE. 101. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1749, 1<sup>er</sup> février.** — Ordonnance du Roi pour la publication de la paix avec le Roi de la Grande-Bretagne et l'Impératrice des Romains (2). — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques à l'occasion de ladite paix. *Signé* le duc d'Antin. — Plainte des échevins contre Jacques Costé, bailli, qui, contrairement à l'ordonnance des échevins, a fait défense aux habitants d'allumer des feux de joie.

EE. 102. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1756, 26 juillet.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant des réjouissances publiques pour la prise des forts de Mahon. *Signé* le duc d'Antin.

EE. 103. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1757, 18 août.** — Lettre du comte d'Harcourt prescrivant de chanter un *Te Deum* « en actions de « grâces de la victoire que l'armée du Roy commandée « par M. lemaréchal d'Étré a remportées sur celle du duc « de Cumberland (3). » *Signé* le comte de Harcourt.

EE. 104. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1757, 26 août.** — Lettre du duc d'Antin prescrivant de chanter un *Te Deum*, à l'occasion « de la « victoire remportée par l'armée du Roy commandée

(1) Bataille de Raucoux (11 octobre 1746).

(2) Paix d'Aix-la-Chapelle (14 octobre 1748).

(3) Victoire d'Hastenbeck (26 juillet 1757).

« par M. le maréchal d'Estrées contre celle de  
« l'Électeur de Hanover. » *Signé* le duc d'Antin.

EE. 105. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1763, 21 juin.** — Lettre de M. de Cypierre, intendant d'Orléans, prescrivant des réjouissances publiques lors de la publication de la paix (1). — Amende contre le sieur Drouin, fripier, pour avoir refusé de se mettre sous les armes lors du *Te Deum* chanté en réjouissance de la paix.

EE. 106. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1781, 30 novembre.** — Lettre de M. de Cypierre

(1) Paix de Paris (10 février 1763).

invitant à chanter un *Te Deum* à l'occasion des avantages remportés sur les Anglais par les troupes du Roi combinées avec celles des États-Unis de l'Amérique (2). *Signé* de Cypierre.

EE. 107. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1783, 3 novembre.** — Ordonnance du Roi pour la publication de la paix avec le Roi de la Grande-Bretagne (3). — Lettre de M. de Cypierre prescrivant des réjouissances publiques pour ladite publication.

(2) Prise de Tabago (1<sup>er</sup> juin 1781) et de York-Town (19 octobre 1781).

(3) Paix de Versailles (3 septembre 1783).

VILLE DE CHATEAUDUN.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE FF.

**Justice ; procédure ; police.**

FF. 1. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1602.** — \* Arrêt du Parlement qui attribue au bailliage de Janville le ressort des cinq baronnies du Perche-Gouet.

FF. 2. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1690?** — \* État des juges et seigneurs tenus d'assister aux assises du comté et bailliage de Dunois.

FF. 3. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — \* Arrêt du Parlement qui confirme une sentence du bailliage de Dunois relative à la livraison des grosses et menues pailles provenant des dimes.

FF. 4. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Défense à tous mendiants étrangers de mendier dans la ville de Châteaudun.

FF. 5. (Carton.) — 16 pièces, papier.

**1739-1744.** — Procès entre les échevins et le comte de Dunois pour la police des illuminations et des feux de joie et pour la fixation de la taxe du pain.

VILLE DE CHATEAUDUN.

FF. 6. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1751.** — Défense d'étendre du linge sur le Mail et de s'y installer pour jouer aux cartes et autres jeux.

FF. 7. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1752-1787.** — Ordonnances de police pour la propreté et la sécurité des rues. — Défense d'y déposer aucun fumier, d'y laisser aucun embarras, etc.

FF. 8. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1776.** — Déclaration du Roi concernant les inhumations.

FF. 9. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1779.** — Ordonnance de police pour l'enfouissement des bêtes mortes.

FF. 10. (Carton.) — 4 pièces, papier : 1 cachet.

**1780.** — Assemblée des habitants déclarant qu'il est inutile d'établir des réverbères dans les rues Royale, de la Madeleine, du Guichet, de Luynes et Dodun (*lettre et cachet de M. de Cypierre*).

SÉRIE FF. 1.



FF. 11. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1781.** — Ordonnance de police pour la suppression des évieris faisant saillie dans les rues.

FF. 12. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense aux cabaretiers et taverniers de donner à boire à des enfants au-dessous de 18 ans et à des gens ivres.

FF. 13. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense de jeter des pierres et frondes sur le Mail, sur le Calvaire et dans les rues et places de Châteaudun.

FF. 14. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense de placer des pots à fleurs sur les fenêtres.

FF. 15. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense de donner des sérénades avant 6 heures du matin et après 10 heures du soir.

FF. 16. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense de donner du marc d'amidon en nourriture aux bestiaux.

FF. 17. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense de tirer armes et boîtes à feu, pétards et fusées aux mariages, baptêmes et fêtes.

FF. 18. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1783-1788.** — Ordonnances de police pour l'observation des fêtes et dimanches.

FF. 19. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1784.** — Ordonnance de police pour le ramonage des cheminées dans le bourg et les hameaux de la paroisse de Châtillon.

FF. 20. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — Défense de faire aucune inhumation avant 24 heures après le décès.

FF. 21. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — Défense à tous ouvriers de séjourner et s'établir à Châteaudun sans avoir fait une déclaration préalable.

FF. 22. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1786.** — Ordonnance aux aubergistes et cabaretiers de tenir un registre pour inscrire les étrangers qu'ils recevront.

FF. 23. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1787.** — Sentence de police contre des filles publiques condamnées à faire 3 mois de prison, à être rasées, puis chassées de la ville.

FF. 24. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Défense de s'introduire dans le cimetière pour y cueillir de l'herbe.

FF. 25. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Ordonnance de police pour le déblaiement des rues à cause des neiges.

FF. 26. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1696.** — Permission à Jacob Fournier et à Marie Lescot, sa femme, de lever un théâtre et de vendre des remèdes et antidotes.

FF. 27. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1784.** — Nomination de Jacques-Emmanuel Poirier pour veiller à l'exécution de la voirie dans l'étendue du comté de Dunois.

VILLE DE CHATEAUDUN.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE GG.

Cultes; instruction et assistance publique.

GG. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 267 feuillets.

**1474-1667.** — Paroisse de la Madeleine (1) : baptêmes de 1478 à 1479, de 1533 à 1534 et de 1542 à 1574; mariages de 1587 à 1667; sépultures de 1474 à 1494 (2). — « *Magister Philippus de Villexis, in legibus licentiatius, necnon hujus abbacie ballivus, obiit die lune 14<sup>a</sup> decembris, anno Domini 1478, et pro jure funerali debet 9 sol. 4 den. tur.* » — « *Die mercurii 29<sup>a</sup> mensis marcii (1480), domicella Johanna de Megardon, uxor domini de Vaulx, obiit; pro jure funerali 60 sol. tur.* » — « *Die dominica 2<sup>a</sup> mensis marcii (1483), obiit filia Karoli d'Illiers, nominata Agnes per dominam comitissam Dunensem.* » — « Le vendredi 8<sup>e</sup> jour d'avril (1491), trespasa Jaques, filz tiers de Monsieur François, conte de Dunois; lequel Jaques fut enterré en l'église de céans, en la chappelle de M. saint Jacques. *Signé* : Legendre. » — « Le mercredi, 11<sup>e</sup> jour de septembre 1482, fut donnée la cure de la Magdelaine de Chasteaudun à

Jehan Legendre, religieux de ladite Magdelaine, par humble abbé Révérend Père en Dieu messire Jehan des Pierres, abbé pour lors. » — « *Die martis 26<sup>a</sup> mensis januarii (1479), filia Guillelmi le Tonnellier, receptoris domini comitis Dunensis, baptisata et vocata fuit Johanna : compater dominus Guillelmus Bourgoing, magister Domus-Dei Castridunensis; commatres domicella Johanna, uxor domini de Vaulx, et Guillemeta, uxor Stephani Guerin.* » — « L'an 1502, le 30<sup>e</sup> jour d'octobre, Jehan Forest, filz de Pierre Forest, seigneur de Sogeville en Beausse, paroisse de Luz, fut fait religieux par M. Jehan Lefèvre, abbé de La Magdeleine; et fut protesté que ce ledit Forest avoit auchune maladie intérieure que on le pourroit mestre dehors. Tesmoins à ce présens : messire Thomas Villenefve, prieur du cloistre, et Jehan David, Jehan Coircoul et Jaques Touchet. *Signé* : Legendre. » — « *Anno Domini 1545, die 26<sup>a</sup> mensis januarii, baptisata fuit Francisca, filia magistri Anthonii*

(1) Nous suivons, pour les paroisses de la ville et des faubourgs, l'ordre de préséance observé dans les processions et cérémonies publiques.

(2) La moyenne des décès est de 24 par an; mais, en 1484, ils atteignent le chiffre de 99, à cause de la peste qui sévit

pendant quelques mois à Châteaudun. Elle commença vers la fin de juin, acquit toute son intensité pendant le mois de juillet et dura jusqu'en novembre où elle disparut tout-à-fait.

Allego, in legibus licentiati, et Johanne Sachet, ejus uxor. Patruus magister Johannes le Prebtre; matrine Perpetua Collas, uxor magistri Francisci Baranlin, in legibus licentiati, et Clara de Chatel, uxor magistri Hemoni Bodoyn. » — « Le 8<sup>e</sup> jour de septembre 1566, fut baptizé Théodoze, filz de maistre Estienne Chaillou, médecin, et de Claude Ménard, sa femme. Les parrains noble homme René le Mareschal, prieur de Douy, et maistre Jehan Jouan, avocat à Châteaudun; la marraine Perrette Berthrand. » — « L'an 1567, le 29<sup>e</sup> jour de juillet, fut baptisé Odard, filz de François Bourgeois, licencié és loys, baillif de Dunois. Les parrains noble homme Odard d'Illiers, seigneur de Chantemelle, et Marin du Plaisis, seigneur de Villepion; la marraine damoyelle Marie Girard, fille de M. le thrésaurier Girard. » — « Le 13<sup>e</sup> jour de mai 1574, fut baptisée Marye, fille de Pierre de Girard, seigneur de l'Espinay et de Sainte-Radegonde, maistre de l'hostel ordinaire de Madame la princesse douairière, et de François de Forgeot. Le parain Jehan de la Chastaignerays, seigneur de Bourgois et de La Varenne, et les marraines damoyelle Léonor Hosde, femme de chambre ordinaire de la Roine mère du Roy, et l'autre marraine Marie Chospin. » — « Cejourdhuy, lundy 10<sup>e</sup> novembre 1653, Révérend Père en Dieu messire Blaise Féron, abbé de Saint-Lomer de Blois, docteur de Sorbonne, grand-vicaire et official de Chartres, archidiaque de Dunois, chanoine de Notre-Dame de Chartres, a donné la bénédiction nuptiale à messire Hector du Plessis, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, gouverneur de la ville de Châteaudun et comté de Dunois, de ceste paroisse, et damoiselle Agnès de Libérault, fille de defunct Gaspar de Libérault, escuyer, seigneur d'Ansonville, et de damoiselle Agnès Couppé, de la paroisse Saint-Solemne de Blois. Présens : François Camin et Guérineau et les soubzignez, tous cousins et parens proches. En la présence de moy curé. *Signé* : Hector Duplessis, Agnès Delibérault, Agnès Couppé, Duplessis Chamchabot, Pousteau, Camyn, Guérineau, B. Féron. » — « Noble homme Jacques Costé, avocat en Parlement, filz de noble homme Jacques Costé, juge magistrat baillif de Dunois, et de damoiselle Marguerite Cellier, et damoiselle Jullienne Boisgautier ont espouzé et receu la bénédiction nuptiale par moy Jean Guibert, presbtre, curé de Mouesy, le mercredy 25 juillet 1657. Présens vénérable et discrete personne maistre Michel Pruneau, presbtre, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dunois et official, et nous sous-signez curé. *Signé* : Pruneau, J. Guibert. »

Sur divers feuillets du registre, on lit les vers et sentences suivantes :

« Qui monte plus hault que ne doit  
« Descend plus tost qu'il ne voldroit. »

« On dit en commun proverbe que belle femme, meschante robe souvent auerochent. »

« Comme l'eau lave les immondices, pareillement  
« Humillité lave tous vices communément. »

« Femme, vent et pluye font sans raison  
« Souvent sortir l'homme hors sa maison. »

« Au fons de ma pensée,  
« Au fons de mon ennui,  
« A toy s'est adressée  
« Ma clameur, jour et nuict :  
« Entens ma voix plaintive,  
« Seigneur; il est seson.  
« Ton aureille attentive  
« Soit en mon oraison. »

« Noble dame, mère du Rédempteur,  
« Fontene de toute liesse,  
« Jamais ne peult avoir douleur  
« Celui qui envers vous s'adresse :  
« A celle fin, Marie, à vous je me abandonne  
« Affin que vostre fils mes peschés me pardonne. »

GG. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 210 feuillets.

**1572-1626.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes de 1572 à 1599; sépultures de 1587 à 1626. — « L'an 1581, le dernier jour de may, fut baptisée Catharine, fille de noble homme Hector Chouasne, secrétaire de la Roine mère du Roy, seigneur des Coudreaux, et de Léonor Aulde, sa femme. Le parain noble homme Jehan Aulde, vallet de chambre du Roy, père grand de l'enfant; les marraines Catherine de la Tour, femme de noble homme Florent Chouasne, recepveur des tailles de Chartres, et Rose Chouasne, femme de noble homme Jehan Belouin, controleur des offices de la maison de la Roine de Navarre. » — « Le 20<sup>e</sup> may 1585, fut baptisée Magdalène, fille de maistre Augustin Costé, secrétaire ordinaire de la chambre du Roy, et damoyelle Magdalène, sa femme. Le parain maistre Michel Costé, licencié és loys, lieutenant-général de Dunois; marraines Jacqueline Drouin, veufve feu Jean Leroy, et Magdalène Drouin, veufve feu maistre Jacques Costé. *Signé* : J. Lemaistre. » — « Le 9<sup>e</sup> juillet 1588, fut baptizé Guillaume, filz de maistre Michel Costé, lieutenant à Châteaudun, et de honorable dame Magdalène Triboil, sa femme. Les

parrains nobles et sages messieurs maistre Guillaume Bautru, grand rapporteur de France, et maistre Estienne Haligre, conseiller au grand conseil du Roy. La marraine damoiselle Marie Bouchault, femme de noble homme Nicolas Aulde, secrétaire du Roy. *Signé* : G. Bautru, E. Haligre, M. Bouchault. » — « L'an 1587, le dernier jour de décembre, maistre Jean le Breton, chanoine de Saint-André et curé de Saint-Pierre, fut enterré céans au sépulchre de ses pères, devant saint Gatien : il a fondé un anniversaire céans, moitié au prieur, moitié au curé, afin de fournir de luminaire. » — « Noble homme Jean Aulde, sieur de La Renouillière, fut enterré devant saint Blaise le lundi 10<sup>e</sup> juillet 1589. » — « Jacques, filz de feu Jacques Costé, fut tué à la prinse de M. de Blosset le dimanche..... et fut enterré céans l'an 1589. » — « Maistre Michel Costé, licencié en loix, lieutenant du bailliage, maistre des requestes de deffuncte la Roynne mère, conseiller de Madame la duchesse d'Angoulesme, a esté enterré le mardy 24<sup>e</sup> de décembre 1602. » — « Le sammedy, 6<sup>e</sup> jour de novembre 1593, fut baptisée Charlotte, fille de honorable homme Jehan de Fontainemarie et Françoise Baudouin, ses père et mère. Son parrain vénérable et discrète personne Nicolas de Billy, doyen de Saint-André de Châteaudun ; ses mareines dame Charlotte-Katherine d'Antragues, femme de hault et puissant seigneur Jacques d'Hyliers, seigneur de Chantemêle, et damoiselle Magdalène de Masquarel, sœur religieuse de Saint-Avy-lès-Châteaudun. *Signé* : N. de Billy, Charlotte de Balsac, M. de Masquarel, J. Lemaistre. » — « Anthoine, filz de maistre Michel Costé, licencié en loix, lieutenant du bailliage de Dunois, et Magdalène Triboeil, a esté baptizé le vendredy 11<sup>e</sup> aoust 1595. Les parrains messire Anthoine de Beauxoncles, chevalier, seigneur des Rivaudières, et maistre Augustin Costé, licencié en loix, lieutenant en l'Élection de Châteaudun et Bonneval. La marraine haulte et puissante dame Marguerite du Fau, femme de hault et puissant seigneur Charles de Beauxoncles, capitaine de cinquante hommes d'armes, seigneur de Sigongne, Rocheux, Charbonnières, et baron du Fau. *Signé* : Antoine de Beauxoncles, Marguerite du Fau, A. Costé, J. Lemaistre. »

GG. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 319 feuillets.

**1600-1627.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes de 1600 à 1627; mariages en 1616; sépultures en 1616 et 1617. — « René, filz de noble homme

François du Plessis, sieur du Mées, et de damoiselle Catherine Choyne, ses père et mère, a esté baptisé le dimanche 12<sup>e</sup> novembre 1600. Les parains noble homme François Choyne, président et lieutenant-général de Chartres, et Philippes de Chartin, seigneur de La Soubelière ; la marraine damoiselle Léonor Aulde, femme de noble homme Hector Choyne, seigneur des Coudreaux, secrétaire ordinaire de deffuncte la Roynne mère du Roy. *Signé* : Chouayne, de Chartin, Léonor Aulde, J. Lemaistre. » — « Noble homme Sylvain Richer, conseiller du Roy, esleu pour Sa Majesté en l'eslection de Bloys, filz de deffunct noble homme Léonard Richer, vivant esleu audiet Bloys, et de dame Katherine Lecler, et Marie Legrand, fille de noble homme Nicolas Legrand, conseiller et esleu en l'eslection de Châteaudun et Bonneval, et de dame Judich Rigault, ont espouzé cejourd'hui dimanche 1<sup>er</sup> jour de may 1616. La messe célébrée par frère Léonard Richer, frère du marié. Tesmoings appelez noble homme maistre Anthoine Marchant, conseiller du Roy au siège présidial de Bloys, maistre Claude du Scel, marchand de soye, et Mathurin Costé, notaire du comté de Dunois. » — « Katherine, fille de noble homme Marc Geslin, contrôleur en l'élection de Châteaudun et Bonneval, et de dame Katherine Marsolier, a esté baptisée le lundi 3<sup>e</sup> octobre 1616. Le parrain François du Plessis, chevalier, seigneur de Chamchabot, gouverneur de Châteaudun ; la marraine damoiselle Katherine de Saint-Cheron, femme de noble homme Hector Chouaine, thrésaurier général en la généralité d'Orléans. » — « Léonor, fille de noble homme Jacques Chaillou, seigneur de Connie, baillif de Dunois, et de damoiselle Léonor Francisque, baptisée âgée de deux ans, a esté présentée par noble homme Esme le Prebstre, seigneur du Gas, commissaire ordinaire des guerres, et damoiselle Léonor Aulde, veufve feu noble homme Hector Chouaine, seigneur des Coudreaux, maistre d'hostel de deffuncte la Roynne mère, a esté cejourd'huy lundi 13<sup>e</sup> juin 1616 nommée par ladite Léonor Aulde mère ayeule. *Signé* : E. Leprestre, Léonor Aulde, J. Lemaistre. » — « Anne, fille de noble homme Jacques Chaillou, seigneur de Connye, bailly de Dunois, et de damoiselle Léonor Francisque, baptisée âgée de sept moys, a esté présentée par Symon Francisque, escuyer, seigneur de Rougemont, gentilhomme servant chez la Reyne mère du Roy, et dame Yolland Gérine, veufve feu noble homme Guillaume Chaillou, vivant conseiller du Roy au bailliage d'Orléans, a été cejourd'huy lundi 13<sup>e</sup> jour de juin 1616 nommée par ledit

sieur de Rougemont. *Signé* : Simon Francisque de Rougemont, Y. Gérine, J. Lemaistre. » — « A esté baptizé le samedi 9<sup>e</sup> janvier 1621 Hector, filz de noble homme François du Plessis, premier écuyer de Madame seur du Roy, gouverneur de Châteaudun, et de dame Magdalène Maupion, ses père et mère. Le parrain noble homme messire François de Vassé, chevalier, seigneur de Vassé et de Chastillon; la marraine dame Léonor Aulde, dame de la chambre de la feu Reine mère du Roy, Katherine de Médicis. *Signé* : François de Vassé, Léonor Aulde, J. Lemaistre. » — « Pierre, filz de noble homme Estienne Draperon, contrôleur de la maison de la feu Royne Marguerite, et de dame Marie Lambert, a esté baptizé par moy soubzsigné pour l'absence de M<sup>r</sup> le curé le 22<sup>e</sup> jour de octobre 1623. Le parrain noble homme Pierre Sublet, conseiller du Roy en son Conseil d'Etat et trésorier général ordinaire des guerres, seigneur de Remyly; la marraine damoiselle Louyse Bluet, fille de noble homme Guillaume Bluet, secrétaire du Roy, et de damoiselle Louyse Draperon. *Signé* : Sublet, Loïse Bluet, G. Cousin. » — « René, fils de noble homme Pierre Augier, seigneur de La Varanne et vallet de chambre de Monseigneur de Longueville, et de dame Marguerite d'Hélie, a esté né le 28<sup>e</sup> jour d'aoust 1623 et baptizé le 8<sup>e</sup> jour de janvier 1624. Le parrain noble homme René d'Hélie, seigneur du Casseau; la marraine dame Louise Lemercier, femme de noble homme Léonor Deniau, maréchal des logis dudit seigneur de Longueville. *Signé* : R. de Hélie, Lemercier, G. Cousin. » — « Léon, fils d'honorable homme Anthoine Costé, seigneur de Vallières, et d'honneste femme Catherine Bossin, ses père et mère, a esté baptizé le 2<sup>e</sup> jour d'octobre 1624. Le parrain hault et puissant seigneur Léon d'Illiers, chevalier, seigneur de Chantemesle; la marraine Magdaléine Costé, femme de maistre Estienne Brunneau, esleu et conseiller pour le Roy en l'eslection de Châteaudun et Bonneval. *Signé* : Dilliers, M. Costé, J. Parvy. »

GG. 4. (Registre.) — In-folio, papier, 160 feuillets.

**1628-1646.** — Paroisse de La Madeleine : baptêmes. — « Elisabeth, fille de noble homme Jehan Pillier, médecin, et de dame Elisabeth Legrand, ses père et mère, a esté baptizée le vendredi 5<sup>e</sup> jour de novembre 1632. Le parrain noble homme André Hazon, seigneur de la Genetière, vallet de chambre

de Monsieur, frère unique du Roy; la marraine honneste femme dame Françoise Broision, femme de noble homme maistre Louis Bordet, conseiller et esleu pour le Roy en l'Election de Châteaudun et Bonneval. *Signé* : Françoise Broision, Hazon, P. BOUTROUE. » — « Philippes, fils de noble homme Pierre Augier, seigneur de La Varenne, vallet de chambre de Monseigneur de Longueville, et de dame Marguerite d'Hélie, ses père et mère, a esté undoyé et baptisé le 17 juillet 1634 et apporté à l'église le mercredi 2 janvier 1636, auquel le nom de Philippe luy a esté donné par Philippes de Montigny, escuyer, seigneur dudit lieu, capitaine des gardes de mondit sieur de Longueville et lieutenant du chasteau et citadelle de Dieppe. La marraine damoiselle Marguerite de la Forest, fille de messire Loup de la Forest et de damoiselle Marguerite Sachet. *Signé* : P. de Montigny, Marguerite de la Forest, J. Parvis. » — « Charles, fils d'honneste personne Christophle Guichelin, sieur de La Molière, et de dame Catherine Pigeon, ses père et mère, a esté né le 17<sup>e</sup> jour de juin 1637 et par moy undoyé, et le lundy 26<sup>e</sup> juillet 1638 le nom à luy imposé par ses parain et maraine. Le parrain noble homme Nicolas Convers, valet de chambre de Monsieur, frère unique du Roy; la mareine Magdeleine Brice, femme de Charles Robin, chevalier, seigneur de Varize, grand-maistre des Eaux-et-Forests d'Anjou, Maine et Touraine. *Signé* : M. Brice, Convers, J. Parvis. » — « Marie, fille de noble homme Pierre Augier, seigneur de La Varenne, mareschal des logis de Monseigneur le duc de Longueville, et de dame Marguerite d'Hélie, a esté apportée en cette église, âgée de deux ans et demy, et le nom à elle imposé le jeudy 31<sup>e</sup> jour de mars 1639. Le parrain noble homme Henry d'Hélie, garde du corps de mondit sieur de Longueville; la maraine dame Marie Bélier, femme de noble homme Gilles Greslain, advocat-fiscal du comté de Dunois. *Signé* : Drujonnière, Marie Bélier, J. Parvis. » — « Cejourd'hui, 10<sup>e</sup> jour de juin 1640, j'ay baptisé Nicollas, filz de noble homme maistre Louis Rossard, conseiller du Roy et esleu en l'Election de Châteaudun et Bonneval, et de dame Marie Guérineau, ses père et mère; et a esté le parrain noble homme messire Nicollas Bourgeois, aussy conseiller du Roy, président en l'Election de Châteaudun et Bonneval, thrésorier payeur de la gendarmerie de France, et la marraine dame Claude Costé, veufve deffunct noble homme maistre Claude de la Ferté, advocat. *Signé* : Bourgeois, Claude Costé, P. Gouffier. »

GG. 5. (Registre.) — In-folio, papier, 263 feuillets.

**1605-1671.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes de 1647 à 1671 ; mariages de 1668 à 1671 ; sépultures de 1605 à 1671. — « Catherine-Charlotte, fille de noble homme Jacques Costé, lieutenant-général du comté et bailliage de Dunois, et de dame Marguerite Cellier, ses père et mère, a esté baptisé par moy soubzsigné curé de La Magdaleine de Châteaudun en l'église de l'abbaye de Saint-Avy. Le parrain noble homme Antoine Costé, sieur de La Chambrie, et la marraine damoiselle Catherine d'Illiers, fille de messire Léon d'Illiers, chevalier, seigneur marquis d'Antragues et de Chantemesle, le mercredi 29<sup>e</sup> septembre 1649. *Signé* : Caterine Dilliers, A. Costé, J. Parvis. » — « Jacques, fils de noble homme Léon Costé, procureur-fiscal du comté et bailliage de Dunois, et de damoiselle Marguerite Costé, ses père et mère, a esté baptisé le samedi 11<sup>e</sup> mars 1656. Le parrain noble homme Jacques Costé, bailly du baillage de Dunois ; la marraine damoiselle Marie Hubert, femme de noble homme Bertran Miolas, advocat en Parlement. *Signé* : J. Costé, Marie Hubert. » — « Marguerite, fille de messire Hector du Plessis, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, gouverneur de Châteaudun, et de dame Agnès de Libérault, ses père et mère, a esté baptisée le jedy 8<sup>e</sup> aoust 1658. Le parrain messire René du Plessis, chevalier, seigneur de Boullais ; la maraine dame Marguerite de Houys, femme de messire François du Plessis, chevalier, seigneur du Mées. *Signé* : M. Houys, Des Boullés, J. Parvis. » — « Hector, fils de messire Hector du Plessis, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, gouverneur de la ville de Châteaudun, et de dame Agnès de Libérault, a esté baptisé le jedy 26<sup>e</sup> janvier 1662. Le parrein Léonor de Challet, chevalier, seigneur de Chanceville ; la mareinne dame Élisabeth de Perettes, femme de M. de Jumeaux, chevalier, seigneur dudit lieu de Jumeaux. *Signé* : Léonor de Challet, Élisabel de Perettes, J. Parvis. » — « Charles, fils d'Hector du Plessis, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, gouverneur de cette ville et chasteau de Châteaudun, et de dame Agnès de Libérault, ses père et mère, a esté nay le dimanche 22<sup>e</sup> octobre 1659, et baptisé ledit jour de sa naissance. Et le dimanche 24<sup>e</sup> août 1664 a esté nommé par Son Altesse Sérénissime madame Anne-Geneviefve de Bourbon, princesse du sang, duchesse doyrière de Longueville, princesse souveraine de Neufchastel et Vallangin en Suisse, etc., et par très-hault et très-puissant prince Monsei-

gneur Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, second fils de Son Altesse et de feu Monseigneur Henry d'Orléans, en son vivant duc de Longueville et d'Étouteville, prince souverain de Neufchastel et Valengin en Suisse, comte de Dunois, Chaumont, Saint-Paul, Tancarville, etc., gouverneur lieutenant-général pour le Roy, chambellan et connétable héréditaire de la province de Normandie. *Signé* : Anne de Bourbon, Charles-Paris d'Orléans, J. Parvis. » — « Dame Barbe Haligre, veufve feu Michel Thiboust, fut assassinée le samedi 1<sup>er</sup> de novembre 1608 ; le corps gardé jusques au mardy 4<sup>e</sup> dudit moys, et fut enterré en notre église près l'autel de Notre-Dame. » — « Vénérable et discrète personne maistre Oudin Costé, prestre, doyen de l'église de Saint-André, a esté enterré le mardy 30<sup>e</sup> may 1623. » — « Damoiselle Catherine de Saint-Cheron, veufve feu Hector Chouasne, vivant escuyer, seigneur des Coudreaux, a esté enterrée le lundy 23<sup>e</sup> aoust 1627. » — « Le dimanche, 25<sup>e</sup> juin 1628, a esté enterré Monsieur, comte de Dunois, fils de M. de Longueville. » — « M. de Marillac, garde-des-sceaux, décédé le 8<sup>e</sup> aoust 1632. » — « Frère Denis Desprez, religieux de cette maison et prieur-curé de Lanneré, a esté enterré audit Lanneré le vendredy 24<sup>e</sup> septembre 1638. » — « Frère Estienne Besnouard, religieux de cette maison et naguères prieur-curé de Saint-Lubin-d'Ésigny, a esté enterré le dimanche 26<sup>e</sup> septembre 1638. » — « Frère Pierre Boutroue, religieux de La Madeleine et prieur-curé de Saint-Lubin-d'Ésigny, a esté enterré le jedy 27<sup>e</sup> juin 1647. » — « Frère Jehan Guichelin, religieux de La Madeleine, naguères prieur-curé de Ruan, est décédé et enterré à Saint-Calais près Mondoubleau, le lundy 4<sup>e</sup> novembre 1647. » — « Frère François Delaporte, prestre, religieux de la Madeleine et prieur-curé de Saint-Clément de Choue, a esté enterré audit Choue le lundy 29<sup>e</sup> avril 1658. » — « Très-hault et très-puissant prince Henry d'Orléans, duc de Longueville, a esté inhumé dans la chapelle de son chasteau de Chasteaudun le vendredy 1<sup>er</sup> juin 1663. » — « L'an de grâce 1671, le dimanche 22<sup>e</sup> mars, Simon-Marin, né le mesme jour d'honneste homme Adrian Courgibet, marchand, et d'honneste femme Élisabeth Pouillion, ses père et mère, a été baptisé par moy soussigné curé de Sainte-Marie-Magdeleine de Chasteaudun. Le parein a esté vénérable et discrète personne maistre Simon Courgibet, prestre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Chasteau ; la mareinne damoiselle Florentine Roger, fille d'honnorable homme maistre Jacques Roger, docteur en médecine.

et de damoiselle Élisabeth Tillier, ses père et mère. *Signé* : Courgibet, F. Roger, A. Courgibet, fr. Guil. Richard. »

GG. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 241 feuillets.

**1672-1683.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche 10<sup>e</sup> jour de juillet 1672, Pierre Forget, homme veuf, âgé de 64 ans, a fait publiquement entre mes mains, après vespres, abjuration de l'hérésie de Calvin, en laquelle il auroit jusqu'alors vescu depuis l'âge de 7 à 8 ans. *Signé* : P. Forget, fr. N. Raffeton, fr. Est. Chastelain, J. Royer, Souchay, Parseval, H. Evezard, Berrail, fr. Guil. Richard. » — « L'an 1673, le mardy 28 mars, a esté enterré dans l'église de la Magdeleine le corps de noble homme Anthoine Beauldoux, sieur de Forges, en son vivant élu en l'élection de cette ville et de Bonneval, âgé de 90 à 92 ans. *Signé* : A. Sebille, J. Molé, fr. Guil. Richard. » — « Le lundy 14<sup>e</sup> aoust 1673, certificat de publication de bans entre Paul de Poislou, escuyer, seigneur des Châteliers, fils de noble homme Louis de Poislou, seigneur de Foville, des Châteliers et autres lieux, et de feu dame Anne de Cugnac-Imonville, ses père et mère, et damoiselle Marthe de Marillac de Beaulieu, fille de feu messire Pierre de Marillac de Beaulieu, chevalier de l'ordre de saint Michel, et de feu dame Anne de Portas, ses père et mère. *Signé* : fr. Guil. Richard. » — « Le mercredi 30<sup>e</sup> janvier 1675, a esté baptizée Marguerite, fille de maistre Michel Géray, advocat en Parlement et lieutenant de Marchenoir, et de damoiselle Marie de Médès, sa femme. Le parrein a esté honneste personne Pierre de Médès, fils de feu noble homme François de Médès, vivant esleu en l'eslection de Châteaudun, et de dame Marguerite Girardot, ses père et mère ; la marreine damoiselle Marguerite Marchant, femme d'honneste homme Michel Drouin, bourgeois de Châteaudun. *Signé* : Demeddes, M. Marchant, fr. Guil. Richard. » — « L'an 1676, le samedi 7 mars, a esté enterré dans l'église de la Madeleine le corps de noble homme Louis Rossard, vivant conseiller du Roy et esleu en l'élection de Châteaudun et de Bonneval, âgé de 68 à 70 ans. *Signé* : fr. Guil. Richard. » — « L'an 1678, le vendredy 7<sup>e</sup> janvier, ay solennellement conjoint en mariage noble homme Odard de Lorme, seigneur de la Roche-Saint-Firmin, officier du Roy, filz de feu noble homme Odard de Lorme, vivant aussy seigneur de la Roche-Saint-Firmin et officier du Roy, et de deffuncte dame Michelle

de la Porte, ses père et mère, et damoiselle Marguerite Costé, fille de noble homme Léon Costé, procureur-fiscal et général de Dunois, et de damoiselle Marguerite Costé, ses père et mère. *Signé* : O. de Lorme, M. Costé, L. Costé, M. Cellier, M. Costé, L. Costé, J. Costé, J. Costé, A. Costé, Brémont, fr. Guil. Richard. »

GG. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 331 feuillets.

**1684-1699.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1686, le vendredi 18<sup>e</sup> d'octobre, a esté enterré dans l'église de la Magdeleine le corps de noble homme Jean Tuault, seigneur de Villarmois, maréchal des logis de feu Madame, âgé de 53 ans. *Signé* : f. J. Herbereau. » — « Le 15 septembre 1691, arrest du Parlement qui ordonne que les chanoines de Saint-André malades sur la paroisse de la Magdelaine seront administrés par le curé, et en cas de mort inhumés dans ladite paroisse, si ce n'est que le deffunt n'en ait disposé autrement, ou bien que M<sup>rs</sup> les chanoines ne redemandent son corps pour être enterré dans leur église en qualité de confrère, en ce cas ledit arrest ordonne que le curé fera la levée du corps, et après le service fait en son église les chanoines de Saint-André viendront le recevoir sur leur territoire qu'ils prétendent leur être assigné en toute l'étendue de la paroisse de Saint-Pierre. » — « Le 28 mars 1694, a été inhumé dans l'église de la Magdeleine le corps de messire Hector du Plessis, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, gouverneur de Châteaudun, âgé de 74 ans. *Signé* : Ernault, Drouin, f. J. Herbereau. » — « L'an 1694, le dimanche 11<sup>e</sup> jour de juin, a esté enterré dans l'église de la Magdeleine le corps de messire René de Brétigny, vivant premier écuyer de M. le prince de Conty et gouverneur de l'Isle-Adam, âgé de 72 ans. *Signé* : f. J. Herbereau. » — « L'an 1696, le 10<sup>e</sup> jour de janvier, a esté donnée la bénédiction nuptiale à Loup de Ferron, écuyer, seigneur de Viltroue, capitaine au régiment royal des vaisseaux, fils de messire Anthoine-François de Ferron, chevalier, seigneur de Viltroue, et de dame Marie Jabin, ses père et mère, et damoiselle Marie Meusnier, fille de maistre Anthoine Meusnier et de damoiselle Jeanne Davoy, ses père et mère. *Signé* : Loup de Féron, Marie Meusnier, A. de Féron, Louis-Charles de Féron, M. Meusnier, Meusnier, Meusnier, N. Meusnier, Meusnier, Martin, f. J. Herbereau. » — « Le 5 février 1697, j'ay solennellement conjoint en mariage maistre Gilles

Souchay, fils de M. Pierre Souchay, vivant advocat-fiscal du comté de Dunois, et de dame Marthe Cartier, ses père et mère, et damoiselle Anne d'Alvimare, fille de noble homme Daniel d'Alvimare, seigneur de la Touche, et de dame Eulalie Trécul. *Signé* : Souchay, Anne d'Alvimare, Souchay, Dalvimare, La Hogue, Camin, f. J. Herbereau. »

GG. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 273 feuillets.

**1700-1720.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 12<sup>e</sup> jour de septembre 1705, a esté enterré, dans l'église de la Madeleine, le corps de dame Marie Daguët, veuve de noble homme Nicolas Boeste, seigneur de Mianville, officier de Son Altesse Royale Mademoiselle, âgée de 77 ans. *Signé* : A. Fresnier, Marchant, f. J. Herbereau. » — « Le 30<sup>e</sup> de septembre 1710, a esté inhumé dans l'église de la Madeleine le corps de Jean-Claude Boeste, seigneur de Meignanville, âgé de 20 ans. *Signé* : Marchant, A. Fresnier, f. J. Herbereau. » — « Le 6<sup>e</sup> jour de may 1711, messire Frédéric-François de Commargon, chevalier, seigneur de Pré, Méréglise et autres lieux, fils de feu messire Charles de Commargon et de deffuncte dame Françoise de Rohard, ses père et mère, et damoiselle Anne-Angélique de François, fille de feu messire Charles de François, chevalier, seigneur de Beauvais, d'Épaigne, Villaine, le Buisson et autres lieux, et de deffuncte dame Angélique de Tiville de Bapaume, ses père et mère, ont été solennellement conjoints en mariage. *Signé* : François-Frédéric de Commargon, Anne-Angélique de François, de Pré, de François de Beauvais, Marianne de Crémainville, le conte de Moy, Marguerite Aumont, de Fauville, Charpentier, fr. J. Herbereau. » — « Le 4<sup>e</sup> jour de juin 1715, j'ay solennellement conjoint en mariage M. maistre Charles Louët, conseiller du Roy, ancien président du présidial de Blois, seigneur de la Terrouenne et des Montils, fils de feu M. maistre Cosme Louët, vivant juge magistrat conseiller au présidial de Blois, et de dame Marie-Marguerite Aubert, ses père et mère, et damoiselle Anne-Catherine Rossard, fille de feu messire Louis Rossard, seigneur des Nodins, vivant lieutenant-colonel du régiment de Vivaretz, et de dame Catherine Michaux, ses père et mère. *Signé* : M. M. Aubert, Louët, Rossard des Naudins, Michaux des Naudins, M. Louët de Thizard, P. A. de Rossard, J. L. de Thizard, Beurrier de Malainville, Rossard, Michaux de

la Pottery, Michaux la Burtière, Rossard de la Bertinière, Rossard du Casseau, A. Michau, A. Michaux, Lemaire de la Buretière, Lenoir, Boeste de la Bertinière, Marie-Cécille Michau, C. M. Geslain de la Martinière, Julie de la Martinière, C. F. Bermen de la Martinière, f. J. Herbereau. »

GG. 9. (Registre.) — In-folio, papier, 210 feuillets.

**1721-1747.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes, mariages, sépultures. — « Louis, fils du légitime mariage de Cœsar-René Rossard de la Bertinière, procureur-fiscal du comté de Dunois, et de dame Marie-Louise Boiste de la Savignerie, ses père et mère, a esté baptisé le 21<sup>e</sup> d'avril 1721. Le parain a esté noble homme Louis Maury, conseiller du Roy et élu dans l'élection dudit Châteaudun, et la mareine dame Marie-Louise Michau, veuve de messire Jacques Hosdier, conseiller du Roy en tous ses conseils et premier président de la Cour des Monoyes de Paris. *Signé* : Marie Michaux Hosdier, Maury, f. J. Herbereau. » — « Claude-François, né du légitime mariage de Nicolas-Joseph Cellier, seigneur de la Charbonnière, conseiller du Roy, son procureur en l'élection de Châteaudun, et de dame Marie Léger, ses père et mère, a été baptisé le 4 août 1722. Le parain a esté messire Claude Tiroult de Villeray, chevalier, seigneur d'Ouarville, Boisgasson, Villemesle et autres lieux, et la maraine haulte et puissante dame Marie-Françoise de Beauvilliers de Saint-Aignan, espouse de hault et puissant seigneur François, marquis de l'Aubespine, chevalier, seigneur de Varise, Orgères, Bazoches et autres lieux. *Signé* : Marie-Françoise de Beauvillier de Saint-Aignan, Thiroux de Villeray, f. J. Herbereau. » — « L'an 1726, le 30 avril, a esté baptisé Louis-Jules, né du légitime mariage du sieur Pierre-Charles de Lespine, architecte du Roy, inspecteur des travaux de cette ville de Châteaudun, et de Marie-Claude Félix, ses père et mère. Le parrain Jules-Michel Ardoin, architecte et controlleur des bâtimens du Roy, oncle paternel; la mareine Louise-Hélène Félix, femme de Jean-Baptiste Visnier, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, tante maternelle. *Signé* : Louise Félix de Vinnier, Hardouin, Roussel. » — « Le 17 may 1727, a esté baptisé un garçon né du légitime mariage de messire David de Meaussé, chevalier, seigneur d'Aunay, Morgue et autres lieux, commissaire provincial de l'artillerie de France, et de dame Louise-Anne de



Reviens de Mauny, ses père et mère. Il a été nommé Jean-David. Le parrain a été messire Guillaume du Vaussel, chevalier, seigneur de Vaucardel et autres lieux, pour et au nom de messire Jean-Nicolas de Pleuvres, chevalier, seigneur de Romilly, la Ferté-Villeneuve, Saint-Laurent, les Corvées, conseiller du Roy en sa cour de Parlement. La marraine a été dame Françoise le Besgue, veuve de messire Claude de Reviens, chevalier, seigneur de Mauny, Bois-de-Prées, lieutenant des maréchaux de France, pour et au nom de dame Anne Fougeu d'Escures, veuve de messire Charles le Bègue, chevalier, seigneur de Majainville, bisayeule de l'enfant. *Signé* : F. le Besgue de Mauny, de Vaucardel, Frion. » — « Le 20 octobre 1733, a été baptisée une fille née du légitime mariage de messire Olivier-Pierre-César de Musset, capitaine au régiment de la Ferté-Imbault, et de dame Marie-Anne-Baptiste de Pelsaire, ses père et mère. Elle a été nommée Marie-Marguerite. Le parrain a été messire Jacques-Barthélemy du Vaucel, chevalier de Vaucardel, mousquetaire de la garde du Roy et chevalier de l'ordre royal de saint Louis; la maraine damoiselle Marguerite-Geneviève Michau d'Harbouville. *Signé* : Michau d'Harbouville, le chevalier de Vaucardel, Frion. » — « L'an 1746, le 20 avril, ay fait la célébration du mariage d'entre Jacques-Honorat de Galloy, chevalier, seigneur de Bezay, fils des deffunts Jacques-Honorat de Galloy, chevalier, seigneur de Bezay, et de dame Bonne-Madeleine de Thisard du Couldrays, ses père et mère, et damoiselle Jeanne-Pélagie Cuperly de Jany, fille de François Cuperly de Jany, officier du Roy, seigneur du Bertaudier et autres lieux, et de dame Catherine Desprez, ses père et mère. *Signé* : Jeane-Pélagie Cuperly, Jacques-Honorat de Gallois de Bezay, chevalier de Gallois de Bezay, fr. du Plessis de Beaujeu, prestre, Cuperly, Desprez Cuperly, S. de Gallois de Bezay, Reviens de Mauny, Boyvin d'Hardancourt, L. Anne de Reviens de Meaussé, f. d'Auxy de la Bruyère, des Chatelliés Cuperly, de Meaussé, Frion. »

GG. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 234 feuillets.

**1748-1764.** — Paroisse de la Madeleine : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 23 février 1749, j'ay pris possession de la cure de la Madeleine. *Signé* : Trumeau. » — « L'an 1750, le 8<sup>e</sup> d'octobre, a été baptisée une fille née du légitime mariage de messire Gérard-Ernest-Ferdinand de Mailly, chevalier, seigneur de Dancy, Bourneville, Puigast et

autres lieux, et de dame Catherine-Jeanne Lecoite, ses père et mère. Elle a été nommée Catherine-Françoise. Le parain messire François Lecoite, écuyer, seigneur du Soupireau, père de la mère de la baptisée; la maraine dame Marie Delorme, épouse de messire Philippe-Marie de Mailly, chevalier, seigneur de la Perrine. *Signé* : Marie Delorme de Mailly, Tuault de Villarmoy, de Mailly, de Mailly, Trumeau, prieur-curé. » — « L'an 1750, le 12<sup>e</sup> d'octobre, le corps de dame Geneviève de Villiers, épouse de messire Louis de Valles, écuyer, chevalier de l'ordre de saint Louis, maistre des Eaux-et-Forêts du compté de Dunois, âgée d'environ 74 ans, a été inhumé dans cette église. *Signé* : Marchant, Trumeau, prieur-curé. » — « L'an 1754, le 25<sup>e</sup> jour du mois de juin, ont été administrées les sacrées cérémonies du baptême à un fils né du légitime mariage de messire Jacques de Reviens, comte de Mauny, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, commandant de bataillon du régiment de Navarre, et de dame Marie-Magdeleine de Milleville, ses père et mère. Il a été nommé Jean-Charles. Le parain a été messire Claude-Charles de Reviens, chevalier, seigneur de Mauny, le Bois-de-Pré-Saint-Martin et autres lieux, chevalier de l'ordre royal militaire de saint Louis, ancien capitaine au régiment de Condé cavalerie, oncle paternel de l'enfant, et la maraine dame Anne-Claude Thorin, grande-mère de l'enfant, épouse de messire Jacques de Milleville, écuyer, conseiller du Roy, receveur des tailles de l'élection de Châteaudun. *Signé* : Thorin Demilleville, Reviens de Mauny, Demilleville, Marchant, Fitte femme David, Trumeau, prieur et curé. » — « L'an 1760, le 24<sup>e</sup> jour du mois de juillet, a été inhumé dans la nef de cette église le corps de messire Jacques Costé, seigneur de Vallière-en-Pont et autres lieux, juge magistrat civil, criminel et de police, bailli du compté et bailliage de Dunois, âgé de 56 ans. *Signé* : Trumeau, prieur-curé, Marchant. » — « L'an 1761, le 9 mars, a été inhumé dans la nef de cette église le corps de messire Louis de Valles, chevalier, seigneur du Plessis, maistre des Eaux-et-Forêts du compté de Dunois, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis, âgé de 80 ans. *Signé* : Trumeau, p. curé, Marchant. » — « L'an 1763, le 15 mai, a été inhumé dans la nef de cette église le corps de messire Louis Guérineau, écuyer, seigneur des Chenardières, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis, âgé de 48 ans environ. *Signé* : Souchay, p. c. r., Trumeau, p. curé, Marchant. »

GG. 11. (Registre.) — In-folio, papier, 149 feuillets.

**1765-1777.** — Paroisse de la Madeleine : bap-  
têmes, mariages, sépultures. — « L'an 1769, le lundy  
30<sup>e</sup> jour d'octobre, a esté inhumé dans la nef de cette  
église le corps de messire Pierre Goislard de Ville-  
bresme, seigneur de Biche, Moresville, Villechèvre  
et autres lieux, secrétaire honoraire du Roy, maison  
et couronne de France. *Signé* : Recoquillé de Bain-  
ville, Recoquillé de Bainville, Guérineau, Rossard,  
Michau d'Harbouville, Allaire. » — « L'an 1774, le  
24 juillet, a été inhumé dans la nef de cette église  
le corps de messire Jean Recoquillé de Bainville,  
écuyer, premier exempt des gardes de Son Altesse  
Royale feue Madame la duchesse douairière d'Orléans,  
seigneur des Grands et Petits Bourgoins et autres  
lieux, âgé de 89 ans. *Signé* : Allaire, Plé, Trumeau,  
p. curé. » — « L'an 1773, le vendredy 9<sup>e</sup> jour d'avril,  
a été inhumé dans le caveau de l'église abbatiale de  
la Madeleine, servant anciennement de chapelle sou-  
teraine, Jean Libert, chanoine régulier de l'abbaye  
de la Madeleine, ancien prieur-curé de Ruan, dans la  
78<sup>e</sup> année de son âge. *Signé* : Allaire, Plé, Allaire,  
Jaubert, ch. rég. prieur. » — « L'an 1774, le 18<sup>e</sup> jour  
de janvier, a été inhumé, dans le caveau de l'église  
abbatiale de la Madeleine, le corps de frère Joachim  
Bernier de la Richardière, prêtre, chanoine régulier  
profès de l'ordre de saint Augustin, décédé dans la  
31<sup>e</sup> année de son âge. *Signé* : Massinot, p. c. de Luz,  
Valade, Rossard, Allaire, Delagroue, curé de la Mag-  
deleine, F. de Chanbusson, Plé, Jaubert, prieur. »

GG. 12. (Registre.) — In-folio, papier, 127 feuillets.

**1778-1792.** — Paroisse de la Madeleine : bap-  
têmes, mariages, sépultures. — « L'an 1778, le  
20 mai, j'ai enterré dans le cimetièrre de cette pa-  
roisse le corps de messire Nicolas-Jean-Henry Char-  
lier, chevalier, conseiller honoraire au Parlement de  
Metz, seigneur de Vrainville, Montharville et autres  
lieux, âgé d'environ 42 ans. *Signé* : Charlier, de  
Valles, Delagroue, curé. » — « L'an 1781, le mer-  
credy 17<sup>e</sup> jour d'octobre, a été inhumé dans le cime-  
tièrre de cette paroisse le corps de messire Henry-  
Alexandre Charlier, prestre, religieux bénédictin de  
l'ordre de Cluny, cy-devant prieur du Saint-Sépulcre,  
ancien aumônier des gardes-du-corps, âgé d'environ  
80 ans. *Signé* : Pichery, prestre, curé du Perray,  
Allaire, Plé, Rossard, prieur de la Madeleine. » —  
« L'an 1781, le vendredy 26<sup>e</sup> jour d'octobre, a été

VILLE DE CHATEAUDUN.

inhumé dans le caveau de l'église abbatiale de la  
Madeleine le corps de François-Philippe Delagroue,  
chanoine régulier de ladite abbaye et curé de ladite  
paroisse, âgé d'environ 43 ans. *Signé* : Allaire; Dela-  
chaume, p. de Lanneray; Rossard, prieur de la Made-  
leine; Leboucher; Delachaume; Renand; Dupont. » —  
« L'an 1784, le 14 juin, j'ay inhumé dans le cimetièrre  
de cette église le corps de vénérable personne Jean-  
Saturnin Raimbert, prêtre, ancien curé de La Cha-  
pelle-du-Noyer, âgé d'environ 62 ans. *Signé* : Raim-  
bert, Raimbert, Raimbert, curé de Saint-Lubin,  
E. Raimbert, M. Raimbert, Raimbault, curé de La  
Chapelle, R. Raimbert, Delachaume. » — « L'an 1786,  
le 5 avril, j'ay inhumé dans le cimetièrre de cette  
église le corps de messire Gabriel-André de Bois-  
guyon, ancien écuyer de Mesdames de France, en  
son vivant époux de damoiselle Marie-Anne-Ernest  
Cuperly de Jany, âgé de 69 ans. *Signé* : Lamolère,  
Lamolère de Pruneville, Boisguion, Lamolère, Allaire,  
Boisguion de Chauchepot, Leroy, Delachaume. » —  
« L'an 1787, le 9 février, j'ai inhumé dans le cime-  
tièrre de cette église le corps de maistre Louis-Honoré  
Meunier de Fonteny, prêtre, ancien curé de La Fon-  
tenelle, âgé de 77 ans. *Signé* : Meunier de Fonteny,  
anc. curé d'Auneau; Bordas Lautrinière; Garnier de  
Gérainville; Bordas de Boisraimbouurg; Delachaume. »  
— « L'an 1787, le 6 novembre, j'ay inhumé dans le  
cimetièrre de Saint-Valérien le corps de maistre Jean-  
Thomas Guérineau, avocat en Parlement, conseiller  
du Roy et son procureur en l'élection de cette ville,  
époux de damoiselle Catherine-Françoise Baudry de  
la Poterie, âgé d'environ 65 ans. *Signé* : Guérineau,  
chevalier de saint Louis, Condamin, Guérineau de la  
Varenne, Maury de la Rousselière, Guérineau des  
Chenardières, Guérineau de la Mérie, Breton, Fédé,  
Michau d'Harbouville, Thélou, vicaire. » — « L'an  
1790, le 19 d'avril, j'ay inhumé dans le caveau de  
cette église le corps de discrète et vénérable per-  
sonne Germain-François-René Rossard de Malain-  
ville, prêtre, chanoine régulier de la congrégation de  
France, prieur de l'abbaye de la Madeleine, âgé de  
66 ans. *Signé* : l'abbé de Champeaux; de la Chaume,  
curé de Saint-Lubin; Joliet, prieur-curé de Lanneray;  
Massinot, pr. curé de Luz; de Launay; Le Boucher;  
Richard; Marcault; Pitou; Thélou, vicaire; Dela-  
chaume. »

GG. 13. (Registre.) — In-folio, papier, 122 feuillets.

**1587-1792.** — Paroisse de la Madeleine : réper-

SÉRIE GG. 2.

toire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures, par Noël Pichery, ancien curé du Perray. — État général des naissances et sépultures, avec la moyenne par période de dix années, de 1680 à 1780.

	Naissances.	Sépultures.
1680 à 1689	24	20
1690 à 1699	25	23
1700 à 1709	23	21
1710 à 1719	22	19
1720 à 1729	15	12
1730 à 1739	16	14
1740 à 1749	15	15
1750 à 1759	19	13
1760 à 1769	20	18
1770 à 1779	15	11

GG. 14. (Registre.) — In-folio, papier, 222 feuillets.

**1537-1621.** — Paroisse de Saint-Pierre : baptêmes de 1570 à 1582 et de 1584 à 1601; mariages de 1537 à 1558 et de 1594 à 1621; sépultures de 1537 à 1558 et de 1580 à 1581. — 1542, 19 mars. « *Obiit magister Franciscus Marchant, presbiter, curatus de Villas in Belsia.* » — 1543, 3 juin. « *Nuptie factae inter Johannem Hacquin, scutiferum domini de Bruières, de Montiniaco-in-Pertico, ex una parte, et Johannam, filiam Johannis Rousselet, domini de Boismien, ex altera parte.* » — 1546, 21 mars. « *Obiit Johannes Rousselet, dominus de Boismian.* » — 1547, 29 septembre. « *Obiit Bernardina, uxor Macei Lecomte, ut fertur, morbo pestis.* » — 1552, 21 septembre. « *Obiit Jacinthus Bichardeau, qui erat de loco de Boygency, qui fuerat percussus ante portam castelli nostri ictu d'une haquebutte in conflictu facto inter dominum de Nemours et dominam la marquisium de Rotelin.* » — 1558, 28 février. « *Obiit magister Johannes Cottin, presbiter, curatus de Jallans.* » — « Le 8<sup>e</sup> de may 1577, a esté baptisé Pierre, filz de maistre Jehan Guérineau, advocat à Chasteaudun, et Jehanne Doret. Les parains honorable homme maistre Jehan Pasquier, licencié es loix, lieutenant du compté de Dunois, et maistre François Leveil, aussi advocat à Chasteaudun. La maraine damoyselle Marguerite Grecque, veufve feu noble homme Pierre Borcyn, vivant varlet de chambre du Roy et sieur des Maisons-Neufves. » — « Le 16<sup>e</sup> jour de décembre 1582, fut baptisée Marye, fille de nobles personnes Jacques Sevyn, licencié en loix, bailli de Dunois, seigneur de Miramyon et de La Porte, et damoiselle Angélique Viart, sa femme. Le parain noble homme Hector

Chouasne, seigneur des Couldreaux; noble damoiselle Marye Gontier, mère dudict Sevyn, et noble damoiselle François Sevyn, fille de ladicte Gontier et sœur dudict Sevyn. » — « Le 23<sup>e</sup> jour d'apvril 1607, noble homme Philippe le Semelier, lieutenant pour le Roy en l'Élection de Beaugency, fils de noble homme Noël le Semelier, seigneur de Faverolles, et de dame François Rougemont, et honneste fille Magdalene Tuault, fille d'honorable homme maistre Anthoine Tuault, advocat-fiscal de Dunois, et de dame Anne Magdalène, ont esté espousés en la chappelle du Chasteau par maistre Lommert Arrault, prévost d'icelle. »

GG. 15. (Registre.) — In-folio, papier, 229 feuillets.

**1600-1667.** — Paroisse de Saint-Pierre : baptêmes de 1600 à 1620 et de 1647 à 1667; sépultures de 1651 à 1667. — « Le vendredy, 30<sup>e</sup> jour de mars 1601, a esté baptisée Magdaleine, fille d'honorable homme maistre Léonor de la Ferté, licencié en loix, advocat au bailliage de Dunois, et d'honneste femme Marie Guérineau. Les parain et maraines noble homme Charles Loyseau, escuyer, seigneur de La Noue, bailli du pais et conté de Dunois; vénérable religieuse Magdalène de Masquerel, par la permission divine, humble abbessse de Saint-Avy, et damoyselle Léonor Aulde, femme de noble homme Hector Choisine, seigneur des Couldreaux et secrétaire ordinaire de la maison du Roy. *Signé* : M. de Masquerel; C. Loyseau; Léonor Aulde; J. Durand. » — « Le lundy, 29<sup>e</sup> jour de juin 1615, a esté baptisé Pierre, filz de Jacques des Pierres, escuyer, seigneur de Chaussepot, et de damoyselle Magdalène Drouin, ses père et mère. Le parain hault et puissant seigneur messire Pierre de Montmorency, chevalier des ordres du Roy, marquis de Thury, baron de Fosseux, seigneur châtelain de Courtalain. La marraine dame Magdalène Leblanc, femme d'honorable homme Guillaume Drouin, bourgeois de Chasteaudun. *Signé* : P. de Montmorency; M. Leblanc; J. More. » — « Le 20<sup>e</sup> jour de febvrier 1650, fut baptisée Marie-Catherine, fille de noble homme maistre Guillaume Bruneau, advocat en Parlement, bailli de Logron, et d'honneste dame Florentine Foucquet. Le parrein hault et puissant seigneur messire Michel de Castelnau, fils de messire Jacques de Castelnau, marquis de La Morissière, conseiller du Roy en ses conseils, mareschal des camps et armées de Sa Majesté, gouverneur des ville et château de Brest, et Mademoiselle Catherine d'Illiers, fille de hault et puissant

seigneur messire Léon d'Illiers, chevalier, seigneur d'Entragues, de Marcoussis et de Chantemesle. *Signé* : de Castelnau; Catharine d'Illiers; Bruneau; Jourdain; Pecquart. » — « L'an 1658, le 1<sup>er</sup> jour de juin, a esté béniste la petite cloche de Saint-Pierre par moy maistre Jacques Houdoire, prebstre, bachelier en droit canon, curé dudict Saint-Pierre de Chasteaudun; laquelle fut nommée *Paul* par discrétte personne maistre Michel Bruneau, prebstre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Chasteau et official de Dunois, et honeste fille Louise Leveil, parein et mareine. *Signé* : J. Houdoire. » — « L'an 1654, le 27<sup>e</sup> de mars, a esté inhumé vénérable et discrétte personne messire Pierre Motoys, vivant chanoine de Saint-André et jadis curé dudict Saint-Pierre, lequel est déceddé sans aucun testament, ce qui auroit grandement fashé les doyen et chanoines dudict Saint-André, qui s'attendoient de l'enterrer en leur église, s'il y eust esleu sa sépulture. » — « L'an 1655, le mardy dernier jour d'aoust, j'ay permis d'enlever le corps du frère Guillaume Cousin, vivant prieur-curé de Lutz, pour estre enterré à La Magdeleine. *Signé* : J. Houdoire. »

GG. 16. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 101 feuillets.

**1651-1672.** — Paroisse de Saint-Pierre : bap-  
têmes et sépultures de 1668 à 1672; mariages de 1651 à 1672. — « L'an 1655, le 21<sup>e</sup> jour de novembre, ont esté espouzés honorable homme Louis Souchay, seigneur de Saint-Aubin, et honeste fille Élisabeth Drouin, fille de deffunt noble homme maistre Lomer Drouin, vivant conseiller et esleu en l'Eslection de Chasteaudun et Bonneval, assistés de noble homme maistre Nicolas de Requin, conseiller et esleu en l'Eslection de Chasteaudun; noble homme maistre Hardoin Croisnu, advocat audit lieu; noble homme René Béquignon; Michel Drouin. *Signé* : Souchay St-Aubin, Isabel Drouin, Derequin, Croisnu, Bequignon, M. Drouin, P. Doisnel, J. Houdoire. » — « L'an 1658, le 1<sup>er</sup> jour de juillet, ont esté espousez noble homme Philippe Auger, seigneur de La Varenne, valet de chambre de Son Altesse de Longueville, fils de deffunt noble homme Pierre Auger, vivant seigneur de La Varenne, mareschal des logis de Sadite Altesse, et de dame Marguerite Délie, ses père et mère, et honeste fille Marguerite Dufay, fille de deffunt noble maistre Jacques Dufay, vivant advocat en Parlement, et de dame Anne Quartier. *Signé* : Philippes Auger, Guérineau, Dehélye, Marie Dufay,

B. Hariau, J. Houdoire. » — « Le 30<sup>e</sup> jour d'avril 1662, ont espousé noble homme Michel Paris, conseiller du Roy et de Son Altesse Royale et leur procureur en la prévosté, police et conservation d'Orléans, fils de noble homme Claude Paris, seigneur de Bellesbat, cy-devant conseiller au bailliage et siège présidial d'Orléans, et de damoyselle Marie Mesmyn, et damoiselle Gabrielle Galibourg, fille de noble homme David Galibourg, officier de feu Son Altesse Royale, et de dame Marie Hazon. *Signé* : Paris, G. Gallibourg, Paris, D. Gallibourg, de Mareau, Augier, Guénée, curé de Saint-Pierre. » — « Le 11<sup>e</sup> du mois de janvier 1670, a esté inhumé en nostre église le corps de très-vertueuse et honeste fille dame Marguerite Perche, aagée de 33 ans ou environ, par moy curé soubsigné, qui estime que ladite defuncte a conservé toute sa vie la sainteté de son bap-  
tême, qui est une gloire très-grande pour elle dans le ciel, où elle est maintenant régnante avec les Anges. *Signé* : Bertrand. » — « Le 5<sup>e</sup> jour de juin 1670, a esté baptizée Jeanne-Marie, fille de honorable homme François Boisgaultier, conseiller du Roy et contrôleur au Grenier-à-sel de Chasteaudun, et de damoiselle Jeanne Daguét, ses père et mère. Le parain a esté noble homme Jacques Costé, bailly du compté de Dunois, et la maraine damoiselle Marie Beurrier, veufve de deffunct honorable homme Claude Daguét, en son vivant conseiller du Roy et lieutenant-général en l'Élection de Chasteaudun. *Signé* : J. Costé, M. Beurrier, Bertrand. » — « Le 3<sup>e</sup> jour de février 1671, ay donné la bénédiction nuptiale à honeste personne Gilles Horraist, fils de Simon Horraist et de Jeanne Delaborde, et à Espérance Touttin, fille de deffunct Thomas Touttin et d'Espérance Rousseau, en présence de maistre Martin Bérail, maistre peintre, et autres. *Signé* : Gilles Horraist, Espérance Toutins, Bérail, Jacque Touttin, Espérance Rousseau, Jean Moreau, Bertrand. »

GG. 17. (Registre.) — In-folio, papier, 184 feuillets.

**1672-1691.** — Paroisse de Saint-Pierre : bap-  
têmes, mariages et sépultures. — « L'an 1672, le 26<sup>e</sup> jour de juin, au dimanche, je me suis transporté à la fin de nos vespres à la porte de nostredite église, où étant arrivé, revestu de surplis, d'une étole et chape violette, nous a esté présenté par noble homme Louis Blanchet, conseiller du Roy et contrôleur du Grenier-à-sel dudict Chasteaudun, et par damoiselle Jeanne Guiété, femme de noble homme François

Archambeau, recepveur des aydes de ladite ville, Pierre Brissard, fils de Jacques Brissard et d'Élisabeth Semeson, ses père et mère, morts en la religion prétendue réformée, pour faire son abjuration de l'hérésie de Calvin, dans laquelle il a esté élevé depuis sa jeunesse jusqu'à présent, ayant environ 18 ans; lequel j'ay absou du lien d'excommunication de laquelle il estoit lié à cause de ladite hérésie et l'ay remis et réduit au giron de l'église nostre sainte mère et à la participation et communion de toute la chrétienté, et l'ay rétabli à la participation des sacrements de l'église. Après quoy, en sa faveur, j'ay fait un petit discours touchant la nécessité et l'importance de la véritable foy et touchant le bonheur que Dieu luy avoit fait de l'avoir retiré des ténèbres de l'hérésie et de l'avoir remis au nombre des véritables fidèles. *Signé* : Bertier, Anne Brisard. » — « Le 12<sup>e</sup> de juillet 1672, j'ay espousé Jean-Baptiste Bellier, fils de Jean-Baptiste Bellier, vivant seigneur de La Chenay, chef de panneterie de la maison de la Reine, et de dame Jeanne Nicolle, d'une part, et honneste fille Anne Grimault, fille de maistre Jacques Grimault, advocat en Parlement, et de dame Anne Gorteau. En présence dudit maistre Jacques Grimault, de Charles de Gallon, escuier, sieur de Beauchesne, beau-frère dudit espoux, maistre Nicolas Dupont, advocat, oncle de l'espouse, de noble homme maistre Denis Boutroue, advocat en Parlement, cousin dudit sieur Bellier. *Signé* : J. B. Bellier, J. Grimault, Bertrand, Grimault, C. de Gallon, Dupont, N. Dupont, Bouthrou. » — « Le 20 juillet 1673, est décédé noble homme maistre Jean Brémon, conseiller du Roy, esleu et lieutenant en cette Eslection. » — « Le 25<sup>e</sup> de février 1677, a esté baptizé François, fils de noble homme Jacques Drouin, sieur d'Albert, conseiller du Roy et esleu assesseur en l'Élection de cette ville, et de damoiselle François Charpentier, ses père et mère. Le parain a esté noble homme Joseph de la Foy, seigneur de La Bergerie, et la maraine damoiselle Marguerite Landay, femme de noble homme Jacques Leveil, advocat en Parlement et officier de Mademoiselle. *Signé* : La Foy, M. Landais, Bertrand. » — « Le 15<sup>e</sup> jour de mars 1685, décéda maistre Jacques Charpentier, bourgeois de Chasteaudun; le corps duquel j'ay été quérir pour l'amener dans l'église de Saint-Pierre, où nous avons chanté un *Libera* et *De profundis* et une oraison; après quoy nous avons commencé Laudes, et ay conduit le corps (après qu'on luy a fait baiser l'autel de paroisse) dans la paroisse de Saint-Valérien, à la

porte d'Amont, où s'est trouvé M. le curé de Saint-Valérien, auquel j'ay présenté ledit corps; lequel a esté conduit dans l'église dudit Saint-Valérien par ledit sieur curé qui tenoit la droite avec son clergé et moy la gauche avec MM. les frères de l'Hôtel-Dieu de cette ville. *Signé* : f. Anceaulme. » — « Le lundi 6<sup>e</sup> jour d'aoust 1685, s'est présentée Suzanne Perdu, âgée de 18 à 19 ans, fille de Gentien Perdu et de Marie Desjardins, ses père et mère, estaminiers, tous de la religion prétendue réformée; laquelle Suzanne nous a humblement requis de la vouloir recevoir à l'abjuration de l'hérésie de Calvin, qu'elle a professée dès sa naissance comme estant issue de sesdits père et mère qui la professent encore, portée et pressée qu'elle estoit d'un grand zèle et désir depuis un long-temps de faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle elle s'est fait instruire; ce que nous luy avons très-volontiers accordé. . . . *Signé* : Proust, doyen, J. Lecoq, Hermenault, Proust, Camyn, Susane Perdu, Maulduît, J. de la Ferté, M. de Lermite, Tardif, Boeste, Ernault, G. Boeste, Pilvois, Lesourd, f. Anceaulme, Douer. » — « Le mercredi 13<sup>e</sup> d'aoust 1687, a esté inhumé dans le cœur de l'église de Saint-Pierre, en bas de la marche du grand-autel, devant le Saint-Sacrement, le corps de feu vénérable et discrete personne maistre Pierre Bertrand, en son vivant curé de cette paroisse et docteur de Sorbonne, et a esté inhumé en présence de la plupart de ses paroissiens et amis. *Signé* : f. Anceaulme. » — « Le 15<sup>e</sup> d'aoust 1687, vénérable et discrete personne maistre Clément Roche, bachelier en droit canon, prestre, chantre et chanoine de la Sainte-Chappelle de Dunois, a pris possession de la cure de Saint-Pierre. *Signé* : f. Anceaulme. »

GG. 18. (Registre.) — In-folio, papier, 152 feuillets.

**1691-1711.** — Paroisse de Saint-Pierre : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le lundy 6<sup>e</sup> d'aoust 1691, a esté inhumé dans l'église, à costé de l'autel de Saint-Sébastien, le corps de noble homme messire Alexandre Parseval, seigneur de Lézanville, garde-du-corps de Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans. *Signé* Roche. » — « Le mercredi 15 aoust 1691, il arriva une grande incendie au faubourg de Saint-Valérien. Elle commença à six heures du matin, continua tout le jour et presque la nuit suivante. Les hosteleries des *Trois-Roys*, de la *Harpe*, de *Saint-Pierre* et de *Saint-Christofle*, avec les maisons jus-

ques à un corps de logis appelé *le Pavillon*, et celles depuis la maison de *l'Image* jusques au Sépulcre furent bruslées. » — « Le dimanche 12<sup>e</sup> décembre 1694, est mort messire René Laurent, curé de Bazoches-en-Dunois et cy-devant vicaire en cette église. Il n'a été que quatre mois curé. » — « Le lundy 19 juillet 1694, a esté inhumé en la nef de cette église Claude Boeste, seigneur de la Chavignerie. *Signé Roche.* » — « L'an 1702, le 6<sup>e</sup> jour de juin, ay baptisé un garçon né du mariage de Pierre de Versorys, escuyer, seigneur de Beauvoir, et de dame Marie-Anne Le Tonnelier, sa femme, lequel a esté nommé Pierre-Henry. Le parain messire Henry Le Tonnelier, conseiller du Roy, receveur-général des Gabelles, et la mareine dame Esmée Lambert, veuve de Nicolas Tourtier, escuyer, conseiller du Roi, président des trésoriers de France. *Signé Le Tonnelier, Lambert Tourtier, J. Baudoin.* » — « L'an 1704, le 29<sup>e</sup> jour d'avril, est décédé messire François Michau, prestre, prieur de Saint-Pierre, aagé de 48 ans ou environ et inhumé dans le cœur de ladite église. *Signé J. Fontaine-Marie, Marteau, Gérard, Meusnier.* » — « L'an 1704, le 13<sup>e</sup> jour de septembre, ay baptisé un garçon né du mariage de Jacques Costé, escuyer, gouverneur de cette ville, juge civil et criminel du compté de Dunois, et de dame Marguerite Pavé, sa femme; lequel a esté nommé Jacques. Le parain a esté messire François Boisgaultier, conseiller officier pour le Roi en cette Élection, et la mareinne dame Claude Costé, femme et épouse de Jean Thuaux, seigneur de Villarmoy, vivant officier de Son Altesse Madame d'Orléans. *Signé Boisgaultier, Claude Costé, Meusnier.* » — « L'an 1705, le 25<sup>e</sup> d'aoust, est décédé messire Clément Roche; prestre, curé de cette paroisse, aagé de 76 ans ou environ, et a esté inhumé dans le chœur de l'église. *Signé J. Fontaine-Marie, Marteau, prestre, Meusnier.* » — « Le mardy 15 septembre 1705, j'ay pris possession de la cure de Saint-Pierre. *Signé S. Richard.* » — « Le vendredy 9<sup>e</sup> mars 1708, ai donné la sépulture ecclésiastique au corps de noble homme Pierre Bourgeois, président en l'Élection, décédé d'hier de mort subite, âgé de 70 ans ou environ. *Signé Meusnier, J. Borieux, S. Richard.* » — « Le dimanche 13<sup>e</sup> may 1708, est décédé en cette paroisse noble homme Germain Rossard, seigneur de Châtenay, capitaine de bourgeoisie, étant tombé en apoplexie âgé de 30 ans ou environ, et le mardy, au désir de ses parents, nous l'avons conduit à la paroisse de la Magdeleine pour y être inhumé. *Signé*

S. Richard. » — « Le 5 janvier 1709, à huit heures du soir, gelée violente pour les bleds et arbres de plusieurs espèces : les mars de la même année furent en quantité. *O altitudo!* » — « L'an 1711, le 1<sup>er</sup> jour de mars, ay fait la célébration du mariage de messire Jacques-Alexis Renouard, seigneur des Granges, et de damoiselle Marie-Anne Bertier, en présence de Joseph du Plessis de Saint-Hilaire, escuyer, capitaine au régiment d'Aunis, d'honorable homme Thomas le Mesnager, d'Anne Brissard, mère de l'épouse, veufve de feu noble homme Jacques Bertier, de nobles hommes Jacques-Thomas Bertier, conseiller, eslu dans cette Élection, et Anthoine Meusnier, conseiller du Roy, recepveur du Grenier-à-sel de Bonneval, son beau-frère, et plusieurs autres. Et lesdits époux et épouse ont reconnu en notre présence et celle des témoins Jacques-Alexis Renouard, né le 15<sup>e</sup> d'aoust 1710, leur fils naturel, et consenti la légitimation d'icelui. *Signé Renouard-Desgranges, M. A. Bertier, Anne Brissard, Joseph Duplessys, Lemesnager, Bertier, Meusnier, Bertier - Meusnier, Turpin - Bertier, Anne Cousin, Anne Meunier, S. Richard.* » — « Le 23 décembre 1711, ay baptisé André-Jean-Étienne, né du mariage légitime de messire Étienne de Tascher, écuier, seigneur de Marsilly, et de damoiselle Marie-Anne Pousteau. Le parain maistre André Pousteau, prestre, curé de Boissasson; la maraine dame Catherine de Charon. *Signé E. de Tascher-Marsilly, C. de Charon, Pousteau, S. Richard.* »

GG. 19. (Registre.) — In-folio, papier, 160 feuillets.

**1712-1739.** — Paroisse de Saint-Pierre : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 31 octobre 1712, a esté inhumé dans cette église, devant et au bas de la porte du cœur, un peu plus du costé de la chapelle de Saint-Sébastien, le corps de damoiselle Marguerite Michau, décédée en odeur de sainteté, âgée de 63 ans. Elle estoit d'une humilité très-profonde, d'un détachement tout particulier, d'une dévotion très-affectueuse, mais surtout d'une charité parfaite à l'égard des pauvres, ausquels elle distribuoit journellement du pain et des habits, sans jamais se rebuter des insultes qu'elle recevoit assés souvent de quelques-uns d'entre eux, ny mesme de leurs mauvais traitemens qu'elle a essayés, en les excusant sur leur pressant besoin. *Signé Meusnier, Compotier, S. Richard.* » — « Le 15 octobre 1714, ay baptisé Philippe-Jean-Baptiste, né du légitime mariage de noble homme Jean-Baptiste Bellier, conseiller du Roy, président en

l'Élection de cette ville, subdélégué à l'Intendance, président et prévost de Bonneval, et dame Louise Compottier, son épouse. Le parain haut et puissant seigneur messire Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, chevalier des ordres du Roy et d'honneur de feu Madame la Dauphine, conseiller d'Etat d'épée, gouverneur de la province de Touroine, grand-maistre de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, représenté par maistre Louis Compottier, bachelier en droit canon, prestre et prévost de la Sainte-Chapelle de cette ville, père ayeul de l'enfant. La maraine haute et puissante dame Madame Sophie de Bavière, née comtesse de Levestein, épouse dudit seigneur de Dangeau, représentée par haute et puissante damoiselle Mademoiselle Charlotte du Plesseys de la Perrine, leur nièce. *Signé* C. du Plesseys la Perinne, Compotier, Bellier, S. Richard. » — « Le 17 mars 1716, a esté inhumé le corps de messire Denis de Givais, écuyer, seigneur de Creusy et des Bois-Besnards, âgé d'environ 57 ans. *Signé* Brandy, Léger, S. Richard. » — « L'an 1719, le 13<sup>e</sup> de juin, ai fait la célébration du mariage de maistre Jean Recoquillé, seigneur de Bainville, exempt des gardes de Son Altesse Royale Madame duchesse d'Orléans, fils de feu Monsieur maistre Philippe Recoquillé, vivant conseiller du Roy au bailliage et siège présidial de Chartres, et de feu dame Anne Garnier de Ligaudry, ses père et mère, d'une part, et de damoiselle Julienne Costé, fille de maistre Jacques Costé, juge magistrat civil et criminel, bailly de Dunois, et de dame Marguerite Pavée, ses père et mère. *Signé* Recoquillé de Bainville, Jullienne Costé, M. Pavée, Recoquillé, Lepaige, J. Costé, De Trémault, J. Garnier, L. Garnier de Marigny, Trémault de Spoir, Boisgaultier, Costé, Du Coudray, Dubois, Tuault, S. Richard. » — « Le 17<sup>e</sup> jour d'avril 1721, j'ay pris possession de la cure de Saint-Pierre de Châteaudun. *Signé* Prunelle, curé. » — « Le 12<sup>e</sup> jour de juin 1721, est décédé à Chartres maistre Saturnin Richard, prestre, cy-devant très-digne pasteur de cette église, âgé de 45 ans, lequel, après 14 ou 15 ans de possession, tomba dans une si grande infirmité qu'il fut obligé de se dépouiller de cette cure en ma faveur. *Signé* Prunelle. » — « L'an 1730, le 2<sup>e</sup> jour d'octobre, est mort subitement messire Jacques Costé, bailly du comté de Dunois, âgé d'environ 66 ans, et le 4 du même mois son corps a été transporté par moy à la paroisse de la Magdelaine et déposé entre les mains du Révérend Père Friou, curé de ladite paroisse, qui luy a donné la sépulture ecclésiastique dans le lieu de son église

affecté à la famille de MM. Costé. *Signé* Maury, desservant, Prunelle, curé, Brandy, Léger. » — « Le 7<sup>e</sup> avril 1731, j'ay posé la première pierre pour le rétablissement de cette église incendiée le 20 juin 1723, au son des cloches et au bruit des acclamations de tous les paroissiens et de tout le peuple de la ville. Je l'ay posée sous le 4<sup>e</sup> pilier des arcades de l'aile à deux pieds du rez-de-chaussée, avec le jour, le mois, l'année et mon nom gravés dessus. Plaise à Notre Seigneur Jésus-Christ de dire encore *Et super hanc petram edificabo ecclesiam meam*. *Signé* Maury, desservant. » — « Le 12<sup>e</sup> jour d'octobre 1731, M. Alexandre Racine, curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, a pris possession de la cure de Saint-Pierre, en conséquence de la résignation à luy faite par maistre Louis Prunelle, curé à présent de Saint-Maurice-lès-Chartres. *Signé* Maury, desservant. » — « L'an 1731, le 28<sup>e</sup> jour de décembre, est décédé maistre Alexandre Racine, prestre, docteur en théologie, curé de cette paroisse et de celle de Saint-Jean-de-la-Chaine, au grand regret des paroissiens des deux paroisses. *Signé* Maury, prestre, desservant et vice-gérant de l'officialité de Dunois. » — « J'ay pris possession de la cure de Saint-Pierre le samedi 10 may 1732, ayant été nommé à ladite cure, le 21 février, en qualité de maistre ès-arts de l'Université de Nantes, par messire Louis de la Vergne de Montenard de Tressan, archevêque de Rouen et abbé de Bonneval. *Signé* Foucault, curé de Saint-Pierre. » — « Depuis le 7<sup>e</sup> jour de décembre 1732, Monseigneur l'évêque de Chartres, Charles-François de Monstiers de Mérinville, m'a permis d'exposer tous les premiers dimanches de chaque mois le Saint-Sacrement pendant la messe paroissiale seulement. *Signé* Foucault, curé de Saint-Pierre. » — « Le 11 avril 1733, a été baptisé un fils né du légitime mariage de maistre Jacques-Emmanuel Bordas, avocat en Parlement, conseiller du Roy, officier en l'Élection de Châteaudun, seigneur de Rameau et de Bois-Raimbert, et de dame Marie Borde. Les parain et maraine ont été Charles Bordas, seigneur de l'Autrinière, frère du père, et damoiselle Jeanne Bordas, sœur du père, qui lui ont donné le nom de Jacques-Emmanuel. *Signé* Jeanne Bordas, Bordas, Foucault, curé. » — « Le 21 avril 1733, a été fait un service solennel à Saint-Pierre pour feu messire Louis de la Vergne de Montenard de Tressan, archevêque de Rouen et abbé de Bonneval, mort le 16 mars précédent. *Signé* Foucault, curé de Saint-Pierre. » — « L'an 1733, le 16<sup>e</sup> jour de juillet, sur les neuf heures du matin, après le *Veni Creator* et la

messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée dans la chapelle de Saint-Roch servant d'église paroissiale de Saint-Pierre depuis le 20 juin 1723, a été posée par moi la première cheville à la charpente du comble de ladite église de Saint-Pierre, au rond-point au-dessus du tabernacle dans le milieu, ladite cheville posée au son des cloches. *Signé* Foucault, curé, Léger, Jean Gaudin, Leubin Gaudin. » — « L'an 1733, le 20 juillet, les nommez Marcault, couvreurs, ont commencé à couvrir en ardoise l'église de Saint-Pierre, à faire et à fournir, savoir ardoise, cloux, lattes et contrelattes, à raison de 10 livres 15 sous par toise de couverture. *Signé* Foucault, curé. » — « Le 13 mars 1733, sur les quatre heures du soir, au son des cloches, revêtu de mon étole, croix levée, accompagné de mon clergé, me suis transporté à la porte de maistre Jacques Philippe, prestre, doyen de Saint-André, décédé du jour précédent, pour y faire les fonctions curiales et enlever le corps du deffunt, afin de soutenir mon droit interrompu par la négligence de mes prédécesseurs ; ce que les chanoines dudit Saint-André, accompagnés des religieux de la Magdelaine tenant le côté droit, m'ont refusé, sans donner aucunes raisons de refus : sur quoy j'ay dressé mon procès-verbal dans la maison dudit deffunt, et le lendemain donné copie auxdits chanoines de Saint-André avec un avertissement pour les faire assigner devant le juge compétent. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1734, le mardi 31 aoust, sur les sept heures du matin, la paroisse de Saint-Pierre est allée en procession à La Boissière pour de l'eau, où s'est chantée solennellement la messe de la sainte Vierge avec *Gloria in excelsis* et le *Credo*, attendu que c'étoit, suivant les rubriques romaines, *pro re gravi*. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1734, le samedi 4<sup>e</sup> jour de septembre, sur les cinq heures et demie du soir, a été posée la porte principale de l'église de Saint-Pierre, au son des cloches, par les soins de M. Guillois, architecte, qui en a fait présent : ladite porte faite par René Pateau, maistre menuisier, peinte par René Pichot, maistre verrier, et ferrée par Denis Mauduit, maistre serrurier. Ladite porte, y compris le bois, ouvrage de menuiserie, serrurerie et peinture, coûte 250 livres audit sieur Guillois, qu'on doit éternellement regarder comme bienfaiteur de l'église de Saint-Pierre, et auquel on a obligation de la reconstruction, y ayant mis tous ses soins avec un zèle infatigable pour la conduire à sa dernière perfection. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1734, le dimanche 12 septembre, est décédé à Chartres maistre Louis Prunelle, vivant prêtre, curé de Saint-Maurice-

lès-Chartres et cy-devant curé de cette paroisse. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1734, le 8 novembre, toute l'argenterie de l'église de Saint-Pierre a été raccommodée et reblanchie par le sieur François Lumière, orfèvre, qui a pesé toute cette argenterie, qui se monte à la quantité de 84 marcs ou demies-livres, à 51 livres le marc, savoir le bénitier et le goupillon, les six chandeliers du grand-autel, la croix et porte-croix, les trois calices et patènes, le soleil, les deux ciboires, celui de vermeil et celui d'argent, l'encensoir et la navette, les deux vases pour les saintes huiles et les deux lampes avec les deux burettes et le bassin, le tout pour la somme de 18 livres. Un desdits calices et ciboire d'argent ont été vendus au profit de cette fabrique. *Signé* Foucault, curé; Lumière. » — « L'an 1734, le dimanche 14<sup>e</sup> jour de novembre, a été donné à l'église de Saint-Pierre, par moy curé de ladite église, un chasuble noir de calmande doublé de toile de Paris, bordé et galonné de galon de soye blanche avec les franges aux étole et manipule de mesme façon, un voile bordé et galonné de galon et raiseau d'Espagne, le tout en argent fin ; ledit ornement ayant coûté 45 livres. *Item* une autre étole de velours noir à 4 poils, bordée et galonnée d'un raiseau d'Espagne avec la frange au bas, le tout en argent fin, doublée d'une toile de Paris avec un ruban de soye noire double ; ladite étole ayant coûté 40 livres. *Item* une aube de baptiste fine garnie d'une dentelle d'Angleterre en bas et sur les manches, avec 3 corporaux de batiste garnis de dentelle, 6 amicts de toile de Rouen, 12 purificateoires aussi de toile de Rouen garnis de dentelle aux deux bouts ; tout ce linge marqué à F sans envers. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1734, le 29<sup>e</sup> de décembre, est décédé M. Damiens Aubert, âgé d'environ 62 ans, chez maistre Damien Aubert, prêtre, doyen de Saint-André, y étant mort subitement. Ledit defunct Aubert, père dudit sieur doyen, a esté le lendemain inhumé, de notre consentement, dans l'église collégiale dudit Saint-André, où, après la messe, l'avons conduit processionnellement, revêtu de notre étole et d'une chappe et accompagné de nostre clergé, jusqu'à la porte principale soubz le tambour de ladite église de Saint-André, comme ayant droit d'entrée dans ladite église de Saint-André en qualité de curé dudit Saint-Pierre. *Signé* Foucault, curé de Saint-Pierre; Brandy, curé de Saint-Lubin; Cottereau; Léger, vicaire de Saint-André; Chassevant. » — « L'an 1735, le 17<sup>e</sup> jour de janvier, je me suis transporté, revêtu de mon étole, au son des cloches, au logis de deffunt maistre



Julien Coubré, âgé de 78 ans ou environ, prêtre, cy-devant chanoine de Saint-André, décédé du jour précédent, pour y enlever son corps afin de l'inhumer comme mon paroissien dans l'église de Saint-Pierre : à quoi les sieurs Aubert, doyen, Rosset, prévost, Boucher, trésorier, Méry, Drouin et Souchay, tous prêtres et chanoines dudit Saint-André, se sont opposés, l'ayant premièrement fait enlever furtivement, sans aucune cérémonie, par des portefaix pour le placer sous le clocher de leur église, voulant se faire droit à eux-mêmes comme usurpateurs et gens entreprenants, ayant à leur teste ledit sieur Claude Rosset, auvergnat, homme violent et téméraire. Dont j'ay fait dresser procès-verbal, signifié le surlendemain auxdits sieurs du Chapitre de Saint-André. *Signé Foucault, curé.* — « Le lundi 27 juin 1735, ont été données à l'église de Saint-Pierre par moy curé de cette paroisse deux tuniques de calmande noire neuves, bordées d'un galon de soye blanche, avec les franges, étoles et manipules, le tout de même façon et valant la somme de 72 livres, pour remplacer deux autres vieilles tuniques de damas noir usées et hors d'état de servir. Et le même jour, ont été donnés aussi par moi l'autel, maître-autel et marchepied du grand-autel, le tout fait par René Pasteau, maître menuisier, pour 80 livres. Et ledit jour, le sanctuaire de ladite église a été pavé, aussi à mes frais, par Noël Dauger, maître masson, pour la somme de 60 livres. *Signé Foucault, curé.* » — « L'an 1735, le samedi 16 juillet, à trois heures après midy, 62 paroisses dans l'Élection de cette ville, tant de la Beauce que du Perche, ont été totalement ruinées par une grêle pesant environ trois quartiers, causée par un tonnerre qui a duré l'espace de 32 heures sans discontinuer, avec une pluie abondante qui a entraîné et déraciné presque toutes les vignes des environs et surtout de Cloyes. Le mesme jour, à sept heures du soir, étant à la porte principale de mon église, je vis un éclair qui forma comme un cercle rempli de serpenteaux avec une espèce de soleil luisant au milieu, ce qui dura une minute presque entière, et dont j'eus frayeur. *Signé Foucault, curé.* » — « L'an 1735, le samedi 27 aoust, le chœur, la sacristie et l'autel de la Sainte Vierge de l'église de Saint-Pierre ont été achevés pour le pavage par Noël Dauger, maître masson tailleur de pierres, aux frais de moy curé, pour la somme de 130 livres. Et le mesme jour, ont été donnés par moy curé les portes à deux battants de la sacristie donnant sur le chœur, la porte de la mesme sacristie donnant sur la cour à côté de l'escalier du clocher, l'armoire de

ladite sacristie en forme de coffre, le prie-Dieu, le banc et un autre petit banc pour les acolythes devant le lutrin, avec deux petites portes donnant dans le clocher pour entrée et sur la charpente au dessus de la sacristie : le tout fait par René Pasteau, maître menuisier, et ferré par Denis Mauduit, maître serrurier ; lesdits ouvrages se montant à la somme de 150 livres. Et ledit jour, a été aussi donné par moy curé la croisée du sanctuaire donnant sur la cour, ferrée par le susdit Mauduit et vitrée par René Pichot, maître vitrier, lequel a peint en bleu céleste le dessus du tabernacle du grand-autel ainsi que la figure de la Sainte-Vierge : ladite croisée valant 72 livres. Et ledit jour, a été placé par ledit Pasteau l'autel de la Sainte-Vierge en coffre de bois de chesne, ainsy que le tableau, gradins et marchepied, aux dépens des questes pour le service et entretien dudit autel de la Sainte-Vierge. Ladite église de Saint-Pierre a été aussi blanchie dans le mesme temps à mes despens et m'a coûté 40 livres. *Signé Foucault, curé.* » — « L'an 1735, le dimanche 2<sup>e</sup> jour d'octobre, nous Claude Foucault, prêtre curé de la paroisse de Saint-Pierre, nous sommes transportés à la principale porte de ladite église, où, précédé de la croix et accompagné de MM. Damien Aubert, prêtre, doyen de Saint-André, Gilles Breton, curé de Saint-Denis-lès-Châteaudun, Denis Brandy, curé de Saint-Lubin, Nicolas Léger et Estienne Cottereau, vicaires perpétuels de Saint-André, Jean-Baptiste-Alexandre Maury, clerc tonsuré, et Jean-Baptiste Chassevant, sacristain de la Sainte-Chapelle de Dunois, avons béni ladite église sous l'invocation des apôtres saint Pierre et saint Paul, en commençant par les murs extérieurs, faisant processionnellement le tour, comme l'intérieur et l'autel de ladite église, en chantant les prières et en suivant les cérémonies prescrites par le rituel de ce diocèse. A laquelle bénédiction ont assisté maître Jacques Costé, bailli du comté de Dunois, maître Nicolas Maury, lieutenant général dudit comté, MM. Jacques-Thomas Bertier, ancien officier en l'Élection de Châteaudun, Louis Maury, conseiller du Roy, élu en cette dite Élection, Dominique Gaultier, procureur au siège dudit Châteaudun, Jean-Baptiste Jossan, bourgeois, René Bérail, procureur es siège de cette ville, René Pasteau, maître menuisier, et Denis Antoine, huissier royal du comté de Blois. Après laquelle bénédiction a été chantée solennellement la messe en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul par M. Aubert, doyen dudit Saint-André, que nous avons prié à cet effet. Les sieurs Pierre Mesnager et

Pierre Roche, pour lors gagers de la fabrique dudit Saint-Pierre, ont été exclus par nous curé de signer sur le présent procès-verbal, attendu leur négligence et la mauvaise gestion des affaires de ladite fabrique. *Signé* Aubert, Cottureau, Maury, Chassevant, Guillois, Léger, Costé, Maury, Foucault, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul, Renouard, Maury, Gaultier de Pui-neuf, Gardien, Bertier, Périquet, Jossan, Brandy, curé de Saint-Lubin, secrétaire, A. Baudouin, Bérail, G. Lebrun, Bonsergent, Datusset, Pateau, Guillois, Anthoine. » — « L'an 1735, le vendredy 30 septembre, ont été donnés par moy curé huit stales avec les bancs devant, pour estre placez dans le chœur de cette église devant l'autel. Lesdits stales faits par René Pasteau, maître menuisier, pour la somme de 220 livres. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1735, le vendredy 16 décembre, je soussigné, curé de cette église, ay fait achever de paver en entier ladite église ainsi que la sacristie, à mes dépens *et ad gloriam Dei tantum*; lequel pavage de toute l'église coûte 500 livres, y compris la sacristie, ladite église ayant 100 toises de circonférence. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1736, le mercredy 25 janvier, M. Camille Fouquet de la Regnaudière, procureur du Roy en l'Élection de cette ville, a donné la chaire, faite par René Pasteau et François Hubert, son beau-frère, maitres menuisiers, pour la somme de 236 livres. » — « L'an 1736, a été réglé, par un acte d'assemblée du clergé de cette ville, composé de MM. Jean Frion, prieur de l'abbaye de la Magdeleine, Damien Aubert, doyen de Saint-André, André Pouteau, maître de l'Hôtel-Dieu, et moy, que, le jour de la feste du Saint-Sacrement, la procession se feroit à l'avenir à huit heures du matin suivant l'usage de la cathédrale de Chartres, ensuite les messes de paroisse au retour de ladite procession; aiant été aussi statué qu'on ne feroit aucune station dans les églises comme cy-devant, mais autour de la place Royale, dans la rue de Luynes, dans les rues de la Magdeleine, du Collège et de la Cuirasserie. Ladite procession remise à l'heure de 10 heures du matin en cette présente année 1736 par ordre de Monseigneur l'évêque de Chartres. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1736, le jeudy 5<sup>e</sup> jour de juillet, est décédée à Suresne près Paris très-haute et très-puissante dame Thérèse-Pélagie d'Albert, épouse de Monseigneur le duc de Chevreuse, comte de Dunois, âgée d'environ 18 ans. Dans toutes les paroisses et autres églises de cette ville de Châteaudun on a sonné son trépas avec toutes les cloches, et le dimanche suivant, après vespres, a été chanté en chaque église

VILLE DE CHATEAUDUN.

un *libera* à l'intention de ladite défunte. » — « L'an 1736, le lundy 15<sup>e</sup> jour d'octobre, le tableau de saint Pierre servant au dessus du grand-autel dans le rond-point, ledit tableau fait par François Bérail, peintre à Châteaudun, en 1704, a été recorrecté en entier par Dumais, peintre à Chartres, lequel a peint ledit autel en couleur de bois façon de menuiserie pour servir de garniture audit tableau et au tabernacle, le tout pour le prix de 36 livres, aux dépens de la fabrique. » — « L'an 1736, le jeudy 29 novembre, ont été acheptés par moy curé 4 chandeliers et une croix, le tout de cuivre jaune, en piédestaux et pesant 28 livres, pour estre placés sur l'autel de la sainte Vierge : lesdits chandeliers et la croix coûtent 56 livres et ont été fabriqués à Rouen. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1736, le lundy 24 décembre, a été posé dans cette église, aux dépens de la fabrique, le tambour devant la porte principale d'entrée, et devant la chaire, le banc des marguilliers; avec l'accompagnement consistant en un siège à bras et dossier au dessus, ainsy que la plate-forme. Lesdits tambour et banc-d'œuvre faits de bois de chesne par Josué Laclau, maître menuisier, pour le prix de 200 livres, non compris la sculpture du dossier dudit banc faite par Taules, sculpteur, pour la somme de 48 livres. La ferrure desdits ouvrages se monte à 50 livres. » — « L'an 1737, le 25 janvier, a été donné par moy curé à cette église un petit dais de drap d'or garni de 2 rideaux de damas rouge cramoisy d'Angleterre avec la frange et raiseau, le tout en or fin et la dentelle d'Angleterre, ainsi que la panache de plumes blanches et l'aigrette d'émail servant audit dais. Le même jour, a été aussy donné par moy curé une étole de satin bleu ture, fleurs d'or et d'argent ainsy que de soye, avec la frange et le raiseau, le tout d'argent fin, la doubleure de tafetas blanc. Ledit jour, donné encore par moy curé une autre étole de velours noir à 4 poils, garnie de frange et raiseau, le tout en argent fin, la doubleure de toile grise. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1737, le 28 juin, a été donnée par moy curé à cette église une grande nappe de toile damassée garnie d'une grande dentelle d'Angleterre pour servir au grand-autel. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1737, le jeudy 15 aoust, a esté donné à cette église par moy curé un parement d'autel de satin blanc piqué et brodé en or fin relevé en bosse, garny aussy de fleurs d'or et soye de plusieurs couleurs, accompagné d'une frange d'or fin, aux dépens de la fabrique, valant 50 livres. Lequel parement, servant seulement au grand-autel, a été brodé par Marie Leczinski, épouse de Louis XV, roy

SÉRIE GG. 3.

de France et de Navarre, lui ayant ci-devant servi de jupon, et dont dame Marie-Louise Foucault, épouse de messire Philippe Guillois, officier de Son Altesse Royale Madame la duchesse d'Orléans, seigneur de Beauvoir et autres lieux, et mon beau-frère, m'a fait présent. Ledit parement estimé 800 livres, non compris la frange, le voile qui est de même façon, doublé d'un tafetas rouge et garni d'une dentelle d'or, avec la bourse qui est de damas blanc, aussi brodé de même façon. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1737, le dimanche 29 septembre, a été inhumé dans le chœur de cette église, au bas de la marche du sanctuaire, du costé de l'Évangile, le corps de feu messire Jean Dugué, prêtre, ancien curé de Saint-Médard. *Signé* Brandy, Graffart, Chassevant, Léger, Baudet, Foucault, curé. » — « L'an 1738, le lundy 29 décembre, a été posée par moy curé la première pièce du lambry de cette église au dessus de la porte de la sacristie donnant dans le chœur, en présence de MM. Jacques-Alexis Renouard des Granges et Jacques-Augustin Mauduit, procureur aux sièges de cette ville, tous deux marguilliers de cette fabrique, lesquels ont posé les deux suivantes au son des cloches. Ledit lambry entrepris à faire et fournir en total, y compris mesme la façon pour tout le comble de l'église ainsi que l'aile de la sainte Vierge, moyennant la somme de 2,000 livres, par René Pasteau et François Hubert, son beau-frère, maîtres menuisiers. *Signé* Foucault, curé. »

GG. 20. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

**1740-1765.** — Paroisse de Saint-Pierre : bap-têmes, mariages, sépultures. — « L'an 1742, le mardy 23<sup>e</sup> jour de janvier, ay procédé à la célébration du mariage entre maître Gabriel Garnier de Gérenville, avocat en Parlement, fils de deffunts maître Jean Garnier, vivant conseiller du Roy au bailliage et siège présidial de Chartres, et de dame Louise-Marguerite Beaussan, ses père et mère, et damoiselle Marguerite-Elisabeth Meusnier de Fonteny, fille des deffunts maître Nicolas Meusnier de Fonteny, procureur du Roy en la maréchaussée de cette ville, et dame Marguerite Cartier, ses père et mère. *Signé* Garnier de Gérenville, E. Meunier de Fonteny, Garnier de Ligaudry, Garnier de Touchaillou, Garnier de Chamblay, Meusnier de Fonteny, Meunier de Fonteny, Cartier, Cartier de Nozay, Guérineau, Souchay, Souchay de Marigny, L. Garnier de Ligaudry, A. M. Garnier de Méroger, L. Meunier de Fonteny, Catherine Bordas de Fonteny, Foucault, curé. » — « L'an 1744, le 23 mars, a été inhumé en cette église le corps

de feu messire Louis-Jacques de Thielin, écuyer, seigneur de Rougenou, âgé de 66 ans. *Signé* J. B. Begland, de la Martinière, de Suc de Saint-Affrique, Chassevant, Billon, Foucault, curé. » — « L'an 1744, le dimanche 11<sup>e</sup> jour d'octobre, a été inhumé le corps de feu maître Jean-Baptiste Bellier, ancien président en l'Élection de cette ville, âgé de 69 ans. *Signé* de Suc de Saint-Affrique, Coubré, Baudouin, Billon, Foucault, curé. » — « L'an 1745, le lundy 29 novembre, a été chanté en cette église l'hymne *Veni Creator*, suivi d'une messe solennelle du Saint-Esprit, pour l'ouverture du jubilé universel accordé par Notre Saint Père le pape Benoit XIV pour la paix de l'Europe et en action de grâces de la guérison de la maladie du Roy Louis XV au mois d'aoust 1744, étant pour lors en la ville de Mets en Lorraine poursuivant avec honneur les ennemis Anglois et Hongrois. » — « L'an 1746, le mardy 10 may, à trois heures du matin, est décédé en son palais épiscopal Révérendissime Père en Dieu messire Charles-François des Montiers de Mérenville, évêque de Chartres, âgé de 63 ans, après avoir gouverné son diocèse avec un zèle infatigable, étant le père des pauvres pendant près de 32 ans. Et le jedy suivant sa mort, son trépas a été sonné à midy au son des cloches de cette ville et faubourgs pendant une heure entière. Le 25 may, a été fait un service solennel des deffunts à l'intention de cet illustre prélat, bienfaicteur de cette dite église incendiée en 1723, et pour contribuer à sa reconstruction a donné la somme de 3,000 livres. Le cœur dudit deffunt a été porté solennellement à Saint-Cyr et le corps au grand séminaire de Beaulieu, près Chartres. *Anima ejus in bonis demoretur. Signé* Foucault, curé. » — « Le lundy 12 septembre 1746, Philippe Guillois, mon neveu maternel, fils de Philippe Guillois, écuyer, officier de Madame la duchesse douairière d'Orléans, seigneur de la ville de Cloye comme propriétaire de la Rochevert, la Galloire, Beauvoir, Beaumarchais, Frené, etc., architecte du Roy, et de dame Marie-Louise Foucault, ses père et mère, a posé la première pierre d'assise des fonts baptismaux de cette église du costé méridional, lesdits fonts de marbre entourés d'une grille de fer coûtant 800 livres, posés sur un massif de 3 pieds 7 pouces de profondeur. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1747, le 14 janvier, a été inhumé solennellement en cette église, près le bénitier, le corps de feu messire François Colas de Malmusse, écuyer, seigneur de Menainville, âgé de 69 ans ou environ. *Signé* de Suc de Saint-Affrique, Sigogne, Chassevant, Billon, Fou-

cault, curé. » — « L'an 1748, le 19 avril, sieur Gédéon Lemaire, né dans la religion prétendue réformée, a fait adjuration. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1750, le mardy 11 aoust, a été rendu un arrest contradictoire en la grand-chambre du Parlement de Paris touchant le règlement et limites de cette paroisse, ainsy que de celles de Sainte-Marie-Madeleine et de Saint-Valérien de cette ville, notredite paroisse comprenant actuellement 79 maisons habitées. » — « L'an 1751, le jeudy 6<sup>e</sup> jour de may, à minuit et demy, ay procédé à la célébration du mariage de messire Estienne de Lamolère, chevalier, seigneur de Pruneville, capitaine au régiment de Mailly infanterie, fils des deffunts messire Estienne-Bernard de Lamolère, escuier, et de dame Marie-Marguerite Renard, ses père et mère, et damoiselle Marie-Félicité de Mailly de Mémillon, fille de messire Marie-Philippe de Mailly de Mémillon, chevalier, seigneur de La Perrine et autres lieux, et de dame Marie Delorme, ses père et mère. *Signé* Lamolère, de Mailly, de Lorme de Mailly, de Mailly, Lamolère de la Barre, Renard, de Mailly, l'abbé de Segonzac, J. F. de Loubes, de Mailly, de Mailly d'Autheuil, Lecointe de Mailly, Tuault, de Milleville, Rossard de Crépainville, Maury de la Châteigneraye, Rossard de Meignenville, de Chastenay, Renard du Gatelier, Catherine de Villarmoy, Tuault, Thorin de Milleville, Meusnier de la Châteigneraye, de Milleville, Rossard de Crépainville, de Mailly, chanoine, Foucault, curé. » — « L'an 1751, le lundy 25<sup>e</sup> jour d'octobre, le jubilé universel de l'année sainte a commencé dans ce diocèse. La veille, à quatre heures du soir, a été faite en cette ville une procession générale de l'église de l'abbaye de la Madeleine en celle de Saint-André, ladite procession précédée du *Veni Creator* et du son de toutes les cloches de la même ville à midy pendant une demi-heure. » — « L'an 1752, le mardy 25 janvier, a été prononcé, issue des vêpres, un discours en l'honneur de saint Paul par le Révérend Père Dom Claude Chandru, religieux bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Florentin de Bonneval, lequel a mérité par son éloquence l'applaudissement des auditeurs. » — « L'an 1752, le jeudy 10 aoust, ont commencé en cette église et dans toutes les églises de cette ville et faubourgs les prières des Quarante heures et exposition du Saint-Sacrement, pour estre continuées pendant trois jours consécutifs à l'occasion de la maladie de Monseigneur Louis, dauphin de France, causée par la petite vérole. » — « L'an 1752, le dimanche 24 septembre, a été chanté en cette église le *Te Deum* en

action de grâces de la convalescence de Monseigneur le Dauphin. » — « L'an 1754, le dimanche 6 janvier, messire René Michau de la Burretière, prestre, chantre en dignité de la Sainte-Chapelle de Dunois, est décédé âgé de 58 ans, dont le corps a été transporté aux sieur prévost et chanoines de ladite Sainte-Chapelle pour estre inhumé en habits de chanoine en la chapelle de Saint-Roch, lieu de leur sépulture ordinaire. *Signé* Cheramy, Boisganier, curé de Saint-Lubin, L. Boucher, Foucault, curé, Louis-Antoine Brémont, prêtre, Louis-Dominique Gaultier. » — « L'an 1754, le vendredy 25 janvier, a été prononcé en cettedite église un discours pathétique et académique en l'honneur du grand apôtre saint Paul par messire Nicolas-Polichrone de Bry, Lorin de nation, prêtre, chanoine régulier Prémontré, ordre de saint Norbert, prieur-curé de Villeboust près Cloye, discours qui a duré cinq quarts d'heure, à la satisfaction générale du clergé de cette ville et des assistans en grand nombre : l'éloquence duquel prédicateur, âgé de 32 ans environ, s'est manifestée en tous points. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1754, le jeudy 20 juin, jour de l'octave du Saint-Sacrement, à sept heures du soir, a été faite, suivant l'usage depuis 1751, une procession solennelle du Saint-Sacrement autour de cette paroisse, savoir dans les rues de Chaune, Royale, place Royale et rue de Luynes, ladite procession accompagnée de timbales, trompettes et cors de chasse du régiment royal de la Royne cavalerie dont l'état-major est en garnison en cette ville, colonel M. de Galliffet, brigadier des armées du Roy. Auxquels cavaliers a été donné par récompense la somme de 12 livres. » — « L'an 1754, le 29 juin, a été prononcé en cette église par maître Charles-Barthélemy Raimbaut, diacre, bachelier en Sorbonne et professeur de philosophie au collège de Chartres, un discours en l'honneur de l'apôtre saint Pierre ; lequel discours, qui a duré près d'une heure et demie, a été admiré de tous les auditeurs. Et la veille, à 9 heures du soir, ont assisté à la bénédiction du feu préparé sur la place de Saint-André les timbales, trompettes, cors de chasse et brigadiers du régiment de la Reyne cavalerie, en armes. *Signé* Foucault, curé, Cheramy. » — « Le 1<sup>er</sup> novembre 1755, est arrivé à neuf heures du matin en la ville de Lisbonne un tremblement de terre qui, accompagné du tonnerre et débordement des eaux du fleuve du Tage qui y passe, a totalement renversé ladite ville en dix heures de temps. Elle n'existe plus. Dieu nous préserve d'un pareil fléau! *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1756, le lundi 28

juin, a été placé au dessus du portail d'entrée de ladite église un cadran solaire dont l'éguille de longueur de 4 pieds moins 4 pouces, marquant au juste les heures au soleil, à commencer depuis six heures du matin vers l'occident quant à la position des lettres jusqu'à quatre heures du soir vers l'orient, ce qui compose en total onze heures, icelle église déclinant de 19 degreds vers le méridien. Ledit cadran fait par frère Marc-Jean-Baptiste Delareue, supérieur des frères des Ecoles chrétiennes en cette ville, avec la devise au-dessous exprimée en ces mots : *Vigilate et orate ; ultima latet* ; ledit cadran, y compris la peinture à l'huile bouillante, le stile ou éguille et échaffaudage, coûte la somme de 56 livres, dont la peinture 38 livres. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1756, le lundi 26 juillet, a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps de feu Étienne Renouard, écuyer, seigneur de Saint-Loup, âgé de 74 ans ou environ. Son cercueil étoit fait quatre ans avant son décès, l'ayant veu. *Signé* Foucault, curé, Cheramy, Coutard. » — « L'an 1757, le samedi 12 novembre, a été fait en cette église un service solennel à l'intention de feu sieur Cordier, vivant marchand caffetier à Paris, en reconnaissance du présent par ledit deffunt à moy fait d'un lustre de cristal valant 120 livres, lequel lustre j'ay abandonné gratuitement en propre à mon église. *Signé* Foucault, curé. » — « Le lundy 16 janvier 1758, Dom Isaac-Martin Leroux, prêtre, religieux bénédictin de l'abbaye de Bonneval, a pris possession du prieuré de cette église par résignation du sieur Augustin-Emmanuel Philippot. » — « Le jeudi 19 janvier 1758, il y avoit deux pieds de neige à Châteaudun. » — « L'an 1758, le vendredi 20 octobre, a été inhumé dans le cœur de l'église paroissiale de Saint-Denis-des-Ponts, vis-à-vis le grand-autel et au bas du lutrin, le corps de maître Gilles-François Breton, curé dudit Saint-Denis l'espace de 50 ans ou environ, âgé de 73 ans. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1759, le vendredy 9 mars, messire César-Pierre de Musset de la Bonaventure, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre aussi royal de Saint-Lazare, ancien capitaine au régiment de Chartres, a pris possession solennelle et au son de toutes les cloches d'une commanderie de Saint-René, à luy donnée par le duc de Berry, fils de France, chef de l'ordre de Saint-Lazare, en récompense de sa bravoure militaire : ladite prise de possession faite par la prise de l'eau bénite à la porte principale de ladite église, suivie de la prière au bas du crucifix ainsi que sur le marchepied du grand-autel avec le baiser de la pierre sacrée d'iceluy, ensuite

séance dans un stalle et sonnerie des cloches l'une après l'autre : toute la noblesse et autres personnes vivant noblement témoins de cette cérémonie, sans exemple en cette ville. » — « L'an 1759, le mardy 8 may, a été posée avec solennité par maître Jacques Costé, bailliy du comté et bailliage de Dunois, comme fondé de pouvoir de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de la ville de Paris, seigneur dudit comté, la première pierre sur le nouvel édifice de l'Hôtel-Dieu de cette ville, dont le sieur Philippe Guillois, architecte, a dressé le plan. Il y a dans ladite pierre une boîte de plomb renfermant des médailles d'or et d'argent et une plaque de cuivre contenant les qualités du seigneur comte de Dunois, non fondateur dudit Hôtel-Dieu. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1760, le 8 mars, a été baptisé un fils né du légitime mariage de messire Jacques de Reviers de Mauny, seigneur de la Forçonnerie, du Val-d'Esse, d'Ancise et autres lieux, ancien commandant de bataillon du régiment de Navarre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie-Madeleine de Milleville, son épouse. Le parain Jean-François de Milleville, écuyer, seigneur de Boutonvilliers, l'un des mousquetaires noirs de la garde du Roi, oncle maternel de l'enfant. La maraine dame Julienne-Victoire de Mailly, épouse de messire David de Meaussé, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre, seigneur d'Aunay, cousine-germaine maternelle dudit enfant. *Signé* de Mailly de Meaussé, Milleville de Boutonvillier, Foucault, curé. » — « L'an 1761, le vendredy-saint 20 mars, à huit heures du soir, nous, curé de cette église, ayant fait, pendant le cantique *Benedictus* des Laudes, une recherche exacte autour de ladite église, en dedans et en dehors, pour examiner la conduite des assistants aux ténèbres, lors du frapement du livre sur le lutrin, avons trouvé quantité d'ouvriers de toutes espèces, armés de barres et marteaux de fer, plutost pour faire fracture sur les portes, bancs et autres meubles de bois de ladite église que pour suivre l'intention et l'esprit de l'église dans cette lugubre cérémonie. Pour quoy avons annoncé que les ténèbres se diroient dans la suite les mercredy, jeudy et vendredy de la semaine sainte à quatre heures du soir. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1765, les 19, 20 et 21 novembre, ont été solennisés en cette église des prières de Quarante heures, avec exposition du Saint-Sacrement pendant les trois jours, pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin, dangereusement malade à Fontainebleau. »

GG. 21. (Registre.) — In-folio, papier, 178 feuillets.

**1766-1792.** — Paroisse de Saint-Pierre : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1766, le mercredi 5 février, a été fait en cette église un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin, décédé au château de Fontainebleau le 20 décembre dernier et inhumé en l'église métropolitaine de Sens en Bourgogne. *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1766, le 13 novembre, a été trouvé sur le bord de la rivière du Loir, au bas du bois de Saint-Gilles donnant vers l'abbaye de Saint-Avit, le corps du sieur Chrétien-François Bermand de la Martinière, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-André, âgé de 65 ans, noyé la veille et ouvert le lendemain par autorité de justice. Son corps a été transporté dans l'église paroissiale de Saint-Denis-des-Ponts où l'office s'est fait, et de suite en celle dudit Saint-André, avec grand concours de peuples assemblés à cette cérémonie tragique et surprenante. *Anima ejus in bonis demoretur.* *Signé* Foucault, curé. » — « L'an 1767, le jedy 15 janvier, a été inhumé dans le chœur de cette église le corps de maître Claude Foucault, curé de cette paroisse, âgé de 64 ans. *Signé* Doru, prêtre; Marion, vicaire de Saint-Valérien; Isambert, vicaire de Saint-Valérien; Raimbert, curé de Saint-Lubin; Bichon, desservant de Saint-Médard; Bignon; Busson; Alloiteau, curé de Saint-Jean. » — « Le 14 juillet 1768, j'ay béni deux cloches dont la plus grosse a été nommé *Paul* et la plus petite *André* par Marie-Louis-Nicolas Bignon et Marguerite-Jeanne-Élisabeth Courgibet. *Signé* Many, Cheramy, M. E. J. Courgibet, M. L. N. Bignon, Désormeaux, Doru, prêtre. » — « L'an 1777, le 26 may, j'ay inhumé dans le cimetière de céans le corps de messire Philippe-Marie de Mailly, chevalier, seigneur de La Perrine et autres lieux, âgé d'environ 81 ans, en présence de messire Henry de Trémault, doyen de Saint-André; maître Jean-Joseph-Philippe Delalande, curé de Marboué; maître Jean-François-Xavier Morin, prêtre de l'Hôtel-Dieu; maître Barthélemy-Henry Humery, clerc tonsuré; messire Étienne de Lamolère, écuyer, seigneur de Pruneville et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commissaire des guerres; messire Jean-David, marquis de Meaussé, chevalier, seigneur d'Aunay, Morgues, Plancheville et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gendres dudit deffunt; messire Charles-François de Mauduison, chevalier, seigneur de Preval et autres lieux, ancien mousquetaire de la première compagnie, gendre dudit sieur de Meaussé; messire Bernard-

Joseph de Lamolère, écuyer, et messire Gabriel-André de Boisguion, chevalier, ancien écuyer de Madame Adelaïde. *Signé* Many, de la Lande, curé de Marboué, Morin, prêtre, Humery, Borde, Lamolère, Meaussé, Mauduison, Boisguion, de Trémault, Lamolère, Lhomme, curé. » — « L'an 1778, le 10 may, j'ay inhumé dans le cimetière de céans le corps de maître Jean-Baptiste-Alexandre Maury de Moncheny, ancien curé de la paroisse de Neuvy-en-Beauce, âgé de 65 ans. *Signé* Maury, Cerisy, Rossard de Mianville, Fédé, de Valles, Rossard, Rossard, chanoine régulier, Lhomme, curé. » — « Le 24 avril 1788, messire Alexandre-Hugues Cartier de la Malmaison, marié en l'église de Saint-André de Pontoise à damoiselle Françoise-Simone de Paris. *Signé* Lhomme, curé. » — « L'an 1790, le 28 mai, a été inhumé par M. Buché, curé de Boisgasson, dans le cimetière commun de cette ville le corps de Guillaume-Alexandre Bellier, seigneur de La Chavignerie, garçon, âgé de 29 ans. *Signé* Bellier de la Chavignerie, chevalier de Saint-Denis, Guérineau de la Forest, Rougedemontant, Rossard, Rossard de Mianville, Rougedemontant fils, de la Rochemondière, Celier de Bouville, Recoquillé de Bainville, Raimbert la Chaussée, Laurencin, Dupont, Raimbert, curé de Saint-Lubin, Maury de la Rousselière, de Valles d'Ambures, Regnault père, de Valles de Lonchamp, Dumans, chanoine de Saint-André, Raimbert, prêtre, Bricet, Desbordes, Fournier, Damoiseau, Jabre fils, de Bullion, Sevin Honoré, Busson fils, Richard, Le Boucher, Michau d'Harbouville, Chantrain, Billon, Lhomme, curé. »

GG. 22. (Registre.) — In-folio, papier, 102 feuillets.

**1537-1792.** — Paroisse de Saint-Pierre : répertoire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures, par Noël Pichery, ancien curé du Perray. — État général des naissances et sépultures, avec la moyenne, par période de dix années, de 1680 à 1785.

	Naissances.	Sépultures.
1680 à 1689	22	11
1690 à 1699	14	10
1700 à 1709	18	16
1710 à 1720	19	15
1721 à 1729	11	10
1730 à 1739	10	7
1740 à 1749	6	5
1750 à 1759	9	5
1760 à 1769	11	6
1770 à 1779	10	8

GG. 23. (Registre.) — In-folio, papier, 169 feuillets.

**1567-1634.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes de 1567 à 1600 ; mariages et sépultures de 1613 à 1634. — Listes des membres des nobles confréries du Saint-Sacrement et de la glorieuse Vierge Marie pour l'an 1567. — « Le samedi, 11<sup>e</sup> jour de avril 1579, fut baptisée Rose, fille de maistre Jacques Allego, trésorier du Roy, et de Jehanne Fleury, sa femme. Le parrain maistre Florent Dagon, recepveur des tailles. Les marraines Marie Thiboust, femme de maistre Jehan du Chastel, recepveur de Madame de Longueville, et Rose Allego, femme de M. le trésorier Tortier, trésorier de Madame de Longueville. » — « Le 9<sup>e</sup> jour d'octobre 1597, trespasa maistre Cresté, prieur-curé de Saint-Aignan. » — « Le dernier jour de novembre 1617, fut enterrée Magdalaine, fille de deffunct Michel Blandin, laquelle estoit chutte fortuitement en la rivière. » — « Le samedi, 23<sup>e</sup> jour de mars 1630, fut enterré noble homme Léonor Deniau, maréchal des logis de Monseigneur de Longueville, en la paroisse de Sainte-Colloimbe-de-Servon en Brie, distante de cinq lieues et demie de Paris, sur le grand chemin de Bri-Contre-Robert. Mourut, après avoir reçu les sacrements dans la maison de M. de Marillac-Beaulieu, seigneur de Redmont-Villarceau, chevalier de l'ordre et gentilhomme servant de Monseigneur frère du Roy ; lequel Marillac, après l'avoir assisté en sa maladie, l'a encore accompagné jusqu'au tombeau, qui est dans l'église de ladicté paroisse Sainte-Collombe-de-Servon.

GG. 24. (Registre.) — In-folio, papier, 219 feuillets.

**1600-1670.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes de 1600 à 1670 ; mariages et sépultures de 1649 à 1670. — « Le second jour d'aoust 1620, a esté par moy, frère Mathurin Buisson, presbtre, religieux de la Magdaleine de Chasteaudun et prieur-curé de céans, béni la grosse cloche de céans ; dont ont esté les parains et maraines frère Guillaume Cousin, aussi presbtre, religieux dudit lieu de la Magdaleine et prieur-curé de Luz-en-Dunois, honorable homme Charles de la Ferté, advocat en Parlement. Les maraines sont Louyse Le Mercier, femme de noble homme Léonord Deniau, maréchal-des-logis de Monseigneur le duc de Longueville, et Claude Costé, fille de honorable homme Jacques Costé, lieutenant-général du compté de Dunois. *Signé* Buisson ; G. Cousin ; de la Ferté ; Lemerancier ; Claude Costé. » — « Le jeudy, trentiesme jour d'aoust 1657, Claude, filz

de Jean Beaugendre, charpentier, et de Mathurine Boissay, a esté baptisé et a eu pour parain honneste personne Claude Mirebelle, serviteur domestique de M. le prieur de Saint-Martin de Chartres, estant de présent en cette ville logé à La Varenne, terre dépendante dudict sieur de Saint-Martin ; et pour maraine damoyselle Marie-Charlotte de Rohart, fille de deffuncts René de Rohart, escuyer, sieur de La Gauguerie, et de damoyselle Magdelaine Hason, vivants ses père et mère, et estant à présent demeurante pensionnaire aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame establies au lieu de *la Fleur-de-Lys*, paroisse de Saint-Vallérien. *Signé* : Claude Mirbel ; M. C. de Rohard ; R. Boyetet. » — État de ceux qui ont été confirmés par M<sup>sr</sup> Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres, le jour de la Pentecôte, 15 mai 1660. — « Le mercredi, 13<sup>e</sup> jour de mars 1652, a esté inhumé en l'église de Saint-Aignan, proche la balustrade de l'autel, à costé droict, Philippe de Breine, escuyer, seigneur de Courtarvel ; lequel est décédé, après avoir receu les sacrements de mes mains, en l'hostellerie *du Signe*, où il estoit tombé malade en suivant l'armée de M. de Nemours, comme capitaine du régiment de Valois. *Signé* : R. Boyetet. » — « Boivin, femme de Jacques Houllier, a esté inhumée au cimetièrre de céans, ayant été frappée et tuée du tonnerre le lundy 4 juillet 1661, entre les vignes de Saulièvre et de Sainte-Marie. *Signé* : R. Boyetet. »

*A la fin du registre, se trouvent les notes suivantes :*

« État de ce qui se pratique pendant l'année dans l'église paroissiale de Saint-Aignan de Châteaudun, dressé le 29 may 1691.

« Tous les premiers dimanches du mois on fait la procession le matin autour du cimetièrre s'il fait beau ; si le temps est vilain elle se fait dans l'église : au retour de la procession, on donne la bénédiction depuis la Toussaint jusqu'à la saint Joseph. On chante vespres à toutes les festes chômées et les dimanches.

« Le jour de la Circoncision, on commence l'office à 8 heures, on ne chante que la grande messe.

« Le jour des Roys, on commence l'office à pareille heure.

« La veille de saint Sébastien, on dit vespres à 2 heures. Le lendemain, on part sur les 8 heures pour aller à Saint-Roch. L'on chante une antienne à saint Sébastien, le verset et l'oraison, et ensuite on en dit une à saint Roch, le verset et l'oraison : ensuite on sort en chantant les litanies et on revient dire la messe.

« La veille de saint Vincent, on dit vespres à 2 heures. Le lendemain, matines à 6 heures avec *Te Deum* ; la première messe à 8 heures. On part pour venir en procession avec la relique à La Madeleine. Quand la procession entre, on sonne

ou les quatre grosses cloches en volée ou un carillon des quatre grosses, la grosse sonnant en volée. Après le *Veni Creator*, on entonne *Maria pio*, le verset et l'oraison. En sortant de La Madeleine pour aller au Château, on dit des himnes des martyrs. En entrant au Château, on chante *Sancta Maria*, le verset et l'oraison, ensuite le *Libera* qu'on répète avec les prières et oraisons pour les Princes. En sortant, on continue les himnes. Au retour de la procession on dit la grande messe : vespres se disent à 3 heures, ensuite la prédication et le salut.

« Le jour de la Purification, on commence la cérémonie des cierges à 8 heures ; ensuite on fait la procession autour de l'église ; après laquelle on chante la messe.

« Le jour de l'Annonciation, on commence l'office à 8 heures précises, et ensuite on chante la grande messe.

« Le dimanche des Rameaux, on commence la bénédiction des rameaux à 7 heures et demie. La procession se fait dans le cimetière ; on revient faire l'adoration de la croix du cimetière où l'on chante *Vexilla* ; ensuite on s'arrête à la grande porte de l'église où l'on chante le *Gloria laus* ; ensuite on chante la messe et non la Passion.

« Le jeudy-saint, on commence l'office entre 7 et 8 heures. Après la messe que l'on chante, on va processionnellement au reposoir en chantant l'himne *Pange lingua*.

« On ne commence la cérémonie du vendredi-saint qu'après le sermon de La Magdelaine : il est environ 9 heures et demie. Après l'adoration de la croix, l'on va au reposoir et on revient en chantant *Vexilla regis prodeunt*.

« On commence la cérémonie du samedi-saint à 8 heures. Après la bénédiction du feu nouveau, qui se fait à la porte de l'église proche le banc des gagiers, on revient chanter l'*Exultet* : ensuite le prestre prend les ornements violets pour lire les prophéties ; le chantré les chante, et quand le prestre a fini la sienne, le chantré cesse. Ensuite on va aux fonts faire l'eau béniste ; on s'en retourne dans le cœur en chantant les litanies ; lesquelles estant finies, on chante la messe. Les vespres se chantent aussy. Le matin, il y a encens à *Magnificat*.

« Le jour de Pâques, on ne commence l'office qu'entre 8 et 9 heures pour donner le temps aux paroissiens de se confesser. La coutume est de faire dire une messe basse à 6 heures et demie ; les gagiers la doivent payer 20 sous. Vespres après le sermon.

« Le lundy et le mardy de Pasques, la grande messe à 7 heures, à cause de la procession de La Magdelaine. Vespres à 2 heures.

« Le dimanche de *Quasi modo*, on commence l'office à 8 heures. A la grande messe, se fait la première communion des enfants.

« Le dimanche de *Pastor bonus*, la procession de Saint-Valérien part à 5 heures du matin pour aller autour des biens de ladite paroisse. L'après-dinée, après leurs vespres, ils vont processionnellement à Saint-Jean où ils chantent complies. Ensuite ils reviennent par la Hallebarde et viennent

à Saint-Aignan. Et voici ce que le curé de Saint-Aignan a coutume de faire : A 4 heures et demie, il sort de son église, revêtu de l'estole et de la chape blanche, précédé du thuriféraire, du porte-croix accompagné de deux céroféraires. Il va ordinairement jusque chez Jacques Boissay, devant la porte duquel il y a une grande table couverte d'une tavaioille pour recevoir les reliques de saint Valérien. Y étant arrivé, il fait une gémflexion à la vraye croix que le curé de Saint-Valérien tient dans ses mains ; ensuite il l'encense par trois coups et fait encore une gémflexion, et s'étant retiré environ trois pas il encense toutes les reliques en commençant par le chef de saint Valérien. Les encensements finis, il se met du costé gauche vis-à-vis M. de Saint-Valérien, et l'on va à Saint-Aignan. Il y a une table dans la nef pour recevoir les reliques ; l'autel est paré comme le jour de Pâques. Quand saint Valérien sort de l'église, on le reconduit jusque dans celle des Dames religieuses, et le curé de Saint-Aignan, ayant mis de l'encens dans l'encensoir, encense *triplici ductu* la vraye croix posée sur l'autel, et s'estant tourné du costé des reliques, il les encense de même, et ayant remercié M. de Saint-Valérien, il se retire.

« Le quatrième dimanche après Pâques, on part à 5 heures du matin pour aller autour des biens de la terre. Un homme, revêtu d'aube, porte la croix, accompagné de deux porte-chandeliers. Deux autres, revêtus d'aube, portent le chef de saint Vincent, et deux enfants, de quatorze à quinze ans, revêtus de surplis, marchent devant le curé, revêtu de surplis et de l'estolle rouge. On monte le long du mur des Dames religieuses, en chantant le *Veni Creator*. On prend le chemin de Cloix, et on détourne à droite pour descendre à La Varenne. Quand le *Veni Creator* est fini, on chante un respons pour les biens de la terre, après lequel on chante toutes les petites heures. Le tout dure jusqu'à Saint-Avit. En entrant dans l'église, on entonne *Regina caeli*, le verset et l'oraison ; ensuite on chante l'antienne *Hic viv*, le verset et l'oraison de Saint-Avit. Après quoy, le curé porte la relique à la grille, et ayant frotté la verrière avec la manche de son surplis, ces dames religieuses la viennent baiser. Le curé reprend la relique, et l'ayant posée sur son brancard, on chante l'antienne, le verset et l'oraison de saint Benoist ; après quoy, on se met à genoux sur les degrez du sanctuaire pour chanter *Aufer a nobis* et le reste, comme aux Rogations. Après ces parolles : *Sancte Avite, sancte Benedicte, intercede pro nobis*, on sort de l'église. Le directeur de ces dames vient au devant de la procession et la reconduit jusqu'au parloir, revêtu d'un surplis. On poursuit les litanies jusqu'à l'église de Saint-Denis. Le curé vient au devant de la procession. Dans son église, on chante *Filia Jerusalem*, le verset et l'oraison de saint Denis, ensuite l'himne *Sanctorum meritis*. On reprend les litanies, et M. le curé vient reconduire la procession jusqu'au bout de l'avenue de Saint-Avit. On entre aux Révérents Pères Récollets ; on y chante l'antienne *Sacerdos*, le verset et l'oraison de saint Lazare, *Hic viv*, le verset et l'oraison pour saint François : on reprend les litanies.



lesquelles finies, on chante plusieurs himnes des martyrs, et on termine la procession par l'oraison *Clamantes*. On revient par la Hallebarde ; il est environ 8 heures, on chante l'eau béniste et la messe. On sonne le dernier coup de vespres à 3 heures et demie, après lesquelles on part pour aller à Saint-Valérien en même ordre que le matin. En partant, on chante le *Veni creator*. On va par le Marché-du-Bled. M. de Saint-Valérien vient au devant de notre procession avec son clergé, et après avoir encensé la vraie croix et la relique, on entre dans Saint-Valérien. On chante le respons *Amavit*, le verset et l'oraison de saint Valérien ; ensuite *Filia Jerusalem*, le verset et l'oraison de saint Vif. En sortant de l'église on chante *Iste confessor* sur le ton *Ut queant laxis*, puis l'himne *Sanctorum meritis* : ce qui dure jusqu'à l'église des Dames religieuses. M. de Saint-Valérien y entre, et après avoir encensé la vraie croix posée sur l'autel et avoir aussy encensé la relique, il se retire. Après quoy, les religieuses chantent un himne de plusieurs martyrs ; lequel estant fini, le chantre entonne l'antienne de la Sainte-Trinité ; on dit le verset et l'oraison, et après avoir entonné *O lux beata Trinitas*, on retourne à Saint-Aignan, et on termine cette cérémonie par l'antienne *Regina caeli*, le verset et l'oraison.

« Le jour de saint Marc, on part à 6 heures pour aller aux Révérends Pères Cordeliers. On chante le *Veni creator* en sortant de Saint-Aignan. Le curé porte l'estolle violette. On va par le Puits-Neuf. Quand on est arrivé dans l'église des Pères Cordeliers, on chante l'antienne *Hic vir*, le verset et l'oraison ; ensuite on chante les litanies, et on revient par l'église des Religieuses. Après la procession, on dit une basse messe.

« Le jour de saint Jacques et de saint Philippe, on dit une messe basse à 7 heures, à cause de la procession de La Magdelaine.

« Le jour de l'Ascension on part de Saint-Aignan à 7 heures et demie pour aller à La Magdelaine. Le curé porte l'estolle blanche. On chante le *Veni creator* en allant, et dans l'église de La Magdelaine, on chante *Maria pio*, le verset et l'oraison de sainte Magdelaine. On s'en retourne en chantant *Jesu nostra redemptio*. Après la procession, on chante la messe. On va par la grande rue et on revient par la rue de la Magdelaine.

« Le samedi de la Pentecoste, on commence l'office entre 6 et 7 heures. Après les prophéties qui se chantent comme la veille de Pâques, on va faire la bénédiction des fonts ; ensuite on chante les litanies, après lesquelles on chante la messe.

« Le jour de la Pentecoste, on commence la messe à 8 heures. Le célébrant, revêtu d'aube, de l'estolle et de la chape rouge, sort de la sacristie, précédé du thuriféraire et des deux céroféraires, et va à sa place du chœur pour y chanter tierce. Après le *Deus in adjutorium*, il sort de sa place en même ordre qu'il y étoit venu, et va se mettre à genoux sur le marche-pied de l'autel pour entonner le *Veni creator*. Après la première strophe, il fait les encensements et revient à sa place. Après tierce, il va jeter l'eau béniste

après laquelle on chante la messe. Vespres après le sermon. On encense à *Magnificat*.

« Le lundy et le mardy de la Pentecoste, on commence la grande messe à 7 heures et demie. On chante devant la messe le *Veni creator*. Vespres à 1 heure et demie.

« Le jour de la Feste-Dieu, on commence la procession entre 6 et 7 heures. Le célébrant, revêtu de l'aube, estole, manipule et chasuble blanc, porte le Saint-Sacrement avec l'escharpe de même couleur. On va le long de la paroisse par la porte d'Abas pour aller à La Magdelaine, en chantant l'himne *Pange lingua*. Quand on y est arrivé, le célébrant, après les encensements accoutumés, entonne l'antienne *Ave verum*, ensuite un respons, et l'antienne de la Magdelaine *Maria pio*, le verset et l'oraison. Ensuite on s'en retourne par la rue de la Magdelaine en chantant *Sacris solemnis*, si ce n'est qu'il y ait un reposoir dans la grande rue, car alors on s'en va de La Magdelaine par la rue de M. le baillly pour aller au reposoir qui est devant les Halles. »

GG. 25. (Registre.) — In-folio, papier, 176 feuillets.

**1671-1699.** — Paroisse de Saint-Aignan : bap-têmes, mariages, sépultures. — « Le jeudy 18 febvrier 1672, est décédé vénérable et discrète personne frère François Gauchery, prestre, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin en l'abbaye de la Magdeleine de cette ville de Châteaudun, et cy-devant prieur-curé de l'église et paroisse Saint-Lubin-d'Ésigny, membre dépendant de cette abbaye, et a esté inhumé dans l'église de ladite abbaye souz l'orgue, lieu de la sépulture de ses père et mère. *Signé* fr. Boyetet. » — « Le dimanche 9<sup>e</sup> jour d'octobre 1672, après midy, dans l'église et paroisse de Saint-Aignan, faubourg de cette ville de Châteaudun, la bénédiction de la grosse cloche de ladite paroisse a esté faite par vénérable et religieuse personne frère Gilles Baussan, prebtre, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, prieur de l'abbaye de la Magdeleine, en présence de religieuse personne frère Guillaume Richard, prebtre, aussi chanoine régulier et curé de ladite Magdeleine, des pères Estienne et François Chastelains et de frère Robert Boyetet, prieur-curé de ladite paroisse Saint-Aignan, et a esté nommée *Aignan* par Noël Michau, seigneur des Varennes et des Blossiers, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, maistre des Eaux-et-Forests de Dunois, et par damoiselle Julienne Boisgaultier, femme de maistre Jacques Costé, baillly de Dunois, parrain et marraine d'icelle. *Signé* Michau, fr. Baussan, fr. Guil. Richard, Boisgaultier, fr. Fr. Chastelain, fr. Est. Chastelain. » — « Le vendredi 15 septembre 1673, Jean, filz de Charles de Merlin, escuyer, seigneur des Gasts, et de

dame Anne de Cosne, ses père et mère, estant de présent en cette ville logez en l'hostellerie où pend pour enseigne *le Signe*, a esté baptisé. Le parrain Jean Charrault, escuyer, seigneur du Fresne, prévost des mareschaux de ceste dite ville de Châteaudun ; la marraine dame Anne de Libérault, espouze de René du Plessis, escuyer, seigneur du Boulay. *Signé* A. de Libérault, Charault, fr. Boyetet. » — « Le vendredy 28 juin 1677, Charles-Louys, né de René Foisil, menuisier, et de Marie Massué, ses père et mère, a esté baptisé et a eu pour parrain Charles, filz de René de la Forest, escuyer, sieur de Saugeville, et de dame Louyse de Goulard, ses père et mère, et pour marraine Marie, fille de deffunct François du Plessis, chevalier, seigneur du Mée, et de deffuncte dame Marguerite Houy, ses père et mère. *Signé* fr. Guil. Richard, fr. Boyetet. » — « Du 17 juillet 1699, Marie-Françoise, fille de François Boivin et de Marie Mérie, née de légitime mariage, a esté baptisée. Le parrain a esté François du Plessis de Saint-Hilaire, fils de feu noble homme Hector du Plessis de Saint-Hilaire, gouverneur de cette ville, et de noble dame Agnès Libéro, et la maraine Marie-Angélique-Marguerite de Vassé, fille de noble homme René de Vassé et de Anne de Rubantel, à présent pensionnaire chez les dames de la Congrégation, paroisse de Saint-Valérien. *Signé* Marie-Angélique-Marguerite Vassé, François Duplessis. »

GG. 26. (Registre.) — In-folio, papier, 201 feuillets.

**1700-1722.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes, mariages, sépultures. — « Du lundy 28 mars 1701, Michel-Ange, né d'un légitime mariage de M. Charles-Michel Lemoine, commis aux Aides, et de Marie Rambour, a esté baptisé. Le parain a esté M. Ange-Alphonse de Fleureteau-Audebert, escuier, trésorier de France et de la généralité d'Orléans, au lieu et place de messire Tanneguy de Massaque, conseiller et aumônier du Roy, abbé de Nantua, chanoine de Sainte-Croix à Orléans, et la maraine noble dame Gabrielle de Maujean, espouse de messire François-Adrien du Doigts, escuier, seigneur de la Martinière. *Signé* B. de Mauljean, de Fleureteau-Audebert, L'Hermite. » — « L'an 1715, ce 2 février, ay baptisé une fille née d'un légitime mariage de Jacques Prudhomme, vigneron, et de Catherine Guiot, fille de Pierre Guiot, vigneron, de La Chapelle-du-Noyer, et a esté nommée Julienne-Catherine. Le parain noble homme Jean Costé, escuyer, seigneur de Dampierre, capitaine de cavallerie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis ; la

VILLE DE CHATEAUDUN.

maraine damoiselle Julienne Costé, fille de noble homme Jacques Costé, baillly et gouverneur de Châteaudun, et de damoiselle Marguerite Pavée. *Signé* J. Costé-Dampierre, J. Costé, de la Noue, fr. J. Brice. »

GG. 27. (Registre.) — In-folio, papier, 161 feuillets.

**1723-1738.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 20 octobre 1723, a esté inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse le corps de René André, dit le Fondateur, maitre charpentier, de la paroisse de Saint-Jean de Courtalain, âgé d'environ 70 ans, trouvé mort aujourd'hui matin dans la Cavée à la Reine de cette paroisse, après les formalités de justice requises en pareille occasion. *Signé* Michel Pesseteau, Gendron, André, Piché. » — « L'an de Notre-Seigneur 1724, ce 11<sup>e</sup> aoust, j'ai pris possession, avec les solemnités ordinaires et usitées en pareilles occasions, du prieuré-cure de Saint-Aignan de Châteaudun. *Signé* Roussel. » — « En 1601, Catherine de Gonzagues, duchesse de Longueville, comtesse de Dunois, a donné à la paroisse de Saint-Aignan le reliquaire de saint Vincent, et les habitants, conjointement avec des personnes pieuses, ont cottisé pour faire faire un buste d'argent. C'est pour cela que nous allons en procession au Château le jour de saint Vincent et que nous y chantons un *libera* pour le repos des âmes des seigneurs et comptes du Dunois. En 1690, on a achepté le soleil de Saint-Aignan, qui a coûté 54 livres. En 1717, on a achepté le ciboire de Saint-Aignan, qui a coûté 66 livres 13 sols. En 1733, on a achepté à Saint-Aignan un encensoir et une navette d'argent ; le tout a coûté 302 livres, non compris le port de Paris icy. En 1749, nous avons changé notre soleil dont il est parlé cy-dessus pour en avoir un plus beau et plus fort : le nouveau coûte 429 livres, non compris le port de Paris à Châteaudun. » — « Nous soussignez Joseph-Bernard Roussel du Belloy, chanoine régulier, prieur-curé de Saint-Aignan de Châteaudun, d'une part, et François Jolly, marchand fondeur de cloches, d'autre part, sommes convenus de ce qui suit, sçavoir que moy susdit François Jolly m'oblige de fondre la cloche de ladite église de Saint-Aignan, pesant environ 400, de fournir pour ce tous les matériaux nécessaires, excepté le déchet du métal, de conduire ladite cloche et de présider à la remonte, et que moy susdit prieur de Saint-Aignan m'oblige de fournir le déchet du métal, de donner un charpentier pour aider la remonte et de donner au susdit François Jolly la somme de 40

SÉRIE GG. 4.

livres le jour que la cloche sera en état de sonner et qu'elle sera receue comme bien pendue, bien sonnante et bien d'accord telle qu'elle doit estre. Fait le 16 avril 1731. *Signé* Roussel, J. Lanier, gager, F. Jolly, fondeur. » — « Le 8 juin 1731, la grosse cloche de céans pesant 379 a esté bénisté par le sieur Jean-Baptiste Trion, prieur de l'abbaye de la Magdeleine, et nommée *Aignan*, par messire Pierre Goislard de Villebrème, seigneur des Grand et Petit-Biche, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, lieutenant-général du comté et bailliage de Dunois. La mareine dame Marie-Louise Boète, épouse de maître Cæsar-René Rossard de la Bertinière, procureur-général dudit comté de Dunois, conseiller du Roy, élu en l'Élection de Châteaudun. *Signé* Goislard, M. Boeste de la Bertinière, Trion, Piché, J. Lanier, Gendron, Roussel. *Nota.* M. de Villebresne, parein, a donné 12 livres pour l'église et M<sup>me</sup> la Bertinière la mareine a donné 18 livres. » — « Ce 23 juin 1733, j'ai inhumé dans le cimetièrre de la paroisse le corps de Charles Cornilier, maître tonnelier, époux de Marie Lessart, décédé ce même jour de la chute d'une grosse pierre qui s'est détachée de la carrière. *Signé* P. Cornillé, Vallérien Rénier, f. Wodon. » — « En l'année 1736, il a été donné à l'église de Saint-Aignan deux vases d'argent, l'un pour le baptême et l'autre pour l'extrême-onction : le premier pèse 7 onces moins un gros et a coûté 44 livres non compris la façon ; le vase pour l'extrême-onction pèse 4 onces et un gros et a coûté 26 livres 5 sols ; et la façon pour les deux vases monte à 24 livres. Dessous le pied de chaque vase est gravé SAINT-AIGNAN. 1736. Le tout fait à Châteaudun par François Lumière, orfèvre. *Signé* : Roussel, prieur-curé de Saint-Aignan. » — « En l'année 1738, il a esté fait deux ornemens pour notre église, qui n'ont rien coûté à notre fabrique, sçavoir un vert qui est en satin, il y a un devant d'autel et un chasuble, et un violet qui est un damas à fleurs, il y a pareillement un devant d'autel et un chasuble. Il y a sur ces deux ornemens un galon d'or faux. *Signé* : Roussel. »

GG. 28. (Registre.) — In-folio, papier, 182 feuillets.

**1739-1764.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes, mariages, sépultures. — L'an 1740, le 4 février, ay baptisé Marie-Anne-Louise-Félicité, née du légitime mariage de feu Jean Coquerel, cardeur en laine, et de Marie Morin, ses père et mère. Le parreïn Germain-Louis-Gabriel Rossard des Naudins, conseiller du Roy

en l'Élection de Châteaudun ; la mareine Marie-Anne-Louise Rossard de la Bertinière, sœur du parreïn. *Signé* Rossard des Naudins, de la Bertinière, Roussel. » — « En l'année 1743, on a donné à notre église un ornement blanc pour servir aux fêtes de première classe. La croix du chasuble est un drap d'or, et le reste du chasuble, aussy bien que le devant-d'autel, est un damas à fleurs d'or. La frange dudit devant-d'autel est fine et le galon du chasuble est fin aussy. Le tout a coûté, compris la façon et la doublure, la somme de 368 livres 11 sols 6 deniers. Plus, il a encore esté donné à notre église un autre ornement blanc pour servir aux fêtes de seconde classe. Le chasuble, le devant-d'autel, la façon, doublures, en un mot tout compris, il revient à la somme de 187 livres 14 sols : tout le galon de ce second ornement blanc est faux. Nous avons achepté, aux dépens de la boete de saint Vincent, un chasuble rouge qui a coûté 158 livres 18 sols. La croix dudit chasuble est un damas à fleurs d'or ; le galon est fin, et la frange du devant-d'autel que nous avons acheptée de rencontre est fine aussy. » — « En 1744, nous avons achepté une croix de cuivre pour servir aux enterremens des enfans, et ladite croix coûte 15 livres ; elle pèse 2 livres et demie. » — « En 1755, nous avons achepté 6 chandeliers et une croix de cuivre vernis ou bronzé. Le tout nous a coûté 14 pistoles. » — « En 1750, j'ay vendu notre calice 123 livres 2 sols ; il pesait 2 marcs 2 onces 2 gros, et le nouveau calice pèse 3 marcs 4 onces 2 gros. Il revient, en comptant tout, à la somme de 281 livres 5 sols. Sous le pied est gravé SAINT-AIGNAN. 1750. » — « L'an 1753, 26 aoust, nous avons fait faire le maître-autel de Saint-Aignan, avec les deux statues de saint Aignan et de saint Vincent. Le tout a coûté mil livres, tant pour le meneusier que pour le sculpteur, plus 100 écus pour le tableau, il a esté fait à Paris ; plus 100 écus pour le tabernacle et gradin, compris la dorure d'iceux, et 200 livres soit pour le vernir et l'appliquer, soit pour blanchir l'église, soit aussy pour plusieurs autres menus frais nécessaires pour la perfection de l'ouvrage. *Signé* Roussel. » — « L'an 1756, le 22<sup>e</sup> jour du mois de may, a esté inhumé par les prieur et chanoines réguliers de l'abbaye de Sainte-Marie-Magdeleine de la ville de Châteaudun, dans le chœur de leur église abbatiale, au haut des basses chaires du côté droit, le corps de vénérable et discrète personne Joseph-Bernard Roussel de Belloy, chanoine régulier de ladite abbaye et prieur-curé de cette paroisse, âgé de 67 ans : il avait gouverné cette église l'espace de 32. *Signé* : Trumeau, curé de la

Magdelaine. » — « L'an 1756, le 17<sup>e</sup> jour du mois de may, messire André-Charles Bourin, prieur de l'abbaye de Sainte-Marie-Magdeleine de cette ville, a esté mis en possession de cette cure, en présence de messire Jacques-Barthélemy Trumeau, prieur-curé de la paroisse de la susdite abbaye. *Signé* : Bourin, Trumeau. » — « L'an 1760, le 10<sup>e</sup> jour d'aoust, issue de vespres, j'ay pris possession de la cure de Saint-Agnan, en présence des gagiers et la plus grande partie de la paroisse. *Signé* Ch. Dupas, de la Grée, Ch. Rey. »

GG. 29. (Registre.) — In-folio, papier, 100 feuillets.

**1765-1778.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1770, le 18 juin, la principale cloche de cette église a esté bénite en présence de messire Pierre-Charles Pelé, prieur-curé de Saint-Agnan, par messire Jacques-Raymond Jobert, prieur de l'abbaye de la Magdeleine. Elle a esté nommée *Marie-Henriette* par très-hault et très-puissant seigneur Monseigneur Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luines et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel et Valengin en Suisse et d'Orange, comte de Dunois, vicomte de Châteaudun, etc., chevalier des ordres du Roy, lieutenant-général des armées, colonel-général des dragons, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté de la ville, prévosté et vicompté de Paris, et très-haute et très-puissante princesse Madame Henriette-Nicole d'Egmont Pignatelly, duchesse de Chevreuse, cy-devant dame d'honneur de la Reine, son épouse, représentés par M. maître Nicolas Maury, seigneur de Chantelay et de Conie, juge magistrat civil, criminel et de police, bailly général du comté de Dunois, et dame Marie-Anne Sevin, épouse de M. maître Loyrée, seigneur de Saint-Jacques, lieutenant-général et maître des Eaux-et Forêts dudit comté de Dunois. *Signé* : Sevin-Loyré, Maury, Jaubert, Pelé. *Nota.* Les parain et maraine n'ont donné à la fabrique qu'une pièce de baptiste de 7 aunes et quart et 10 aunes de ruban pour entourer la cloche. » — « L'an 1774, le 24<sup>e</sup> jour du mois d'aoust, a esté inhumé dans cette église le corps de Louis-Henry, fils de Louis Rossard de Mianville, conseiller du Roy, lieutenant de l'Élection, ancien maire de ville, et de Françoise-Anne-Marie Maury, ses père et mère, décédé aujourd'hui âgé d'environ 4 mois. *Signé* : Marie-Anne Pareaux, Gendron, Breton, Renaud, prieur-curé. » — « L'an 1778, le 7 de juillet, j'ai enterré dans le cimetière de cette paroisse le corps de Albertin-François-Henry de Vrainville, mort d'hyer

âgé d'environ 5 mois, fils légitime de deffunt messire Nicolas-Jean-Henry Charlier, chevalier, conseiller honoraire au Parlement de Metz, seigneur de Vrainville, Montarville et autres lieux, et de dame Louise-Charlotte de Combarel de Gibanel de Vernège, son épouse. *Signé* : Gendron, Sigogne, Delagroue, curé. »

GG. 30. (Registre.) — In-folio, papier, 110 feuillets.

**1779-1792.** — Paroisse de Saint-Aignan : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1783, le 5<sup>e</sup> jour du mois de juillet, a été, devant la grande porte de cette église, inhumé le corps de messire Gilles-Claude-Modeste Huguet de Bussy, en son vivant bourgeois dans cette paroisse, décédé hier âgé d'environ 67 ans. L'inhumation a esté faite en présence de sieur Claude-Modeste-Michel Huguet de Bussy, fils du deffunt, de sieur Germain-Louis-Gabriel Rossard des Naudins, conseiller honoraire en l'Élection de Châteaudun, de sieur Germain-François-René Rossard de Malainville, prieur de l'abbaye de la Madeleine, de sieur Claude Mauduit et autres. *Signé* : Huguet de Bussy fils, Rossard, Rossard, Mauduit, Huguet de Bussy, Lebrun, Guichelin, Renaud, prieur-curé. »

GG. 31. (Registre.) — In-folio, papier, 163 feuillets.

**1551-1792.** — Paroisse de Saint-Aignan : repertoire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures, par Noël Pichery, ancien curé du Perray.

GG. 32. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 178 feuillets.

**1532-1615.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes de 1532 à 1560, de 1563 à 1566, de 1596 à 1607 et de 1610 à 1615 ; mariages de 1563 à 1564, de 1568 à 1569 et de 1605 à 1606 ; sépultures de 1534 à 1570 et de 1605 à 1614. — « Le 13<sup>e</sup> jour de mars 1610, a esté baptisée Magdaleinne, fille de noble homme Pierre de Girard, maistre-d'hostel chés le Roy nostre sire, seigneur de l'Espiné, et de damoiselle Magdaleinne Costé, ses père et mère. Son parain vénérable et discrète personne Oudin Costé, doyen de l'église et collège de Saint-André dudit Châteaudun ; sa mareine damoiselle Geneviefve de Vertault, espouse de noble homme Jacob de Girard, secrétaire des finances du Roy nostre sire. *Signé* : Odin Costé, Geneviefve de Verton, L. Frontault. » — « Le 20<sup>e</sup> jour de janvier 1564, fut baptisée une petite fille de M. le fourrier La Ferté, de ladite paroisse, qui fut baptisée en l'église de la Sainte-Chappelle de Dunois par l'aulmosnier de

Madame de Touthville, en ma présence. Et fut marrenné madicte dame et parain un gentilhomme de sa court avec une aultre dame. Et fut mis sur l'autel ung escu, duquel j'ay eu deux testons. » — « Le dimanche, 12<sup>e</sup> jour de mars 1563, *obiit, post meridiem*, maistre Gilles Fresneau, qui fut occis en la rue devant l'austel de la procureuse du Roy, par Cornilleau, comme on disoit. *Signé* : Aury. » — « *Obiit* noble homme Augustin Costé, licencié es loix, lieutenant des esleus à Châteaudun, le lundi 9<sup>e</sup> jour de juillet 1607. » — « *Obiit* vénérable et discret Léonard Frontault, prebtre, vivant curé de Saint-Lubin de Châteaudun, le 30<sup>e</sup> jour d'aoust 1614; le corps duquel a esté ensépulturé au cœur de ladite église, devant l'autel, par discret et vénérable Jean Mallesis, prebtre, pénitencier de M. de Chartres, assisté de Jullian Lecourt, vicaire dudit deffunct, et de la plus saine partie des gens d'église de la ville et forzbourgs de cette ville et des autres habitans. *Signé* : J. Lecourt. » — « L'an 1540, le 24<sup>e</sup> jour de may, messire Guillaume de Durcet, en son vivant curé de Saint-Leobin de Châteaudun et chanoine de la Sainte-Chapelle du chasteau de ce lieu, mourut à quatre heures du matin. » — « Le mardy, 15<sup>e</sup> jour de juing 1568, Jehan de Saint-Marc, controlleur de hault et puissant seigneur Léonor d'Orléans, duc de Longueville et comte de Dunois, fut amené mort par l'occision des brigantz et volleurs. » — « Le jedy, 17<sup>e</sup> jour d'octobre 1602, fut baptisé Marc, fils de honorable homme Marc Geslain, contrôleur pour le Roy en l'Élection et Grenier-à-Sel de Châteaudun et Bonneval, et de Catherine Marsolier, ses père et mère. Ses pareins noble homme Charles Loyseau, escuier, seigneur de La Noue, bailly de Dunois, et honneste personne Odard Bourgeois, grenetier audict Châteaudun. Sa marcinne honneste femme Marie Leprestre, veuve de noble homme Michel Bigot, vivant bailly de Dunois. *Signé* C. Loyseau, Bourgeois, Marie Leprestre, Frontault. » — « *Obiit* noble homme Pierre de Girard, seigneur de Sainte-Radegonde, en son vivant conseiller et maistre-d'hostel du Roy, le 3<sup>e</sup> jour d'avril 1605. »

GG. 33. (Registre.) — In-folio, papier, 148 feuillets.

**1615-1663.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes de 1615 à 1645; mariages et sépultures de 1615 à 1663. — « Le 20<sup>e</sup> jour de may 1645, fut baptisée Anne-Louise, fille de noble homme Louys Blanchet, officier de Monseigneur le duc d'Orléans, et de dame Louise Bonneau, ses père et mère. Le parain a esté

religieuse personne messire Pierre Boutrou, presbtre, curé de Saint-Lubin-d'Essigny. La maraine honeste dame Anne Joubert, femme de noble homme Pierre Bonneau, sieur des Fosses, vallet de garde-robe de Monseigneur le duc d'Orléans. *Signé* : P. Boutrou; A. Joubert; Noël. » — « Le lundy, 4<sup>e</sup> jour de juin 1629, ont esté espouzés René de Rohart, escuyer, sieur des Marets, et damoysele Magdelaine Hazon, en présence du père de ladicte Hazon et de son frère, et en présence de la mère dudict sieur des Marets et sa sœur, et des sousignez qui sont tous parens et alliés. *Signé* : M. Hazon; René de Rohard; Hazon; René Abot; J. de Rohart; René de Juglet; Cæsar de Grafart; Beaudoulx; J. Hazon; J. de Graffard; J. Robethon; Desfontaines; Magdeleine de Rohard; Chedieu; Rivière; J. Fouet; G. Meusnier; Denyau. » — « Le dimanche 24<sup>e</sup> jour de décembre 1634, fut béniste la petite cloche nommée *Marie*. Les parains vénérable et discrète personne messire Léonor de la Ferté, prévost de Saint-André, et noble homme Jacques Costé, lieutenant-général du conté de Dunois. Les maraines haulte et puissante dame Magdelaine Costé, femme de hault et puissant seigneur messire Pierre de Girard, seigneur de l'Espinay, gouverneur de la ville de Saint-Denis en France, et dame Françoisse Guichelin, veufve de feu honorable homme maistre Michel Daurée. » — « Le 23<sup>e</sup> jour d'avril 1641, a esté baptisé Claude-François Breton, filz de noble homme Pierre Breton, vallet de chambre de la Royne régnante, sieur de La Vanissière, et de honeste dame Magdeleine Guyot, fille de noble homme Jean Guyot, controlleur dans la maison du Roy. Le parain vénérable et discrète personne messire Claude Bourgoys, sieur de Nermont, chantre de la Sainte-Chapelle de ceste ville de Chasteaudun. La maraine honneste dame Marguerite Meslin, femme de noble homme René Pinçon, exent des gardes-du-corps du Roy. *Signé* : Bourgeois; M. Meslin; Pierre Chapelay. » — « Le 22<sup>e</sup> jour de juin 1644, a esté baptisée Catherine, fille de Jacques Franchet et de Marie Mallet, ses père et mère. Le parain maistre Michel Mingret, advocat en Parlement, fils de maistre Charles Mingret et de dame Magdeleine Massuau. La maraine Catherine d'Illiers, fille de haut et puissant seigneur messire Léon d'Illiers, chevalier, seigneur marquis d'Entragues. *Signé* : Catherine Dilliers; Michel Mingret; Noël. » — « Le jedy, 27<sup>e</sup> jour de febvrier 1637, mourut vénérable et discrète personne messire Léonor de la Ferté, prévost de Saint-André. » — « Le lundy, 18<sup>e</sup> jour de septembre 1651, à dix heures du soir, mourut Révérend Père en

Dieu messire Jacques de la Ferté, conseiller et aumosnier du Roy, abbé de Sainte-Magdeleine de Chasteaudun, chantré et chanoine de la Sainte-Chappelle de Paris, prieur de Saint-Valérien. » — « Jacqueline, femme de Toussaint Laurent, longtemps en désordre, est décédée le 3<sup>e</sup> de may 1656, en mal d'enfant, à raison de quoi j'ai jugé qu'il n'estoit point bien séant lui donner le saint sacrement de l'extrême-onction. *Signé* : N. Pecquard. »

*A la fin du registre, se trouve le distique suivant :*

*« Corpore non vero pascis, tibi corporis umbra  
Nonne ministerii vera, ministre, tui est? »*

*puis le huitain suivant, avec sa traduction :*

*« Mane gregem proprium vana deluserat esca,  
Vespere qui simili lusus ab arte fuit.  
Hic domicellinus domicellam perditam amabat;  
Deperit hæc flammis, illa resistit aquis.  
Mittitur huic feretrum : domicellæ corpus inane  
Credidit; at trunco non nisi truncus erat.  
Sic quicumque gregem deludit imagine vana,  
Corporis in cassos decidit ipse suos. »*

« C'il qui avoit, la matinée,  
D'ombrage son troupeau repeu,  
Fut le jour mesme, à la vesprée,  
Plaisamment trompé et deceu.  
Au lieu du vray corps de sa dame  
On luy apporte en un cercueil  
Un tronc qui onc n'avoit eu d'âme,  
Dont il cuida mourir de deuil.  
Ainsy arrive à qui se mocque  
D'estre mocqué : ministre amy,  
On t'a rendu le réciproque.  
A trompeur trompeur et demy. »

*et enfin la note ci-après :*

« L'an 1636, le mardy 3<sup>e</sup> jour de juin, bail fait par les curés de Saint-Lubin et de Saint-Pierre de la métairie de Héranville à 22 livres de rente, sçavoir les deux tiers au curé dudit Saint-Lubin et le tiers au curé de Saint-Pierre, par devant Barré, notaire à La Ferté-Villeneuve. »

GG. 34. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 134 feuillets.

**1663-1673.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 4<sup>e</sup> octobre 1663, ay baptisé Agnez, fille de noble homme maître Pierre Mosny, lieutenant-général du comté de Dunois, et de damoiselle Magdelaine Michau, ses père et mère, dont le parain fut messire Henry Pietre, prestre, abbé....., et la maraine dame Agnez de Libéreau, femme de messire Hector du Plessis, escuyer, seigneur

de Saint-Hilaire et gouverneur de Châteaudun. *Signé* Croisnu. » — « L'an 1663, le 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre, a esté baptisé un enfant masle né du mariage de noble homme Jean Tuault, advocat en Parlement, et de damoiselle Claude Costé, qui a esté nommé Jean, et son parain noble homme Jean Mingré, chef d'eschançonnerie du Roy; sa maraine damoiselle Marguerite Sellier, mère ayeule dudit enfant et femme de noble homme messire Jacques Costé, baillly de Dunois. *Signé* Mingret, M. Cellier, Geslain, Croisnu. » — « Noble homme maître Marc Geslain, seigneur de Belesbat, advocat en Parlement, lieutenant-général des Eaux-et-Forêts du conté de Dunois et baronies de Marchesnoir et Fréteval, et damoiselle Marie-Louise Courtin, fille de noble homme Jean Courtin, advocat en Parlement, procureur-fiscal du comté de Nogent-le-Béthune, cy-devant le Rotrou, et de defunte damoiselle Elisabeth Lefebvre, ses père et mère, feurent espousez et receurent la bénédiction nuptiale en l'église de Saint-Hilaire de Nogent le 25 febvrier 1664. *Signé* Geslain, Croisnu. » — « Le samedy, 7<sup>e</sup> jour de janvier 1668, messire François de Vimeur, chevalier, seigneur du Plessis, fils de messire François de Vimeur, chevalier, seigneur d'Aupuy, et de feu dame Marie de Bellanger, ses père et mère, d'une part, et damoiselle Andrée-Catherine Cheminais, fille d'Estienne Cheminais, escuyer, seigneur de Godonville, conseiller du Roy en ses Conseils d'estat et privé et maître-d'hostel ordinaire de Sa Majesté, et de damoiselle Andrée Delorme, ses père et mère, ont été conjoints par mariage, en présence et du consentement dudit sieur d'Aupuy père et de messire René de Vimeur, oncle paternel de l'espoux et dudit sieur Cheminais, et damoiselle Delorme, père et mère de ladite espouse, et de François Cheminais, escuyer, frère de ladite espouse, Denis Hermenault, boulanger, et Marin Chauvin, marguilliers de cette paroisse. *Signé* François Devimeur, Andrée-Catherine Cheminais, François de Vimeur, R. de Vimeur, Cheminais, Andrée Delorme, Cheminais, D. Hermenault, Chauvin, Croisnu. » — « Le mercredy 8<sup>e</sup> jour d'aoust 1668, mourut vénérable et discrete personne messire Nicolas Pecquart, presbtre, vicaire-perpétuel de l'église collégiale de Saint-André de cette ville, lequel ayant esté autrefois curé de cette paroisse, a toujours depuis désiré d'y estre inhumé, ce qui a esté accompli de la manière qui ensuit. Le lendemain 9<sup>e</sup> dudit mois, le corps dudit sieur Pecquart fut porté de la maison où il demouroit proche la porte d'Amont en l'église dudit Saint-André, où son service

ayant esté fait par le sieur doyen de ladite église fut ensuite apporté processionnellement jusques à la grande porte de nostre église par tout le corps dudit Chapitre que j'en avois ainsy prié afin de rendre le convoy plus célèbre, et après avoir aussy chanté la grande messe solennelle pour le repos de son âme, fut inhumé au cimetièrre de cette église proche le chapiteau d'icelle, entre les deux pilliers du clocher. *Signé Marie Pecquart, Croisnu.* » — « Le dimanche, 3<sup>e</sup> jour d'aoust 1670, fut baptizée Marie-Élisabeth, fille de Cæsar-René Jourdain, escuyer, seigneur de Monçay, l'un des 200 gendarmes du Roy, et de damoiselle Marie Rossard, sa femme, ses père et mère; dont le parain a esté maître Germain Rossard, seigneur de Mélainville, avocat en Parlement, fils de noble homme maître Louis Rossard, conseiller et esleu pour le Roy en cette Élection, et de damoiselle Marie Guérineau, sa femme, ses père et mère. La maraine damoiselle Élisabeth Solet, femme d'honorable homme maître Thomas Maryé, aussy avocat en Parlement. *Signé Élizabeht Sollet, Rossard de Maleinville, Croisnu.* » — « Le sabmedy 30<sup>e</sup> d'avril 1672, mourut Étienne Cheminays, escuyer, seigneur de Godonville, conseiller du Roy en ses Conseils d'estat et privé et maître-d'hostel ordinaire de Sa Majesté, âgé d'environ 74 ans. *Signé Andrée Delorme, Cheminays, Baudouin, Grelain, J. Testart, Croisnu.* » — « Le lundy 4<sup>e</sup> juillet 1672, fut fait un service solennel en cette église pour le repos de l'âme de très-hault et très-puissant prince messire Charles d'Orléans, duc de Longueville, nostre prince, mort au service du Roy, en Hollande, à l'attaque du fort de Sehin, le dimanche 10<sup>e</sup> de juin précédent, et dont l'on sceut icy la malheureuse nouvelle par un officier venant dudit pays le 20<sup>e</sup> dudit mois. *Requiescat in pace. Signé Croisnu.* » — « Le vendredy 29<sup>e</sup> de juillet 1672, mourut honorable homme maître Jacques Costé, seigneur de La Liberdrière, bourgeois de cette ville, et fut le lendemain inhumé au chœur de nostre église, en présence de nobles hommes maître Jacques Costé, bailly de Dunois; Léon Costé, procureur-fiscal et général dudit comté; Alexis Bruneau, avocat en Parlement, parens paternels dudit sieur de la Liberdrière; nobles hommes Léon de la Mainferme, recepveur du taillon; Jacques de la Mainferme, avocat en Parlement, aussy parents et amis dudit deffunct. *Signé J. Costé, Bruneau, Delamainferme, Delamainferme, avocat, Croisnu.* » — « Le lundy, 4<sup>e</sup> jour de décembre 1673, je François Croisnu, presbtre, curé de Saint-Lubin, du consentement de tous les paroissiens, feis planter dans le

coin de ladite église trois rangées d'ormes, à mes propres cousts et despens, aux charges et conditions que lesdits ormes, qui sont 16 en nombre, seroient communs aux curé et fabrique de ladite paroisse et ne pourront estre abatus sans le consentement mutuel desdits curé et paroissiens : la valeur desquels ne pourra estre employée qu'au proffit et utilité de ladite église, particulièrement en achapt ou entretien d'ornemens propres et honestes pour célébrer le divin service, comme calices, chasubles, chapes, linges, livres et autres meubles et ustenciles dont doit estre pourveue une église. *Signé Croisnu.* »

GG. 35. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

**1674-1704.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « *Nota* que faulte de nouveaux registres pour l'année 1677, le messenger ne pouvant aller à Blois à cause des grandes neiges et méchans chemins, je suis obligé de me servir de celui-cy, le 1<sup>er</sup> janvier 1677. *Signé Croisnu.* » — « Le vendredy 6<sup>e</sup> jour d'aoust 1677, fut baptisé Anthoine, fils de noble homme Jehan Tuault, seigneur de Villarmoy, officier de feu Madame la duchesse de céans, et de damoiselle Claude Costé, ses père et mère; dont le parain a esté honorable homme Anthoine Costé, seigneur de Vallières, oncle maternel dudit baptisé, et la marainne damoiselle Marguerite Costé, fille de noble homme maître Léon Costé, procureur-fiscal et général de ce comté, et de damoiselle Marguerite Costé, sa femme, cousine maternelle dudit enfant. *Signé A. Costé, M. Costé, Croisnu.* » — « Le mercredy 29<sup>e</sup> de décembre 1677, a esté baptisé Charles-André, filz de Jean-Baptiste Renouard, seigneur des Hauts-Muids, conseiller du Roy, recepveur des tailles en cette Élection, et de damoiselle Marie-Anne Cheminays, sa femme; dont le parein a esté maître Charles Renouard, escuyer, seigneur de La Touane et autres lieux, conseiller du Roy, receveur-général des finances, et la mareinne dame Andrée-Catherine Cheminays, femme de François de Vimeur, escuyer, seigneur d'Opuy. *Signé A. Cheminays, Delatouane, Renouard, Grelain.* » — « Le mercredy 17<sup>e</sup> de décembre 1681, je Jean Lecoq, presbtre, desservant la cure de Saint-Lubin de cette ville, certiffie que le Révérend Père Marchant, chanoine régulier et curé de Saint-Aignan, pour l'absence du Révérend Père curé de la Magdeleine, assisté de son clergé, sur l'entrée du territoire de ladite paroisse de Saint-Lubin, après les services d'enterrement dits et célébrés par luy en ladite église

de la Magdeleine pour le repos de l'âme de deffunct vénérable et discrète personne messire Jacques Dufay, prebtre, bachelier en théologie, curé de ladite paroisse de Saint-Lubin, qui décéda le jour d'hier au chasteau de cette ville, aagé de 40 ans ou environ, m'a présenté et déposé le corps dudit deffunct : après quoy l'ay conduit avec les cérémonies accoutumées dans l'église dudit Saint-Lubin, où il a esté inhumé à costé de l'Evangile du grand-autel. *Signé* M. Dufay, Guérineau, Guérineau, Foucault, J. Lecoq. » — « Le 12<sup>e</sup> jour de février 1683, honorable homme Pierre de la Mainferme, vivant receveur du taillon, aagé de 74 ans, a esté par moy enterré dans l'église, à costé de l'autel de la Sainte-Vierge. *Signé* Lecoq. » — « Le 12<sup>e</sup> jour de juillet 1685, ay administré les cérémonies du baptême à Jacques-Alexis, fils de maître Jean-Baptiste Renouard, seigneur des Haudmuids, conseiller du Roy et receveur des tailles de cette Élection de Châteaudun, et de dame Marianne Cheminais, ses père et mère. M<sup>r</sup> maître Jacques Nicolle, conseiller du Roy, premier président et lieutenant-général du présidial de Chartres et maire de ladite ville, seigneur du Plessis et Godonville, a esté le parrain, et damoiselle Anne Renouard, fille de noble homme maître François Renouard, docteur en médecine et bourgeois d'Orléans, a esté la marainne. *Signé* Nicolle, A. Renouard, Renouard, M. A. Cheminais, Grelain, Deshaumuy, J. Lecoq. » — « Le jeudy 8<sup>e</sup> novembre 1685, dans l'église paroissiale de Saint-Lubin, avant midy, devant nous doyen de l'église collégiale de Saint-André de Châteaudun, bachelier en droit canon et civil, se sont présentez Job Godefroy et Anne Girard, sa femme, tous deux de la religion prétendue réformée, lesquels nous ont humblement requis de les vouloir recevoir à l'abjuration de l'hérésie calvinienne qu'ils avoient cy-devant professée, ce que nous leur avons accordé, après les avoir ouïs et instruits des points de notre foy et religion. Lesquels Job Godefroy et Anne Girard ont fait publiquement abjuration de ladite hérésie de la religion prétendue réformée dans ladite église, puis ensuite ont fait profession de la foy et religion catholique, apostolique et romaine, qu'ils ont leue distinctement et intelligiblement, avec piété et dévotion, protestans d'y vouloir vivre et mourir moyennant la grâce de Dieu ; après quoy leur avons donné absolution de ladite hérésie, suivant la forme prescrite dans le rituel de ce diocèse de Chartres. *Signé* Provot, Lecoq. » — « A tous ceux qui ces présentes lettres verront, les vicaires-généraux du diocèse de Chartres, le siège épiscopal vacant,

salut. Sçavoir faisons que, veue par nous la requeste qui nous a esté présentée par les sieurs curez de la ville et faubourgs de Châteaudun, contenant que fr. Haby, religieux cordelier du couvent dudit Châteaudun, prêchant dans l'église dudit couvent le dimanche 16<sup>e</sup> jour de juillet, a, par une entreprise téméraire, soutenu et avancé qu'il n'y avoit aucune obligation d'assister à la messe de paroisse, et qu'il a tâché d'établir cette proposition par beaucoup de discours captieux, qu'il en a fait de mesme à l'esgard de la confession paschale, ce qui ne va qu'à détourner les fidelles de s'acquitter de leur devoir et à les prévenir d'une doctrine qui peut leur estre fort dommageable. A ces causes, ouy sur ce le promoteur, nous vicaires-généraux faisons deffense audit fr. Haby et à tous autres religieux de ce diocèse de prêcher et enseigner à l'avenir de telles propositions et mauvaises doctrines ; au contraire leur enjoignons d'exhorter les fidelles d'assister fréquemment aux messes de paroisse et de ne s'en absenter que pour causes légitimes, comme estant une chose qui est de leur devoir et à laquelle ils ne sçauroient manquer sans se faire un notable préjudice. Donné à Chartres le vendredy 18<sup>e</sup> d'aoust 1690. *Signé* Goault, Patin. » — « Le 14<sup>e</sup> jour de septembre 1690, Henry-Jean, fils de maître Jean-Baptiste Renouard, conseiller du Roy et receveur des tailles en l'Élection de Châteaudun, et de dame Marie-Anne Cheminais, ses père et mère, a receu les cérémonies de baptême, et a eu pour parrain Henry-Valentin du Raynyer de Boisseleau, abbé commendataire de l'abbaye de Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun, et pour marraine dame Françoise-Angélique Choart, épouse d'Alexandre du Raynier de Boisseleau, capitaine au régiment des gardes françoises, maréchal des camps et armées du Roy, seigneur de Nanteuil et autres lieux. Présents haut et puissant seigneur Charles-Denis de Bulion, conseiller du Roy en ses Conseils, prévost de la prévosté du comté de Paris, commandant la compagnie de l'arrière-ban de Paris à Châteaudun, et Pierre-François Lormier de Maupertuys, escuyer, sieur de La Tour, cornette de la compagnie de l'arrière-ban, et frère en Dieu Théophile, aulmosnier de ladite compagnie. *Signé* Françoise-Angélique Choart, Henry-Valentin du Raynyer de Boisseleau, de Bullion, M. A. Cheminais, Lormier de Mopertuis, fr. Théophile, Renouard, Lecoq. » — « Ayant poursuivi M<sup>r</sup> Despalanque, prebtre, docteur de Sorbonne, professeur royal et président du séminaire du Roy en la ville et université de Douay en Flandre, aussi prieur de Saint-Lubin de cette ville,



pour la portion congrue, m'ayant abandonné les dixmes de ce prieuré, j'ay commencé à en jouir le 1<sup>er</sup> juin 1691. *Signé* Lecoq. » — « L'an 1695, le 7<sup>e</sup> jour de novembre, j'ay fait la célébration du mariage d'entre noble homme Jean Guérineau, officier de Leurs Altesses Monsieur et Madame, veuf en premières noces de damoiselle Marie Costé, et damoiselle Marie Foucault, fille de noble homme Louis Foucault, officier de feu Son Altesse Mademoiselle et de feu dame Catherine Halgrin, sa femme, ses père et mère; en présence de noble homme maître Pierre Bourgeois, président en cette Élection, et cousin-germain de l'époux du costé paternel; damoiselles Claude et Agnès Guérineau, ses sœurs; noble homme Louis Foucault, père de ladite espouse; maître Louis Foucault, advocat en Parlement, son frère; noble homme Nicolas Lebeau, bourgeois et capitaine de la ville de Chartres, son beau-frère; damoiselle Catherine Foucault, sa femme, sœur de ladite espouse; maître Jean-Baptiste Perche, procureur au baillage et en l'Élection de cette ville, son beau-frère, et damoiselle Louise Foucault, sa sœur. *Signé* Guérineau, M. Foucault, Bourgeois, Cl. Guérineau, A. Guérineau, Foucault, Foucault, N. Lebeau, Perche, Catherine Foucault, Marin Chauvin, Louise Foucault, J. Lecoq. » — « Le 2<sup>e</sup> juin 1697, du consentement des gagés et des habitants, la porte de la cour du sieur curé de Saint-Lubin par laquelle M. Michau de la Burtière, lieutenant de ce comté, sortoit pour aller à l'église, et la fenestre de sa chambre haute qui tiroit son jour de son jardin ont esté bouchées, et une autre ouverture de porte luy a esté accordée pour aller à l'église. » — « En 1699, au mois de juin, on a boisé le sanctuaire en l'état qu'on le voit et fait un ballustre avec deux marches au bas, le tout aux dépens du curé et des habitants, et par l'avis du Révérend Père Maison-neuve, jacobin du couvent de Saint-Jacques de Paris, qui avoit prêché l'Avent, le Caresme et l'octave du Très-Saint-Sacrement, pour la somme de 250 livres, payée à Borieux, Brissard et Chardin, menuisiers entrepreneurs. » — « C'est M<sup>me</sup> Jeanne Goislard, épouse de M. Rasle, conseiller du Roy, receveur des tailles en cette Élection, qui a fait et donné à l'église de Saint-Lubin, le 14 mars 1700, un parement d'autel de point à la turque. » — « Au mois d'avril 1700, M. Maulduit, gager, a fait enduire de ciment le dehors du chœur du costé du collége et refaire le bas de deux pilliers. Le fossé qui est autour du chœur, dont les terres qui le remplissoient rendoient l'église humide, fut aussi nétoyé par les soins du sieur Lecoq, curé, en

l'année 1699. » — « L'an 1700, le 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril, est décédé noble homme René de Tarragon, écuyer, seigneur de Chatonville, de son vivant mary de M<sup>me</sup> Jeanne de Robillard, estant âgé de 51 ans, et a esté inhumé dans cette église, vers l'autel de Saint-Michel, en présence de ladite dame de Robillard, de nobles hommes Robert de Durcet, escuyer, sieur de Tansonville, et Frédéric de Durcet, écuyer, sieur de Mongevein, tous deux cousins-germains du deffunt, et de maître Jean Tribotté, prebtre, curé de Saint-Médard. *Signé* de Robillard, Robert de Durcet, Frédéric de Durcet, Maisonfort, Lecoq. » — « L'an 1704, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juin, est décédé maître Nicolas Aubé, vivant cordonnier et gager de cette paroisse, mary de Françoise Goron, estant âgé de 52 ans, après s'estre confessé et avoir reçu le sacrement de l'extrême-onction, un vomissement presque continuel l'ayant privé de recevoir le saint viatique du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il ne doutoit point estre réellement dans la sainte eucharistie, depuis quinze ou seize ans qu'il fit son abjuration de l'hérésie de Calvin volontairement et avant que les autres y fussent contraints. Il en a donné des marques certaines et édifiantes en santé et encore plus pendant sa maladie qu'il a soufferte avec les sentiments d'une foy et d'une piété merveilleuse, portant attachée à son cou une petite croix d'argent avec son Christ en relief qu'il adoroit de temps en temps, en présence même de sa femme calviniste, pour la conversion de laquelle il a prié jusqu'à sa mort, disant quelques jours avant de mourir qu'il souffroit beaucoup, mais qu'il auroit souhaité souffrir davantage et voir sa femme convertie. (*Ejus uxor religionis Calvinianæ tenacissima 27<sup>a</sup> aprilis 1705 defuncta est*). *Signé* Jean Aubé, J. Lecoq. »

GG. 36. (Registre.) — In-folio, papier, 168 feuillets.

**1705-1726.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1705, le 26 jour du mois de novembre, ay baptisé un fils d'Alexandre-Cæsar de Pellerin, écuyer, seigneur de Cæsarville, et de M<sup>me</sup> Anne de Queslin, sa femme, et a esté nommé Charles. Le parain Joseph de Pellerin, frère du baptisé, et la maraine M<sup>me</sup> Élisabeth-Marie de Molitard. *Signé* E. M. de Molitard, Ale. Ce. de Pelerin, J. Lecoq. » — « L'an 1709, le 18<sup>e</sup> jour du mois de mars, ay fait la célébration du mariage d'entre François Colas, écuyer, seigneur de La Bigaudière, fils de deffunt Claude Colas, écuyer, seigneur de Malmusse,

et de deffunte-dame Barbe Gallibourg, ses père et mère, et damoiselle Catherine Geslain, fille-majeure de deffunt noble homme Marc Geslain, vivant lieutenant-général des Eaux-et-Forêts du comté de Dunois, et de deffunte dame Marie-Louise Courtin, ses père et mère, en présence de Claude Colas, écuyer, seigneur de Malmusse, frère de l'époux, Chrétien-François de Bermen, écuyer, sieur de la Martinière, beau-frère de l'épouse, de dame Catherine et damoiselle Marie-Louise Geslain, ses sœurs. *Signé* François Colas de Malmusse, C. Geslain, C. Colas de Malmusse, C. F. de Bermen de la Martinière, C. M. Geslain, M. L. Geslain, F. Boisganier, C. Lecoq, M. Lecoq, J. Lecoq. » — « Il y a eu une contestation entre MM. de Saint-André de cette ville et moy Lecoq, curé de Saint-Lubin, le 31 mai 1710, entre sept et huit heures du matin, à l'occasion de messire Thomas Seigneuret, presbtre, vicaire perpétuel de Saint-André et principal du collège situé dans ma paroisse. Je luy avois administré le sacrement de l'extrême-onction le 30, après avoir esté confessé par M. Mareschaux, chanoine de Chartres. Il mourut après que les prières des agonisants furent achevées. MM. de Saint-André qui prétendent injustement avoir droit, par un usage immémorial, disent-ils, d'administrer les sacrements et de lever les corps, tant des chanoines que des vicaires, dans quelque paroisse de la ville et faubourgs que ce soit où ils sont malades et meurent, voulurent enlever le corps dudit Seigneuret secrestement, n'ayant pas fait pour ce sujet sonner les cloches au départ de leur église ny fait exposer le corps, mais cacher dans une classe. Moy ayant sceu leur dessein, j'enlevai le corps avant eux, accompagné de M. Richard, presbtre, curé de Saint-Pierre, qui est aussy inquieté pour pareil cas ; et estant descendu vers la rue pour aller à Saint-Lubin, ils m'empêchèrent de continuer mon chemin. On resta là jusqu'à ce qu'on fût convenu que le corps seroit reporté au collège, et M. le bailly appelé pour nous escouter de part et d'autre. Ce qui fut fait ; après quoy il ordonna par provision, eu égard à la corruption des corps qu'on est obligé d'enterrer promptement à cause de la maladie populaire, qu'après les prières faites par moy à la manière accoutumée à la porte du collège où étoit le corps, je le présenterois estant aux limites de ma paroisse à M. le doyen de Saint-André, parce que la mère du deffunt avoit demandé, suivant l'intention de son fils, que son corps fût enterré à Saint-André, sauf à nous à nous pourvoir. » — « Au mois d'aoust 1709, nous avons fait faire un calice d'argent, dont la coupe et la patène sont dorées, qui

pèzent 2 marcs 7 onces 1 gros et demi, en échange d'un ancien qui pesoit 1 marc 5 onces 4 gros. M. Bigot, orphèvre, a fourni 1 marc 1 once 5 gros et demi d'argent valant 41 livres 5 sols, et il en a coûté pour la façon et dorure 38 livres 15 sols, y compris le pied de l'encensoir d'argent qu'on a aussi refait à neuf ; le tout des deniers de feu M. Asselin, pour quoy avons fait graver ses armes au pied du calice. Il restoit des 150 livres léguées la somme de 4 livres 3 sols, qui ont esté employées pour avoir quatre ceintures d'aubes. » — « Damoiselle Madelaine Guichelin, décédée le 25 octobre 1709, a donné une étoffe où il y a des rayes violettes, dont on a fait un devant d'autel qui servira pour le violet. Elle a donné aussi deux tapis, qui, avec les deux qu'a aussi légués M<sup>me</sup> Travers, servent à faire le sépulchre et à orner les deux pulpitres du chœur aux festes solennelles. » — « L'an 1710, le 8<sup>e</sup> jour de septembre, est décédé messire Jean Lecoq, prêtre, curé de cette église de Saint-Lubin, âgé d'environ 53 ans, et a esté inhumé dans le cimetière de céans sous la grande tombe. *Signé* F. Boisganier, Michaux, Brandy, Tribotté, Flache. » — « L'an 1710, le 16<sup>e</sup> jour de novembre, a esté présenté à l'église un fils né le 24 octobre 1697 du mariage de Symphorien Tourtier, escuyer, sieur de Bellande, et de dame Jeanne-Renée de Tarragon, sa femme, auquel ay administré les sacrées cérémonies du baptême et imposé le nom de Claude, et a esté présenté par honorable homme Claude Ralle, conseiller du Roy, receveur des tailles de l'Élection de Châteaudun, son parrain, et par damoiselle Chevallier, veufve de feu Guillaume Flache, bourgeois de Paris. *Signé* Rasle, Marguerite Chevalier, Claude Tourtier, Flache. » — « Le mercredy 31<sup>e</sup> de mars 1719, de grand matin, ay donné la bénédiction nuptiale à messire François-Joseph de Marvilliers, chevalier, seigneur de Sigogne, fils des deffunts messire René de Marvilliers, chevalier, seigneur de Sigogne, et de dame Henriette Le Féron, d'une part, et damoiselle Marie-Cécile Michaux de la Burretière, fille de maître René Michaux de la Burretière, lieutenant-général du comté de Dunois, et de dame Cécile Lunaire, ses père et mère, d'autre part. *Signé* F. J. de Marvillier, Marie-Cécille Michau, L. C. de Marvillier, Michaux La Burtière, Lemaire de La Buretière, Michaux de La Burtière, M. Foucault, G. Marais, Hasteau, curé. » — « Le jeudy, 14<sup>e</sup> jour de décembre 1719, est décédé le frère Archange, diacre, religieux pénitent de l'ordre de Saint-François dit Picpus, compagnon du Père prédicateur de l'Advent, stationnaire gardien du couvent de Louviers, mort

avec les sentiments d'un parfait religieux dans la paix du Seigneur. Et le lendemain, sur les dix heures du matin, j'ay levé le corps du défunt, qui a d'abord été porté dans notre église de Saint-Lubin, et ensuite, à la prière du prédicateur son gardien, je l'ay conduit avec mon clergé, accompagné des Pères Récollets et des Pères Cordeliers, dans l'église des Pères Récollets. J'ay été reçu à la porte de l'église par le gardien, à qui j'ay rendu témoignage des derniers sentiments du bon religieux, en le priant de lui donner la sépulture ecclésiastique. Ensuite la messe a été célébrée par ledit Père gardien des Récollets et chantée par nous et notre clergé, et la cérémonie de l'inhumation a été faite par le gardien des Récollets. *Signé* Hasteau, curé; Michaux de la Burtière, diacre. » — « Le lundy 19<sup>e</sup> jour de may 1721, a été inhumée dans le cimetièrre de Saint-Lubin proche la croix, Charlotte Desjardins, femme d'Henry-François Cochet, marchand serger, âgée de 76 ans ou environ. Elle étoit née calviniste et avoit fait abjuration de son hérésie il y a plus de 30 ans; mais elle étoit retombée dans ses erreurs jusque en l'année dernière qu'elle me demanda le sacrement de pénitence, et après l'avoir entendue en confession à cinq ou six reprises pendant le carême et après Pâques, la croyant enfin disposée, je luy accorday le bénéfice de l'absolution et luy donnay la communion paschale. Elle est morte ainsi dans la communion de l'église. *Signé* Hasteau curé, Foucault, Marais. » — « Le samedi 28<sup>e</sup> jour de novembre 1622, a été inhumé dans l'église de Saint-Lubin, au bas du crucifix, noble homme Antoine de Gruy-Verloun, écuyer, lieutenant-colonel du régiment de Bourbon cavalerie, âgé de 72 ans ou environ, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, en présence de maître Jean de Bellevaux, chirurgien-major du régiment dit la Clave. *Signé* Hasteau, curé. » — « Le dimanche 20<sup>e</sup> jour de juin 1723, à une heure après midi, le feu prit chez un vigneron de la rue de l'Éguillerie, et se communiqua à toutes les maisons de la même rue, gagna celles du Chandé d'un côté, brusla l'église de Saint-Valérien et toutes les maisons du Marché-au-Bestail, et de l'autre toutes celles de la Porte-Chartraine, et enfin toutes les maisons du faubourg, brusla l'Hostel-de-Ville, l'église de Saint-André, l'Élection, l'église de Saint-Pierre, les Prisons, le Grenier-à-Sel, toutes les maisons de la paroisse de Saint-Pierre, excepté sept, et toutes les maisons de celle de la Magdelaine excepté une vingtaine ou environ, excepté le château et les galeries. La seule paroisse de Saint-Lubin dans la ville n'a point été endommagée par le feu. *Misericordia*

*Domini quia non sumus consumpti. Signé* Hasteau, curé de Saint-Lubin. » — « Le mardi 15<sup>e</sup> jour de février 1724, sur les six heures du soir, on m'a apporté, de la maison du collège qui sert d'hôtel-de-ville depuis l'incendie, dans notre église de Saint-Lubin, une image de la sainte Vierge en sculpture, dont j'ay fait la bénédiction sur le grand autel, et ensuite elle a été portée par deux hommes solennellement sur leurs épaules, et je l'ay conduite en procession avec la croix jusqu'à la porte d'Abas de notre paroisse, en chantant l'hymne *Ave maris stella*, le verset et l'oraison de la Vierge, accompagné d'un grand concours de peuple et des officiers de la ville, jusqu'à ce que l'image ait été placée dans sa niche, et quand je me suis retiré les tambours et trompettes de ville ont joué, et les peuples, par leurs acclamations, ont témoigné leur joye et leur dévotion envers la sainte Mère de Dieu. *Signé* Hasteau, curé de Saint-Lubin. » — « Le samedi 26<sup>e</sup> jour de may 1725, est décédé messire Jacques Dreux, prebste, principal du collège de cette ville et vicaire de Saint-André, âgé de 71 ans. » — « Le samedi 16<sup>e</sup> jour de février 1726, a été inhumé dans l'église de Saint-Lubin noble homme Loup de Féron, écuyer, seigneur de Villetron, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine dans le régiment de Saint-Simon, âgé de 57 ans. *Signé* Foucault, J. Boivin, Hasteau, curé. »

GG. 37. (Registre.) — In-folio, papier, 169 feuillets.

**1727-1742.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le vendredi 13<sup>e</sup> jour de février 1728, a été baptisé une fille de noble homme Jacques de Milleville, conseiller du Roy, receveur des tailles en cette Élection, et de dame Anne-Claude Thorin, son épouse. Elle a été nommée Anne-Marie-Magdeleine-Julienne par dame Marie-Magdeleine Tribalet, épouse de messire Jacques de Milleville, conseiller du Roy au présidial de Chartres, la mareine. Le parein messire Jean Recoquillay, écuyer, seigneur de Bainville, premier exempt des gardes-du-corps de Son Altesse Royale feu Madame d'Orléans. *Signé* M. M. Triballet de Milleville, Recoquillé de Bainville, Hasteau, curé. » — « Le mardi 2<sup>e</sup> jour de mai 1728, a été inhumée dans le chœur de l'église de Saint-Lubin, du côté de l'Évangile, proche le balustre, dame Marthe Rasle de Charnay, âgée de 23 ans ou environ, épouse de noble homme Pierre Goislard de Villebresme, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances,

écuyer, seigneur de Biche, lieutenant-général du comté de Dunois et subdélégué de M. l'intendant d'Orléans. *Signé* Hasteau, curé, Prunelle, curé de Saint-Pierre, Girard, Daguet, Michaux de La Burtière. » — « Le mardi 15<sup>e</sup> jour de mars 1729, a été inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Lubin, à main droite, proche le sanctuaire, du côté de l'Épître, maître René Michaux de La Buretière, avocat en Parlement, ancien lieutenant-général du comté de Dunois, âgé de 78 ans ou environ. *Signé* Daguet, Prunelle, Foucault, Hasteau, curé. » — « Le mercredi 4<sup>e</sup> jour de juillet 1731, a été inhumé dans l'église de Saint-Lubin maître François Poignant de Mynoye, officier commandant la brigade de Châteaudun, mareschaussée d'Orléans, qui est mort le jour précédent en tombant de cheval dans la paroisse de Saint-Valérien. Le corps a été enlevé par M. le curé de Saint-Valérien et son clergé, et après la messe ils nous l'ont présenté à l'entrée de notre paroisse pour lui donner dans notre église la sépulture ecclésiastique. *Signé* J. Boivin, de Beauvais, curé de Saint-Valérien, Hasteau, curé. » — « L'an 1733, le 5<sup>e</sup> jour de septembre, a été inhumé le corps de messire Pierre Hasteau, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Lubin, âgé de 69 ans, dans le cimetière de la paroisse de Saint-Lubin, au bas de la principale porte de l'église. *Signé* de Suc de Saint-Affrique, curé de Saint-Jean, Raimbault, curé de Saint-Pélerin, Malécot, J. F. Forest, vicaire de Saint-Valérien, J. Gosselin, vicaire de Saint-Jean, Courgibet, J. Boivin, marguillier, Foucault, curé de Saint-Pierre. » — « Le 10 septembre 1734, messire Denis Brandy a été nommé à la cure de Saint-Lubin par M. l'abbé de la Fare, abbé de Saint-Père de Chartres. » — « L'an 1741, le 3<sup>e</sup> jour de juin, ay inhumé dans le cimetière de céans, souz la tombe à l'entrée de l'église, le corps de feu maître Denis Brandy, prestre, curé de Saint-Lubin, âgé de 53 ans. *Signé* Foucault, curé de Saint-Pierre, de Beauvais d'Épaigne, curé de Saint-Valérien, Saint-Affrique, curé de Saint-Jean, de Saint-Denis, Cottereau, de Villebresme, Levassor, vicaire de Saint-Jean, Berment de la Martinière, Boisganier, curé de Saint-Médard, Roussel, prieur-curé de Saint-Agnan, Boisganier. »

GG. 38. (Registre.) — In-folio, papier, 136 feuillets.

**1743-1764.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 9 juin 1743, les enfants de cette paroisse ont fait leur première communion. Il y en avoit 15 : 10 filles et 5 garçons. » —

« L'an 1743, le 5<sup>e</sup> jour de juillet, je, prêtre, l'un de ceux de l'Hôtel-Dieu de cette ville, et ancien curé de Romilly-sur-Egre, au diocèse de Blois, ay pris possession réelle et actuelle de la cure de Saint-Lubin. *Signé* Boisganier. » — Le lundi 7<sup>e</sup> juin 1745, fut transporté de l'Hôtel-Dieu à Saint-André le corps de deffunte la veuve Marais surnommée Vaubigre ; et pour ce faire le sieur Guillaume Sigogne, un des prêtres dudit Hôtel-Dieu, me fit demander par le sieur Étienne Brémond, chanoine de la Sainte-Chapelle et desservant de Saint-Médard, la permission de passer eux deux sur ma paroisse entre les deux portes d'Abas, pour y déposer de la part dudit sieur Sigogne audit sieur Brémond ledit corps avec les cérémonies ordinaires, sans que moy, curé de Saint-Lubin, obstaclasses leur passage en madite paroisse. Ce que j'ay volontiers accordé à leur prière, sans préjudicier aux droits de la cure et des curés de Saint-Lubin. *Signé* Boisganier. » — « Le 14 septembre 1745, mourut dans l'abbaye de Saint-Avit, âgée d'environ 73 ans, dame Marie-Bonne de Montifroy, abbesse de cette abbaye. Son corps fut enterré le lendemain, au milieu du chœur des dames religieuses, par le sieur Béglan, aumônier desdites dames, et par une grande partie du clergé séculier et régulier de cette ville de Châteaudun, au nombre de qui je me suis trouvé. On n'y vit aucun chanoine régulier. Cette dame deffunte étoit parfaitement catholique, et le moindre éloge qu'on puisse faire d'elle est celui que le Saint-Esprit fait de la fameuse Judith : *Nec erat qui loqueretur de ista verbum malum.* *Signé* Boisganier. » — « L'an 1746, le mardy 10<sup>e</sup> jour de may, mourut à Chartres, dans son palais épiscopal, Monseigneur Charles-François des Monstiers de Mérinville, évêque dudit Chartres, regretté généralement de tout le monde et mort en odeur de sainteté. » — « Le 1<sup>er</sup> jour de février 1747, mourut maître Damien Aubert, prêtre, bachelier, doyen de l'église collégiale de Saint-André. Il fut solennellement enterré dans ladite église de Saint-André, dans le bras de ladite église à gauche en entrant. A son inhumation se trouvèrent en corps les sieurs prieur et religieux de l'abbaye de la Magdeleine, les prêtres de l'Hôtel-Dieu, les Révérends Pères Cordeliers et Récolets aussi en corps. On sonna la première et la plus grosse des cloches de la Magdeleine, seule dans différentes heures, pour ce que nous appelons icy glas pour les morts. Presque tout le clergé séculier assista à la cérémonie, mais sans habits d'église, hors les corps ci-dessus, avec quantité des notables de cette ville et surtout grande quantité de pauvres. *Signé* Boisganier. » — « Le samedy 10 juin

1747, fut tenue à la Madeleine une assemblée du clergé pour régler le jour où devoient commencer les prières de Quarante heures ordonnées par le mandement de Monseigneur l'Évêque de Chartres. Déjà le sieur prieur de la Magdeleine avoit fait orner son autel dès le matin dudit jour comme devant lesdites prières commencer le lendemain 11. Ces sortes d'assemblée ne se tiennent qu'à une heure après midy, et le sieur curé de Saint-Pierre fut député du corps des curés pour s'y trouver. Ayant donc sceu que tout étoit déjà décidé avant l'assemblée par ledit sieur prieur, il ne voulut point adhérer à cette décision, mais fit en sorte que lesdites prières ne dussent être commencées que le dimanche 18. Ce qui fut fait, de façon que le Père sacristain de la Madeleine recouvrit son autel et demanda ses sonneurs qui avoient déjà été avertis pour ledit jour dudit mois. » — « Les Quarante heures pour la conservation de la personne sacrée du Roi pendant la campagne présente ont commencé à Saint-Valérien et à Saint-Médard le même jour lundy 3<sup>e</sup> jour de juillet, quoyque le clergé eût réglé que Saint-Médard ne les commenceroit que le dimanche 9. C'est que le curé de Saint-Médard prétend devoir marcher immédiatement après Saint-Lubin et devant Saint-Valérien et Saint-Jean dans les actions publiques. On laisse agir Saint-Médard comme en fermant les yeux. » — « Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Fleury, évêque de Chartres, arriva pour la première fois à Châteaudun et y entra sans solennité aucune de la part du clergé. Non pas que le clergé séculier n'eût bien souhaité l'y recevoir solennellement et le conduire dans l'église de Saint-André à son arrivée; mais les religieux de la Madeleine qui devoient être aussi de la cérémonie prétendant se retirer de la procession générale quand le sieur évêque entroit à Saint-André, cela fit manquer le tout. Tous n'étant point d'accord et le prélat en étant informé, il écrivit de Chartres qu'il arriveroit directement et sans aucune cérémonie chez le sieur doyen dudit Saint-André. Cela fut fait ainsi le 17 août 1748, à sept heures du soir. Étant arrivé et étant entré dans la salle d'audience, il y fut aussitôt harangué par tous les corps tant ecclésiastiques que laïques : le sieur Berrier portant la parole pour la ville, le sieur Costé pour le bailliage, le sieur Bellier pour l'Élection, un curé pour les autres, le sieur doyen pour le corps de Saint-André, le sieur prévôt de la Sainte-Chapelle pour son corps, le maître de l'Hôtel-Dieu pour le sien, le gardien des Cordeliers pour ses religieux, le père vicaire des Récolets pour les siens, le gardien étant

malade. Pendant tout cela, toutes les cloches des églises de la ville et faubourgs sonnoient. » — « L'ordonnance pour la paix avec la Grande-Bretagne et l'Impératrice fut solennellement publiée à Châteaudun, le jedy 20 février 1749, sur les deux heures après midy, en pleine place, dans la cour du château et dans tous les carrefours de la ville et faubourgs, par MM. les maire, échevins et autres officiers de la Maison-de-Ville, tous en robes et à cheval, précédés des tambours, trompette, héros d'armes, partie des hoctons ouvrant, et autre partie fermant la marche. » — « A l'occasion de la paix, il fut chanté solennellement un *Te Deum* général dans l'église de la Magdeleine le dimanche 2 mars 1749, et il en fut chanté ensuite dans chacune des paroisses de la ville. Nous chantâmes le nôtre le 14 mars, jour et fête de saint Lubin notre patron, immédiatement après le panégyrique du saint. Nos habitans y assistèrent sous les armes. A l'issue de quoy, nous allâmes, croix levée et tout le clergé en chappe, allumer et bénir un feu de bois qu'ils avoient préparé au milieu du carrefour Châtry. On revint à l'église, dans le même ordre que l'on en étoit sorty, terminer la cérémonie par le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement. Je fis porter deux flambeaux au feu de bois qui fut allumé par le prêtre célébrant et par le capitaine de la troupe en armes. *Signé* Boisgarnier. » — « Le dimanche 7 juin 1750, fut célébrée pour la première fois la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Dès le 7 mars dernier, j'avois obtenu un bref en faveur de la confrairie dudit Sacré-Cœur, à ériger canoniquement dans notredite église et un autre portant privilège spécial pour l'autel qui seroit fixé dans ladite église par Monseigneur de Chartres pour être spécialement destiné pour y honorer le sacré cœur. Le tableau du Sacré-Cœur a été fait par M<sup>lle</sup> de Jani quand à la peinture, et le cadre doré a été donné par M. et M<sup>me</sup> de Jani, ses père et mère. Le voile qui couvre ledit tableau a été donné par M. et M<sup>me</sup> Gondouin. » — « Le lundi 29 juin 1750, nous arriva par le coche de Paris une croix de bois doré garnie de son Christ, avec 4 chandeliers aussi de bois doré, présent que fait M<sup>me</sup> Meunier de la Galtierre à l'autel de la sainte Vierge de notre église. Les cinq pièces dorées ont coûté à Paris 33 livres; la boîte qui les renferme 3 livres 10 sols; on a donné 10 sols pour porter ladite boîte de la maison du commissionnaire au coche de Paris; enfin le port de cette boîte pleine, de Paris icy, a coûté 3 livres 6 sols. » — « Le dimanche 20 septembre 1750, fut chanté dans toutes les paroisses de cette ville un *Te Deum*, chacune en particulier,

issue des vêpres, pour rendre grâces à Dieu de l'heureuse délivrance de M<sup>me</sup> la Dauphine, accouchée d'une dame le 26 août dernier. Ensuite il en fut chanté un général dans l'église de la Madeleine pour la même intention. C'est peut-être la première fois que cette cérémonie s'est faite en pareil cas depuis le commencement de la monarchie française. » — « Le samedi 7<sup>e</sup> jour de novembre 1750, mourut dans le presbytère de Sainte-Christine le sieur Jean Marais, prêtre, curé de ladite paroisse, âgé d'environ 55 ou 56 ans. *Signé Boisganier.* » — « Le dimanche 19<sup>e</sup> jour de septembre 1751, fut béni un ornement fond blanc de satin des Indes, parsemé de différentes fleurs de broderie aussi des Indes, consistant en chasuble, dalmatiques pour le diacre et sous-diacre, avec les étoles et manipules, voile pour le calice, bourse pour les corporaux et palle de la même étoffe, le tout bordé de petites bandes de velours rouge cramoisi, les croix et orfrays distingués de même. Le tout me fut envoyé d'Orléans tout façonné, à l'exception d'un manipule tout entier, de la palle et d'une partie du voile que j'ai fait faire ici. Tout cela est un présent fait à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. La personne qui a fait ce présent demeure en quelque façon inconnue, néanmoins il est comme certain que cette personne est dame Catherine Desprez, épouse du sieur François de Jany, lesquels ont déjà donné le tableau du Sacré-Cœur. Priez Dieu pour la bienfaitrice et toute sa famille, qui est toute consacrée au divin cœur! *Signé Boisganier, curé.* » — « Le 10<sup>e</sup> jour d'octobre 1751, dimanche, fut chanté un *Te Deum* solennel et général de la ville dans l'église de la Magdeleine, pour rendre grâces à Dieu des heureuses couches de M<sup>me</sup> la Dauphine et de la naissance de M. le duc de Bourgogne. Tous les corps y furent conviez et M. l'Intendant lui-même qui se trouvoit actuellement dans cette ville, et y assistèrent. Et le dimanche suivant 17, nous en chantâmes un particulier dans notre église de Saint-Lubin. Après le *Te Deum* général, il y eut un feu public sur la place, qui fut allumé par mondit sieur l'Intendant M. Barentin, et il fut allumé des lumières à chaque fenêtre des maisons de ladite ville et faubourgs, sur les 8 heures du soir pour durer jusqu'en pleine nuit. » — « Le dimanche 24 du mois d'octobre 1751, on fit une procession générale sur les 4 heures après midy, de la Magdeleine à Saint-André, pour l'ouverture du jubilé de l'année sainte accordé par le pape Benoît XIV. Tout le peuple de Châteaudun s'y trouva et y donna des preuves de sa piété beaucoup plus qu'à aucune procession générale précédente. » — « L'an 1752, le

30 septembre au matin, entrant dans la chapelle de la Vierge pour préparer l'autel pour y célébrer la sainte messe, j'y trouvai un tapis de petite étoffe barrée tout neuf qu'on y avoit mis, selon les apparences, le jour précédent, et autant sur l'autel de saint Michel. Priez Dieu pour les inconnus qui ont fait ce présent à notre église! *Signé Boisganier, curé.* » — « Le samedi 9<sup>e</sup> juin 1753, parut pour la première fois à l'autel de la sainte Vierge un devant d'autel de damas rouge cramoisy très-propre, orné de sa croix du Saint-Esprit et de deux bandes de galon d'argent, présent fait par M<sup>me</sup> Meunier de la Galtierre. Dieu la récompense de ses bienfaits! » — « Le 30 juin 1753, se trouva dans l'enceinte des balustres de la chapelle dédiée au divin cœur de notre église deux grands flambeaux de cire blanche, faits à ressort, garnis en dedans de leur bougie chacun, présent fait au sacré cœur. » — « Le 20 septembre 1753, les sieurs gagers firent démolir un ancien gros édifice de fonts baptismaux, qui étoit seïs au bas de l'église de Saint-Lubin, du côté de l'Évangile, et en firent percer de nouveaux dans le pignon même de l'église, ce qui donne un dégagement considérable. L'architecte fut le nommé Cerclé, maçon. » — « Le 14 août 1754, sur les 5 heures du matin, on s'aperceut que notre église avoit été volée. Le tronc du côté de l'Épître se trouva ouvert et la ferrure de dessus cassée, les riveures des cloux cassez de même, la *fenêtre* (armoire) du banc-d'œuvre ouverte de même, la serrure forcée, ôtée et redressée dans ladite armoire. Tout l'argent qui s'est trouvé dans ces deux endroits a été enlevé, à l'exception de 5 livres qu'on a laissées dans le tronc cy-dessus. La perte va, selon les apparences, à 7 ou 8 livres, sans y comprendre le raccommodage des choses cassées et forcées. » — « Le 14 août 1754, parut à l'autel de la sainte Vierge dans notredite église 4 pots à fleurs, de la manufacture de cette ville, nouveau présent fait par M<sup>me</sup> Munier audit autel, dont elle prend le soin depuis plusieurs années. Ils ont coûté 6 livres. C'est marché donné suivant ce que font d'ordinaire les employez à cette manufacture. » — « Le dimanche 19<sup>e</sup> jour de janvier 1755, parut pour la première fois à l'église le grand livre où est notté l'office du Sacré-Cœur. La relieure a été faite par le sieur Bonsergent, relieur libraire en cette ville, aux frais de M<sup>me</sup> Gabrielle-Ulalie d'Alvimare, veuve feu le sieur François Meusnier, pour la somme de 10 livres. Le papier qui fait le fond du livre a été fourni par M<sup>me</sup> Rose de Maussabré, abbessede Saint-Avit, gratuitement. Le cœur de la première page a été fait par le sieur d'Ymorville, écuyer, et les ornemens

de dessein et de peinture dont le livre est parsemé ont été faits par la dame Cartier et autres religieuses de ladite abbaye. » — « Le 14 août 1755, parut un bâton de frairie tout neuf devant l'autel de la sainte Vierge. C'est un nouveau présent à M<sup>me</sup> Munier de la Galtierre, qui l'a fait faire à ses dépens. » — « Le 14 may 1756, mourut à la Magdeleine le Père Claude Scribe, chanoine régulier de cette maison ; le 22 suivant, mourut le Père Roussel, aussi chanoine régulier et curé de Saint-Aignan ; le 23, mourut le Père Nicolas Vinchon, aussi chanoine régulier et procureur de la même maison : le premier âgé de 83, l'autre de 66 et le dernier de 65. » — « Le 19 juin 1756, Monseigneur le Dauphin et M<sup>me</sup> la Dauphine arrivèrent à Chartres pour l'accomplissement d'un vœu. Ils y passèrent le 20, firent leurs dévotions, assistèrent à Notre-Dame à tout l'office du jour, et s'en retournèrent à Versailles le lendemain 21. » — « Le 5 janvier 1757, le Roy, sur les 5 heures du soir, près de monter en carrosse à Versailles pour aller souper à Trianon d'où il étoit venu pour voir ses enfants, reçut un coup de poignard par derrière, un peu en côté, vers la quatrième et cinquième côte, qui heureusement ne fit pas une blessure considérable. L'assassin, fuyant après le coup porté, fut arrêté par un valet de pied : on se saisit de luy, et il attend le supplice qu'il a si justement mérité. On dit que, dans son interrogatoire, ce misérable s'est appelé François Damiens, de la ville d'Arras, depuis Lefèvre, enfin Pierre-Robert-Damien Lefèvre. » — « Le vendredy, 11 février 1757, fut célébrée une messe solennelle, avec chant du *Te Deum*, dans l'église de la Madeleine, pour l'heureuse convalescence du Roy du coup de poignard qu'il avait reçu le 5 du mois précédent. Cette cérémonie se fit à la réquisition du seigneur de Cappi, capitaine dans le régiment Royal-Piedmont, dont 2 compagnies étoient en quartier d'hiver en cette ville. Les dames et demoiselles portant mantelet furent admises dans le chœur des religieux à côté droit en entrant, à l'exclusion de toutes autres femmes et filles, et les messieurs d'une certaine façon à costé gauche, à l'exclusion d'autres hommes et garçons, 4 cavaliers gardant les portes du chœur : ce qui a fait appeler cette cérémonie *la cérémonie emmantelée*. Le mardy 15 du même mois, pareille cérémonie de messe et *Te Deum* fut faite dans la même église et pour le même sujet, à la réquisition des maire et échevins de cette ville. Les maire et échevins y assistèrent avec la milice bourgeoise sous les armes, suivis d'un bon nombre des habitans de la ville. Ce qui fut suivi d'une donnée de pain aux pauvres. » —

« Le 13 mars 1757, furent placées aux deux costez du maitre-autel deux plaques de cuivre doré, garnies de leurs chandeliers de même matière, qui ont été acheptées 18 livres, présent qu'a fait à notre église le sieur Maury, prêtre, chanoine, chantre en dignité de la Sainte-Chapelle de Dunois et qui en est devenu depuis le prévost. » — « Le 26<sup>e</sup> jour d'avril 1758, j'ay fait un service solennel des deffunts dans notre église pour le repos de l'âme de feu M. le comte de Dunois, décédé à Ruremonde en Allemagne au service de Sa Majesté, mort de fluxion de poitrine, âgé de 18 à 20 ans. Il étoit fils de M. le duc et de M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse, seigneur et dame de cette ville et de cette paroisse. *Signé* Boisganier, curé. » — « Le vendredy 27 octobre 1758, j'ai célébré la messe orné de la nouvelle chasuble violette, parsemée de fleurs blanches, étole, manipule et voile de calice de même étoffe, le tout de soye, garni de galon d'or faux, donné par M<sup>me</sup> Gabrielle-Ulalie Dalvimare, veuve en secondes noces de messire François Meunier, et fait nouvelle-ment dans le courant de mois dernier, avec un devant d'autel pour le maitre-autel et une chappe, le tout de même étoffe que dessus et garny de gallon de même espèce. *Signé* Boisganier, curé. » — « Le 30 janvier 1759, fut fait un service solennel dans la nef de l'église de la Madeleine pour feu haut et puissant seigneur messire Philippe-Charles, duc de Luines, ancien seigneur de cette ville et comté de Dunois, avec son des grosses cloches de l'abbaye. Toute l'église étoit tendue en noir, la tenture garnie de doubles bandes blanches, ornées de quantité de pleurs blanches sur le noir et noires sur le blanc, avec les armoiries du deffunt en différens endroits, de têtes de mort et autres ornemens, à commencer de la chapelle de la Vierge, continuer par dessous les orgues et finir à l'autel de paroisse. On avoit fait un autel principal à la porte du cœur des religieux, tout le fond étant garny de pareille tenture jusqu'au hault du jubé. Tout ce fond étoit garny de cierges aux trois autels, accompagnés d'illumination au dessus. Au milieu de ladite nef étoit une représentation élevée sur plusieurs degrez couverts de noir avec les mêmes ornemens que dessus, et sur ces degrez quantité de chandeliers et de cierges par gradation. A travers ladite nef il y avoit force de lustres et lampes. Tout cela étant allumé formoit une très-belle illumination dans la nef pendant tout le service divin qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à près de deux heures après midy. Il y eut au milieu de la messe une oraison funèbre prononcée par le Révérend Père gardien des Cordeliers de cette ville. » — « L'an 1759,

le 21<sup>e</sup> de décembre, fut tenue à la tablette de cette église une assemblée sonnée à la manière accoutumée. Après lecture faite d'une lettre imprimée à moy adressée par Monseigneur l'évêque de Chartres, qui ordonnoit de luy envoyer un état général de l'argenterie de notredite église et un état particulier de partie de cette argenterie que nous pourrions et voudrions envoyer à la Monoye pour le service de l'État, il fut conclu et arrêté qu'on ne feroit point ce second état, attendu que notredite église n'avoit rien de superflu que nous pussions et voulussions envoyer à la Monoye. *Signé* Boisganier, curé. » — « Le 1<sup>er</sup> jour de juin 1761, dans une assemblée tenue à la Madeleine, nous priâmes le sieur prieur de se transporter chez le sieur Nicolas Maury, bailli de Dunois, pour le prier de notre part d'ordonner l'abattis d'un théâtre de comédiens, qu'ils avoient fait élever cy-devant dans la place par où la procession du Saint-Sacrement devoit passer selon l'usage, le jour de la fête du Très-Saint-Sacrement : sans quoy, nous serions obligés de faire prendre un autre tour à cette procession. Mondit sieur le bailli adhéra à notre demande et exécuta sa parole la veille de la Fête-Dieu. » — « Le dimanche 23 may 1762, il fit un orage violent et une pluye si forte et si longue que, de mémoire d'homme, dans Châteaudun, il ne s'en étoit vu une telle. Cette pluye dura aussi violente depuis quatre heures du soir jusqu'à sept heures, sans compter son commencement et sa fin qui furent modérez. L'orage ne fit pas grand mal dans la ville ; mais la pluye renversa le mur qui servoit de clôture du jardin des frères Scholars du côté des jardins des fossez de ville et un cabinet qui y étoit élevé. » — « Le 21 juin 1762, parurent à l'autel de la sainte Vierge quatre nouveaux chandeliers d'étain, présent fait audit autel par dame Gabrielle-Ulalie d'Alvimar. » — « L'an 1762, le 16 novembre, a été inhumé en cette église avec solennité le corps de maître Pierre-Denis Boisganier, prêtre, curé de cette paroisse, décédé âgé de 73 ans ou environ. *Signé* J. B. Friteau, curé de Saint-Jean ; Doru, prêtre ; Foucault, curé de Saint-Pierre ; Hubert, aumônier de Saint-Avit ; Horeau, curé de Saint-Médard ; Testu, vicaire de Saint-Lubin d'Isigny ; L. D. Gaultier ; Trumeau, curé de la Magdelaine ; Delachaume, curé de Saint-Agnan. »

GG. 39. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

**1765-1779.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 24 novembre 1767, a été baptisée une fille née du légitime mariage

de messire Claude de Grenet, écuyer, seigneur de Chantemesle, officier-major d'Ostende, cy-devant capitaine au régiment de Limosin infanterie, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, et de dame Marie-Magdeleine-Jeanne de Saint-Denis, ses père et mère ; laquelle a été tenue sur les fonts de baptême et nommée Magdeleine-Henriette-Hélène par dame Marie-Marguerite-Hélène Roger, épouse du sieur Louis-Germain-Gabriel Rossard des Naudins, sa maraine, et par messire Claude-Denis-François de Saint-Denis, écuyer, seigneur du Plessis, son grand-père et parain. *Signé* Roger des Naudins, de Saint-Denis, Raimbert, curé. »

GG. 40. (Registre.) — In-folio, papier, 75 feuillets.

**1780-1792.** — Paroisse de Saint-Lubin : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 11 avril 1786, a été inhumé dans le cimetière de céans le corps de messire Claude-Denis-François de Saint-Denis, écuyer, seigneur du Plessis-Hagont, en présence de messire Denis de Saint-Denis, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, son fils, de messire Nicolas-Thomas Michau de la Poterie, écuyer, son gendre, de messire Michel-Paul-Augustin-Antoine Belet, chevalier, son cousin, de maître Henry Raimbert, prêtre, ancien curé de Saint-Lubin, de maître Pierre-Éloy Raimbert, prêtre, chanoine de Saint-André, de maître Jean-Étienne Barbereau, clerc tonsuré, et vicaire-perpétuel de Saint-André. *Signé* chevalier de Saint-Denis, Michau de la Poterie, de Belet, Cartier de la Malmaison, P. E. Raimbert, Barbereau, Raimbert, prêtre, Raimbert, curé. » — « Le 23 mai 1788, a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps de dame Marie-Suzanne Streing, veuve de feu messire René-Silvestre de Guichard, vivant chevalier, seigneur de la paroisse de Montemain-en-Beauce, âgée de 74 ans ou environ. *Signé* de Trémault, Lhomme, Barbereau, de Belet, de Belet fils, Raimbert, prêtre, Gendron, Raimbert, vicaire de Saint-Jean, Daveine, Billon, Raimbert, curé. » — « Le 25 janvier 1790, a été inhumé au cimetière de céans le corps de messire Pierre-César de Fouchais de la Faucherie, écuyer, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, ancien maréchal-des-logis des cheveux-légers de la garde ordinaire du Roy, âgé de 82 ans ; en présence de messire Anne-Pierre de Fouchais, écuyer, ancien officier d'infanterie dans le régiment de Bassigni, son neveu ; messire Alexandre-Hugues Cartier de la Malmaison, ancien lieutenant de



grenadiers au régiment de Paris, son neveu ; messire Marcellin-Louis Guérineau, chevalier de Saint-Louis ; messire Louis-René-François Rossard, lieutenant au bataillon de garnison d'Auxerrois ; maître Gabriel Garnier, bourgeois, et autres parens et amis. *Signé* de Fouchais de la Faucherie, Cartier de la Malmaison, Guérineau de la Forest, Garnier, Rossard, de Valles, Bordas d'Ornac, chevalier de Saint-Denis, Raimbert, prêtre, Raimbert, curé. »

GG. 41. (Registre.) — In-folio, papier, 64 feuillets.

**1531-1792.** — Paroisse de Saint-Lubin : table chronologique des baptêmes (1531-1792), mariages (1558-1792), sépultures (1533-1792).

GG. 42. (Registre.) — In-folio, papier, 159 feuillets.

**1531-1792.** — Paroisse de Saint-Lubin : répertoire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures par Noël Pichery, ancien curé du Perray.

GG. 43. (Registre.) — In-4°, papier, 311 feuillets.

**1593-1604.** — Paroisse de Saint-Valérien : « Ce présent papier où sont escriptz les baptesmes faitz en la présente église Mr Sainct-Vallérien appartient à ladicte église, et quant il sera plain doibt estre rendu aux gagiers pour estre gardé et mis au trésor et cabinet de icelle église, suivant l'accord qui a esté fait entre les curés et gagiers d'icelle église : MM. Manus et Énard, curés ; maître Jehan Bardet, Marc Drapperon, Guillaume Beurrier et Jehan Thierry, à présent gagiers d'icelle église. Pour lequel présent papier a esté payé par lesdits gagiers huit solz tournois. *Signé* : J. Thierry. » — « Le jeudy, 22<sup>e</sup> d'avril 1593, a esté baptizée Jehanne, fille de Rollant Boisard et de Symonne Pilverdier, ses père et mère ; et a esté son parain Jacques Pilverdier, et marraines Jehanne Pilverdier, femme de François Lefèvre, Marie, fille de honorable homme maître Jehan Guérineau, advocat du Roy à Châteaudun. » — « Le mercredi, 5<sup>e</sup> jour de juillet 1600, fut baptisé Lomer, filz d'honorable homme Phelippes Bellangier, somellier, pennetier et fruitier de madame la duchesse de Longueville, et de Florentine Ourry, ses père et mère. Les parains vénérable et discrete personne messire Lomer Arrault, presbtre, prévost de la Sainte-Chapelle de M. de Longueville, aulmosnier du Roy et de Madame la duchesse, et noble homme Nicolas Tourtier, seigneur de l'Orme-Guignart, filz de noble

homme Nicolas Tourtier, conseiller, trésorier et recepveur-général de Madame la duchesse de Longueville et de Toutteville, et honorable femme Françoise Hamart, femme de maistre Jehan Bardet, procureur du bailliage de Dunoy et procureur de la seigneurie du siège de La Ferté. *Signé* : Arrault, Tourtier, Françoise Hamart, Rossignol. » — « Le mercredi, 14<sup>e</sup> jour de mars 1604, fut baptisé Laurent, filz d'honorable homme Raoullet Pigeon, recepveur du comté de Dunoy, et de Catherine Rémon, ses père et mère. Les parrains vénérable et discrete personne messire Laurent Grasset, prévost en l'église M. Saint-André, maistre Anthoine Thuault, licencié es loix et advocat-fiscal de Dunoy, et noble damoyselle Loyse Tortier, femme de noble homme Charles Loyseau, bailly de Dunoy. *Signé* : L. Grasset, A. Tuault, Louise Tourtier. »

GG. 44. (Registre.) — In-folio, papier, 374 feuillets.

**1606-1620.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes. — « Le 29<sup>e</sup> jour de septembre 1609, a esté baptizé Jacques, filz de Pierre de la Bullière et de Magdelaine Chevallier, ses père et mère. Les parains maître Guillaume Fouquet, conseiller assesseur de la maréchaussée de Dunois, et honorable homme Jacques Guédron, vallet de chambre du Roy nostre sire ; la maraine damoiselle Jehanne de Grattemesnil, fille deffunct noble homme Jacques de Grattemesnil, escuyer, seigneur des Granches. *Signé* : Fouquet, Morel, J. Guedron, Susanne de Grattemesnil. » — « Le 16<sup>e</sup> jour de juin 1615, ont esté données les cérémonies de l'église nécessaires et accoustumées du baptesme à Pierre, filz de Jean Fédé, et a eu parain et marine messire Pierre Sublet, escuier, seigneur de Romilly, conseiller du Roy, trésorier-général de l'ordinaire des guerres, et damoiselle Geneviefve de Verton, femme espouze de noble homme Jacob de Girard, escuier, seigneur de Sainte-Radégonde, conseiller et secretaire du Roy. *Signé* : Sublet, Geneviefve de Verton, Lecourt, presbtre. » — « Le dimanche, 17<sup>e</sup> jour du mois de febvrier 1619, a esté baptisé Pierre, filz de Jacques Guédron, escuier, sieur de Saint-Aubin, homme d'armes de la compaignye du Roy, et de damoyselle Magdeleine Caillet, ses père et mère. Le parain Pierre Guédron, escuier, sieur d'Arville, superintendant de la musique de la chambre du Roy ; la maraine damoyselle Magdeleine de Niveraine. *Signé* : Leverdier, P. Guédron, Magdeine de Niveraine. »

GG. 45. (Registre.) — In-folio, papier, 376 feuillets.

**1597-1637.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes en 1597, de 1620 à 1625, de 1629 à 1637. — « Le 22<sup>e</sup> jour de juin 1623, fut baptisé Philippes, fils de Jentian Vignette et de Suzanne Lescuyer, ses père et mère. Le parain noble homme Philippes Bellanger, chef de la panneterie de la maison de M. de Longueville ; la maraine Agnès Couppé, fille de noble homme Toussaintz Couppé, huissier de la Chambre des deniers de la Royne mère du Roy. *Signé* : Bellanger, Agnès Couppé, Leveau. » — « Le 10<sup>e</sup> jour de septembre 1623, fut baptisé Michel, fils de Michel de Bonsergent, escuyer, seigneur de La Haudrière, et de dame Marie Girardot, sa femme, ses père et mère. Le parain Augustin de Bonsergent, escuyer, seigneur de Touchebredier ; la maraine dame Renée Benoist, femme de Claude Girardot. *Signé* : A. Bonsergent, Renée Benoist, Leveau. » — « Valentin, fils de Gacharnau, escuyer, seigneur de Liberau, premier huissier du cabinet du Roy et l'un des cents chevaux-légers de la garde de Sa Majesté, et de demoiselle Agnès Coupé, sa femme, a esté baptisé le 15<sup>e</sup> jour de mars l'an 1632. En fut parain messire Valentin du Raynier, chevalier, seigneur de Droy (Droué), capitaine d'une compagnie au régiment des gardes du Roy, et la maraine Françoise Jupin : lequel enfant a esté baptisé âgé de treize à quatorze moys. *Signé* : Valentin Duraynier, Françoise Juppín, S. Bure. » — « Le 30<sup>e</sup> aoust 1632, a esté baptisée Marie, fille de noble homme maistre Louis Bardet, esleu en l'Eslection de Châteaudun et Bonneval, et d'honneste femme Françoise Broisien, ses père et mère. Le parain noble homme Mathurin Gravelle, conseiller du Roy, recepveur général des décimes du diocèse de Chartres ; la maraine dame Marie de Creil, veufve de feu René de Marillac, conseiller du Roy et maistre des requêtes ordinaires de son hostel. *Signé* : Marie de Creil, M. Gravelle, Esme Maulduict. »

GG. 46. (Registre.) — In-folio, papier, 137 feuillets.

**1625-1629.** — Paroisse de Saint-Valérien : « Papier baptistaire de l'église Saint-Vallérian faulxbourg de Châteaudun, suivant l'ordonnance de M. l'archediacre de Dunois, faisant sa visite le dimanche 26<sup>e</sup> jour de juillet 1625 ; lequel sera mis dans une fenestre (coffre) dont les curez auront chacun une clef, pour y avoir recours en tous cas, suivant la requête des gagiers. » — « Le 30<sup>e</sup> jour de may 1628, a esté baptisé Jean, filz de Estienne Prodhomme et de

Françoise Brandy, en légitime mariage. Et en fut parain messire Jean de Rivaude, seigneur de Villegomblain, enseigne de la compagnie des gendarmes de M. le compte de Saint-Pol, et la maraine damoiselle Françoise Lemestre, fille d'honneste homme sieur de La Mansuère, escuyer de la petite escurie du Roy. *Signé* : de Rivauldes, Gillebert. » — « Agnès, fille de François Deneau et de Marguerite Hetté, en légitime mariage, a esté baptisée le dimanche 4<sup>e</sup> jour de mars 1629. En fut parrain messire Charles de Vassé, chevalier, seigneur de La Roche-Mabille, et maraine damoiselle Agnès Couppé, femme de noble homme M. de Libéault. *Signé* : C. de Vassé, Agnès Couppé, S. Bure. » — « Françoise, fille de Jacques Goussard et de Madeleine Brossard, en légitime mariage, a esté baptisée le 10<sup>e</sup> jour d'aoust l'an 1629. En fut parain maistre Anthoine Costé, procureur-fiscal du conté de Dunoys, et maraine dame Léonor Aulde, l'une des dames de la Royne mère du Roy, veufve de deffunt noble homme Hector Choisine, segrétaire de deffunte la Royne mère Catherine de Médisis. *Signé* : Léonor Aulde, A. Costé, S. Bure. »

GG. 47. (Registre.) — In-folio, papier, 383 feuillets.

**1637-1656.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes. — « Le 2<sup>d</sup> jour de juin 1637, a esté baptisé Pierre Cartier, filz de noble sire maistre Alexandre Cartier, greffier héréditaire des Greniers-à-Sel de Châteaudun et Bonneval, et de dame Marthe Maubert, ses père et mère. En fut parain messire Pierre Malier, seigneur de Montharville, conseiller du Roy en ses conseils et intendant des torchis et levées des rivières de Loire, d'Aliers et de Cher ; et la maraine noble dame Jeanne de Mélissant, dame de Chevigny, veufve de deffunt messire Barthélemy de Sanormy, vivant conseiller du Roy en ses conseils et intendant des torchis et levées des rivières de Loire, d'Aliers et de Cher. *Signé* : Jeanne Mélissant, Malier Montharville, S. Bure. » — « L'an 1638, le 23<sup>e</sup> jour de mars, vers sept heures du matin, se sont présentez Marie Pillier, assistée de Françoise Feillarde, femme de Nicollas Saussereau, Jean Rousselet et de Noëlle Pape, tous habitans de ceste paroisse et proches voisins de la chapelle Notre-Dame du Chandé ; lesquels nous ont présenté un enfant masle tout fraîchement né, lequel ilz nous ont déclaré avoir trouvé exposé à la porte de ladite chapelle. Et après les avoir deument interrogés si ilz avoient aucune cognoissance à qui il pouvoit appartenir nous ont dict que non. Fut nommé Jean par

ledit Jean Rousselet, parain, et marraine ladite Noëlle Pape. *Signé* : F. Legros, prebtre, N. Hallé, M. Le Bascle. » — « L'an 1689, j'ay faict bastir la chambre neufve du presbitaire à mes despens. En l'an 1693, j'ay faict faire la statue de saint Vy et faict appliquer : j'ay faict faire les bancs du chœur, l'aigle, l'armoire de la sacristie. *Signé* : Esme Leveil. » — « Le mercredy, 28<sup>e</sup> jour de novembre 1646, a esté baptizée damoyselle Angélique le Jay, du légittime mariage de noble homme Charles le Jay, escuyer, seigneur du Tronché, et de damoiselle Anne de Martin, ses père et mère. A esté tenue par Cæsar de Martin, escuyer, seigneur de Joffre, et par dame Lucrette de Fourmantière, femme de messire Isaac du Raigney, chevalier et seigneur de Drouay : ladite Angélique aagée de trois ans et trois moys. *Signé* : Cæsar de Joffre, L. de Fromantières, L. Ollivier. » — « Le 16<sup>e</sup> jour d'apvril 1649, a esté baptizée Magdelaine-Angélique Boistaut, fille de honneste personne René Boestaut, sieur de la Bretasche, caporal d'une des escouades du faubourg Saint-Vallérien, et de Louise Girard, ses père et mère. Le parain honorable homme Jacques Barré, sieur de La Bouchère, capitaine dudit faubourg, et maraine honneste fille Magdeleine-Angélique Ménard. *Signé* : Magdeleine A. Ménard ; J. Barré, capitaine ; Estienne Rossard, capitaine ; Rebours Saint-Martin, sergent ; Malidor, sergent ; Poullain, apointeur ; Benard, apointeur ; A. Boutroue ; J. Bernard ; Piau, caporal ; Bellanger ; L. Ollivier, vicaire ; *ego presbiter sacrarii custos subsignatus*, Boullanger. »

GC. 48. (Registre.) — In-folio, papier, 297 feuillets.

**1651-1668.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes de 1656 à 1668 ; mariages de 1651 à 1668 ; sépultures en 1668. — « Le mardy, 22<sup>e</sup> jour d'aoust 1651, honneste personne Noël Renoust, de ceste paroisse, et honneste fille Marguerite Couasse, fille d'honneste personne Pierre Couasse et de Michelle Meusnier, de la paroisse d'Authon, ont esté espousez en cette église, en la présence et du consentement d'honneste femme Marie Baudoin, mère de l'espouzé, de honneste personne Pierre Couasse et Michelle Meusnier, sa femme, père et mère de l'espouzée, de religieuses personnes frères Jacques Couasse, grand-prieur de Bonneval, son oncle ; Jacques Legrand, religieux de Saint-Pierre-en-Vallée de Chartres ; messire Denis Mothereau, prebtre habitué en cette église ; Florend Tigier, oncle de l'espouzé ; honorable homme maistre Thomas Marié, advocat ; messire

Anthoine Beaudoulx, sieur de Forges, conseiller et esleu en cette ville, et plusieurs autres en grand nombre. Lesdits espousez ont déclaré que le contract du présent mariage a esté passé cejourd'huy en la présence du cocq, commis de Maulduict notaire en cette ville, présents les dessus nommez. *Signé* : Marguerite Couasse, Couasse, Couasse, g<sup>d</sup> prieur, J. Legrand, Couasse, Beaudoulx, Florent Tigier, T. Maryé, Hasteau, Couasse, F. Couasse, Meusnier. » — « Le mardy, 29<sup>e</sup> jour de septembre 1654, furent espousés nobles personnes Pierre Duhoux, sieur des Friches, fils de deffunct noble personne Pierre Duhoux et de dame Claude Violette, et demoiselle Catherine de Coutanses, fille de deffunct messire Claude de Coutanses, seigneur de Varanne, Beauregard et autres lieux, et de demoiselle Marie Dammartin. Iceluy assisté de ladite Claude Violette, sa mère, et dame Perrine Duhoux et damoiselle Antoinette Duhoux, ses sœurs, et plusieurs autres ; icelle assistée de Catherine Galougay, sa femme de chambre, et plusieurs autres. » — « Le mardy, 22 février 1656, furent espousés Pierre Seigneuret et Jacqueline Lubin, ledit Pierre Seigneuret mis en arrest à la garde d'un sergent nommé Marya, d'autant qu'après avoir engrossy ladite Lubin soubz promesse de mariage il s'en vouloit résilier, et pour ceste raison a esté condamné à célébrer ledit mariage en face d'église par sentence donnée de M. l'official de Dunois ou M. son vice-gérant en son hostel le mardy 22<sup>e</sup> febvrier 1656, suivant laquelle sentence le mariage a esté célébré le mesme jour. » — « Christophle Pousset, de La Ferté-Bernard, aagé de 34 ans, dépose que, estant malade de fièvre continue et ayant esté abandonné des médecins, après tous les remèdes violens et tempérés pour recouvrer la santé, sa femme, touchée de la violence du mal et de ses souffrances, prit veu à saint Vy dont le chef est honoré dans l'église de Saint-Vallérien de Châteaudun ; après lequel veu, dans quatre jours, il se porta bien et alla remercier Dieu dans l'église Notre-Dame-des-Marais dans ladite ville de la Ferté. Ce que il est venu accomplir en personne le 15<sup>e</sup> juin 1666. *Signé* : Esme Leveil, C. Pousset, A. Lemaire, Jean Vadé, C. Clément. » — « L'an 1726, le dimanche 11<sup>e</sup> jour d'aoust, j'ay pris possession de la cure de Saint-Valérien de Châteaudun sur la résignation qui m'en a esté faite par messire Jacques Philippes, docteur de Sorbonne et doyen de l'église de Saint-André de la même ville. Le même jour, fait la bénédiction de trois cloches, qui avoient esté fondues par l'incendie arrivé le 20<sup>e</sup> jour de juin 1723. *Signé* :

Philippe Charles de François de Beauvais. » — « Thomas Sanson, natif de Saint-Lubin de Chassant, demeurant à présent à Bellesme, est venu en pèlerinage le jeudy 12 may 1656, dit qu'estant encore au berceau il lui print une très-grande maladie dont sa mère toute surprise jetta un couvrechef sur luy, faisant un veu à saint Vif d'y aller ou envoyer et y porter ledit couvrechef ou y donner la vailleur d'iceluy. Et au mesme instant ledit enfant Sanson guérit, sans que ladite maladie luy reprint, ainsy qu'il a apprins de sadite mère. » — « Le mercredi, 3<sup>e</sup> septembre 1664, a esté passé règlement entre M. le curé et gagers de Saint-Vallérien, à la sollicitation de Madame la duchesse de Longueville, pour ce qui regarde leur banc, clef des reliques, papiers baptistaires et inventaire des titres de l'église par M. de Chartres, Ferdinand de Neufville. » — « Le jeudy, 8<sup>e</sup> jour de juin 1656, a esté baptizé Louis Bigot, filz de noble homme Martin Bigot, lieutenant en la maréchaussée de Châteaudun, et de damoiselle Élisabeth Convers, ses père et mère. A esté tenu et nommé par noble homme Louis Rossart, esleu à Châteaudun, et la marraine damoiselle Marie Bellier. *Signé* : Marie Belier, Rossard, L. Ollivier. » — « Le 26<sup>e</sup> jour de may 1667, a esté baptizée une fille née du légitime mariage de Pierre Soubrillard et de Jeanne de Belford ; nommée Agnesse par honorable seigneur messire Pierre d'Alès de Corbet, chevalier, seigneur d'Alès, Collebert, Tuville et autres lieux, et dame Agnesse de Libéreau, femme de messire Hector du Plessy, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, gouverneur de la ville de Châteaudun. *Signé* : P. d'Alès-Corbet, Agnès de Libéreau, P. Radulph. » — « Le 7<sup>e</sup> jour de janvier 1668, Barbe Chavigny, veufve de deffunct Noël Cosson, a presté serment pour assister aux enfantemens, selon ce qui est prescript par le rituel de ce diocèse. *Signé* : Edme Leveil. » — « Noms des prestres vicaires et habitués qui sont sortis de céans avec cures : messire Jehan Basset, curé de Morées ; messire François Dupont, curé de Douy ; messire Radou, curé de Thiville ; messire François Reveil, curé de La Chapelle-du-Noyer ; messire François Luceau, curé d'Orgères ; messire Nicolas Get, curé de Fontenay-sur-Conye ; messire François Baron, curé de Montharville, de 1662 à 1679 ; messire Marin Lécureau, curé de Romilly. »

GG. 49. (Registre.) — In-folio, papier, 281 feuillets.

**1669-1680.** — Paroisse de Saint-Valérien : bap-

têmes, mariages, sépultures. — « Le 16<sup>e</sup> mars 1669, entre sept et huit heures du soir, Barbe Chavigny, sage-femme, nous a présenté un enfant illégitime dont le père est incogneu, la mère se nomme Mathurine. Il a esté nommé Vallérien et tenu par personnes incognues, lesquelles s'en sont fuis après le baptesme dans une multitude de peuple extraordinaire assemblé par Alexandre Thierry, contre les insolences duquel commises proche les fonds baptismaux il y a information à l'officialité de Dunois. *Signé* : Edme Leveil. » — « Le 20<sup>e</sup> du mois de mars 1672, a esté inhumé dans la chapelle du Sépulcre messire Charles Bourgeois, religieux profex de l'ordre de saint Benoit, prieur dudict lieu, le service faict le corps présent dans cette église, qui fut après conduit audit lieu. *Signé* : J. Dajon, de Saint-Martin, Esme Leveil, Louvet. » — « Le 20<sup>e</sup> jour d'avril 1673, est né une enfant femelle du mariage de maître Martin Bérail, peintre, et de Marguerite Guestron, laquelle estant en péril de mort a esté baptisée par Marie Bournier, sage-femme, et le nom de Michelle luy a esté donné par Henry Coffignié et Marguerite Cottereau. *Signé* : M. Bérail, M. Boursier, Marguerite Cottereau, Hanon Coffinier, J. Dajon. » — « Le 4<sup>e</sup> de mars 1674, mourut messire Denis de Rubantelle, vivant seigneur de Vallières, et transporté dans l'église de Civry pour y estre inhumé. *Signé* : J. Dajon. » — « Le dimanche 3<sup>e</sup> mars 1675, a esté publiée la séparation de biens entre Pierre Forget et Esther Gervais. *Signé* : Esme Leveil. » — « Le 1<sup>er</sup> jour de may 1676, a esté inhumé chez les religieux de Saint-François le corps d'Agnès Couppé, dame de Libéreau, âgée de 70 ans. *Signé* : J. Dajon, Luceau, Esme Leveil. »

GG. 50. (Registre.) — In-folio, papier, 227 feuillets.

**1681-1692.** — Paroisse de Saint-Valérien : bap-  
têmes, mariages, sépultures. — « Le mercredi 10<sup>e</sup> jour de juin 1682, à deux heures après midi, il tomba tant de gresle et si grosse que les vitres de Saint-Vallérien et du Champdé furent toutes brisées et ont été refaictes des aumosnes des fidelles ; les vignes et les bleds de toute la paroisse furent perdues entièrement. Les échevins, élus et justice ordinaire, accompagnés de personnes à ce cognoissans, ont visité la perte sur les lieux. Et le jeudy saint, 15 avril 1683, sur les deux heures après midi, il tomba tant de gresle et grosse comme des œufs de pigeon quarrée que on ne pouvoit marcher dans les rues sans danger de tomber. Les vitres du bas de nostre église sur les fonts furent cassées, quelques vignes greslées dans la

paroisse et les bleds ailleurs. Et depuis ledit 15 avril 1683, les tonnerres, foudre et gresle ont continué tous les jours jusques au mercredi 16 juin, veille de la Feste-Dieu, d'où il est suivi une grande perte de bleds, vignes, mars dans tout le país. » — « Le 16 mars 1685, a esté inhumé le corps de noble homme Jacques Charpentier, officier de M. le Prince, aagé de 72 ans; et audit convoi transporté de la paroisse de Saint-Pierre dans cette église ont assisté les frères de l'Aumosne avec leur croix et ont pris leur rang au dessous de M. Anceaulme, desservant la cure dudit Saint-Pierre, au costé gauche, depuis la porte d'Amont jusques icy. » — « Le 25 mars 1687, a esté inhumé noble homme Jean Charrault, prévost des maréchaux, aagé de 70 ans. *Signé* : Ethme Leveil. » — « Le vendredi 15<sup>e</sup> septembre 1690, à sept heures du matin, M. Vannel, archidiacre de Dunois, a faict sa visite dans cette église, assisté de MM. les curés de Chastillon et de Marboué. A esté ordonné qu'à compter dudit jour on ne se serviroit plus des messels sous peine de suspension jusques à quinze jours suivant; que les sieurs Cyvert, Tygier, Plessis et Bourelon feroient rapporter les tapisseries qu'ils avoient dépendues de l'église pour décorer l'appartement de M. de Bullion dans le chasteau, et doresnavant ne les presteroient plus sans la permission de M. de Chartres. Et parce que on n'a peu recevoir aucunes plaintes attendu le peu de son de la cloche, à la première visite il faudra faire sonner deux heures durant pour contenter tous les intéressés. »

GG. 51. (Registre.) — In-folio, papier, 203 feuillets.

**1693-1699.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 23 décembre 1693, a été trouvé le corps de deffunt Noël Courgibet, marchand, demeurant au Marché-à-Bled, dans la rivière morte, âgé de 33 ans, et a été inhumé dans le chœur de céans. *Signé* : Edme Leveil. » — « Du temps de illustrissime et révérendissime évêque de Chartres, Jacques Lescot, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame instituées par M. Fournier, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, curé de Malincour en Lorraine, qui sans aucune formalité porte déjà la qualité de Bienheureux père, aussy bien que la première religieuse qu'il a receue à la profession de Bienheureuse mère, sont venues de Lorraine s'establir dans le lieu appelé *la Fleur-de-Lys*, dans la paroisse de Saint-Vallérien de Châteaudun, au diocèse de Chartres, à la diligence de M<sup>me</sup> de la Borderie, pour

enseigner les filles, à laquelle appartenoit ce lieu de *la Fleur-de-Lys*. Ce lieu estoit une auberge très-belle pour loger les personnes de qualité, mais devenu en ruine, soit par le feu et les guerres des Huguenots : on voioit un portail de pierre de taille enjolivé de frontons et moulures, qui portoit une fleur de lys sur son faiste, par lequel on entroit dans un vestibule, aux côtés duquel il y avoit deux escaliers de pierre d'Apremont pour monter dans une grande salle ornée par dehors de colonnes et grandes croisées de pareille pierre et autres ornemens qui rendoist ce bastiment accompli. A leur arrivée, la dame de la Borderie leur abandonna ce lieu avec quelques terres et droits seigneuriaux, qui en dépendoist, à la charge de la nourrir et entretenir le reste de ses jours dans cette maison, ce qui fut accordé et exécuté. Elles estoit 3 ou 4 de la ville de Nancy en Lorraine pour commencer cet établissement; l'une desquelles appelée sœur Bernardine Lenoir fut la première supérieure, commença d'enseigner les filles, prit des pensionnaires de plusieurs endroits et environs de la ville, auxquelles elles enseignoist la broderie, à lire, à escrire et à tricoter pour leur ayder à vivre. Et comme le fond n'estoit pas assés fort pour norrir tant de personnes, elles résolurent de retourner dans leur país; mais comme le désir de se multiplier dans les provinces les pressoit de chercher un expédient pour s'arrester dans cette ville à laquelle elles espéroist apporter beaucoup de fruit, elles prièrent M. Coffinier, chanoine du chasteau, avec moy, de faire une queste parmi la ville pour elles, qui monta à 100 livres, qui leur servit à vivre pendant qu'elles cherchoist quelques personnes charitables qui leur donnast quelque secours. Elles assiégèrent l'esprit de messire Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine, par l'entremise d'un nommé Barbier, homme de chambre dudit abbé, qui d'abbord leur donna six septiers de bled et quelque argent pour leur ayder; auquel pour recognoissance elles donnèrent la qualité de digne fondateur, et pour conserver sa mémoire luy demandèrent une thèse en satin où estoit gravé en taille douce son portrait en habit d'abbé. Ce premier encens leur attira son amitié; il leur donna sa niepce nommée La Gogerie pour estre religieuse, avec une dot considérable : ce qui fit que dès lors elles oublièrent leur país et résolurent de demeurer dans cette ville. Alors elles prirent une petite chambre proche le puits du Coq pour y faire leur office, et comme elles n'avoist pas le moien d'avoir un chapplain elles prioist des particuliers qui entretenoist des messes par semaines

dans les paroisses de les faire dire dans cette petite chapelle, ce qui a longtemps continué. Cependant la dame de la Borderie décéda dans ce monastère, fut administrée par maître Denys Gallou, curé de Saint-Valérien, et fut transportée dans l'église dudit Saint-Valérien, et là fut inhumée contre la parolle qu'il avoit donnée de l'inhumer dans cette petite chapelle. Après que la fortune fut augmentée, elles firent démolir la maison et disposer une salle comme on la voit pour y faire leur office; mais il leur falloit des ornemens et autres ustancilles, et pour cet effect dressèrent une forte batrie contre messire Jacques Bourgeois, doien de Saint-André, qui avoit hérité par le décès de sa mère. Elles savoist qu'il estoit libéral: la supérieure luy donna tant d'encens et si fin qu'elle attira son esprit et son héritage: il donna une montre sonnante qui valloit cent écus, une gondole d'argent doré, deux salières d'argent dorées aux extrémités, un bénistier d'argent, deux aiguières d'argent escaillées, une tasse d'argent, des fourchettes et cuillers d'argent qui ont esté employées à achepter un soleil, un calice, un ciboire d'argent. Comme leur soif ne se pouvoit estaindre, elles demandoist encore une lampe d'argent, ce qu'il ne leur accorda pas: il leur donna aussy sa batterie de cuisine, draps, serviettes, nappes et de l'argent pour broder un chasuble de satin blanc, et sans leur méconnoissance elles eussent encore tyré davantage. Quand il fallut bénir leur chapelle et chasuble, elles le firent par le Père Billoré, prier de la Madeleine, ce qui fascha tellement ledit sieur doien qu'il se repentit de leur avoir donné cette argenterie et ces meubles. Il leur demanda le calice pour s'en servir quelquefois, mais ce fut pour peu de temps, et comme elles craignoist qu'il ne leur rendit pas, elles se servirent du crédit de M. Mingret qui estoit de leur parti pour le redemander, et certainement il fut resté pour Saint-André, ledit sieur doien voulant se venger de leur ingratitude. Je escriis cecy pour apprendre à la postérité les humbles commencemens de ces religieuses et le mépris qu'elles ont fait de ceux qui leur ont rendu tous les services que la piété pouvoit espérer d'eux. Ainsy a commencé ce grain de moutarde de l'Évangille. Leur maison est devenue une source inépuisable de tous biens, et par l'exercice d'une pauvreté déplorable et digne de compassion et d'assistance, dans peu de temps ne ceddront en rien au pauvre ordre de saint Benoit qui a environ 300 millions d'or de revenu par chacun an, et de plus ce monastère ne sera jamais en paix, *donec totum impleat orbem*. 1694. *Signé*: Etm. Leveil. » — « Le 13<sup>e</sup> sep-

tembre 1694, est décédé messire Ethme Leveil, très-digne prestre et curé de cette église, estant aagé de 69 ans et a esté inhumé dans le chœur. *Signé*: Rossard. » — « Le lundy 8<sup>e</sup> jour d'aoust 1695, ay baptisé dans le grand chemin à aller du Marché-au-Bled sur les fossés de la ville une fille dont on ne connoist ny le père ny la mère, qui a esté trouvée audit lieu par plusieurs personnes qui m'ont raporté qu'elle seroit en danger de mort si je la faisois transporter dans l'église à cause de la distance du lieu. On luy a donné le nom de Marie: le parein a esté Jacques Legrais, cordonnier, et la mareine Louyse Bedeau. *Signé*: Jacques Legres, Louise Bedeau, Rossard. » — « Le jeudy 12 mars 1699, a esté baptisée Marie-Gabrielle-Catherine, fille de noble homme François-Adrien Dudoigt, escuier, lieutenant de cavallerie dans le régiment du prince d'Auvergne et de Gabrielle-Christine Maugean. Le parein Frédéric Dudoigt, escuier, seigneur de la Martinière; la maraine damoiselle Marguerite Girardot. *Signé*: F. du Doit, M. Girardot, Chevalier. »

GG. 52. (Registre.) — In-folio, papier, 283 feuillets.

**1700-1710.** — Paroisse de Saint-Valérien: baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 31 de janvier 1703, a esté baptisée par moy Anne-Marguerite-Thérèse, née du légitime mariage de M. François-Adrian Dudoit, écuyer, seigneur de la Martinière, et de dame Gabrielle-Christine de Maugean. Le parrain a été Mr Pierre de Nepveu, chevalier, seigneur d'Arras, et la maraine dame Marguerite Le Bourdais, femme de feu Mr Claude Girardeau, escuyer, capitaine de cavallerie. *Signé*: Deneveu d'Arras, H. du Doit, J. Gravelle, vicaire. » — « L'an 1707, le 17<sup>e</sup> du mois d'avril, est décédé messire François Chevalier, prestre, licencié en droit canon, curé de cette paroisse, âgé d'environ 52 ans et a esté inhumé dans le chœur de l'église près l'autel de Saint-Vif. *Signé*: S. Richard, Gravelle, J. Lecoq, de Beauvais, Malidor. » — « Le jeudy 28<sup>e</sup> d'aoust 1710, maître Jacques Gravelles, prêtre, curé de Saint-Valérien, aagé d'environ 34 ans, décédé ce matin, a été inhumé par nous curé de Saint-Lubin dans le cœur de Saint-Valérien, en présence de maître Jean Triboté, curé de Saint-Médard, de Mr maître Fonteny, confrère de l'Hôtel-Dieu, maître François Drouin d'Albert, chanoine de la Sainte-Chapelle du château, maître C. Delisle, vicaire de Saint-Valérien, et maître Malidore, diacre sacristin dudit Saint-Valérien. *Signé*: Dalbert, Meusnier de Fonteny, C. Delisle, vicaire, J. Lecoq, Triboté, Malidor. » — « Il est mort

dans l'année 1710 106 grandes personnes ; du nombre de ces personnes il y en a bien 12 qui n'avoient que 10 à 12 ans. Il est mort en toute l'année, tant grandes personnes que petites, 194 personnes. » — « En 1710, les bleds gelèrent au printemps. On fit des orges où les bleds avoient manqué. On en recueillit en si grande abondance que cela empescha la continuation de la cherté. On ne recueillit point de vin, car on fut obligé de couper les vignes au pied. La mortalité suivit : comme la disette estoit générale, la mortalité le fut aussi. *Signé* : Dalbert, desservant. »

GG. 53. (Registre.) — In-folio, papier, 308 feuillets.

**1711-1721.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche 25<sup>e</sup> jour de septembre 1712, maître François Drouin d'Albert, prêtre, curé de Saint-Valérien, âgé d'environ 36 ans, décédé d'hier, a été inhumé dans le cœur de cette église. *Signé* : Hasteau, curé de Saint-Lubin, A. Racine, Drouin, de Beauvais, Léger, Brandy, Robillard, Delisle, vicaire, Tribotté. » — « Le 16 juillet 1714, Jacques, né du légitime mariage de Pierre Guérineau, maître des bouchers, et Marie Jonquet, a été baptisé. Le parain maître Jacques Costé, gouverneur de cette ville, bailli de Dunois ; la maraine damoiselle Marie-Marguerite de la Cour, femme de maître Bouchet, procureur au Parlement. *Signé* : Marie-Marguerite de la Court, Costé, Delisle, vicaire. » — « Le 23<sup>e</sup> de juillet 1714, a esté inhumé dans l'église de céans le corps de défunte Jeanne Costé, veuve de défunt Nicolas Loiseau, maître franc-boucher de cette ville, âgée de 78 ans. *Signé* : Fl. Charpentier, N. Charpentier, Huguet, curé. » — « Le 16<sup>e</sup> jour de juillet 1715, avons procédé à la célébration du mariage entre messire Armand de Prez, chevalier, seigneur de Louaville, homme veuf, et damoiselle Bonne-Henriette de Courtarvel, fille de défunt messire Marc-Antoine de Courtalvert, chevalier, seigneur de Bonrepos et autres lieux, et de damoiselle Charlotte de Vasseur de Cogné, ses père et mère. En présence de Jacques-Joseph de Prez de Fains, cousin-germain de l'époux, Jean-René de Courtalvert, curateur de l'espouse, damoiselle Catherine de Chanron de Saint-Hilaire, dame Suzanne de Villeray-Charault, comme aussi François-Adrien Dudoit de la Martinière, amy commun. *Signé* : Armand de Prez de Louaville, Bonne-Hanriette de Courtarvel, C. de Charon de Saint-Hylaire, de Villeray-Charault, Élisabeht Leconte, J. R. de Courtarvel, J. Joseph de Prez de Fains, André Leconte, du Doit de la Marti-

nière, Huguet, curé. » — « Le 10 aoust 1715, avons procédé à la célébration du mariage entre Estienne de Tascher, seigneur de Marcilly, homme veuf, et damoiselle Marie-Françoise de Durcet de Maisonfort, fille de Frédéric de Durcet, escuier, seigneur de Maisonfort, et de dame Françoise Robillard. *Signé* : E. de Tascher, M. F. de Durcet, M. Buisson, veuve de Chublinville, Jean-Baptiste Maléco, clerc, E. Bourgeois, Huchet, curé. »

GG. 54. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 339 feuillets.

**1722-1730.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1723, le 30 septembre, a esté baptisée Marthe, née du légitime mariage de maître Léon Loyré, avocat en Parlement, bailli de la châtellenie de Logron, Chantemesle, Lagrange et autres justices y annexées, et de Antoinette-Marguerite Plessis. Le parain a été messire Jean Costé, écuyer, seigneur de Dampierre, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment Dauphin ; la mareinne dame Marthe Rasle, épouse de noble homme Pierre Goislard, seigneur de Villebresme, escuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, lieutenant-général du comté de Dunois. *Signé* : Rasle de Villebresme, Jean Costé de Dampierre, Girard, Brandy, Racine, curé. » — « Le 17 juin 1725, a été inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Valérien messire Antoine Huguet, âgé de 55 ans, prestre, curé de ladite paroisse. *Signé* : Racine, curé de Saint-Jean ; Prunelle, curé de Saint-Pierre ; Célier, diacre ; Malécot, sacristin ; Sigogne, curé de Saint-Christophe ; D. Aubert. » — « Le 11<sup>e</sup> jour d'août 1726, ont été bénites trois cloches, dont la première a été nommée *Valérien* par maître Jacques Philippe, doyen de la collégiale de Saint-André, la marraine dame Marguerite Pavé, femme de M. le bailli de Dunois. La seconde a été nommée *Vif* par maître Louis Roger, conseiller du Roy, ancien avocat de cette ville, et par damoiselle Marie-Françoise Bardet. La troisième nommée *Sébastien* par le sieur Jean-Claude Guérineau, fils de messire Jean-Thomas Guérineau, receveur des tailles de cette Élection, et damoiselle Évrance Maury, fille de messire Louis Maury, élu en ladite Élection. *Signé* : Roger, Philippe, Bardet, Loyré, Maury, Guérineau, Roger, Marché, Lemay, de Beauvais, curé. » — « Le vendredy 2<sup>e</sup> jour de septembre 1729, a été inhumé dans le chœur de cette église le corps de maître Louis Coquentin, prêtre, vicaire de cette paroisse, âgé de

34 ans. *Signé* : C. Coffinière, desservant de Jallans ; Brandy ; Prunelle ; Malécot, sacristain ; de Beauvais, curé. »

GG. 55. (Registre.) — In-4°, papier, 342 feuillets.

**1730-1736.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche 15<sup>e</sup> jour de juillet 1731, nous avons fait la bénédiction d'une cloche du poids de 120 livres pour estre placée dans le clocher de la chapelle du Champdé. Cette cloche a été nommée *Marie* par Michel Loiré, fils de maître Léon Loiré, avocat en Parlement et gager de notre église, et par Marie-Marguerite Roger, petite-fille du sieur Michel-François Roger, aussi gager. *Signé* : de Beauvais, curé. » — « L'an 1733, le lundy 31<sup>e</sup> d'aoust, a été inhumé dans la nef de notre église, proche la porte du chœur, le corps de maître Claude Charault, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et major au régiment des carabiniers du Roy, âgé d'environ 65 ans. *Signé* : de la Martinière, Fédé, Roger, Charault, Tuault de la Flocherie, de Beauvais, curé. »

GG. 56. (Registre.) — In-4°, papier, 256 feuillets.

**1736-1741.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1739, le jedy 16<sup>e</sup> jour de juillet, avons présenté aux sieurs chanoines de Saint-André de cette ville, pour estre inhumé dans leur église, le corps de M<sup>r</sup> Nicolas Léger, clerc tonsuré et vicaire de ladite église, âgé d'environ 50 ans. *Signé* : Pâris, vicaire ; Graffard, prêtre sacristain ; de Beauvais, curé. » — « L'an 1739, le dimanche 16<sup>e</sup> jour d'aoust, j'ay baptisé damoiselle Catherine-Marguerite, née du légitime mariage de messire Jean-François de Bermand, écuyer, seigneur de la Martinière, et de dame Marguerite-Geneviève Michaux d'Arbouville, son épouse. Le parain messire Chrétien-François de Bermand, écuyer, seigneur de la Martinière, cy-devant capitaine au régiment de Navarre ; la marainne dame Marie-Catherine Michaux d'Arbouville, épouse de sieur Louis Foucault, avocat en Parlement. *Signé* : M. C. Michau-Foucault, C. François de Bermen de la Martinière, Pâris, prêtre. » — « L'an 1740, le dimanche 25<sup>e</sup> jour de septembre, avons baptisé sous condition Élisabeth-Henriette, cy-devant pensionnaire au couvent des dames religieuses de la Congrégation, âgée d'environ 14 ans, née à Paris le 19 novembre 1726 du légitime mariage de M<sup>r</sup> Joseph Decaisne, à présent directeur-général des fermes du Roy, et de dame Antoinette-Élisabeth Coulon, son

épouse. Le parain M<sup>r</sup> Claude Petit, receveur du Grenier-à-Sel de cette ville, et la maraine demoiselle Henriette Petit. *Signé* : Élisabeth-Henriette Decaisne, Petit, Hanriet Petit, Chantal, Pâris, vicaire, de Beauvais, curé. »

GG. 57. (Registre.) — In-folio, papier, 248 feuillets.

**1742-1749.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1742, le samedi 7<sup>e</sup> jour d'avril, a été inhumé dans le chœur de cette église le corps de messire Philippe-Charles de François de Beauvais d'Épagne, curé de cette paroisse, âgé de 59 ans et demi. *Signé* : Boisganier, prêtre ; J. B. Beuland, prêtre ; Maury de Moncheny, prêtre ; Malécot ; Papion ; Pâris, prêtre ; Foucault, curé de Saint-Pierre. » — « L'an 1745, le 20 octobre, a été inhumé dans l'église le corps de maître Léon Raimbert, conseiller du Roy, assesseur en l'Hôtel de cette ville, âgé d'environ 66 ans. *Signé* : A. Raimbert, Raimbert, Éloy Raimbert, J.-S. Raimbert, sous-diacre, R. Raimbert, H. Raimbert, El. Raimbert, Tiercelin, R. Humery, Courgibet l'ainé, Courgibet, marchand, Estienne Courgibet, Jacques Courgibet, Tiercelin le jeune, Vignette, curé. » — « Le 10<sup>e</sup> jour d'avril 1748, a été fait la bénédiction d'une cloche qui a été nommée *Louise-Marguerite* par maître Germain Rossard des Nodains, conseiller du Roy, élu en l'Élection de cette ville, et par dame Marguerite-Geneviève Micheau d'Arbouville, épouse de messire Jean-François de Bermen de la Martinière, chevalier. *Signé* : Marguerite-Geneviève Michau d'Arbouville, Rossard, Metivet, vicaire, Lumière, Sevin, Lecesne, Vignette, curé. »

GG. 58. (Registre.) — In-folio, papier, 268 feuillets.

**1750-1756.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 21 juin 1751, j'ai fait la bénédiction de la troisième grosse cloche de la paroisse de Saint-Valérien en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie ; lequel nom luy a été donné par moy Henry-Louis de Trémault, prêtre, doyen de Saint-André, et par dame Marie Duverger, veuve de messire Charles Goulu de Coulmier, vivant trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins. *Signé* : Duverger, veuve Coulmier ; Dollon ; Vignette, curé ; F. P. Lambert de Cambray ; F. Cirasse ; Raimbert, diacre ; de Trémault. »

GG. 59. (Registre.) — In-folio, papier, 214 feuillets.

**1757-1761.** — Paroisse de Saint-Valérien : bap-



têmes, mariages, sépultures. — « Le 25 juin 1757, a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps d'Anthoine Vadé, vigneron, mort de la nuit précédente par un coup de tonnerre qui l'a subitement étouffé à l'âge d'environ 34 ans. L'orage fut furieux et le tonnerre tomba en plusieurs endroits. *Signé* : Vadé, Étienne Chauchery, Vadé, Vignette, curé. » — « Le 8 mai 1758, a été inhumé dans le chœur de cette église le corps de messire Jean-François de Berment de la Merlinière, écuyer, seigneur de la Martinière, ancien garde-du-corps de Sa Majesté, âgé de 55 ans. *Signé* : Michau d'Harbouville, Maury de Chalet, M. F. Michau, Michau de la Potterie, N. J. L. Michau de Villier, Léclanché, Vignette, curé. »

GG. 60. (Registre.) — In-folio, papier, 239 feuillets.

**1762-1767.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 2 février 1762, a été inhumé dans la nef de cette église le corps de demoiselle Anne-Geneviève Gaudar de la Verdine, fille de messire Pierre Gaudar, seigneur de la Verdine, écuyer, trésorier de France au bureau de la généralité de Bourges et du duché de Berry, et de feu dame Geneviève Guillebon, son épouse, décédée d'hier à la Rainville chez dame Marie Duverger, veuve de feu messire Charles Goullu de Coulmiers, son grand-oncle, âgée d'environ 25 à 26 ans. *Signé* : Goullu Duplessis, Dollon, Blondeau, Raimbert, vicaire, Vignette, curé. » — « Le 17 octobre 1764, a été inhumé proche la chapelle Sainte-Anne de cette église le corps de messire Jean-Baptiste Charraux, écuyer, exempt des gardes de feu M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, seigneur de Malitourne, Vilpiau et autres lieux, âgé de 47 ans et demi. *Signé* : Foucault, curé; L. Foucault, prêtre; Maury, prévost de la Sainte-Chapelle de Dunois; Maury, bailly de Dunois; Rossard; Rossard de Malainville; Rossard de Mianville; Bellier; Jabre; Girard, curé. »

GG. 61. (Registre.) — In-folio, papier, 252 feuillets.

**1768-1774.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche 10<sup>e</sup> jour de janvier 1768, a été inhumé le corps de Pierre-Alexandre, vicomte d'Alès, chevalier, seigneur de Corbet, lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France, juge du point d'honneur, âgé de 53 ans. *Signé* : Meaussé de la Rainville, Rossard, Boisguion, de Saint-Denis, Maury, Bellier, Berment de la Martinière, Isambert, vicaire, Doru, prêtre, Girard, curé. »

— « Le lundy 24 avril 1769, a été conférée la bénédiction nuptiale à Mathurin-Guillaume Recoquillé de Bainville, écuyer, fils de Jean Recoquillé de Bainville, écuyer, seigneur des Grands et Petits Bourgouin et autres lieux, premier exempt des gardes de Son Altesse Royale feu Madame duchesse douairière d'Orléans et de dame Julienne Costé, ses père et mère, et damoiselle Marie-Louise Charault, fille de feu Jean-Baptiste Charault, écuyer, seigneur de Fosse et Malitourne, maréchal-des-logis des gardes-du-corps de feu Son Altesse Royale Madame la duchesse d'Orléans, et de dame Louise-Gabrielle Gorteau, ses père et mère. *Signé* : Charault, Recoquillé de Bainville, Gorteau, Chareault, Recoquillé de Bainville, de Milleville, Loyré, Recoquillé de Bainville, Goilard de Moreville, Charault de Malitourne, Loyré de Cherantine, de la Pimonnaire, Costé, Costé de Vallière, Thorin de Milleville, Costé de Bainville, de Milleville de Bregrère, Girard, curé de Saint-Valérien, Marie-Anne Foucault, Trumeau, curé de la Magdelaine, de Trémault. » — « Le jeudy 3 août 1769, a été baptisée une fille née du légitime mariage de Claude de Grenet, écuyer, seigneur de Chantemesle, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier major et cidevant capitaine au régiment de Limosin, et de Jeanne-Marie-Madeleine de Saint-Denis, ses père et mère; laquelle a été nommée Marie-Madeleine par maître Germain-Louis-Gabriel Rossard des Naudins, conseiller du Roy, élu honoraire en l'Élection de cette ville, cousin et parain de l'enfant, et par dame Marie-Madelaine Tribalet, épouse de sieur Claude-Denis-François de Saint-Denis, écuyer, grande-mère et maraine de l'enfant. *Signé* : Triballet de Saint-Denis, Rossard, Courtoison, vicaire. » — « Le dimanche 6 janvier 1771, a été baptisé un garçon né du légitime mariage de Jean Bourgeois, vigneron, et d'Agnès Bourgeois, nommé Alexandre-Vincent, par Vincent-Nicolas Bourgeois, son cousin et parain, et par Agnès Bourgeois, sa tante et maraine. *Signé* : Agnès Bourgeois; Courtoison, vicaire. » — « Le lundy 21 octobre 1772, a été bénite une cloche sous l'invocation de *sainte Anne*, pesante 350 livres, présentée dans cette église par maître Lebreton, docteur en la Faculté de théologie de Paris, et Anne Goullu Duplessis, demoiselle de compagnie et niepce de M<sup>me</sup> veuve de Coulmier, fondatrice des écoles de charité de cette paroisse. *Signé* : Anne Goullu Duplessis, Breton, Loyré de Cherantine, Delaforge, Gadeau, Raimbert, Courtoison, vicaire, Audonneau, vicaire. » — « Le mercredi 19 octobre 1774, a été inhumé dans le

chœur de la chapelle du Champdé appartenant à cette église le corps de dame Marie-Thérèse Dufresne de Rousset, veuve de messire Alphonse-Auguste, comte de Thiville, âgée d'environ 80 ans. *Signé* : Jany de Boisguion, M. F. Rossignol, F. de Valles, de Saint-Pol de Boisguion de Chauchepot, de Boisguion, Duplessis-Châtillon, Déchalard, de Boisguion de la Hupierre, de Musset, Rossard, Audonneau, Bigeault, curé de Saint-Médard, Hamard, vicaire. »

GG. 62. (Registre.) — In-folio, papier, 253 feuillets.

**1775-1780.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le lundi 5 juin 1775, a été inhumé dans la chapelle du Champdé le corps de M<sup>r</sup> Claude de Grenet, écuyer, seigneur de Champmeslé, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien aide-major d'Ostende et cy-devant capitaine au régiment de Limousin, âgé de 77 ans. *Signé* : Michau de la Posterie, de Milleville, le chevalier de Berment, Rossard, de la Faucherie, Lamolère, Maury de la Rousselière fils, Maury de la Rousselière, Guérineau de la Forest, Bellier, Maury de Moncheny, prêtre, Maury, bailli de Dunois, Girard, curé. » — « Le mercredi 25 septembre 1776, a été bénite une cloche pour la chapelle de Champdé, laquelle a été nommée *Claude-Constance* par nobles et jeunes personnes Claude de Grenet et Constance-Louise Coustot. *Signé* : Constance Coustot, de Grenet, Saint-Denis de Grenet, Guillois-Coustot, Coustot, Bordet, Laurencin, Girard, curé, Loyré, Isambert, curé de Francourville. » — « Le 18 mai 1777, a été baptisée Magdelaine-Victoire, fille née du légitime mariage de sieur Pierre Couty de la Pommerais, maître horloger, et de demoiselle Anne-Marie Hème de la Motte. Les parain et maraine ont été M<sup>e</sup> Pierre-Louis Lebrun et dame Anne-Magdelaine Michel. *Signé* : Anne-Madeleine Michel, Lebrun, Couty de la Pommerais, Hamard, vicaire. »

GG. 63. (Registre.) — In-folio, papier, 255 feuillets.

**1781-1786.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche 4 aoust 1782, a été inhumé au cimetière de cette église le corps de messire François Boudaut Champoly de Nasierre, ancien gendarme de la garde du Roy et ancien lieutenant des maréchaux de France, inspecteur des haras de la généralité d'Orléans, âgé de 39 ans. *Signé* : P. E. Raimbert, diacre ; J. L. Bonsergent,

diacre ; R. E. Raimbert, diacre ; A. Audonneau, sous-diacre ; J. S. Raimbert, clerc tonsuré ; L. J. Laurencin, clerc tonsuré ; Hamard, vicaire ; Percheron, vicaire ; Girard, curé. » — « Le 22 may 1784, a été baptisé un fils né du légitime mariage de messire Jean-Rémy de Tarragon, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine commandant au régiment d'Armagnac, et de dame Anne Babin ; lequel a été nommé Augustin par messire Nicolas Maury, seigneur de Chantelais et Conie en partie, juge magistrat civil, criminel et de police, bailli général du comté de Dunois, au nom de messire Jacques-Alexandre de Tarragon, chevalier, capitaine de cavalerie, écuyer de main honoraire de Monsieur, frère du Roy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, aide-major de la compagnie des cadets gentilshommes de l'École Royale Militaire, et dame Angélique-Anne-Perrine de Tarragon, épouse de messire Jean-Jacques de la Roque, baron d'Ornac, lieutenant-colonel du régiment de la mestre-de-camp générale-dragon, brigadier des armées du Roy. *Signé* : Tarragon Dornac, Maury, Percheron, vicaire. » — « Le 21 novembre 1784, a été inhumé au cimetière de cette église le corps de messire Joseph Girard, prêtre, curé de cette église, âgé de 63 ans. *Signé* : M. H. Bachevillier ; Nicolas Lavallée ; Chantal Delaforge ; R. A. Raimbert ; Pichery, prêtre ; Delachaume, curé de la Magdeleine ; Meunier de Fonteny ; Hamard, vicaire ; Renaud ; Raimbert, curé de Saint-Lubin ; Lhomme, curé de Saint-Pierre ; Audonneau, prêtre, vicaire ; Percheron, vicaire de Saint-Valérien. » — « Cette année 1784, a été détruite la communauté des religieux Cordeliers, réduite à 2 pères, dont 1 infirme et 1 frère, et leur emplacement estimé et vendu avec le bâtiment 1,800 livres, destiné à former des cazernes. M<sup>sr</sup> l'Évêque de Chartres a disposé de leur dépouille en faveur des Cordeliers de Chartres, quoique de différente province. Ceux-ci ne paroissent pas s'estre beaucoup fondés sur ce nouveau titre de propriété et ont laissé le gardien de Châteaudun disposer librement de tous les effets malgré l'ordre du sieur évêque. La communauté de Saint-Avit à ce moment est composée de 18 dames de chœur ; celle de la Congrégation, de 10 dames de chœur et 4 tourières ; celle des Récolets, de 5 religieux et 2 frères. *Signé* : Percheron, vicaire. » — « Le nombre des morts en l'année 1785 surpassa celui des naissances de 41. Cette supériorité a été occasionnée par la petite vérole, qui a duré ici une année entière et a moissonné près de cent enfants et plusieurs grandes personnes. On pense que l'inoculation pouroit obvier à cette morta-

lité, mais pour moy je croy fermement que tous ces évènements sont dans l'ordre de la Providence à laquelle nous devons nous soumettre. » — « Le 23 août 1786, a été bénite une cloche, laquelle a été nommée *Jeanne-Félicité* par messire Jean-Rémy, chevalier de Tarragon, chevalier de Saint-Louis, et dame Félicité-Perpétue Lambert de Cambray, veuve de messire Antoine-François Lhuilier, écuyer, lieutenant-particulier au bailliage civil et criminel de la ville d'Orléans. *Signé* : le chevalier de Tarragon, Lambert Lhuillier, David. »

CC. 64. (Registre.) — In-folio, papier, 211 feuillets.

**1787-1792.** — Paroisse de Saint-Valérien : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 28 août 1787, a été inhumé au cimetière de cette église le corps de dame Catherine Parson de la Martinière, veuve de messire Claude-Antoine de Berment, chevalier, ancien capitaine des troupes de la marine, chevalier de Saint-Louis, décédée avant-hier sur cette paroisse, quartier des Vieux-Fossés, âgée d'environ 88 ans, après avoir reçu le saint sacrement des mourants. L'inhumation faite en présence de maîtres Noël Pichery, ancien curé du Pérai; Pierre-Antoine de Létourville, chanoine de l'église collégiale de Saint-André de cette ville; Jean-Baptiste de Cépoÿ, lieutenant au colonel-général dragons en garnison en cette ville, et autres amis qui ont signé. *Signé* : de la Balerie; de Forbeaux; Pichery, prestre; d'Harbouville, prêtre; de Cépoÿ; Duvillars; Calmeil; Constant; Douay; de Saint-Prest; Dolhain; Richard; Daniel. » — « Le 15 décembre 1787, inhumation de Pierre Clément, dit *Bruleville*, vigneron, « et fut auteur de l'incendie qui consuma la ville entière en 1723. » — « Ce jourd'huy, 8 mai 1788, a été publiée au prône une ordonnance de M. le bailly de Dunois du 29 janvier dernier, par laquelle M. le curé de cette paroisse est dispensé d'aller lever les corps morts dans la rue des Fouleries, et obligé seulement à les recevoir avec son clergé au haut de la montagne. » — A la fin de l'année 1788, « le souvenir de cette année tristement célèbre sera peut-être plus durable que l'empreinte de ces caractères. » — « Le samedi 16 janvier 1790, a été baptisé Félix-Gaspard-Rémond, fils né d'hier du légitime mariage de très-haut et très-puissant seigneur Monseigneur François-Félix, comte du Plessis-Châtillon, et de très-haute et très-puissante dame Madame Marie-Charlotte de Cassagnes de Beaufort de Miramon, comtesse du Plessis-Châtillon, de cette paroisse. Parain, très-haut

et très-puissant seigneur Jean-Gaspard de Cassagnes de Beaufort, marquis de Miramon, baron de Gion, etc., etc. Maraine, très-haute et très-puissante dame Madame Marie-Félicité, marquise du Plessis-Châtillon de Nonant de Saint-Gelais, veuve de très-haut et très-puissant seigneur Monseigneur Charles-Bernard, comte de Narbonne-Pelet. *Signé* : Collodis; Nodet; Percheron, vicaire. » — « Au mois de septembre 1791, la chapelle du Champdé, dépouillée de ses décorations et de ses ornements, a été convertie en un magasin à l'usage des troupes mises de temps en temps en garnison en cette ville. Mes recherches sur la fondation de ce bel édifice et mes questions faites à des personnes de près de cent ans à ce sujet ne m'ont procuré que des connoissances vagues et incertaines. La tradition presque générale est qu'un voyageur passant au bas de la croix Rousseau, le ruisseau enflé par la pluie d'un grand orage, s'y vit au moment d'y périr et fit à ce sujet le vœu, s'il évitoit le danger, d'élever à la Vierge une chappelle qui attesteroit sa protection et la reconnoissance du fondateur. D'après cette explication, il est aisé de voir que cette dénomination *Champdé* n'est que la traduction de ces mots latins *Campus-Dei*, quoiqu'il y ait auprès de Verneuil la famille des Dé qui attribue à ses ancêtres cet établissement et dise qu'il en porte le nom. Les fondations attachées à cette chapelle étoient considérables : on y disoit une grande messe toutes les fêtes de Vierge, même l'office paroissial avec exposition du Saint-Sacrement, et procession, à laquelle assistoit le Corps-de-Ville, le jour du Rosaire : il n'y a pas vingt ans qu'on y enterroit. On ignore absolument l'époque de sa construction ; un ancien mortuologe attestoit qu'elle existoit en 1626, où se trouva brûlée une partie de sa couverture. *Signé* Percheron, curé de Saint-Valérien. » — « Le 29 septembre 1792, en conformité d'un décret de l'Assemblée Nationale, l'argenterie des églises de cette ville a été enlevée pour servir aux frais de la guerre ; les vases sacrés excepté, celle de cette paroisse étoit de 32 marcs ; jointe à celle des six autres paroisses et des chapitres et communautés supprimés, le total s'est trouvé de 280 marcs. » — « C'est le 1<sup>er</sup> octobre 1792 qu'ont été évacuées l'abbaye de Saint-Avit, composée alors de 17 dames de chœur et d'environ 9 sœurs, et celle de la Congrégation réduite à 9 dames et 4 sœurs. Cette dernière, depuis son établissement, ne compte que 72 professes. Les filles de ces deux maisons se sont répandues dans la ville et aux environs, avec un honeste mobilier et une pension de 700 livres. Le chapitre de Saint-André,

composé de 7 chanoines et 5 autres petits bénéficiers, celui du château où il y avoit 9 chanoines, celui de l'Hôtel-Dieu où ils étoient 6, supprimés depuis près de deux ans, se sont retirés avec des pensions de 1,800 livres, 1,300 livres et 500 livres, mais dont le maximum, par un nouveau décret, vient d'être fixé à 1,000 livres. Je ne parle point des Cordeliers et Récollets : il y a plus de trois ans qu'on a fait une cazerne de la maison des premiers, parce qu'il n'y avoit plus que 2 religieux, et environ deux ans que les 5 à 6 religieux qui formoient la communauté des derniers, préférant de vivre dans le monde, ont donné, par leur sortie, occasion à la vente, pour 14 à 15,000 livres, de leur maison. Dans le moment où j'écris, on est à la veille de faire la réunion des sept paroisses en une seule (celle de Sainte-Madeleine) et de deux succursales (Saint-Jean et Saint-Valérien). *Signé*: Percheron, curé de Saint-Valérien. »

GG. 65. (Registres.) — In-folio, papier, 560 feuillets.

**1645-1792.** — Paroisse de Saint-Valérien : répertoire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures, par Noël Pichery, ancien curé du Perray. — État général des naissances et sépultures, avec la moyenne par période de dix années, de 1675 à 1788.

	Naissances.	Sépultures.
1680 à 1689	104	94
1690 à 1699	122	111
1700 à 1709	150	129
1710 à 1719	120	107
1720 à 1729	106	102
1730 à 1739	142	111
1740 à 1749	128	121
1750 à 1759	122	95
1760 à 1769	117	93
1770 à 1779	111	77

GG. 66. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets.

**1538-1599.** — Paroisse de Saint-Médard : baptêmes de 1538 à 1552, en 1555, de 1561 à 1562, de 1567 à 1575 et de 1578 à 1599; mariages de 1540 à 1549 et en 1552; sépultures de 1540 à 1552. — « *Mercurii 17<sup>a</sup> martis 1546, Catharina, filia Jacobi Cador et Johanne Fournier, ejus uxoris, baptismi gratiam adeptam est. Patrinus ejus honorabilis vir Andreas Huet, argentarius domine ducesse de Vendosme; matrine ejus Catharina, uxor Johannis*

*Thuault, advocati-fiscalis domini ducis Longeville, et Maria Haizon, uxor Mathei Legrand.* » — « *Anno 1569, die sabbati 29<sup>a</sup> mensis octobris, baptizavi Jacobum, filium honestarum personarum Jacobi de Montdoulcet et Agnetis Costé, ejus uxoris; cujus patrini sunt honesti viri magister Renatus Bourgeois, in legibus licentiatus, advocatus commorans apud Montemduplicem, et magister Claudius Rousselet, et honesta mulier Catharina Rogier, uxor honesti viri Jacobi Landroyer.* *Signé* : Garcis. » — « Le mercredi, 25<sup>e</sup> jour de mars 1579, fut béniste et consacrée à Dieu une cloche de la présente église; laquelle est la moyenne de trois: laquelle a esté nommée *Médard*, à la requeste de honnestes personnes maistre Guillaume de Lespyne, Jehan Couronnet et Menault Chapperon, gaigiers de ladite présente église, par honnestes personnes Nicolas Rouault, Bernard Costé, Michel André et Nicolas Lemoyne, et Marye Foucquet, veufve feu maistre Marcellin Guérineau, Françoise Picot, femme de Gabriel Joncquet, Marie Hazon, veufve feu Macé Legrand, et Françoise Lambert, veufve feu Jacques Pichery. » — « Le vendredi, 14<sup>e</sup> jour de juillet 1581, fut baptizé Anthoine, filz de honnestes personnes maistre Guillaume de Lespyne, greffier des Eaux-et-Forêts du conté de Dunoy, et Loyse Cador, sa femme. Les parains et maraine sont honorables personnes maistre Mathurin Guerrier, licencié ès-lois, advocat à Châteaudun, maistre Jacques Poullain, recepveur alternatif des Aydes en l'Ellection de Châteaudun et Bonneval, et Anthoinette Meslin, femme de maistre René Chesneau, controlleur de la maison du sieur de Longueville. » — « Le dimanche, 7<sup>e</sup> jour d'octobre 1590, fut béniste et consacrée à Dieu une cloche de la présente église, laquelle a été faite pesante de 56 livres après que la présente église a esté bruslée, qui fut le jour saint Médard, patron de céans, 8<sup>e</sup> jour de juing dernier passé. Laquelle a esté faite et béniste à la requeste des gagiers de ladicte église, lesquels sont François Marie et Noël Rouzier, et laquelle a esté nommée *Médard* par honorables personnes Denys Chancellée, meusnier des Grandz-Moullins, Nicolas Magdalaine, sergent royal en l'Élection de Châteaudun et Bonneval, Panthaléon Gasselin, marchand, Noël Rouzier, Renée Rousseau, femme de Charles Belin, Perrette Macé, femme de Jacques Magdalaine, et Margarine Thomas, femme de Jacques Mautouchet. *Signé* : N. Magdallaine, Noël Rouzier, D. Chancellée, P. Gasselin, Louis Rossignol, Marie Costé, Perette Macé, Garcis, prebstre, curé. » — « Le dimanche, 24<sup>e</sup> jour d'octobre 1593, à l'issue de vespres, environ cinq

heures du soir, à la requeste de honnestes personnes Nicolas Magdalaine, Antoine Mahoudeau et Nicolas Chauffourneau, gagiers et proviseurs de ladite église, fut béniste et consacrée à Dieu une cloche pour servir à ladite église, sur laquelle est escript SANCTE JULIANE, ORA PRO NOBIS, laquelle cloche fut néantmoins nommée en sadicte bénédiction *Médard*, par honnestes personnes Estienne Bénouard, marchand, Toussaint Content, marchand, Esme Besson, aussy marchand, Jehanne Girard, femme de Denys Chancellée, meusnier des Grandz-Moullins, Anne Pichery, femme de Jacques Marie, et Denyse Roussignol, femme de Estienne Lembert, prins et admis pour parains. *Signé* : Garcis, prebstre, curé. » — « Le dimanche, 21<sup>e</sup> jour du mois de novembre 1593, environ l'heure de trois heures après midy, fut béniste et consacrée à Dieu une cloche pour servir à ladicte église, sur laquelle est escript : L'AN M D LXXXIII, JE FUZ NOMMÉE MÉDARD POUR L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD DE CHASTEAUDUN, ALORS ESTANS GAIGERS ANTHOINE MAHOUDEAU, NICOLAS MAGDALAINE ET NICOLAS CHAUFORNEAU. Et fut néantmoins nommée en sadicte bénédiction *Adventin* par honorable homme maistre Michel Bigot, licencié en loix, bailly de Dunoys; maistre Jehan Meslin, élu pour le Roy en l'Élection de Châteaudun et Bonneval; maistre Marin Bigot, contrerolleur des tailles pour le Roy en ladite Élection; honorables femmes Anne Magdalaine, femme de honorable homme maistre Anthoine Thuault, licencié en loix, avocat-fiscal de Dunoys; Loyse le Jay, femme de honorable homme maistre Michel Leveil, recepveur des tailles en ladite Élection, et Renée Levannier, femme de honorable homme maistre François Parent, licencié en loix, procureur-fiscal du conté de Dunois, prins et admis pour parains et maraines. *Signé* : Bigot, Bigot, Meslin, Anne Magdelenne, Loise Lejay. » — « Le jedy, 18<sup>e</sup> jour de janvier 1596, j'ay baptisé Odard, filz de nobles personnes Oudard de Blavette, escuyer, seigneur de Rougenou, prévost des mareschaux en l'Élection de Châteaudun et Bonneval, et damoiselle Magdalaine de Mesnier, sa femme. Les parains et maraine sont honorables personnes maistre Michel Bigot, licencié en loix, sieur de Chambonneau, maistre des requestes de la Royné douairière de France et bailly de Dunoys, maistre Renault Belin, licencié en loix, procureur du Roy en l'Élection de Châteaudun et Bonneval, et Catharine de Blavette, fille de deffunct noble homme Jacques de Blavette, vivant escuyer, seigneur de Rougenou. *Signé* : Bigot, Belin, Catherine de Blavette, Garcis, prebstre, curé. »

GG. 67. (Registre.) — In-folio, papier, 114 feuillets.

**1600-1626.** — Paroisse de Saint-Médard : bap-  
têmes de 1600 à 1626; mariages de 1610 à 1625;  
sépultures de 1624 à 1626. — « Le mardy 18<sup>e</sup> jour de  
décembre 1607, j'ay baptisé Jacques, filz de Jacques  
Girard et Catherine Gaillard, sa femme, et a esté apporté  
ledit enfant pour baptiser à Saint-Médard, du consen-  
tement de M Frontault, curé de Saint-Lubin, attendu  
la difficulté que les père et mère faisoient de le pré-  
senter au baptesme sans deulx parrains et une mar-  
reine, et que ledit curé le vouloit baptiser suivant le  
concile de Trente. » — « Le vendredy 1<sup>er</sup> jour de juin  
1612, fut baptisée Loyse, fille de Denys Bauldoin et  
de François Perrin, ses père et mère. Le parain  
Michel Bauldoyn et noble dame Catherine d'Illiers,  
fille de feu noble homme Mr de Chantemelle, novisse  
à Saint-Avy. *Signé* : C. d'Illiers, Michel Baudouin,  
M. Bellessort. » — « Le lundy 11<sup>e</sup> jour de febvrier  
1613, a esté célébré le mariage d'entre François Moret,  
filz de deffunct noble homme Pierre Moret et d'hon-  
neste femme Jehanne Bellessort, ses père et mère,  
et Marie Boesson, fille de honorable homme Auguste  
Boesson, naguères exempt des gardes du Roy en la  
grande prévosté de son hostel, et d'honneste femme  
Florentine Pichery, ses père et mère. Et ont assisté  
au mariage, du costé dudit Moret, ladicte Bellessort,  
sa mère, honorable homme maître Denis Char-  
ruau, licencié en loix, avocat à Châteaudun, et Marie  
Moret, sa femme, et aultres, et du costé de ladite  
Boesson, sesditz père et mère, honorable homme  
maître Léonor de la Ferté, honneste personne Moïse  
Hazon et sa femme et aultres plusieurs notables. *Signé* :  
Pineau, François Moret, Marie Boesson, Boesson,  
Florentine Pichery, Jehanne Belessort, Marie de La  
Ferté, D. Charruau, Léonor de La Ferté, Jehanne  
Moret, Marie Moret, Hazon, Bellou, curé de Saint-  
Médard. » — « Le jedy 25<sup>e</sup> jour de juin 1620, fut  
baptisée Catherine, fille de Thomas Chaperon et de  
François Venisse, ses père et mère. Le parain hono-  
rable homme maître Marin Gorteau, licencié es loys,  
avocat à Châteaudun, et la maraine noble dame  
Catherine d'Illiers, par permission divine humble  
abbesse de Saint-Avy. *Signé* : M. Bellessort. » —  
« Le 28<sup>e</sup> d'octobre 1620, à la requeste d'honnestes  
personnes Jehan Berry, Georges Potty et Jehan Bre-  
thon, gagiers et proviseurs de ladicte église, fut  
béniste et consacrée à Dieu une cloche pour servir à  
ladicte église, sur laquelle sont escriptz les noms,  
surnoms et quallitez des parrains et marraines,

ensemble desdits gagiers et de moy soubzsigné curé. Desquelz parrains et marraines les noms sont : Révérend Père en Dieu messire René de la Ferté, prebstre, conseiller du premier aumosnier de la Royne mère du Roy, abbé de l'abbaye de la Magdaleine de Châteaudun, vénérables et discrettes personnes maitre Laumer Arrault, aumosnier de Monseigneur le duc de Longueville et prévost de la Sainte-Chapelle de Dunois, et François Camus, docteur en droit canon, principal du collège de Châteaudun et curé de Chastillon. Les marraines sont : honorables dames Magdalène Massuau, femme de honorable homme maitre Charles Mingret, advocat à Châteaudun, Marie Girardot, femme de Michel de Bonsergent, escuier, seigneur de la Hauldrière, controlleur ordinaire des guerres, et honneste fille Agnès Couppé, fille de noble homme Tossaint Couppé, huissier de la Chambre aux deniers de la Royne mère du Roy. *Signé* : De la Ferté, abbé de la Magdelaine, Arrault, Fran. Camus, Magdalaine Massuau, Marie Girardot, Agnès Couppé, Bellou. » — « Le dimanche 9<sup>e</sup> jour d'avril 1617, j'ay espouzé honorable personne maitre Lubin Levassor, notaire royal au lieu de Voves, filz d'honorable homme maitre Éloy Levasseur, procureur-fiscal de la chastellenie dudit Voves, et de Marguerite Juquenay, ses père et mère, avec honorable fille Jacqueline Jamet, fille de feu honorables personnes Jehan Jamet, vivant marchand à Châteaudun, et Andrée Buguet, ses père et mère. Et y estoient assistans, du costé dudit Levassor, ses père et mère et plusieurs autres parens et amis ; et du costé de ladite espousée honorable personne Noël Fournyer, marchand à Châteaudun, et Marie Jamet, sa femme, sœur de ladite espousée, Noëlle Jamet, aussi sœur d'icelle, avec plusieurs autres. *Signé* : Levassor, N. Jammet, François Fournier, Levassor, Juquenay, cousin du marié, Lesaige, Levassor, Bellou, curé, Mautouchet. » — « Le mercredy 17<sup>e</sup> jour de juillet 1624, a esté baptizée Magdaleine Pillet, fille de noble homme Charles Pillet, officier de Madame sœur du Roy, lieutenant louvetier venneur du Roy au duché Vendômois, et de honneste femme Magdeleine Coutant, ses père et mère. Le parrain maitre Jacques Pillet, lieutenant du premier barbier du Roy et chirurgien juré du Roy au bailliage de Remorantin, et la marraine honneste personne Radegonde Besson, femme de honneste homme Denis Coutant, messenger ordinaire de ceste ville à Paris et messenger ordinaire du Hault et Bas Vendômois. *Signé* : Thouroude, curé, Pillet, Radegonde Besson. »

GG. 68. (Registre.) — In-folio, papier, 88 feuillets.

**1627-1646.** — Paroisse de Saint-Médard : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le mardy, 25<sup>e</sup> jour de juillet 1628, a esté, à la requeste d'honnestes personnes Pierre Chavigny et Nicolas Rebours, gagiers et proviseurs de ladite église, béniste et consacrée à Dieu une cloche pour servir à ladite église, en laquelle sont escritz les noms, surnoms et qualités des parains et maraines, ensemble desdits gagiers et de moy soubzsigné curé. Desdits parains et maraines les noms sont : vénérable et discrète personne maitre Pierre Motays, prebstre, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dunois ; Charles de Vassay, chevalier, seigneur de La Roche-Mabille ; noble homme Jacques Costé, seigneur de Lormoys, lieutenant-général du bailliage de Dunois ; damoiselle Magdaleine de Varade, femme de Jacques le Jay, escuier, seigneur de Luz, bailly de Dunois ; dame Claude Bellin, femme de noble homme Pierre Duguey, commissaire de l'artillerie du Roy, et Catherine Garnier, fille de noble homme Pierre Garnier, conseiller et maitre des requestes de la Royne mère du Roy, et de dame Catherine Bourgeois, ses père et mère. *Signé* : P. Motaye, C. de Vassé, Thouroude. » — « François Caillet fut tué en une cave soubz le chasteau le 20<sup>e</sup> aoust l'an 1644. » — « Marie-Magdeleine, fille de Jean David et de Marie Périgault, ses père et mère, a esté baptizée le 16<sup>e</sup> jour de juin 1645, nommée par honneste personne Bertrand Crosnier, sieur de La Brientays, recepveur des tailles de Châteaudun et Bonneval, et Marguerite Paumier, veufve feu maitre Alexandre Cochereau, vivant conseiller du Roy, esleu et controlleur au Grenier-à-Sel de Châteaudun et Bonneval. *Signé* : Crosnier, M. Paulmier. » — « Pierre Amiot, de la paroisse Saint-Aignan de Châteaudun, décéda dans cette paroisse le 21<sup>e</sup> jour de juillet 1645. Il fut noyé soubz le pont de Saint-Médard par accident. »

GG. 69. (Registre.) — In-folio, papier, 156 feuillets.

**1640-1680.** — Paroisse de Saint-Médard : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche 10<sup>e</sup> janvier 1655, fut inhumé dans l'église de Saint-Médard messire Thomas Touroude, curé de ladite église. » — « Le 2 décembre 1660, Léon Souchay, fils de Michel Souchay, maitre boulanger, et de Magdeleine Pilvoys, a esté baptisé, et a eu pour parrain noble homme Léon Costé, conseiller de Son Altesse le duc de Longueville et son procureur-général en son compté de

Dunoys, et pour marraine damoiselle Anne d'Illiers, fille de hault et puissant seigneur messire Léon de Balsac d'Illiers, chevalier, seigneur marquis d'Entragues, des Bois-Malherbes, de Marcoussy, Chantemesle, Beaumont et autres lieux. *Signé* : Anne Dilliers, Costé, Jourdan, Pignon. »

GG. 70. (Registre.) — In-folio, papier, 202 feuillets.

**1680-1716.** — Paroisse de Saint-Médard : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le 11 novembre 1685, se sont présentés David Dutartre et Jean Maillot, nous ont humblement requis de les vouloir recevoir à l'abjuration de l'hérésie de Calvin qu'ils ont professée cy-devant, ce que nous leur avons accordé. *Signé* : Charpentier. » — « Le 14<sup>e</sup> novembre 1685, se sont présentés Nicolas Carouget et Charlotte Desjardins, fille de Charlotte Desjardins, veuve feu Charles Maillot, lesquels nous ont requis de les vouloir recevoir à l'abjuration de l'hérésie de Calvin qu'ils ont professée cy-devant, ce que nous leur avons accordé. *Signé* : Charpentier. » — « Le 18<sup>e</sup> juillet 1687, a esté inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Médard le corps de noble dame Anne Le Jay, femme de noble homme Louis-Jacques de Thieslin, chevalier, seigneur de Courparent. *Signé* : Tribotté, curé. » — « Le dimanche 23<sup>e</sup> octobre 1689, a esté fait une rumeur non pareille dans cette paroisse en raison du décès d'une nouvelle convertie nommée Anthoinette Maret, néanmoins huguenotte en l'âme quoyqu'elle aye donné des marques de mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, parce que elle pouvoit estre sifflée par deux huguenottes que je trouvai auprès du feu dans la mesme chambre où la nouvelle convertie estoit malade. A l'égard de la confession, je n'y trouvai point de matière, d'autant qu'elle me dit n'avoir commis aucun péché ; jugez si de là on en peut tirer une bonne conséquence. Cependant après ma grande messe de paroisse je fus trouver M. le lieutenant pour lui faire ma déclaration. Je lui dis d'abord qu'elle m'avoit satisfait en plusieurs choses, mais pour la confession que ce n'en estoit pas de mesme. « Monsieur, » me dit-il, dites-leur qu'ils la fassent enterrer où ils « voudront. » Deux ou trois heures après, il ne chanta pas de mesme et descendit avec main-forte et dressa procès-verbal comme elle méritoit la terre sainte pour sépulture et me commanda d'aller en surplis et estolle sans croix ny luminaire, et ayant enlevé le corps sans dire aucunes prières, les portes de l'église fermées, je ne passay pas le carrefour de cette paroisse, le peuple

me voulant accabler. Ils la portèrent au cimetière de Saint-Gilles, d'où elle fut aussitôt déterrée par la populace et traînée jusques au carrefour de ladite paroisse, laquelle ils ont esté contraints d'inhumér en terre prophane. *Signé* : J. Tribotté. » — « Le mercredi 15<sup>e</sup> aoust 1691, sur les neuf heures du matin, est arrivé un incendie dans le faubourg de Saint-Valérien, qui a pris à l'hostellerie de *la Harpe* et l'a réduite en cendre, avec les écuries des *Trois-Rois*, et ensuite toutes les maisons, depuis ladite *Harpe* jusques au *Sépulchre* et au *Pavillon*, à droite et à gauche sans en rester aucune, sauf les maisons et granges de derrière, ce qui monte à une perte considérable. *Signé* : J. Tribotté. » — « Le mercredi 27 février 1692, sur les neuf heures et demi du matin, à l'issue du sermon, pendant que on disoit la sainte messe, le pillier derrière l'autel de paroisse de la Magdeleine, du costé gauche du chœur, avec l'arcade jusques aux fausses vitres, est tombé, et a ensevely sous ses ruines M<sup>r</sup> Leyeil, bourgeois de cette ville et officier de M<sup>lle</sup> de Montpensier, et un marchand nommé Jardin et plusieurs autres blessez. *Signé* : J. Tribotté. » — « L'an 1708, le 7 juin, a esté béniste une cloche qui a pour nom de *sainte Marie*, laquelle a eu pour parain honorable homme Michel Rousset, officier de feu M<sup>lle</sup> d'Orléans, et pour maraine M<sup>me</sup> Marguerite Marchant, femme du sieur Michel Drouin, gager. *Signé* : M. Marchant, Tribotté, Drouin, Rousset. S. Courgibet. » — « L'an 1708, le 7<sup>e</sup> juin, a esté béniste une cloche qui a pour nom de *saint Médard*, laquelle a eu pour parain honorable homme Michel Préville, marchand, hoste de *la Croix-d'Or*, et pour maraine M<sup>me</sup> Marie Varie, femme du sieur Simon Courgibet, gager. *Signé* : M. Préville, Marie Varie, Tribotté, Drouin, S. Courgibet. » — « Le 12 octobre 1712, visite de M<sup>r</sup> l'évêque de Chartres : il a relevé l'interdict des deux pierres d'autel de Saint-Aventin et de Saint-Sébastien. » — « Le 31 janvier 1713, mourut à Paris Catherine Lesourd, veuve Pierre Poullion : elle a donné à l'église de Saint-Médard la somme de 100 livres pour estre employées en ornements. On en a achepté de quoy faire un chasuble blanc de damas à fleurs, estolle, manipule, voile, coussins, parement d'autel. » — « Le 7 décembre 1713, M. Méry, officier de M. le duc d'Orléans, et demoiselle Marie Coutant donnèrent deux pièces de tapisserie. »

GG. 71. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

**1716-1736.** — Paroisse de Saint-Médard : bap-

tèmes, mariages, sépultures. — « L'an 1717, le dimanche 8<sup>e</sup> jour d'aoust, a esté inhumé dans cette église de Saint-Médard messire Jean Tribotté, prêtre, curé de cette paroisse, âgé de 70 ans, mort avec tous les sentimens de l'édification et de la piété la plus parfaite qu'il a pratiquée toute sa vie. *Signé* : Hasteau, curé de Saint-Lubin ; Huguet, curé de Saint-Valerien ; S. Richard ; Racine, curé de Saint-Jean. »

GG. 72. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 206 feuillets.

**1737-1765.** — Paroisse de Saint-Médard : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1742, le dimanche 18 mars, ay inhumé dans la nef de cette église le corps de messire François Boisganier, âgé de 52 ans. *Signé* : Foucault, curé de Saint-Pierre ; Pâris, vicaire ; Saint-Affrique, curé de Saint-Jean ; Malécot ; de Beauvais d'Épaigne, curé de Saint-Valerien ; Boisganier, prêtre ; Tuault. » — « Le lundy 25 juillet 1757, l'autel de sainte Anne a été béni par M<sup>r</sup> Trumault, doien de Saint-André, et le mardy jour de sainte Anne le curé y célébra la grande messe à l'intention de M. Gerlier, fondateur de ladite chapelle. »

GG. 73. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.

**1766-1792.** — Paroisse de Saint-Médard : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1766, le vendredi 7 février, avons fait solenniser un service à notre église pour le repos de l'âme de M<sup>sr</sup> le Dauphin, décédé le 20 décembre à huit heures et un quart pendant le saint sacrifice et ce à l'*Agnus Dei*, âgé de 36 ans 3 mois et 16 jours. *Signé* : Mauduit, L. M. Courgibet, Bourgoin, L. Tasset, Leroy, Horeau, curé de Saint-Médard, L. Foucault, prestre, Gilles Lorier, Jacques Marcault, Cochinal. » — « Le 15 août 1771, les deux cloches, dont l'une avoit été cassée le 17 juin dernier et refondue, ont été bénites. Le parrain de la première fut le sieur Lucquet de Bussy et la maraine M<sup>me</sup> son épouse. Le parain de la seconde fut le sieur Mauduit père et la maraine demoiselle Rose Tiercelin, fille du sieur Tiercelin, avocat. » — « L'an 1778, le 21 janvier, de l'agrément de maître Gilles-François-Hippolyte Bigeault, prêtre, curé de cette paroisse, nous Jacques-François Isnard, prestre, licencié-en-loix de l'Université de Paris, avocat au Parlement, prévost de la Sainte-Chapelle de Dunois, et official de l'officialité de Dunois, Jean-Baptiste Blondeau, chanoine et promoteur de l'officialité de

Dunois, Louis Lorain, prêtre et chanoine, Jean-François Allaire, prêtre et chanoine, Pierre-Louis Bergeron, prêtre et chanoine, Jacques Raux, prêtre et chanoine, Pierre-Guillaume Doru, prêtre et chanoine, Joseph-Gabriel-René Gélou, prêtre et chanoine, formant tous ensemble le chapitre de la Sainte-Chapelle de Dunois, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de vénérable et discrète personne messire Alexandre Courgibet, prêtre et chantre en dignité de notredite Sainte-Chapelle, âgé d'environ 72 ans. *Signé* : Raimbert, curé de Saint-Lubin ; Courgibet ; Bichon, curé de Vitray ; Raimbault ; Guérin ; Bertin de la Forge ; Allaire ; Louis Blondeau ; Bergeron ; Raux ; Isnard, prévost de la Sainte-Chapelle de Dunois ; Doru ; Bigeault, curé de Saint-Médard. » — « Le dimanche 13 juillet 1788, à sept heures du matin, horrible gresle qui a désolé une étendue de plus de 40 lieues, depuis environ Vendôme jusque par de là Paris. La Flandre françoise a beaucoup souffert le même jour. Dans le seul diocèse de Chartres, la perte est de près de 12 millions ; celle de l'Ellection de Châteaudun, qui a été la moins maltraitée, monte à environ 700,000 livres. Ce terrible fléau s'est fait en même temps sentir en d'autres provinces. » — « La nuit du 30 au 31 décembre 1788, le froid a été tel qu'on ne se souvient pas en avoir éprouvé un plus violent, car dans ce climat le froid était 18 degrés trois quarts au-dessous du point de congélation au meilleur thermomètre. Du côté de l'Alsace il a été à plus de 23 degrés. Les vignes et les arbres ont le plus souffert. Là où il y avoit encore de la neige, la terre n'ayant point été mouillée avant le commencement de la neige, les bleds n'ont point souffert du froid. » — « Dans les mois de juillet et aoust 1789, étonnante révolution dans le gouvernement de la monarchie françoise. L'histoire seule, qui ne manquera pas de bons matériaux, pourra rendre compte des causes et des effets de la nouvelle constitution. Le plus grand succès est à désirer pour l'intérêt de l'État et de la religion. *Signé* : Bigeault, curé de Saint-Médard. »

GG. 74. (Registre.) — In-folio, papier, 175 feuillets.

**1538-1792.** — Paroisse de Saint-Médard : répertoire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures, par Noël Pichery, curé du Perray.

GG. 75. (Registre.) — In-folio, papier, 408 feuillets.

**1550-1599.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-



Chaîne : baptêmes de 1550 à 1559, en 1571 et de 1575 à 1590 ; mariages de 1581 à 1599 ; sépultures de 1552 à 1553 et de 1581 à 1599. — « *Anno Domini 1556, 31<sup>a</sup> die mensis decembris, Felix, filius Jacobi, hostiarii regine Scotie, et Catherine, ejus uxoris, ablutus est sacro baptismate, fidem spondentibus Gaufrido le Teincturier, preposito Sancti-Andree, et Hussone Martin, domino coquo regine Scotie, et Maria de Villars, uxore Guillelmi de Montdoucet.* » — « Le mardy 5<sup>e</sup> jour de juillet 1588, fut baptisé Jehan, fils de noble homme Phillippes de Belouys, seigneur de Vermont, et de damoiselle Marguerite de Gratemesnil, ses père et mère. Les parrains messire Jehan de Thélis, escuier, sieur de Crépainville, et Claude Couronnet, archer du prévost des mareschaux en l'Eslection de Châteaudun et Bonneval. La marraine Florentine Leblanc, femme de maistre Marin Foucquet, de la paroisse Saint-Pierre de Châteaudun. *Signé* : J. Brosset. » — « Le jedy 29<sup>e</sup> de mars 1582, fut enterrée Jehanne Bellouys, elle vivante femme de feu Jehan Renard, vigneron. Et ladicte femme tira l'espace de quatre jours à cause qu'elle estoit en sentence d'excommunication, par faulte d'avoir baillé sa confession d'une querimonie qui fut jettée en la paroisse dudict Saint-Jehan-de-la-Chaine. » — « Le 18<sup>e</sup> jour d'aoust 1582, fut enterrée Marguerite Normant, elle vivante femme de feu Estienne Guesdron, et fut enterrée à nuict, environ neuf heures du soir, parce qu'elle mourut de peste. » — « Le 20<sup>e</sup> aoust 1582, fut enterrée Marion Morelle, femme de Marin Guiot, laquelle eut si grand peur du feu qui print en la cheminée de leur maison qu'elle en trespasa. » — « Le 15<sup>e</sup> jour d'octobre 1582, fut enterrée Marion Rossière, elle vivante femme de Hubert Melliers, et elle fut enterrée sans convoi à cause qu'elle mourut de la peste. » — « Le 29<sup>e</sup> de novembre 1582, retourna de son voyage de Jérusalem Guillaume, fils de Estienne Hermeline, avec un nommé Jehan Jardin, de Brou. » — « Le 31<sup>e</sup> de may 1583, fut enterrée Louise, fille de deffunct Denis Cousturier, laquelle mourut de peste. » — « Le 8<sup>e</sup> d'aoust 1583, fut enterré vénérable et scientifique personne maistre Jehan Duret, luy vivant docteur en la sacrée théologie de l'Université de Paris, et fut enterré à Saint-François ; dont est un grand dommage pour la ville de Châteaudun. Priez Dieu pour son âme. » — « Le mercredi, 13<sup>e</sup> jour d'octobre 1583, trespasa vénérable et discrète personne maistre Michel Gratesac, luy vivant prestre, curé de Saint-George de Cloye et vicaire de Saint-Pierre de Châteaudun. » — « Le jedy, 14<sup>e</sup> jour d'octobre 1583, fut

enterré Pierre Fabre, vigneron. Priez Dieu pour son ame, car il n'a eu aucunes prières ny sa femme, tant généralles que particulières. » — « Le dimanche, 13<sup>e</sup> jour de novembre 1583, fut enterré vénérable et discrète personne maistre Jehan Tuault, vivant prestre, trésaurier en l'église collégiale M. saint André et chanoine en la Sainte-Chapelle de Dunois. » — « Le mardy, 18<sup>e</sup> septembre 1584, fut enterré Noël Amiot, vigneron, grand blasphémateur du nom de Dieu quand il estoit yvre. » — « Le vendredy, 28<sup>e</sup> février 1586, trespasa vénérable et discrète personne maistre Jacques Lebret, luy vivant chanoine en l'église Saint-André de Châteaudun ; lequel mania de grandes affaires tant pour le chapitre de Saint-André qu'autres lieux, et mesmes fut esleu commissaire au régime et gouvernement de l'Hostel-Dieu de cette ville de Châteaudun ; et fut enterré en ladicte église Saint-André le 1<sup>er</sup> jour de mars après le sermon, en la chappelle M. saint Claude. » — « Le samedi, 22<sup>e</sup> jour de janvier 1583, espousèrent Michel, fils de Grégoire Seigneuret, dict le Cloutier, et Mathurine Vallée qui estoit chambrière chés maistre Jacques Lebrect, chanoine de Saint-André de Châteaudun et prieur de Saint-Martin-de-Chamars. Et audict jour estoit la feste de saint Éman. Les eaues furent si grandes qu'ilz furent contrains d'espouser audict prieuré de Saint-Martin à cause qu'ilz ne sçurent passer pour venir à l'église Saint-Jehan. Et le dimanche ensuivant, les eaues creurent de telle façon qu'ilz venoient jusques devant l'huys de Jehan More, vigneron. » — « Le mercredi, 25<sup>e</sup> jour de février 1587, trespasa Catherine, fille de sire Estienne Bénouard et ne peult estre enterrée ledict jour parce que les eaues estoient si grandes qu'on ne pouvoit passer d'un costé pour aller à l'autre, et fallut attendre jusques au jour de jedy, et ce jour il neigea presque toute la journée. » — « Le mercredi, 24<sup>e</sup> jour de juin 1587, fut enterrée Barbe Gouppil, vivante femme de Jehan Malescot, laquelle, estant vexée et agittée d'une fièvre chaulde et très-véhémente, s'alla jetter en eau, environ l'heure de dix à onze heures du soir. O le grand dommage ! O le cruel accident ! O la lamentable et sinistre advenue ! Priez Dieu pour elle, car elle estoit femme de bien et d'honneur. » — « Le mercredi, 17<sup>e</sup> jour de mai 1589, la ville de Châteaudun fut surprinse par les Huguenotz ou hérétiques, environ heure de une heure après minuit, et le chef estoit M. de Lorges. Où furent tuez plusieurs habitans de la dicte ville, gens de bien, entre lesquelz estoient honneste personne Marin Foucquet, natif de la paroisse Saint-Jehan-de-la-Chaine, et

eschevin de la ville de Châteaudun, et Breteau ; et furent enterrés le jeudi 18<sup>e</sup> jour dudit moys. Ledit jour fut rapporté à Rémon Guérin, hoste de l'hostellerie de l'ymaige saint Pierre, faubourg Saint-Jehan-de-la-Chaisne, que son filz Estienne Guérin avoit esté tué près Vendôme. » — « Le samedi, 12<sup>e</sup> juin 1593, trespassa et fut ensépulturé Noël Hermeline, lequel fut blessé par les voleurs, la nuit d'entre le 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> jour de may dernier, d'une balle empoisonnée tellement qu'il en est mort, et les chevaux de sa mère emmenez. » — « Le samedi, 9<sup>e</sup> jour de juillet 1594, fut rapporté par Mathieu Fournicquet, cordonnier, qui estoit allé à l'armée du Roy devant Lan, que Jehan Collard, aussi cordonnier, soldat de la compagnie de la Bourdinière, avoit été tué devant Lan, et nous en feismes le service. » — « Le mardy, 15<sup>e</sup> jour de novembre 1594, trespassa vénérable et discrète personne maistre Jehan Mettrais, vivant curé de la paroisse Saint-Pierre de Marboué. » — « Le lundy, 21<sup>e</sup> d'aoust 1595, trespassa noble et discrète personne maistre Nicolas de Billy, vivant aulmosnier de feu M. le cardinal de Bourbon, ex-doyen de Saint-André de Châteaudun, et fut ensépulturé en ladite église de Saint-André, près le pillier de boys où est le tronc de ladite église. » — « Le vendredy, 12<sup>e</sup> jour de septembre 1597, fut entermée Anne Legoust, qui mourut de la contagion. » — « Le 14<sup>e</sup> jour de septembre 1597, fut enterré Jacques Guestrotte, homme très-catholique, et mourut de la contagion. » — « Le lundy, 27<sup>e</sup> de mai 1591, espousa Jehan Heulin et print pour femme Perrine Castereau, soy-disant veuve de Jacques Aget, et on dit que ledit Aget est vivant. » — « Le lundy, 10<sup>e</sup> février 1592, espousa Innocent Jouseau et print pour femme Jehanne Bellanger, *que jam viciavit et peperit ante matrimonium, et iterum gravida erat ab illo.* »

GG. 76. (Registre). — In-folio, papier, 328 feuillets.

**1600-1632.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes de 1600 à 1632 ; sépultures de 1600 à 1603 et de 1616 à 1620. — « Le jeudy 9<sup>e</sup> de may 1602, trespassa vénérable et discrète personne maistre Loys Mauduyt, vivant presbtre, l'un des curés de Saint-Vallérian, et fut mené ensépulturer en l'église de M. Saint-Lubin d'Arrou. » — « Le vendredi 26<sup>e</sup> jour de juillet 1602, advint un merveilleux spectacle et ung grand accident, sur les dix à onze heures du soir : c'est que M. le bailly de Dunois, nommé Charles Loyseau, son frère et aultres, souppèrent chez maistre Philippes Coulon, presbtre, chanoine de l'église col-

légiale M. Saint-André de Châteaudun et curé de Moriers ; et après soupper s'allèrent promener sur le pavé. Devant l'heure de dix heures ou après, ledit sieur bailly appela ledit Coulon pour aller jouer *au trois* en son logis. Et y estant ne trouvèrent de la chandelle pour leur commodité, allèrent chez la veuve maistre Michel Bigot, vivant bailly de Dunois ; et tout aussitost qu'ilz commencèrent à jouer, les planchiers tant du grenier que de la chambre tombèrent, ou partie d'iceux, lesquels planchiers tuèrent ledit maistre Coulon, le frère dudit sieur bailly et un nommé Pihart. Ledit sieur bailly fut bien blécé, sans espérance de sa vie. » — « Le jeudy, 21<sup>e</sup> jour de juin 1618, environ les onze heures du soir, il arriva un accident de deux merciers, l'un demeurant au carrefour de la Chesne et l'autre qui estoit passant et venu pour faire marchandise le jour saint Jehan : tellement donc que, ce jour de jeudy, lesdits merciers, Jervaise Boulaise, Jehan Savaray et plusieurs autres jouèrent tout le long du jour. La nuit estant venue, chacun se retire en sa maison. Le mercier qui estoit dehors pais va au logis de celui qui demouroit dedans le carrefour, et prindrent querelle. Celui qui demouroit dedans le carrefour fut blécé d'un poignard ou autre ferrement, sçavoir un coup derrière le col et l'autre dedans le costé gauche et faisoit feinte d'estre bien blécé ; mais le mercredi ensuivant, d'un grand matin, il s'en va je ne sçais où, et l'autre mercier receut en son corps treze coups de poignard, tellement que le lendemain, qui estoit le vendredi 22<sup>e</sup> jour de juin, il mourut sans estre reconcilié, et le bailly de Dunois et le procureur y vindrent, mais d'autant qu'il n'y avoit rien ils ne firent justice de celui qui estoit mort, et commanda qu'il fût enterré en notre cimetièrre, ce qui fut fait contre notre volonté. Et fut Pierre Bourdin et Jehan Plessis qui l'enterrèrent, et eurent ses habitz pour récompense ; et l'autre mercier n'en mourut pas. » — « Le dimanche 19<sup>e</sup> jour de novembre 1600, fut enterré Estienne Benoist, filz de Mathelot Benoist, ce bon yvrogne de Crépainville, lequel ayma mieux estre à yvrongner en une taverne que d'estre au service des octaves de son dit filz. » — « Le mercredy 26<sup>e</sup> jour de novembre 1603, fut baptisée Loyse, fille de Anthoine de Gratemesnil, écuyer, seigneur de la Roberdière, et de damoyselle Jacqueline de Thiville, ses père et mère. Le parrain honorable personne maistre Anthoine Tuault, licencié en lois, advocat-fiscal du comté de Dunois ; les marraines damoiselle Loise le Tourtier, femme de noble homme Charles Loyseau, bailly de Dunois, et damoiselle Françoise Laumonier, veuve de deffunct Jehan-Jacques

de Thiville, luy vivant écuyer, seigneur de Manneville. *Signé* : Tuault, Louise Tourtier, Brosset. » — « Le mercredi 27<sup>e</sup> jour de febvrier 1605, fut baptisé Pierre, filz de noble homme Pierre de Gratemesnil, escuyer, seigneur de Crespainville, et de damoiselle Rachel *Darnou* (Dergnoust). Les parrains nobles hommes François de Saint-Méloir, seigneur de la Planchette, et Hercules de Gratemesnil, seigneur de Montrieu et Vaugoin ; la marraine damoiselle Marie de Saint-Mesmin, femme de noble homme Jacques Le Jay, seigneur de la Tousche-Hersant. *Signé* : François de Saint-Méloir, H. de Gratemesnil, M. de Saint-Mesmyn, Brosset. » — « Le samedi 27<sup>e</sup> avril 1619, fut baptisé Pasquier, fils de noble homme Pasquier du Temple, lieutenant du prévost des maréchaux, et de dame Geneviefve, sa femme : et ont esté parrain et marraine, maistre Charles Mingret, advocat en cette ville de Châteaudun, et dame Anne Rossard, veufve de feu noble homme maistre Jehan Febvrier, vivant conseiller du Roy au siège présidial de Chartres. *Signé* : C. Mingret, Anne Rossard, Delarue. »

GG. 77. (Registre.) — In-folio, papier, 313 feuillets.

**1600 à 1646.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes de 1632 à 1646 ; mariages de 1600 à 1645 ; sépultures de 1603 à 1616 et de 1620 à 1645. — « Le vendredy, 7<sup>e</sup> jour d'aoust 1637, fut baptisé Jozué de Grattemesnil, fils de Jozué, escuyer, seigneur de Crépainville, et de damoiselle Marye de Cabu, ses père et mère. Le parrain Jehan-Jacques de la Couronne, escuyer, seigneur de Montguion, capitaine d'une compaignye dans le régiment de la Roche-Jyfaré, et Marye de Cabu, veufve de deffunct Pierre de Brizé, escuyer, seigneur de Monceau. *Signé* : La Couronne, Marie de Cabu, M. Legrand. » — « Le mardy, 26<sup>e</sup> jour de novembre 1602, espousa Anthoine de Gratemesnil, escuyer, seigneur des Granges, fils des deffunctz Robert de Gratemesnil et de damoiselle Jehanne de Dicquebeuf, vivant, seigneur de Crépainville, ses père et mère, et print pour femme damoiselle Jacqueline de Thiville, fille de Jehan-Jacques de Thiville, escuyer, seigneur de Menainville et de La Bobelinière, de la paroisse de Varise, et de défunct damoiselle d'Eschelles. » — « Le lundy, 25<sup>e</sup> jour de novembre 1613, Thomas Maroteau, fils de défunct Toussaint Mareteau et de Mathrie Maugier, ses père et mère, de la paroisse de La Chapelle-du-Noyer, print pour femme Nicolle Pasteau, fille de Lois Pasteau et de Nicolle Pannier, ses père et mère, de cette paroisse, et espou-

sèrent à La Chapelle-du-Noyer ; et le lendemain, ilz vindrent en cette paroisse, et la jeune femme fut amenée en chèse à l'église avecque les violons, ce que je n'avois jamais veu et n'approuve pas estre bon. » — « Le mercredi, 17<sup>e</sup> jour de décembre 1614, environ l'heure du midi, il arriva un accident qu'une femme frouessant du *chambre* (chanvre) au logis d'un nommé Michel Galerne, le feu print dans le chambre et embrasa la maison, et y en eust encore trois autres corps de logis bruslés. » — « Le dimanche, 1<sup>er</sup> jour de mai 1622, Michel de Vidie, escuier, seigneur de La Haye-Neufve, filz de Michel de Vidye, escuier, seigneur du Bois-Hynoust, et de damoiselle Anne Deloys, ses père et mère, de la paroisse de La Bazoche-Gouet, espousa damoiselle Anne de Gratmenil, fille des defeunctz Anthoine de Gratmenil, vivant escuier, seigneur de La Roberdière, et de damoiselle Jacqueline de Thiville, demeurants au lieu de Crépainville, et espousèrent en l'église de Lanneray. » — « Le mardy, 26<sup>e</sup> d'avril 1644, noble Jehan Legendre, escuyer, sieur de La Souche, espousa damoiselle Élisabeth de Gratemesnil, fille de feu Pierre de Gratemesnil, escuyer, seigneur de Crépainville, et de damoiselle Rachel *Dernou* (Dergnoust), ses père et mère ; et furent présens à la solennisation dudit mariage noble Pierre le Vavasseur, escuyer, seigneur du Bois-Saint-Père, damoiselle Marie Cabu, femme de noble Josué de Gratemesnil, escuyer, seigneur de Crépainville, damoiselle Élisabeth de Villecoy, espouse de noble ...., escuyer, seigneur de Louaville, honneste personne Jacques Javelle, dame Marie Guillebert et plusieurs autres. *Signé* : J. Legendre, Élisabel de Gratemesnil, Y. de Villequoy, Marie de Cabu, J. Javelle, Marie Guillebert, Tardif. » — « Le dimanche, 10<sup>e</sup> de septembre 1606, trespasa Jehan Morces, vigneron et tonnelier, et fut enterré le soir parce qu'il estoit malade de la contagion. » — « Le 15<sup>e</sup> jour de septembre 1606, fut enterré Loys Marchant, texier en toiles, lequel vivant se tenoit en Lombardie, derrière l'Hôtel-Dieu, et à cauce qu'il estoit malade de la contagion, il alla au *Sanitas* et y mourut, et fust enterré par les *corbeaux*, au cimetièrre de Saint-Jehan-de-la-Chaine. » — « Le mardy, 10<sup>e</sup> jour de juillet 1612, messire Anthoine de Gratemesnil, seigneur de la Roberdière, fut frapé d'un coup d'espée comme il estoit dedans Pontz et demeura là jusques au samedi 21<sup>e</sup> jour dudit mois et an, qu'il rendit son âme à Dieu. » — « Le mardy, 9<sup>e</sup> jour d'octobre 1612, mourut un Père Récollet qui estoit délégué pour administrer les saintz sacrementz aux malades de contagion. » — « Le dimanche, 14<sup>e</sup> jour d'octobre 1612, mourut Jehanne

Ferré, femme de Jacques Pointier, et le lendemain, un petit enfant qu'ilz avoient mourut de contagion, et lors le père changea de tout et alla demeurer en une loge qu'on luy avoit dressée à La Chocquetière, et par la grâce de Dieu il évita la maladie, et incontinent fut remarié à une jeune fille. » — « Le vendredy, 16<sup>e</sup> jour de novembre 1612, fut enterré un compaignon barbier nommé Bouchier, qui estoit avecques maistre Claude Gachelin, qui fut esleu pour sireurgien des malades du *Sanitas*, et succéda un autre sireurgien nommé Lefebvre, lequel y mourut et fut enterré au cimetière de Saint-Gilles. » — « Le dimanche, 22<sup>e</sup> de février 1615, mourut et fut enterrée Denise Couanonne, vivante vefve Pierre Huguot, tous deux en secondes noces ; et le service de l'enterraige demeura au lendemain, faute que n'avions point de prestre pour dire la messe, et l'on fut contraint de la porter sur une échelle, à cause des grandes neiges qui estoient sur la terre. » — « Le vendredi, 1<sup>er</sup> jour de janvier 1616, mourut Isaac Falon, gendre de Charlot Chedé, de la paroisse de Marboué ; et estoient réfugiés en ce faubourg à cause des gens d'armes qui estoient parmi les villaiges. » — « Le mardy, 5<sup>e</sup> jour de janvier 1616, mourut Pierre Poulain, dit Pintou, et demeura à enterrer jusques au lendemain matin, d'autant que ce estoit le jour des Rois, et ne put estre amené le jour qu'il mourut à cause des gens d'armes qui estoient tout à l'entour du pais, et n'osoit-on mettre les chevaux dehors des estables que tout aussitost ne feussent prins. » — « Le lundy, 20<sup>e</sup> jour de febvrier 1616, fut enterré Geoffroy Blanchart, de la paroisse de Marboué, et estoit réfugié en ce faubourg à cause des gens d'armes. » — « Le vendredi, 2<sup>e</sup> jour de juillet 1621, il arriva un accident qui est que M. de la Roche ramentant des soldatz de la guerre, l'un d'iceux tua un garçon sans y penser, d'autant que son harquebuse desbenda toute seule, et une balle passa au travers la teste dudict garçon qui avoit nom Devandier, et mourut tout royde. » — « Le lundy, 31 mars 1625, il arriva un accident en la mestairie de Saint-Martin-de-Chemars que Isaac Chavigny, mestayer de ladite mestayrie, estant à nos vespres, fut adverti qu'il y avoit des gens qui vouloient entrer de force en ladite mestayrie. Il sortit de l'église et s'en alla pour voir ce que c'estoit. Il fut tué par lesdits gens d'un coup qu'ils luy bailèrent sur la teste et mourut subitement. »

GG. 78. (Registre.) — In-folio, papier, 289 feuillets.

**1646-1667.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-

Chaîne : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le dimanche, 25<sup>e</sup> d'octobre 1654, ont esté faites les fiançailles en face d'église, et consécutivement les espousailles entre Marin Fouquet, sieur d'Arcet, filz de deffunct noble homme Guillaume Fouquet, vivant conseiller du Roy, assesseur en la mareschaussée de Châteaudun, et dame Renée Gournil, ses père et mère, de la paroisse Saint-Pierre de Marboy, d'une part, et honneste fille Marie Javelle, fille de deffunct honorable homme Jacques Javelle et d'honneste femme Marie Guyot, de cette paroisse, d'autre part. L'espoux assisté de sadite mère, de maistre Pierre Foucquet, conseiller du Roy et de Son Altesse Royale, lieutenant-général civil et criminel au siège royal de Yenville et Perche-Gouet, et noble homme Nicolas de Requin, conseiller du Roy et esleu en l'Élection de Châteaudun, et Michel Rossard, bourgeois de la ville de Châteaudun, frère et beau-frère de l'espoux, et maistre Jean Javelle, presbtre, cousin de ladicte espouse, en présence de maistre Christofle Lemaistre, presbtre, curé de Hanches, maistre Michel Lemercier, presbtre, vicaire de Saint-Jehan susdit, et Girard Dupont, cousin de l'espouse. *Signé* : Foucquet, de Requin, M. Rossard, Foucquet, Javelle, Dupont, C. Le Maistre, curé de Hanches, presbtre, Lemercier, Pilverdier, curé de Saint-Jean. »

GG. 79. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>, papier, 162 feuillets.

**1668-1674.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaîne : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le mardy, 6<sup>e</sup> jour de janvier 1672, devant nous, Jullien du Fossey, prebtre, bachelier en droit canon, curé de l'église et paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaisne, faubourg de Châteaudun, commis pour ce regard et autorisé de pouvoir spécial d'illustrissime et révérendissime Père en Dieu messire Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres, s'est présenté Susanne Robert, veufve de Simon, de la religion prétendue réformée, laquelle, humiliée à deux genoux devant le grand-athel, après l'offertoire du saint sacrifice de la messe, nous a requis et demandé humblement l'absolution de l'hérésie de Jean Calvin, dans laquelle elle avoit jusques à présent esté instruite et fait profession, estant nayé et élevée par ses parens de ladite sorte, que maintenant se sentant prévenue et éclairée des miséricordes et grâces de Dieu, elle y renonce et veut de tout son cœur et désir estre admise dans l'union des fideles de l'église catholique, apostolique et romaine. Laquelle absolution nous, en vertu des pou-

voirs que dessus, avons donné dans la présence de la plus grande partie de nos paroissiens, après que ladite Robert, veufve, a fait veu solennel et juré sur le livre du saint évangile de vivre doresnavant et mourir dans la foy et croiance de ladite église catholique, apostolique et romaine. *Signé* : J. Sanson, Le Fauchoux, Camin, E. Audonneau, Chancellée, Horeau, Jean Brière, Coutant, Jean du Fossay. »

GG. 80. (Registre.) — In-folio, papier, 179 feuillets.

**1674-1683.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — « Le jeudy 6 novembre 1674, après les fiançailles et la publication des bans de mariage entre Jean Bosmer et Jeanne Barré, veufve, parens en second degré de consanguinité et alliés par affinité spirituelle, desquels empeschement au mariage ayant obtenu un rescrit de Sa Sainteté pour en avoir dispense de M<sup>sr</sup> l'illustrissime et révérendissime évêque de Chartres, estant tombés misérablement, par fragilité ou foiblesse, dans le crime d'inceste du depuis quelques années, dont est yssu ..... âgé de 2 ans ou environ, je, Jacques du Fossey, prestre, curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, ay marié les susdits et donné la bénédiction nuptiale, l'enfant entre les deux pour la légitimation suivant la forme prescrite par l'église, en présence de messire Jacques Gastebois, prestre, curé de La Ferté-Vilneuil, messire François Marie, prestre, curé de Saint-Mandé, Jacques Duchesne, marguillier de mon église. *Signé* : J. Gastebois, F. Marie, Jacques Duchesne, J. du Fossey. » — « L'an 1675, le 17 juin, ay interrogé Louis de Brosset, escuyer, seigneur de Dommesy, fils de Louis de Brosset, escuyer, seigneur d'Angerville-le-Gaillard, et damoiselle Anthoinette Lamy, ses père et mère, d'une part, et damoiselle Agnès Leroux, fille de defunct Jean Leroux, vivant seigneur des Aunays, et de damoiselle Catherine Girardot, ses père et mère, et leur consentement mutuel par moy pris et receu, les ay solennellement par parolles de présent conjoint en mariage, puis dit et célébré la messe et donné la bénédiction nuptiale, en présence dudit Loys de Brosset, seigneur d'Angerville, père dudit espoux, Louys de Semeton, escuyer, seigneur de Chauffour, oncle dudit espoux, Michel de Vilcoy, escuyer, seigneur de Saumery, baron du Blastre et Lesclose, François de Saumery, escuyer, seigneur de Villeray, cousin de ladite espouse, Catherine de Villecoy, femme dudit seigneur d'Angerville, belle-mère dudit espoux, tous parents et amis. *Signé* : Louys de Brosset, Agnès Leroux, C. de

Villecoy, Louys de Brosset, L. de Semeton, Leroux, Leroux, de Villecoy, F. de Saumery, Alexis de Joffres, Gentil, J. du Fossey. » — « L'an 1676, le 18 d'aoust, a esté baptisé Charles, fils de Charles Guibert, marchand, et Marie Arnouf, sa femme, lequel a esté nommé par Charles du Plessis, escuyer, seigneur de Jumeaux, fils de M. de Saint-Hilaire, gouverneur de Châteaudun, et damoiselle Marie-Anne Beurrier, fille de noble homme Pierre Beurrier, conseiller du Roy et esleu en son Eslection. *Signé* : Marie-Anne Beurrier, Charles Duplessis, Lebassac. »

GG. 81. (Registre.) — In-folio, papier, 224 feuillets.

**1684-1694.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1689, le 4<sup>e</sup> de septembre, a esté trouvé mort dans le grand chemin de Brou le corps de Pierre David, marchand boucher, demeurant à Brou, mort, ayant esté amené par les huissiers de la vintaine de Châteaudun, dans le grand cimetière de Saint-Jean, où il a esté inhumé devant la croix par l'ordonnance de maître René Michau, lieutenant-général du conté de Dunois, à la réquisition de maître Léon Boeste, procureur-général dudit conté. *Signé* : J. Duchesne, M. Renault, Luceau. »

GG. 82. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>, papier, 233 feuillets.

**1695-1708.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1699, le 17<sup>e</sup> jour de septembre, est décédée Ester Blondin, de Genève, qui, estant entrée dans l'Hostel-Dieu de Châteaudun, le 16<sup>e</sup> jour du mois d'aoust, est sortie le 28 du même mois audit an, et s'étant retirée dans la paroisse de Saint-Jean, j'ay remarqué qu'elle estoit de la religion calviniste, et m'ayant témoigné plusieurs fois qu'elle souhaitoit entrer dans l'église catholique, je l'aurois interrogée plusieurs jours et instruite des principaux mystères de notre religion, auxquels elle a adhéré et cru. En conséquence de quoy, estant à l'extrémité et surprise de la mort, je luy aurois fait faire abjuration en présence de plusieurs des habitans et luy aurois donné l'absolution ; et a esté inhumée dans le cimetière où nous l'avons portée. *Signé* : M. Renault ; Luceau. »

GG. 83. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>, papier, 215 feuillets.

**1709-1719.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures.

GG. 84. (Registre.) — In-4°, papier, 262 feuillets.

**1720-1729.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — L'an 1725, le 26<sup>e</sup> jour de may, j'ay baptisé un fils né ce jourd'hui de Marie Foucault, fille de maistre Louis Foucault, avocat en Parlement, et de demoiselle Marie Jossan, son épouse, et de Pierre Boisgaultier, sieur du Coudray, fils majeure de maistre François de Boisgaultier, élu à Châteaudun, et de deffunte dame Jeanne Daguet, et a été nommé Pierre. Le parein Pierre Géray, marchand, la mareine Catherine Plessis, veuve de Jean Loiseau, vivant marchand boucher. *Signé* : Marie Foucault ; A. Racine, curé ; Catherine Plessis. » — « L'an 1726, le 8<sup>e</sup> jour de janvier, est décédé noble homme Gilles Souchay, sieur de Marigny, officier de feu Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans, âgé de 56 ans ou environ, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême-onction ; et a été le jour suivant inhumé dans l'église de céans, où nous l'avons porté avec les cérémonies accoutumées, en présence des sieurs Gilles-Hardouin Souchay, bourgeois, Pierre Souchay, sieur de Grandmaison, ses fils, du sieur Alexandre Souchay, avoçat en Parlement, frère dudit deffunt, du sieur Philippe Greslain, officier de feu Monsieur le Prince, et autres qui ont assisté à son inhumation. *Signé* : Greslain ; A Baudouin, curé de Logron ; Souchay ; Souchay ; Souchay ; A. Racine, curé de Saint-Jean ; Foucault ; Prunelle ; Maury ; Boucher, vicaire de Saint-Jean. »

GG. 85. (Registre.) — In-4°, papier, 219 feuillets.

**1730-1742.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1733, le 28<sup>e</sup> jour de septembre, ay fait la célébration de mariage entre Jean-Simon Chaudun, avocat en Parlement, fils de maistre Jean Chaudun, bailly de Saint-Romain, La Boische et autres lieux, et de defuncte demoiselle Marguerite Certain, ses père et mère, d'une part ; et demoiselle Renée Jonquet, fille de défunt sieur Jacques Jonquet, vivant bourgeois de cette ville, et de defunte demoiselle Renée Bernardine, ses père et mère, d'autre part : en présence de Charles Bellamy, marchand, cousin de l'époux, Marie-Jeanne Certain, sa cousine-germaine, femme de Pierre Neau, Magdeleine Lhermitte, femme de Pierre Legault, Genneviève Gillot, fille du sieur Pierre Gillot, ses cousines, maistre Claude Bardon, avocat en la Court, qui ont signé avec nous. *Signé* : R. Jonquet ; J. S. Chaudun ; Bardon ;

Charles Bellamy ; Marie-Jeanne Certain ; G. Gillot ; de Saint-Affrique. »

GG. 86. (Registre.) — In-folio, papier, 191 feuillets.

**1742-1753.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes de 1742 à 1753 ; mariages de 1742 à 1748 et de 1750 à 1753 ; sépultures de 1742 à 1748. — Le 7 octobre 1743, installation de Charles-Michel Poulain comme vicaire de Saint-Jean. — Le 7 janvier 1751, installation de Nicolas-Jean-Baptiste Horeau comme vicaire de Saint-Jean.

GG. 87. (Registre.) — In-4°, papier, 275 feuillets.

**1749-1765.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes de 1754 à 1765 ; mariages de 1749 et de 1754 à 1765 ; sépultures de 1749 à 1765. — « L'an 1754, le lundy 29 avril, a été inhumé solennellement dans le chœur de cette église le corps de messire Charles Menul, prêtre, curé de cette paroisse, décédé le jour précédent, âgé de 49 ans ou environ, après avoir reçu les sacrements des mourans avec beaucoup de piété. L'inhumation dudit défunt faite en présence de Messieurs Jean Vignette, curé de Saint-Valérien, Pierre-Denis Boisganier, curé de Saint-Lubin, Jacques-Barthélemy Trumeau, prieur-curé de Sainte-Marie-Madeleine, Alexandre Courgibet, desservant de la cure de Saint-Médard, Nicolas-Jean-Baptiste Horeau, prêtre, vicaire de cette paroisse, Jacques Berrin, prêtre, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin congrégation de France, vicaire de ladite Sainte-Marie-Madeleine, Messieurs les prêtres de l'Hôtel-Dieu, les Pères Cordeliers et les Pères Récollets, tous en corps, ensemble le clergé d'icelle ville. *Signé* : Trumeau, prieur-curé de Sainte-Marie-Magdelaine ; Courgibet ; Horeau, vicaire ; Vignette, curé de Saint-Valérien ; Foucault, de Saint-Pierre ; Berain ; Blondeau, prêtre chanoine. » — « Le 30 avril 1754, fut nommé à la cure de Saint-Jean-de-la-Chaine Jean-Baptiste Friteau, et entra en possession le 11 may de la même année. »

GG. 88. (Registre.) — In-folio, papier, 272 feuillets.

**1766-1785.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1775, le mardy 13 juin, j'ai béni la chapelle du petit couvent de cette paroisse, dédiée à la Sainte-Vierge. Ont été présens à la cérémonie de la bénédiction de ladite chapelle maistre Henry-Louis de Trémault, doyen de Saint-André de cette ville, sieur Michel-Alexandre

Fédé, chanoine de Saint-André, maistre Pierre-Guillaume Doru, chanoine de la Sainte-Chapelle, maistre Henry Raimbert, curé de Saint-Lubin, maistre Joseph Girard, curé de Saint-Valérien, maistre Nicolas Lhomme, curé de Saint-Pierre, et autres. La commission de Monseigneur l'évêque pour la bénédiction porte qu'après ladite bénédiction il sera permis à tous prêtres séculiers et réguliers, non suspens et interdits, d'y célébrer la sainte messe, à condition qu'on n'y célébrera point d'autre office que la messe à voix basse, qu'on n'y bénira point le pain et l'eau, que la messe n'y sera point célébrée à l'heure de la messe paroissiale, ni aux jours de Pâques, la Pentecôte, la Toussaint, Noël, non plus qu'au jour du patron de ladite paroisse, si ce n'est qu'il y eût des malades hors d'état d'aller à la messe paroissiale, et aussi qu'aux jours de fêtes et dimanches auxquels la messe sera célébrée dans ladite chapelle, il n'y assistera aucune personne du dehors qui n'aura cause légitime de s'absenter de l'office de la paroisse, et qu'il assistera quelqu'un de ladite maison à la messe paroissiale pour entendre les prônes et instructions et avertir les autres des choses qui y auront été annoncées; à condition enfin que ladite permission ne pourra aucunement nuire aux droits du sieur curé de Saint-Jean. *Signé* : J. B. Fritteau, curé de Saint-Jean. » — « Le 16 mars 1779, messire Henry-Louis de Trémault, doyen de Saint-André, a placé dans deux châsses et deux autres reliquaires, *item* dans une troisième châsse, pour la chapelle du petit couvent des écoles, plusieurs saintes reliques qui m'ont été envoyées de Rome. Toutes les pièces justificatives sont renfermées dans la châsse qui contient cinq différentes reliques. *Signé* : J. B. Fritteau, curé de Saint-Jean. » — « L'an 1782, le jeudi saint 28 mars, messire Henry-Louis de Trémault, doyen de Saint-André de cette ville, a fait visite d'un reliquaire de la vraie croix qui nous a été envoyé de Rome avec les lettres authentiques. Tout a été approuvé, et nous avons été autorisé à exposer ledit reliquaire à la vénération des fidèles. Le procès-verbal a été déposé au Trésor des titres de notre fabrique, avec ceux de saint Just, de saint Prosper et de sainte Modeste. *Signé* : J. B. Fritteau, curé de Saint-Jean. » — « L'an 1782, le 11<sup>e</sup> jour de novembre, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de maistre Jean-Baptiste Fritteau, curé de cette dite paroisse, décédé d'hier âgé de 59 ans ou environ, après avoir reçu dans sa maladie les sacrements des mourans. Ladite inhumation faite par nous Henry Raimbert, prêtre, curé de Saint-Lubin de cette ville, en présence

de Nicolas et Noël-François Fritteau, frères du deffunt, messire Louis-Henry de Trémault, doyen de l'église collégiale de Saint-André de cette ville, de maistre Joseph Girard, curé de Saint-Valérien, maistre Nicolas Lhomme, curé de Saint-Pierre, maistre Gilles-François-Hippolyte Bigeault, curé de Saint-Médard de cette dite ville, maistre Noël Pichery, ancien curé du Perray, maistre Louis-Nicolas-Lubin Meunier de Fonteny, ancien curé d'Auneau, Georget, vicaire de cette paroisse, et autres. *Signé* : Pichery, prêtre, ancien curé du Perray; Meunier de Fonteny, ancien curé d'Auneau; Dordelleau, ancien curé de Civry; Girard, curé de Saint-Valérien; Bigeault, curé de Saint-Médard; Lhomme, curé de Saint-Pierre; N. Fritteau; Delachaume; Raimbert, curé de Saint-Lubin; Renaud; de Trémault; Doru, prêtre, chanoine; J. B. Buché; Georget, vicaire de Saint-Jean. »

GG. 89. (Registre.) — In-folio, papier, 406 feuillets.

**1786-1792.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : baptêmes, mariages, sépultures. — « L'an 1786, le mardy 19 septembre, a été par nous, maître de l'Hôtel-Dieu, inhumé au cimetière de céans, le corps de demoiselle Marie-Jeanne-Roger, fondatrice des écoles de charité de cette paroisse, décédée d'hier dans la maison des dites écoles, âgée de 78 ans. L'inhumation faite en présence de Messieurs les curé et vicaires de cette paroisse, de Germain-Louis-Gabriel Rossard des Naudins, conseiller du Roy, élu honoraire, M. Jean-Paul Verchères de Reffy, conseiller du Roy, président au Grenier-à-sel, contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Orléans, Louis-François-René Rossart, lieutenant d'infanterie, Jean-Thomas Guérineau, conseiller du Roy et son procureur en l'Élection de cette ville, Jacques-François Isnard, prévost de la Sainte-Chapelle du Dunois, Henry Raimbert, ancien curé de Saint-Lubin, échevin de cette ville et administrateur de l'Hôtel-Dieu, Nicolas Lhomme, curé de Saint-Pierre de cette ville, René Boucher, chanoine de Saint-André, Pierre de la Faucherie, chevalier de Saint-Louis, mestre-de-camp de cavalerie, et autres ecclésiastiques et laïcs. *Signé* : Rossard; Verchères de Reffy; Rossard; Boucher; Raimbert; Raimbert; de Ladevèse; Meunier de Fonteny, prêtre; Raimbert, prêtre; Lhomme, curé de Saint-Pierre; D. G. Huet, vicaire de Saint-Jean; Isnard, prévost de la Sainte-Chapelle; Dazard; Asseau; Courgibet; Guérineau; Toutin; Doru, prêtre chanoine; de la Faucherie; frère Eustache Bizet, récollet; fr. Salutaire, directeur; Pelletier; Peignon, vicaire de

Saint-Denis; Gaultier, maître de l'Hôtel-Dieu; Léonard Raimbert, diacre; Cochin, curé de Saint-Jean. » — Le 10 octobre 1790, installation d'Ambroise-Théodore Champieux, comme vicaire de Saint-Jean.

GG. 90. (Registre.) — In-folio, papier, 301 feuillets.

**1592-1792.** — Paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine : répertoire alphabétique des baptêmes, mariages et sépultures, par Noël Pichery, curé du Perray. — État général des naissances, mariages et sépultures, avec la moyenne par période de dix années, de 1680 à 1781.

	Naissances.	Sépultures.
1680 à 1689	36	26
1690 à 1699	42	39
1700 à 1709	50	45
1710 à 1719	45	43
1720 à 1729	65	61
1730 à 1739	66	59
1740 à 1749	51	50
1750 à 1759	45	36
1760 à 1769	45	37
1770 à 1779	48	35

GG. 91. (Registre.) — In-4°, papier, 200 feuillets.

**1717-1764.** — Hôtel-Dieu de Châteaudun : sépultures. — Noms de ceux qui ont été inhumés dans la nef de l'église, depuis 1720 jusqu'à 1774. — Plan de l'église de l'Hôtel-Dieu — « L'an 1737, le 10<sup>e</sup> jour d'avril, a été inhumé dans notre église, au bas du sanctuaire, du côté de l'évangile, le corps de vénérable et discrète personne messire André Pousteau, prêtre, maître administrateur né de l'Hôtel-Dieu et chanoine de l'église collégiale de Saint-André. *Signé* : Tuault de la Flocherie; Cartier; Leféron; Courgibet; Tiercelin. » — « L'an 1737, le 20 du mois d'août, a été inhumé dans notre église, au bas de la nef, devant le banc des sœurs, le corps de Magdeleine Lecompte, supérieure des filles de la charité de l'Hôtel-Dieu servantes des pauvres malades, âgée de 71 ans ou environ. *Signé* : Cartier; Tuault de la Flocherie; Courgibet; Leféron; Tiercelin. » — « L'an 1737, le 23 octobre, a été inhumé dans l'église, du côté de l'épître, entre le banc des chapiers et les stalles, le corps de vénérable et discrète personne messire Thomas Cartier, prêtre, maître et administrateur né de l'Hôtel-Dieu, et en cette qualité chanoine de l'église collégiale de cette ville, âgé de 58 ans ou environ.

*Signé* : Tuault de la Flocherie; Sigogne; Leféron; Tiercelin; Maury de Moncheny; Courgibet, syndic. » — « L'an 1741, le 22 août, a été inhumé dans l'église de céans, devant le banc des sœurs, à trois pieds du bénitier en entrant par la porte du cloître, le corps de Marie-Anne Grognet, fille, supérieure des sœurs de la Charité de cette maison, âgée d'environ 58 ans. *Signé* : Tuault de la Flocherie; Tiercelin; Maury de Moncheny; Malécot; Courgibet. » — « L'an 1744, le 24<sup>e</sup> du mois de juin, a été inhumé dans la chapelle de Sainte-Marguerite de notre église, proche le mur du costé des cloîtres, le corps de M<sup>r</sup> Joseph Cellier, ancien procureur du Roy en l'Élection de Châteaudun, et auditeur de la Chambre des comptes de Blois, âgé de 70 ans. *Signé* : Tuault; Sigogne; Leféron; Tiercelin; Courgibet, prestre; Allaire. » — « L'an 1747, le 15 janvier, a été inhumé dans l'église de céans, derrière les stalles, à côté du tronc de Sainte-Marguerite, le corps de sœur Marie-Anne Tetelain, fille, supérieure des sœurs de la Charité de cette maison, âgée d'environ 46 ans. *Signé* : Tuault; Leféron; Courgibet; Tiercelin; J.-B. Vivant. » — « L'an 1747, le 24<sup>e</sup> jour d'avril, a été inhumé dans l'église de céans, derrière les stalles du chœur, du côté du tronc de Sainte-Marguerite, le corps de sœur Julienne Amont, fille supérieure des sœurs de la Charité de cet Hôtel-Dieu, âgée d'environ 55 ans. *Signé* : Tuault; Leféron; Courgibet; Tiercelin; Allaire. » — « L'an 1748, le 16<sup>e</sup> d'avril, a été inhumé dans le chœur de l'église de l'Hôtel-Dieu, au bas de la marche du sanctuaire, du côté de Sainte-Marguerite, le corps de messire Loup-Antoine Le Féron, prêtre, frère condonné dudit Hôtel-Dieu, prieur chapellain de la chapelle de Saint-Blaise. *Signé* : Tuault; Courgibet, prêtre; Tiercelin; P. Doru; L. Foucault. »

GG. 92. (Registre.) — In-folio, papier, 163 feuillets.

**1765-1792.** — Hôtel-Dieu de Châteaudun : sépultures. — « L'an 1767, le 12 février, a été inhumé dans la chapelle de Sainte-Marguerite, au bas de l'autel, du costé de l'épître, le corps de vénérable et discrète personne Jean-Pierre Landou, prestre, frère condonné et bénéficié dudit Hôtel-Dieu. *Signé* : Tuault; L. Foucault, prestre; Gaultier; Doru, prestre; Raux; Tiercelin; Baudouin. » — « L'an 1769, le 23 février, a été inhumé dans la chapelle de Saint-Denis de l'église de l'Hôtel-Dieu, à trois pieds du mur, le corps de messire Jean-Louis Foucault, frère condonné et bénéficié dudit Hôtel-Dieu, âgé de 60 ans ou envi-



ron. *Signé* : Tuault ; Gaultier ; Doru, prêtre ; Tiercelin, prestre ; Baudouin ; Raux ; J. B. Buché. » — « L'an 1770, le 19<sup>e</sup> jour de décembre, a été inhumé dans le chœur de l'église de l'Hôtel-Dieu le corps de messire Achille-Cæsard Hallier, prestre, frère con-donné et bénéficié dudit Hôtel-Dieu, âgé de 34 ans. *Signé* : Tuault ; Gaultier ; Doru, prêtre ; Tiercelin ; J. F. N. Buché, prestre ; J. B. Buché ; Radulphe. » — « L'an 1774, le 23 mars, a été inhumé dans notre église, au bas du sanctuaire, du costé de l'épître, le corps de vénérable et discrète personne messire Jacques-Gaspard Tuault, prestre, maître administrateur né de l'Hôtel-Dieu et chanoine de l'église collégiale de Saint-André, âgé de 74 ans. *Signé* : Gaultier ; J. Buché, prestre ; Tiercelin ; Asseau ; T. Audonneau. » — « L'an 1774, le 13 may, a été inhumé dans notre église, au bas du caveau de la chapelle de Sainte-Radegonde, le corps de maître Jacques-Hardouin Souchay, avocat en Parlement, procureur-général fiscal du comté de Dunois, fils de feu maître Alexandre Souchay, aussi avocat au Parlement et avocat-fiscal général dudit comté, et de Françoise Roger, ses père et mère. *Signé* : T. J. Audonneau ; Gaultier ; Buché, prêtre ; Asseau. » — « L'an 1778, le 8<sup>e</sup> jour de décembre, a été inhumé dans le cimetièr des pauvres de l'Hôtel-Dieu, le corps de maître Nicolas Tiercelin, prêtre, maître et administrateur né dudit Hôtel-Dieu et chanoine de l'église collégiale de Saint-André, âgé de 74 ans. *Signé* : J. B. Buché ; J. N. F. Buché l'ainé ; Asseau ; Morin, prêtre ; Courgibet, prêtre ; Gaultier. » — « L'an 1784, le 17<sup>e</sup> jour de novembre, a été inhumé dans le cimetièr des pauvres de l'Hôtel-Dieu, le corps de Louise Caphard, supérieure des filles de la Charité servantes des pauvres audit Hôtel-Dieu, âgée de 79 ans. *Signé* : Gaultier, maistre ; Pitou ; Courgibet ; J. F. N. Buché ; J. B. Buché. » — « L'an 1788, le mercredi 10<sup>e</sup> jour de décembre, a été inhumé dans le cimetièr général de cette ville le corps de Marie-Louise le Maintier, supérieure des filles de la Charité servantes des pauvres audit Hôtel-Dieu, âgée d'environ 63 ans. *Signé* : Gaultier ; Courgibet ; Asseau ; Bourdin ; Traxcelle ; Bonsergent ; Marcault. »

GG. 93. (Registre.) — In-folio, papier, 542 feuillets.

**1591-1790.** — glise Éréformée du bailliage de Dunois : baptêmes de 1591 à 1689 et de 1788 à 1790 ; mariages de 1591 à 1650, de 1668 à 1681 et de 1788 à 1790 ; sépultures de 1624 à 1683 et de 1786 à 1790 (1).

(1) Ce registre est aujourd'hui conservé parmi les archives

— « Le dimanche 3<sup>e</sup> novembre 1591, fut baptisé par M<sup>r</sup> Berger Ysaac Bourgoing, fils de Christophe Bourgoing et de Ysabel de Rucquedort, de Châteaudun, et nommé par Hémon Convers, dudit lieu ; présenté par Marguerite de Rucquedort, veufve de Baptiste Androuet du Cerceau, vivant architecte du Roy. » — « Josias, filz de Pierre de Gratemesnil, escuyer, sieur de Crépinville, et de damoiselle Rachel de Jouhan, naquit le 28 du mois de janvier 1592, et présenté au baptême par Jacques de Meaussé, escuyer, sieur de la Crotte, et damoiselle Anthoinette Guernay. » — « Lazare, filz de François de Villeneuve, escuyer, sieur d'Amblelles, et de damoiselle Dauphine de Ramasse, nasquit le 24 juin 1589, et fut présenté par maître Jehan Bernard, avocat en Parlement, et damoiselle Françoise de Villevert, dame de Jonvillier. » — « Ysabel, fille de noble homme Louis Daultier, escuyer, sieur de Herville, et de damoiselle Lucrette de Sève, nasquit le 24<sup>e</sup> de septembre 1592 et fut présentée au baptême par Jacques de Beaufilz, escuyer, sieur d'Orgères, et damoiselle Ysabel de Beaufilz, fille de M<sup>r</sup> de Lierville, gouverneur de Châteaudun. » — « Suzanne, fille de noble homme Pierre de la Ferrière, escuyer, sieur de la Bourdinière, et de Marie du Chastel, ses père et mère, nasquit le 19 octobre 1593, et fut présentée au baptême par maître André Marsollyer, advocat, et Nicolle Griart, femme de M<sup>r</sup> le commissaire Le Prestre. » — « Ester, fille de Jacques le Courtois, escuyer, sieur du Charmoy, et damoiselle Guillemette de Montléart, nasquit le 17<sup>e</sup> décembre 1593, et fut présentée par Blaise de Courcy, sieur de la Noblerie, et M<sup>me</sup> Ester de Rochefort, dame de Chantosme. » — « Jacques, fils de noble homme Jacques Gaultier, escuyer, sieur de Paisy, homme d'armes de la compaignye du sieur de Blosset, et dame Ester de Saint-Mesmyn, nacquit le 30 avril 1596, et fut présenté par noble homme Jacques le Jay, advocat en la cour de Parlement, et dame Rachel de Saint-Mesmyn, femme de honorable homme Milles Lemaire, sieur de la Borde, ses parrain et marraine. » — « Ester, fille de Estienne Toutin, orfèvre et antien de ceste église, et de Marie Vallée, ses père et mère, fut baptisée par M. Berger le 6 avril 1597 et présentée par honorable homme maître Philippe Mèrault, docteur en médecine, et damoiselle Marie de Saint-Mesmyn, femme du sieur du Péray. » — « Jacques, fils de

du greffe du tribunal civil de Châteaudun ; nous avons cru devoir néanmoins l'inventorier, car nous ne doutons pas qu'un jour ou l'autre il ne soit classé parmi les archives communales où est sa véritable place.

Jacques Lenfant, marchand de draps de soye, et de Judith Hauldry, ses père et mère, naquit le 28 mars 1598 et fut présenté par Ysaac Nouel et Guillemine Convers. » — « Théodore, fils d'honorable homme maître René de la Chassigne, avocat à Châteaudun, et de Marie Dargouges, ses père et mère, fut baptisé par M. Berger le 19 juillet 1598, présenté par honorable homme maître Philippe Mérault, docteur en médecine, et honneste fille Magdaleine Convers, fille de deffunt Georges Convers, et de deffuncte Françoise de la Chassigne. » — « Anne, fille d'Ézéchias d'Alonville, escuyer, sieur du Pansier, et de damoiselle Sarra de Gallot, nacquit le 8 février 1598 et fut présentée au baptême par Théophile de la Noue, escuyer, sieur de Téligny, et damoiselle Loyse Hatte, fille du deffunt sieur de Noysement. » — « Anne, fille de messire Théophile de la Noue, chevalier, seigneur de Téligny et de la Roche-Bernard, et de dame Anne Hatte, naquit le 9 septembre 1590 et fut baptisée audit lieu de La Roche par M. Berger, présentée par messire Odet de la Noue, chevalier, seigneur du Chastellier, et par dame Marie de Moreau, dame de Noysement. » — « Ézéchias, filz de Loys de Chesnelong, escuyer, sieur de Maignanville, et damoiselle Marie Rousselet, nacquit le 9 septembre 1599 et fut présenté au baptême par Ézéchias d'Alonville, escuyer, sieur du Pansier, et Ysabel Bernard, fille de maître Jehan Bernard. » — « Hester, fille de Josias Darnould, escuyer, sieur de Pressainville, et de damoiselle Judith de Beaufilz, naquit le 15<sup>e</sup> juillet 1599 audit lieu de Pressainville, et fut baptisée audit lieu par M. Berger, présentée par Abel de Beaufilz, escuyer, sieur de Basinville, et damoiselle Suzanne de Beaufilz. » — « Catherine, fille de Gatien de Laage, escuyer, sieur de la Noue, et de damoiselle Jacqueline de Meaussay, nacquit le 24<sup>e</sup> juin 1600, et fut présentée au baptême en l'esglise réformée de Châteaudun devant maître Jehan Berger, ministre de la parole de Dieu, par Paul de Meaussay, escuyer, sieur de la Boutelais, et damoiselle Catherine Sevyn, femme du sieur de Guichery. » — « Mr Berger cessa de servir à l'église de Châteaudun à cause de son infirmité et maladie le mercredi 13<sup>e</sup> novembre 1601. Ung nommé Mr Marie, ministre appartenant à l'église françoise de Londres en Angleterre, nous fut presté par Messieurs de la province de Paris jusques à ce qu'il fust répété par son esglise, et a commencé à prescher en ceste ville de Châteaudun, le dimanche 2<sup>e</sup> jour de décembre 1601. » — « Le sieur Simpson a eu l'imposition des mains et envoy en l'église réformée de Châteaudun par M. Vignyer,

VILLE DE CHATEAUDUN.

ministre de Bloys à ce député par le colloque, le dimanche 22<sup>e</sup> jour de décembre 1602. » — « Élie, fils de noble homme Jehan d'Amylton, escuier, sieur de Gironville, et Judit de Boisjoyeux, ses père et mère, né le 21<sup>e</sup> jour d'aoust 1603, fut présenté au baptême par noble homme Élie Dubois, escuier, sieur des Bergeries, et Catherine de Grenet, femme d'Antoine de Gasques, sieur de la Bussière et de Jouy. » — « Jacob, fils de David Lamy, maître chirurgien à Châteaudun, et Ester Ysambert, nasquit le 24<sup>e</sup> jour d'octobre 1603, et fut présenté au baptême par le sieur Ysambert, commissaire ordinaire des guerres, et dame Catherine Gentil, femme du sieur de Clos, grenetier à Châteaudun. » — « Le 22 février 1593, furent espousez Pierre de la Ferrière, escuyer, sieur de la Bourdinière, capitaine de cinquante harquebusiers à pied du régiment du sieur de Valirot estant en garnison pour le service du Roy en ceste ville de Châteaudun, fils de feu Marin de la Ferrière, vivant seigneur dudit lieu, et de damoiselle Anne de Montdoucet, ses père et mère, et Marie du Chastel, veufve feu François Bugy, vivant sieur du Mesnil, fille de feu Jehan du Chastel, controolleur de la maison de la Royne mère du Roy deffunt, et de Marie Thiboust. » — « Le 28 mars 1595, furent espousez Josias Darnould, escuyer, sieur de Pressainville et du Chesnay, fils de feu François Darnould, vivant escuyer, seigneur desdits lieux, et damoiselle Judith de Beaufilz, fille de messire Mathurin Beaufilz, chevalier, seigneur de Lierville, gentilhomme de la chambre du Roy, gouverneur de Châteaudun, et de feu dame Agnez d'Allonville. » — « Le 9 avril 1595, furent espousez noble homme Jacques Gaultier, sieur de Paizy, homme d'armes de la compagnie du sieur de Blosset, filz de deffuntz maître Jehan Gaultier, vivant advocat au siège présidial de Chartres, et de Marguerite du Chastel, ses père et mère, et Ester de Saint-Mesmy, fille de deffuntz honorable homme Nicolas de Saint-Mesmy, vivant bourgeois de céans, et de Jacqueline Daniel, ses père et mère. » — « Le 30 avril 1595, furent espousés Jacques Lenfant, sieur de Bourcé, fils de deffunctz Pierre Lenfant, bourgeois de Châteaudun, et de Marie Manceau, ses père et mère, et Judith Hauldry, fille de honorable homme Hector Hauldry, homme d'armes des ordonnances du Roy, et de Guillemine Convers, ses père et mère. » — « Le 4 janvier 1596, furent espousez noble homme Jehan Panchèvre, sieur de La Lamberdière, conseiller du Roy et secrétaire d'État en sa maison de Navarre, fils de deffuntz noble homme maître Léonard Pan-

SÉRIE GG. 9.

chèvre, vivant seigneur dudit lieu de La Lamberdière, avocat au siège royal de Baugé en Anjou, et de damoiselle Françoise Louet, ses père et mère, et damoiselle Marie du Chastel, veufve en secondes nopces de deffunct Pierre de la Ferrière, escuyer, sieur de La Bourdinière. » — « Le 18 février 1596, furent espousez Élye Duboys, sieur des Bergeries, cornette de la compaignye de M. le baron de Bricquemault, soubz la charge de M. des Dignièrès, fils de deffunct Antoine Duboys, vivant grand-prévost de la connestablerye de France, et de damoiselle Marie Durueil, ses père et mère, et damoiselle Marie Chollet, veufve de deffunct Samuel Ménard, fille de deffunct noble homme maître Gilles Chollet, vivant receveur des tailles en l'Élection de Châteaudun, et de damoiselle Antoinette de Grenet, ses père et mère. » — « Le 29 avril 1596, furent espousez Jehan Guichart, chevalier, seigneur de Péray et de Rène, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, fils de deffunts messire Jehan Guichard, vivant chevalier, seigneur desdits lieux, et de dame Marie de Bourbon, ses père et mère, et damoiselle Marie de Saint-Mesmyn, veufve de deffunct Loys de Taize, vivant escuyer, sieur de Varize, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy et de la chambre de deffunct Monseigneur le duc d'Anjou. » — « Le 29 avril 1596, furent espousez hault et puissant seigneur messire Théophile de la Noue, seigneur de Théligny, La Roche-Bernard et Le Tronchay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, filz de feu hault et puissant seigneur messire François de la Noue, vivant chevalier de l'ordre du Roy, capitaine de cinquante hommes d'armes et conseiller en son Conseil d'Estat, et de feu haulte et puissante dame Marguerite de Théligny, ses père et mère, et damoiselle Anne Hatte, fille de feu Euverte Hatte, vivant escuyer, sieur du Noysement, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, et de damoiselle Marie de Mareau, dame dudit lieu, ses père et mère. » — « Le 12 mai 1596, furent espousez Samuel Baillay, escuyer, sieur de La Haulte-Maison, de Vignolles en Brye, filz de deffunct noble homme Guillaume Baillay, lieutenant à Verdun, conseiller et intendant de la maison de Monseigneur le duc de Lorraine, et de damoiselle Marguerite Deschamps, ses père et mère, et honneste fille Marie de Saint-Mesmyn, fille de feu honorable homme Nicolas de Saint-Mesmyn et dame Jacqueline Daniel, ses père et mère, vivants bourgeois d'Orléans. » — « Le 27 janvier 1598, furent espousez Olivyer du Plesseys, chevalier, seigneur de Champchabot, et damoiselle Jehanne de Beaufilz, fille de deffunct Jacques

de Beaufilz, vivant escuyer, sieur d'Orgères, et de damoiselle Jehanne de Villezan, ses père et mère. » — « Le 15 juillet 1601, Paul Harteman, peintre, fils de Florent Harteman et deffunte Thomasse Boulant, fut espousé par M. Berger au Temple de Châteaudun, avec Sarra Guasnot, fille de Guillaume Guasnot et Toussine Dorridet. » — « Le 15 juin 1603, furent espousez Alexandre Simson, pasteur de cette église de Châteaudun, fils d'Alexandre Simson, conseiller en justice demeurant à Adiveton en Écosse, et deffunte Marie Aytton, sa femme, et Anne Mèrault, fille de maître Philippe Mèrault, docteur en médecine, et Marguerite Raimonnet, ses père et mère, demeurant en cette ville de Châteaudun, par M. Solomeau, pasteur de l'église de Vendosme, convoqué exprès à Châteaudun. » — « Le 20 avril 1605, furent espousez à La Perrine par M. Simson Jehan de Coustanées, sieur de La Maillardière, fils de deffunct Magdelon de Coustanées, sieur de La Maillardière, et de Charlotte des Loges, jadis sa femme, demeurante au Clos-Rouge, paroisse de Danzé, et Marie du Plessis, fille de deffunct Agésilaüs du Plessis, sieur de La Perrine, et Anne de Courcillon, sa femme. » — « Le 14 juin 1609, furent espousez Jean Toutin, fils de deffunct Estienne Toutin, orfèvre, et Marie Vallée, ses père et mère, et Élisabeth Mèrault, fille de maître Philippe Mèrault, docteur en médecine, et Marguerite Raimonnet, ses père et mère. » — « Le 13 avril 1614, furent espousez noble homme Daniel Bothereau, sieur de Lormoye, filz de feu noble homme Jehan Bothereau et de dame Magdeleine Leroy, ses père et mère, et damoiselle Marie Daultier, fille de deffunct messire Loys Daultier, vivant chevalier, seigneur de Harville et Viviers, et damoiselle Lucesse de Sève. » — « Le 4 novembre 1620, furent espousez à Châteaudun par M<sup>r</sup> Jacques Lamy, ministre du Saint-Évangile audit lieu, messire Jacques de Jaucourt, chevalier, seigneur de Rouvray, fils de feu messire Louis de Jaucourt, chevalier, seigneur de Villarnoul, et de dame Élisabeth de la Trimouille, son espouse, et damoiselle Renée du Plesseys, fille de feu messire Agésilaüs du Plesseys, chevalier, seigneur de La Perrine, et dame Anne de Courcillon. » — « Le 20 janvier 1621, furent espousez M<sup>r</sup> Paul Solomeau, pasteur de l'église de Montoire, fils de feu M<sup>r</sup> François Solomeau, ministre à Vendosme, et de Marie Collin, ses père et mère, et Judith Janson, fille de feu M<sup>r</sup> Aignan Janson et de Judith Bourdel. » — « Le 8 décembre 1626, furent espousez à La Roche-Besnard par M<sup>r</sup> Jacques Lamy, ministre du Saint-Évangile à Châteaudun, messire Jacques de Cordouan,

chevalier, seigneur de Mimbré, fils de deffunt messire Louis de Cordouan, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy et seigneur de Mimbré, et dame Élisabeth de Beaumanoir, à présent veufve, dame de Lanneray et de Bouffry, et damoiselle Anne de la Noue, fille de deffunt messire Théophile de la Noue, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, seigneur de Théligny, La Roche-Besnard, Le Tronchay et Bournan, et de dame Anne Hatte, ses père et mère. » — « Le 20 juin 1627, ont esté espousez à Châteaudun Isaac de Villeneuve, escuier, sieur de Villegrau, fils de feu François de Villeneuve, escuier, sieur de Villeneuve d'Amblelles, et damoiselle Daulphine de Ramesay, ses père et mère, et damoiselle Judith de Meaussé, fille de feu Josias de Meaussé, escuier, et de damoiselle Anne de Beauxoncles, ses père et mère. » — « Le 25 avril 1628, ont esté espousez à Châteaudun noble homme Pierre Garnier, fils de deffunt noble homme Guillaume Garnier, sieur de La Verrerie, et de dame Catherine Lucas, ses père et mère, de Mortagne, et damoiselle Anne de Courton, fille de feu François de Courton, escuier, sieur de Neufville, et de damoiselle Anthoinette de Morin, ses père et mère. » — « Le 9 octobre 1628, ont esté espousez à Tiville, Pierre de Brisai, escuier, seigneur de Denonville, fils de deffunt messire Jacques de Brizay, vivant chevalier, seigneur de Denonville, et damoiselle Louise d'Alet, fille de messire René d'Alet, chevalier, seigneur de Corbet et de Tiville, et de dame Louise Hatte. » — « Le 15 décembre 1632, furent espousez à Châteaudun Mr Philippe Scalberge, pasteur des églises de Chartres et Favières, fils de feu Philippe Scalberge et de Marie Botté, ses père et mère, et dame Noémi Frain, veufve de feu Michel Juppín. » — « Le 8 décembre 1633, furent espousez à Langey Jehan de Paulmier, escuier, sieur de Tillé, fils de Jehan de Paulmier, escuier, sieur de Vandœuvre, et de damoiselle Marie de Bernier, de Saint-Pierre-sur-Dive, et damoiselle Anne de Cordouan, fille de feu messire Louis de Cordouan, chevalier, seigneur de Mimbré, et de dame Élisabeth de Beaumanoir. » — « Le 31 janvier 1638, furent espousez à La Perrine M. Cyrus du Moulin, pasteur de ceste église, et damoiselle Marie de Marbois, par M. Jurieu, beau-frère dudit sieur du Moulin, pasteur de l'église de Mer. » — « Le 13 février 1639, furent espousez au Temple de ceste église maître Pierre d'Alvimare, advocat, filz de Louis d'Alvimare, exempt des gardes de feu Mr le duc d'Anjou, et de dame Suzanne Chevillard, et dame Marguerite Baigneux, veufve de deffunt

maître Benjamin Poissonnet, vivant aussy advocat. » — « Le 21 janvier 1646, ont esté espousez au Temple de ladite église par M. Joseph Ardillon, sieur de Champlay, pasteur de l'église de Dangeau, noble homme Pierre Lancement, sieur de Pimpreneau, commissaire ordinaire de l'artillerie, filz de noble homme Gédéon Lancement, sieur de Chevigny, aussi commissaire ordinaire de l'artillerie, et de dame Catherine Lemaistre, et honneste fille Suzanne Ysambert, fille de deffunt honorable homme Claude Ysambert et de dame Renée d'Alvimare, à présent femme de honorable homme André Frain. *Signé* : J. Ardillon. » — « Le 26 janvier 1649, ont esté espousez à La Perrine messire Jacques du Vignaud, chevalier, seigneur de Suory et de Villefort, fils de deffunt messire Jacques du Vignaud, vivant chevalier, seigneur de Suory, et de dame Anne du Plesseis, et damoiselle Charlotte du Plesseis, fille de deffunt hault et puissant seigneur messire David du Plesseis, vivant chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, seigneur de La Perrine, La Brulée et Les Coulaux, et de dame Hélaïne de la Place. » — « Anne, fille de noble homme Jehan de Courcy, sieur de Charray, et de damoiselle Catherine d'Angers, sa femme, naquit le 21 juillet 1612 et fut présentée au baptême par Théophile de la Noue, seigneur de Théligny, et damoiselle Marie de Tésar, femme de Mr de la Touche-Chenard. *Signé* : Lamy ; Jehanne Courcy ; Catherine Danger ; Théophile Delanoue ; Marie de Thézart. » — « Pierre, fils de Pierre de Bullion, escuyer, sieur du Layer, conseiller du Roy en sa cour de Parlement, et de damoiselle Marie Hatte, ses père et mère, naquit le 20 mai 1616 et a esté baptisé au lieu du Noisement, présenté par Jehan Hatte, escuyer, sieur des Marets, et damoiselle Marie de Mareau, veufve de deffunt Euverte Hatte, vivant escuyer, sieur du Noysement, mère ayeule dudit enfant. *Signé* : Lamy ; Chauffourneau. » — « Hélye, premier filz de messire David du Plessis, chevalier, seigneur de La Perrine, et de dame Hélayne de la Place, son espouze, nasquit le 17 aoust 1616 et fut baptisé à La Perrine, présenté par messire Hélye de la Place, chevalier, seigneur de Reussy, ayeul dudit enfant, et par dame Suzanne Baudrez, dame de Dangeau, sa grande-tante. *Signé* : Lamy ; Chauffourneau. » — « Claude, filz de Pierre de Cosne, escuier, sieur du Mesnil de Verdes, et de damoiselle Anne de Maubert, son espouze, naquit le 3 octobre 1617 et fut baptisé audit lieu du Mesnil, présenté par René de Maubert, escuier, sieur de Vaugirault, son grand-père maternel, et par damoiselle Marguerite de Joan, veufve

feu Jehan de Cosne, escuier, sieur de Chavernay, sa grand-mère paternelle. *Signé* : Lamy ; Coyneau, scribe. » — « Olympe, fille de Hector de Meaussé, escuier, sieur de Loupille, et de damoiselle Anne d'Allonville, naquit le 28 juillet 1618 et fut baptisée en la maison du Pensier, présentée par Paul de Meaussé, escuier, sieur de La Rainville et de La Botelais, et par damoiselle Ester d'Allonville, fille de feu M<sup>r</sup> du Pensier, oncle paternel et tante maternelle. *Signé* : Lamy ; Coyneau. » — « Charles, fils de Jacques le Tirant, escuier, sieur de Boubier et de Thierville, lieutenant de M<sup>r</sup> le duc de Sully au gouvernement de Jargeau, et de damoiselle Catherine d'Angerson, naquit le 29 juin 1618 et fut baptisé à Châteaudun, présenté par Charles de La Haie, escuier, sieur de Lentot et de La Jurie, et lieutenant de l'artillerie de France au gouvernement d'Orléans, Berry, Blaisois, pays Chartrain, Nivernois et Bourbonnois, et par damoiselle Judith de Beaujoieux, femme de M<sup>r</sup> de Guichery. *Signé* : Lamy ; Coyneau. » — « Georges, fils de Louis de Loïs, escuier, sieur de Baillau, et de damoiselle Catherine de Laage, son espouse, nasquit le 2 novembre 1620 et fut baptisé au lieu de La Noue, paroisse d'Authueil, présenté par Georges de Loïs, escuier, sieur de Putreau, son oncle paternel, et par damoiselle Judith d'Hamilton, fille de Jehan d'Hamilton, escuier, sieur de Guichery. *Signé* : Lamy. » — « Anne, fille de Benjamin de Chartres, escuier, sieur de Belessart, et de damoiselle Élisabeth le Vasseur, naquit le 30 aoust 1629, et fut baptisée à Belessart, présentée par Paul de Chartres, escuier, sieur du Plessis-Cherville, et par damoiselle Anne de La Vergne, veufve de feu Jacob de Chartres, escuier, sieur de Cherville. *Signé* : Lamy. » — « Philippe, fils de Louis du Plessis, chevalier, seigneur de La Perrine, et de dame Suzanne de Courcillon, est né le 5 décembre 1660 et a été baptisé à La Perrine par M<sup>r</sup> Testard, pasteur de l'église de Dangeau, et présenté par le sieur Cyrus du Moulin, pasteur de l'église de Châteaudun, et damoiselle Marie du Plessis. *Signé* : C. du Moulin. » — « Benjamin, fils de messire René de Cordouan, chevalier, marquis de Langey, et de très-illustre dame Madame Diane de Montaut-Navaille, est né le 19 octobre 1665 et a été baptisé par M<sup>r</sup> Morin, pasteur de l'église de Châteaudun, présenté par messire René de Cordouan et par très-haute et très-illustre princesse Madame Marguerite, duchesse de Rohan, princesse de Léon, comtesse de Porhouet et Lorges, marquise de Blein, veufve de feu très-

haut et très-puissant seigneur Henry de Chabot, duc de Rohan, pair de France. *Signé* : D. Morin ; Marguerite de Rohan ; René de Cordouan. » — « Louis de Chesnelong, escuier, sieur de Mégnanville, décéda le 10 mars 1626 et fut enterré en un lieu à part au cimetière de Flacey. » — « Pierre de Gratemesnil, escuier, sieur de Crépainville, décéda le 24 octobre 1627 et fut enterré à Châteaudun au cimetière de ceux de la religion. » — « Maître Jacques Lamy, cy-devant pasteur en l'église réformée de Châteaudun, décéda à Châteaudun, le sabmedy 11<sup>e</sup> jour de febvrier 1634 et fut inhumé le lendemain au jardin qui est derrière le Temple, par l'advis de tous les cheffz de famille assemblez au Temple, à cette fin pour éviter la rage et la félonnie du peuple mutiné qui estoit résolu de déterrer le corps s'il eust esté enterré au cimetière ordinaire. » — « Jehan d'Hamilton, escuyer, sieur de Guichery, décéda le 15 juin 1637, et fut son corps porté le lendemain à La Perrine, où il a esté mis au sépulcre de la maison. » — « Hector de Meaussé, escuyer, sieur de La Reinville, est décédé le 12 février 1643, et a esté enterré à Villebeton en la maison de M. du Chastelier, son frère. » — « Messire David du Plessis, chevalier, seigneur de La Perrine, est décédé le 24 novembre 1644 et est inhumé au sépulcre de leur maison, audit lieu de La Perrine. » — « Messire Jacques de Cordouan, chevalier, seigneur de Mimbray, est décédé le 22 octobre 1661 et est inhumé à La Roche-Bernard. » — « Pierre, fils de maître Pierre Morin, ministre de l'église de Châteaudun, et de damoiselle Anne de Monginot, est né le 22 septembre 1670 et baptisé à Châteaudun, ayant eu pour parrain maître Jehan Morin, sieur de La Goderie, conseiller du Roy et directeur de ses aides et de ses domaines de la généralité d'Orléans et de Blois, et damoiselle Anne le Chénevis, veufve de feu maître François de Montginot, vivant conseiller et médecin ordinaire du Roy, pour maraine. *Signé* : J. Morin de la Goderie ; D. Morin ; A. Chenevis. » — « Le 2 février 1677, a esté enterré dans le cimetière qui est à Vilbeton, le corps de Suzanne de Cordon, fille de Henry de Cordon, chevalier, seigneur de Montguyon, et de damoiselle Olimpe de Beaufilz. *Signé* : Louis de Meaussé. » — « Le 4 septembre 1680, a esté inhumé dans la vouste de La Perrine le corps de messire César du Plesseis, chevalier, seigneur de Vrainville, fils de feu messire David du Plesseys, vivant chevalier, seigneur de La Perrine, et de dame Hélène de la Place. *Signé* : D. Plesseys ; Macé. »

GG. 94. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1727.** — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour le contrôle des baux des revenus des communautés séculières et régulières.

GG. 95. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1671.** — \* Procès entre les échevins et les religieux de la Madeleine pour le logement, nourriture et entretien des prédicateurs.

GG. 96. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1732.** — Procès-verbal de visite de la tour du clocher de la Madeleine qui menace ruine, et demande de translation des cérémonies publiques dans l'église de Saint-André.

GG. 97. (Carton.) — 9 pièces, papier.

**1729-1735.** — Extinction d'une vicairie perpétuelle dans l'église de Saint-André, et réunion des revenus de ladite vicairie à la masse capitulaire pour avoir des enfants de chœur.

GG. 98. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1768.** — \* Procès entre les confrères du Saint-Sacrement de la paroisse de Saint-Valérien et Lubin-Étienne Dupont, marguillier, qui a fait enlever leur banc de l'église.

GG. 99. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1776-1782.** — Constitution par la ville au profit de la fabrique de Saint-Jean-de-la-Chaine de 65 livres de rente pour 1,300 livres prêtées à la ville. — Legs à la fabrique de Saint-Jean de ces 1,300 livres par Anne-Françoise Jonquet, veuve de Philippe Greslain.

GG. 100. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1507.** — Statuts du chapitre de la Sainte-Chapelle de Châteaudun.

GG. 101. (Carton.) — 12 pièces, papier.

**1787.** — \* Procès de Pierre Arnaud, grand-chantre de la Sainte-Chapelle, contre le chapitre de ladite

Chapelle, au sujet de ses distributions qu'il prétendait devoir gagner, quoique absent pour son service comme chapelain du comte d'Artois.

GG. 102. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1786.** — \* Mémoire sur la difficulté à régler entre le duc de Luynes et le prieur de Saint-Martin de Chamars, relativement à la propriété du terrain connu sous le nom de *communes de Chollet* et du bras de rivière appelé *la rivière de Chollet*. — \* Plan des communes de Saint-Jean.

GG. 103. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1306-1474** (*vidimus de 1496*). — Confirmations des statuts des Cordeliers : par Clément V ; — par Eugène IV ; — par Sixte IV.

GG. 104. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1472.** — Procuration donnée par les Cordeliers pour les représenter dans tous leurs procès.

GG. 105. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1772-1775.** — Lettres de provisions pour des frères cordeliers de Châteaudun.

GG. 106. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1463-1774.** — Échange entre l'abbaye de la Madeleine et Étienne Haquin d'un jardin tenant à la ruelle par où l'on va du puits de Champcorbon à Saint-François. — Cession dudit jardin par Étienne Haquin aux Cordeliers. — Baux dudit jardin par les Cordeliers : 1° 1668, à Alexandre Alleaume, cordier, moyennant 8 livres ; — 2° 1710, à Jacques Audonneau, cordier, moyennant 5 livres ; — 3° 1761, à Aignan Lorié, cordonnier, moyennant 20 livres ; — 4° 1769, à Pierre Titeau, marchand de fruits, moyennant 26 livres ; — 5° 1774, au même, moyennant 36 livres.

GG. 107. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1513.** — Cession au couvent des Cordeliers par Michel Cordier, tanneur, d'une place pour faite fontaine à poissons, ès tanneries de Châteaudun.

GG. 108. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1642-1767.** — Cession par Roch Huet, homme

de bras, à Claude Locher, filassier, d'une maison rue Blésoise, chargée de 4 livres envers les Cordeliers. — Baux par les Cordeliers d'un jardin rue Blésoise, où était autrefois une maison : 1<sup>o</sup> 1725, à Mathurin Lecesne, boulanger, moyennant 3 livres ; — 2<sup>o</sup> 1751, à Antoine Ricois, tisserand, moyennant 3 livres ; — 3<sup>o</sup> 1762, à Jean-François Ferru, serrurier, moyennant 10 livres ; — 4<sup>o</sup> 1767, à Jean Boulard, tisserand, moyennant 8 livres.

GG. 109. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1655-1656.** — Don par Henri d'Orléans, duc de Longueville, aux Cordeliers, d'un arpent de terre au bas de son clos du Champdé, pour joindre à leur enclos (*sign. du duc de Longueville*).

GG. 110. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1694.** — Quittances des droits d'amortissement au profit des Cordeliers.

GG. 111. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1606.** — Décharge donnée par les chanoines de la Sainte-Chapelle aux Récollets de l'obligation qu'ils avaient souscrite d'administrer les sacrements aux lépreux de Saint-Lazare.

GG. 112. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1616.** — Lettre de la duchesse de Longueville aux échevins de Châteaudun, touchant l'établissement des Récollets à Saint-Lazare (*sign. de la duchesse*).

GG. 113. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Arrêt du Parlement contre François Carré, procureur en l'Élection, pour avoir insulté l'agent d'affaires des religieuses de Saint-Avit.

GG. 114. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1737.** — \* Lettres de provision de la chapelle de Sainte-Radegonde de Lanneray, pour Charles le Vaigneur de la Motte. — Prise de possession de ladite chapelle.

GG. 115. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1661.** — Sentence du bailli de Dunois condam-

nant les échevins à fournir, aux frais de la ville, 8 torches de cire jaune pour la procession de la Fête-Dieu, et à faire tendre les maisons des gens de le religion prétendue réformée.

GG. 116. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1690.** — Déclaration au sujet de la procession du Champdé le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre.

GG. 117. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1706.** — Procès-verbaux de l'assistance des échevins aux processions des Rogations et de la Fête-Dieu.

GG. 118. (Carton.) — 8 pièces, papier : 2 cachets.

**1735-1736.** — Assemblée du clergé de Châteaudun, décidant qu'à l'avenir la procession du Saint-Sacrement se fera à 8 heures au lieu de 10 (1). — Protestation des notables contre ce changement. — Lettres de Charles-François des Monstiers de Mérimville, évêque de Chartres, et des ducs de Luynes et de Chevreuse à ce sujet. — Rétablissement de la procession à 10 heures (2 *cachets de l'évêque de Chartres*).

GG. 119. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1690.** — Édit du Roi portant création de 20 nouveaux officiers crieurs d'enterrements à Paris, 2 dans les grosses villes et 1 dans les petites villes et bourgs.

GG. 120. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1779-1784.** — Arrêts du Parlement défendant à toutes personnes d'enseigner la langue latine et de recevoir des pensionnaires dans les villes où il y a des collèges.

GG. 121. (Carton.) — 5 pièces, parchemin.

**1582.** — Lettres patentes du Roi portant établissement du collège de Châteaudun (2). — *Sur le dos, ces vers manuscrits :*

Rege sub Henrico.... qui Gallia regna  
Auxit, qui nomen Tertium hocque tulit,

(1) Voir *suprà* GG. 19, p. 17. Nous avons également inventorié une pièce analogue dans les Archives de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, sous la cote G. 4.

(2) Les Archives départementales d'Eure-et-Loir possèdent,

Triguerius, Gortellus, Baudronus, Motuonus  
 Dum gererent ista consulum in urbe gradum,  
 Triguerius patriam cupiens urbemque juvare,  
 Illam Palladiis et decorare scholis,  
 Supplicans Regis a majestate petivit  
 ..... annonam salis quod dabit assidue,  
 Quo patriæ faustum quæ.... felixque dicavit  
 Egregiam Musis perpetuamque domum.  
 Unde petunt artes pueri moresque probatos  
 Lucis esse utilius nil meliusve....

GG. 122. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1569.** — Sentence du bailli de Blois ordonnant qu'une prébende de l'église de Saint-André sera affectée à l'établissement d'un principal et d'un prédicateur à Châteaudun.

GG. 123. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1582-1686.** — Transaction entre les échevins et les chanoines de Saint-André, par laquelle lesdits chanoines s'engagent à payer 80 livres par an pour l'entretien du collège. — Sommations aux chanoines de Saint-André pour le paiement desdites 80 livres.

GG. 124. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1582-1670.** — Octroi et confirmations par le Roi et les trésoriers des finances de la somme de 600 livres à prendre annuellement sur le sel pour l'entretien du collège.

GG. 125. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1670.** — Requêtes des habitants de Châteaudun

sous la cote D. 3, un dossier de 13 pièces en parchemin et 37 pièces en papier, relatif au collège de Châteaudun. Nous croyons devoir reproduire l'inventaire sommaire de ces pièces :

« 1422-1646. Permission donnée par le Chapitre de Saint-André de Châteaudun à Guillaume Boucher d'instruire « trente filles en la ville de Châteaudun. — Transaction entre « le Chapitre de Saint-André et les échevins de Châteaudun « pour l'érection du collège de cette ville. — Procédures « entre le Chapitre de Saint-André de Châteaudun et les « échevins de ladite ville pour le droit de nommer les « régents des écoles de Châteaudun. — Acquêt et baux d'une « maison et jardin en la grande rue de Châteaudun, près le « château (depuis le collège. Voir GG. 131). — Arrêt contre « la ville de Châteaudun au sujet de 300 livres qu'elle s'est « obligée de payer aux régents du collège. »

aux intéressés des Gabelles pour la perception de 2 sous 11 deniers par minot de sel pour le paiement des gages du principal.

GG. 126. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1670.** — Requête au Parlement par les échevins de Châteaudun à l'effet d'obtenir l'entretien d'un précepteur et d'un prédicateur au collège aux dépens du clergé de Châteaudun.

GG. 127. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

**1672-1690.** — Requête de Nicolas Colbert, prieur de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, réclamant la cote-morte de Charles Bourgeois, prieur du Saint-Sépulcre de Châteaudun, les échevins de Châteaudun prétendant, au nom des habitants, entrer en jouissance des biens dudit défunt à cause des dettes par lui contractées. — Abandon par Nicolas Colbert de ses prétentions au profit du collège de Châteaudun.

GG. 128. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Arrêt du Conseil d'État qui fixe à 300 livres la somme que la ville de Châteaudun aura à prendre sur les octrois pour le collège.

GG. 129. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1763-1771.** — Lettre du duc de Chevreuse refusant d'unir au collège un canonicat de la Sainte-Chapelle de Dunois. — Nouvelle requête au duc de Chevreuse pour l'union au collège d'un des canonicats de la Sainte-Chapelle.

GG. 130. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1599.** — Sentence condamnant Philippe Mérault, docteur en médecine, à vider la maison qu'il habite pour la réunir au collège.

GG. 131. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1614.** — Acquêt par la ville sur Marc Geslain de la maison du collège, paroisse de Saint-Lubin, moyennant 150 livres de rente.

GG. 132. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1614-1615.** — Don par Henri d'Orléans, duc de Longueville, à la ville de Châteaudun, d'une allée



conduisant du jardin du collège à l'église de Saint-Lubin. — Confirmation par Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville (*sign. du duc et de la duchesse*).

GG. 133. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1636.** — Plainte des échevins contre Nicolas Deniau, curé de Saint-Lubin, qui a supprimé la petite porte du collège donnant sur le cimetière de Saint-Lubin.

GG. 134. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1690.** — Assemblée des habitants de Châteaudun pour la translation du collège chez les Pères Cordeliers à Saint-François. — Règlement pour le collège, avec observations du définitoire général des Cordeliers.

GG. 135. (Carton.) — 5 pièces, papier.

**1742-1762.** — Demande en autorisation à l'intendant d'Orléans pour les réparations à faire à la maison du collège. — Devis et adjudication desdites réparations.

GG. 136. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1777.** — Requête du sieur Breton, docteur en Sorbonne, au directeur-général des finances pour obtenir un secours qui lui permette de faire rebâtir le collège de Châteaudun.

GG. 137. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1761.** — Mémoire présenté à l'évêque de Chartres par les échevins de Châteaudun pour la réorganisation du collège.

GG. 138. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 17 pièces, papier.

**1582-1775.** — Nominations par les échevins et confirmations par le Roi de principaux pour le collège de Châteaudun : 1582, N. de Rossard ; — 1593, René Demayne, avocat ; — 1617, François Camus, prêtre, ancien principal du collège royal de Paris ; — 1626, Toussaint Proust, prieur-curé de Montigny-le-Gannelon ; — 1638, Yves Proust, maître ès-arts en la Faculté de Paris ; — 1648, Edmond Lhonoré, prêtre ; — 1649, Edme Leveil, sous-diacre ; — 1652, Jean

Leroux, professeur en humanités, philosophie et mathématiques ; — 1676, Yves Proust, prieur-curé de Montigny-le-Gannelon ; — 1682, Jean Lecocq, curé de Saint-Lubin de Châteaudun ; — 1762, Pierre-Guillaume Doru ; — 1775, Jean-Baptiste Buché (*sign. de Louis XV et de Phelippeaux ; lettre autogr. de M<sup>rs</sup> de Fleury, évêque de Chartres*).

GG. 139. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1672.** — Assemblée des habitants de Châteaudun autorisant les échevins à donner la principalité du collège à qui bon leur semblera.

GG. 140. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1683.** — Sentence du bailli de Dunois défendant à Jacques Dreux, curé de Saint-Lubin, de distraire les élèves du collège en les instruisant chez lui.

GG. 141. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1762 ?** — \* Éloge historique de M<sup>r</sup> Papion, principal du collège de Châteaudun, par M<sup>r</sup> Dartois, curé de Marboué, avec une lettre de M<sup>r</sup> Raux, frère con-donné de l'Hôtel-Dieu, à l'auteur. — *A la fin, se trouve cette chanson, sur l'air de Tous les Capucins du monde :*

Tu voulus grimper dans la chaire  
Où l'on enseigne la grammaire,  
L'abbé, tu t'es cassé le nez :  
Crois-tu donc guérir ta blessure  
Par des coups d'encensoir donnez  
Au porteur de la meurtrissure ?

GG. 142. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

**1778.** — Procès des échevins de Châteaudun contre Pierre-Guillaume Doru, chanoine de la Sainte-Chapelle, ancien principal du collège, qui tient dans sa maison des classes publiques en concurrence avec le collège.

GG. 143. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1579-1791.** — Inventaire des titres et papiers appartenant à l'École de charité de Saint-Jean (1).

(1) On trouve aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, sous la cote D. 42, un dossier de 63 pièces en papier relatif aux Écoles de charité de Saint-Jean de Châteaudun. Voici l'inventaire sommaire des pièces contenues dans ce

GG. 144. (Registre.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

**1771-1782.** — Actes relatifs à la fondation de l'École de charité de Saint-Jean. — Donation de 12,000 livres par Marie-Jeanne Roger. — Cession de la maison du *petit couvent*. — Bénédiction de la chapelle.

GG. 145. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1579-1653.** — Cession par Charles Moisant, vigneron, à Nicolas Bothereau, marchand, d'une rente de 8 écus un tiers sur une maison à Saint-Jean. — Constitution par Barthélemy Guichelin, greffier du baillage, au profit de Jean Queneau, praticien, d'une rente de 23 livres 10 sous 11 deniers sur une maison à Saint-Jean. — Réduction de ladite rente à 20 livres 3 sous 6 deniers par Jean Queneau au profit de Louise Broisien, veuve de Barthélemy Guichelin. — Reconnaissance de ladite rente par Louise Broisien. — Vente de ladite rente par Étienne Tricquet, notaire, à Nicolas Perrier, avocat. — Vente par Catherine Raymond, veuve de Raoullet Pigeon, à Christophe Guichelin, sieur de La Mollière, d'une maison au faubourg Saint-Jean (1).

GG. 146. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1650.** — Acquêt par Jacques Legaigneux, receveur-payeur en l'Élection de Beaugency, de la métairie de La Coudraye-Mondon, paroisse de Saint-Léonard, sur Jacques Gassot, prêtre de l'Oratoire, moyennant 6,500 livres (2).

GG. 147. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

**1672-1770.** — Vente par Augustin Journet, teinturier, à Jacques Legaigneux, prêtre, d'un jardin à Saint-Jean. — Baux d'une maison et jardin à Saint-Jean : 1<sup>o</sup> 1688, par Jacques Legaigneux, chanoine de

dossier : « 1771-1792. Donation de 12,000 livres par Marie-Jeanne Roger et Marie-Madeleine Touchard pour fonder « les écoles de Saint-Jean ( Voir GG. 148 ). — Inventaire du « mobilier desdites écoles. — Nominations de maîtresses « d'école. »

(1) Cette maison fut depuis réunie à la maison Legaigneux ( Voir GG. 147 et 149 ), pour former la maison du *petit couvent*.

(2) Cette métairie fut vendue par Jacques Legaigneux, prêtre, fils du receveur de Beaugency, pour acquérir une maison et un jardin à Saint-Jean ( Voir GG. 147 ).

VILLE DE CHATEAUDUN.

Meung, à Claude Tachot, jardinier, moyennant 72 livres ; — 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> 1706 et 1716, par le même à René Juquelier, jardinier, moyennant 80 livres ; — 4<sup>o</sup> 1749, par Marie Girard, femme de Louis-Henri de Gondin, baron de Boisseron, à René Juquelier, moyennant 150 livres. — Reconnaissance par Jacques Legaigneux au prieur de Saint-Martin-de-Chamars de 7 sous 6 deniers de cens sur une maison et jardin à Saint-Jean. — Vente de ladite maison par Marie Girard à Marie-Jeanne Roger. — Donation de ladite maison par Marie-Jeanne Roger à Christine Touchard. — Acquêt par Christine Touchard d'un petit jardin réuni à ladite maison, sur Louis Vincent, jardinier, moyennant 200 livres. — Legs de ladite maison par Christine Touchard à Marie-Anne Regnier. — Concession à Marie-Anne Regnier par François Loison, scieur de long, du droit de pratiquer des ouvertures dans le pan du nord de la maison du *petit couvent*.

GG. 148. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1771.** — Donation par Marie-Jeanne Roger, Marie-Anne Regnier, Marie-Madeleine et Marie Touchard d'une somme de 12,000 livres pour l'établissement d'une école gratuite de charité en la paroisse de Saint-Jean.

GG. 149. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier : 1 sceau.

**1772-1773.** — Donation par Marie-Anne Regnier à l'École de charité de Saint-Jean de la maison dite du *petit couvent*. — Lettres patentes autorisant ladite donation (*sign. de Louis XV et de Phelippeaux ; sceau en cire verte du Roi*).

GG. 150. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1774.** — Acte de reconstitution pour le prieuré de Saint-Martin-de-Chamars d'une somme de 666 livres 13 sous 4 deniers sur le Trésor royal, ladite somme provenant d'une indemnité de 700 livres à lui payée pour les droits seigneuriaux dus pour la maison du *petit couvent*, à Saint-Jean.

GG. 151. (Carton.) — 2 pièces, papier : 1 sceau.

**1775.** — Procès-verbal de la bénédiction de la chapelle de l'École de charité de Saint-Jean (*sign. et sceau sur papier de Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Fleury, évêque de Chartres*).

SÉRIE GG. 10.

GG. 152. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1756.** — Sentence déchargeant du logement des gens de guerre la demoiselle Marie-Jeanne Roger tenant les écoles de charité à Saint-Jean.

GG. 153. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1639-1784.** — Inventaire des titres et papiers de l'École de charité de Saint-Valérien (1).

GG. 154. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier : 1 sceau.

**1761-1765.** — Donation par Marie Duverger, veuve de Charles Goullu, sieur de Coulmiers, à la fabrique de Saint-Valérien de 2 maisons, rue d'Orléans ou du Champdé, pour y établir une école de charité. — Lettres patentes autorisant ladite donation (*sign. de Louis XV et de Phelippeaux ; sceau en cire verte du Roi*).

GG. 155. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1732.** — Assemblée des habitants au sujet de l'établissement de deux frères des Écoles Chrétiennes pour l'instruction des enfants pauvres (2).

GG. 156. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1740.** — Bail de la ferme de La Heurtemale, paroisse de Dangeau, par le duc de Luynes, aux frères des Écoles Chrétiennes de Rouen.

(1) Il existe aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, sous la cote D. 41, un dossier de 7 pièces en parchemin et 2 pièces en papier, concernant l'École de charité de Saint-Valérien. Voici l'analyse sommaire de ce dossier : « 1585-1707. — Titres de propriété de la maison des petites écoles de Saint-Valérien, rue du Champdé (Voir GG. 154). — Reconnaissance d'une rente de 3 livres due pour cette maison au Chapitre de Saint-André de Châteaudun. »

(2) Les Archives départementales d'Eure-et-Loir conservent, sous la cote D. 45, un dossier de 23 pièces en parchemin et de 50 pièces en papier, relatif à l'École Chrétienne de Châteaudun. Nous croyons devoir reproduire l'analyse sommaire des pièces de ce dossier : « 1577-1792. — Donation par Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes, de la métairie de la Maison-Neuve, sise à La Heurtemale, paroisse de Dangeau, aux frères de Saint-Yon, de Rouen, pour qu'ils viennent s'établir à Châteaudun (Voir GG. 156). — Titres de propriété de cette métairie. — État des revenus des écoles gratuites de Châteaudun. — Donation aux Écoles Chrétiennes de Châteaudun du clos de La Tuilerie, au Journet, paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaine. »

GG. 157. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1735?** — Description de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, et état des biens qu'on peut y réunir pour en faire un hôpital général.

GG. 158. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1548.** — Assemblée de la Chambre-de-Ville de Châteaudun pour la réformation des abus existant dans l'administration de l'Hôtel-Dieu, et règlement adopté à ce sujet (1).

GG. 159. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1715.** — Règlement pour l'Hôtel-Dieu de Châteaudun arrêté par la Cour de Parlement (2).

GG. 160. (Carton.) — 82 pièces, papier.

**1597-1788.** — Nominations en assemblée de ville des commissaires administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun (3) : 1597. Simon Belessort ; Jean Hazon ; Jacques Marié. — 1657. Jean Brémont, conseiller du Roi ; Nicolas Perche l'ainé, avocat ; Jean Guérineau. — 1660. Nicolas de Requin, élu en l'Élection ; Jean Guérineau ; Toussaint Parseval l'ainé, marchand. — 1675. Étienne Grillon ; Lomer Coutant ; François Couasse. — 1678. Jacques Drouin, sieur d'Albert, élu en l'Élection ; Alexandre Parseval, officier du duc d'Orléans ; Jacques Dubois, apothicaire. — 1690. Marc Greslain, prévôt de la Sainte-Chapelle ; Jean Guérineau ; Jacques Michau, bourgeois. — 1693. François Boisgaultier, grenetier au Grenier-à-Sel ; Mathias Mauduit, avocat ; Claude Demonchin, apothicaire. — 1696. Louis Foucault, officier de Mademoiselle ; Florent Vaudecraïne, apothicaire ; Mathry Raimbert, marchand. — 1699. Louis Foucault ; Pierre Cartier, officier de M. le Prince ; Noël Renou l'ainé, marchand (4). — 1701. François Camin, bourgeois, à

(1) La plupart des pièces relatives à l'Hôtel-Dieu se trouvent naturellement relatées dans l'Inventaire-sommaire des archives hospitalières de Châteaudun. Nous avons cru devoir mentionner les cotes sous lesquelles elles sont comprises, et pour celle-ci nous renvoyons à la cote E. 49.

(2) Voir E. 61.

(3) Voir E. 25.

(4) Les listes de nominations conservées à l'Hôtel-de-Ville ne sont pas toujours exactement semblables à celles que possède l'Hôtel-Dieu ; nous ne savons d'où proviennent ces différences.

la place de Louis Foucault, décédé. — 1702. Charles Dumans, officier de Mademoiselle; Toussaint Jossan, procureur; François Camin. — 1711. Gilles Souchay de Marigny, officier du duc d'Orléans; François Chantier, officier du duc d'Orléans; Jacques Oury, procureur. — 1727 et 1730. René Méry, chanoine de Saint-André; Michel Roger, bourgeois; Louis Maury, élu en l'Élection. — 1733. Louis Maury; Pierre Pierre, prévôt de la Sainte-Chapelle; Pierre Goislard, seigneur de Villebresme. — 1736. Louis Maury; Jacques Boucher, trésorier de Saint-André; Timothée Basché l'aîné, marchand. — 1739. Jacques Boucher; Jean-Baptiste Bellier, président en l'Élection; Jacques Courgibet, marchand. — 1742. Jean-Baptiste Bellier; Claude Foucault, curé de Saint-Pierre; René Breton, bourgeois. — 1745. Louis-Léon Maury, chanoine de la Sainte-Chapelle; François-René Michau d'Harbouville, procureur du Roi en l'Élection; François Breton, procureur du Roi au Grenier-à-Sel. — 1748. Alexandre Maugars, chanoine de Saint-André; François-René Michau d'Harbouville; Julien Dimier, contrôleur du greffe. — 1751. Alexandre Maugars; François-René Michau d'Harbouville; Étienne-Simon Sevin, contrôleur du greffe. — 1754. Alexandre Maugars; Philippe Guillois, écuyer; Jacques Audonneau, marchand de bois. — 1757, 1760, 1763 et 1766. Alexandre Maugars; Philippe Guillois; Jacques-Augustin Mauduit, procureur. — 1769 et 1772. Simon Sevin, chanoine de Saint-André; François Breton, élu en l'Élection; Jean Baudet père, bourgeois. — 1775. Henri Raimbert, curé de Saint-Lubin; François Breton; Philibert-Bernard Nion, bourgeois. — 1778. Henri Raimbert; François-Louis Bergeron, avocat en Parlement; Philibert-Bernard Nion. — 1781. Henri Raimbert; François-Louis Bergeron; Pierre Bordet, bourgeois, n'accepte pas et est remplacé par Jean Gaslou, marchand. — 1784. Henri Raimbert; Gabriel Rossard des Naudins, élu honoraire en l'Élection; Jean Gaslou. — 1787. Henri Raimbert; Jean Gaslou; Louis Bonsergent, notaire. — 1788. Noël-Étienne Courgibet, bourgeois, à la place de Louis Bonsergent.

GG. 161. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1551.** — Arrêt du Parlement qui décide que, pour entendre la reddition des comptes de l'Hôtel-Dieu, le bailli de Dunois doit appeler six notables bourgeois.

GG. 162. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1643-1644.** — Procès des frères condonnés de

l'Hôtel-Dieu et des échevins de Châteaudun contre Henri d'Orléans, duc de Longueville, ayant donné l'administration de l'Hôtel-Dieu à Judith de Montigny, veuve de François de Grenaille, seigneur du Plessis-d'Échelles (1).

GG. 163. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1693.** — Arrêt du Conseil d'État portant que la nomination des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun ne doit point se faire devant le bailli, mais devant le maire (2).

GG. 164. (Carton.) — 6 pièces, papier.

**1699.** — Mémoire du maire de Châteaudun contre le comte de Dunois et ses officiers pour la nomination des administrateurs de l'Hôtel-Dieu.

GG. 165. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Adjudication par les échevins de la recette de l'Hôtel-Dieu.

GG. 166. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1732.** — Assemblée des habitants de Châteaudun qui nomment André Pousteau, maître de l'Hôtel-Dieu, comme commissaire, pour recevoir les 500 livres léguées audit Hôtel-Dieu par la dame Travers des Courtelières.

GG. 167. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1751.** — Assemblée des habitants de Châteaudun autorisant les échevins à intervenir dans le procès intenté par l'Hôtel-Dieu au comte de Dunois pour la nourriture des enfants-trouvés (3).

GG. 168. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1758.** — Testament de René Levacher, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dunois, qui institue les pauvres de Châteaudun ses légataires universels, déduction faite des legs par lui stipulés dans son testament.

(1) Voir A. 8, n° 308.

(2) Voir E. 30.

(3) Voir G. 2.

GG. 169. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1655.** — Requête des religieux de la Madeleine pour qu'il soit interdit aux confrères de l'Hôtel-Dieu de grossir leur cloche en la refondant.

GG. 170. (Plans.) — 7 pièces, papier, collées sur toile.

**1759.** — Plans pour la reconstruction de l'Hôtel-Dieu (1).

GG. 171. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1759.** — \* Procès-verbal de pose de la première pierre de l'Hôtel-Dieu par Jacques Costé, bailli de Dunois, au nom de Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes (*armes du duc de Luynes*).

GG. 172. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1676.** — Mandement de l'archevêque de Tours, pour l'établissement et l'augmentation des hôpitaux généraux des pauvres dans les villes de son diocèse.

GG. 173. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1747.** — Lettre de Mr Joly de Fleury au sujet de la translation du cimetière des pauvres. — Visite du cimetière des pauvres par François Audonneau et Philippe Guillois, et rapport tendant à sa translation.

GG. 174. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1489-1789.** — Inventaire des titres et papiers concernant les immeubles appartenant aux pauvres prisonniers de Châteaudun.

GG. 175. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1750.** — Bail par les échevins de Châteaudun, moyennant 3 setiers de blé, de 4 setiers de terre à Jumeaux, paroisse de Jallans, appartenant aux pauvres prisonniers.

GG. 176. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1777-1787.** — Nominations de Jacques-François Isnard, prévôt de la Sainte-Chapelle, et de Pierre-Antoine de Bongars de Tourville, prévôt de Saint-André,

(1) Voir E. 407.

pour administrer les biens des pauvres prisonniers.

GG. 177. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1712.** — Legs par Uranie Maury, veuve de Balthasar de Mériel, commissaire ordinaire des guerres, à la fabrique de Saint-Pierre de Châteaudun, de 500 livres de rente au profit des pauvres de Châteaudun (1).

GG. 178. (Registre.) — In-4°, papier, 62 feuillets.

**1715-1790.** — Noms des garçons mis en apprentissage et des filles mariées, suivant la fondation faite en faveur de la fabrique de Saint-Pierre par M<sup>me</sup> de Mériel.

GG. 179. (Registre.) — In-4°, papier, 20 feuillets.

**1723-1790.** — Noms des garçons mis en apprentissage, suivant la fondation de M<sup>me</sup> de Mériel. — *Au commencement du registre se trouve cette note de Louis Maury* : « Le 20 juin 1723, l'église de Saint-Pierre a été totalement incendiée par l'incendie presque général de la ville et faubourg Saint-Valérien. Les gaggers ont employé les rentes de la fondation du legs de M<sup>me</sup> de Mériel depuis 1723 jusqu'au 14 juin 1737 au rétablissement de l'église. M<sup>r</sup> de Mérinville, évêque de Chartres, a donné une somme de 3,000 livres pour ledit rétablissement, et nous a promis à Mr Bertier et à moy députez vers luy de fournir la tuile pour les couvertures et faire faire les vitrages. »

GG. 180. (Carton.) — 26 pièces, papier.

**1771-1792.** — Brevets d'apprentissage pour des garçons pauvres, suivant la fondation de M<sup>me</sup> de Mériel.

GG. 181. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1741.** — Assemblée des habitants de Châteaudun nommant des députés pour procéder à la confection du rôle des pauvres.

GG. 182. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1758.** — Assemblée des habitants de Châteaudun pour l'établissement d'un Bureau de charité.

(1) Sur ces 500 livres, 200 devaient être employées à faire apprendre un métier à deux pauvres garçons et 200 à marier deux pauvres filles. La nomination des jeunes garçons et des jeunes filles appartenait à l'aîné de la famille Maury, au curé de Saint-Pierre et à l'archidiacre de Dunois.

GG. 183. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Bail par les curés des paroisses de la Madeleine, Saint-Valérien, Saint-Lubin, Saint-Médard, Saint-Jean et Saint-Aignan de la terre de La Minaudière, au village de Libouville, léguée par Marie Prousteau.

GG. 184. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1788-1789.** — Legs par Jacques Breton, prêtre, aux pauvres des sept paroisses de la ville de Chateaudun de 2 rentes, l'une de 155 livres 12 sous 6 deniers, l'autre de 100 livres 15 sous. — Correspondance à ce sujet.

---

VILLE DE CHATEAUDUN.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE HH.

**Agriculture, Industrie, Commerce.**

HH. 1. (Registre.) — In-4°, papier, 55 feuillets.

**1583-1808.** — Prix commun de la valeur des grains vendus au marché à blé de Châteaudun (froment élite, froment *moissonnier*, méteil *métoyen*, seigle, orge, *véronnet*, avoine). — « Le septier de grains de Châteaudun est composé de 8 boisseaux; celui de Courtalain et de Cloyes de 8 boisseaux un quart; celui de Paris de 18 boisseaux; celui de Chartres, de Bonneval et de Sancheville de 12 boisseaux; la mine d'Orléans pèse 50 livres; le boisseau de Vibraye pèse 50 livres. » — « Le muid de Châteaudun, de Cloyes et de Courtalain est de 12 septiers; celui de Paris de 22; celui de Chartres, de Bonneval et de Vendôme de 17; celui de Meslay-le-Vidame de 17 septiers 4 boisseaux; celui de Brou de 18 septiers; celui d'Illiers de 19 septiers 2 boisseaux; celui d'Yenville de 15 septiers; celui de Boisgency de 14 septiers; celui de Blois de 9 septiers 4 boisseaux; celui d'Orléans de 4 septiers 4 boisseaux; le grand muid d'Orléans de 13 septiers 4 boisseaux; le muid d'Étampes de 12 septiers 1 boisseau; celui de Meung, de Patay et de la Ferté-Vilneuil de 13 septiers; celui d'Oucques de 13 septiers 4 boisseaux. » — « Lorsque le pain de froment est à un sol la livre, le prix du

bled froment est de 5 livres 6 sols, le septier pesant 140 livres, et les autres grains doivent valoir en proportion : le méteil 4 livres 14 sols; le *véronnet* 4 livres 5 sols; l'orge 3 livres et l'avoine 2 livres 10 sols. » — « 1608. L'abbaye de Saint-Avit fut murée (1). » — « 1623. En cette année, on a commencé à faire mention du bled véronnet (2). » — « 1624. Les sieurs de Saint-André ont nommé à la cure de Saint-Pierre maître Hiérosme Houy, suivant le droit qu'ils prétendent avoir alternativement avec le sieur abbé de Bonneval. » — « 1632. Le sieur de Bonsergent, seigneur de Charray, sollicita à la Chambre-de-Ville l'établissement des Carmélites; mais cette proposition fut rejetée par les habitans de la ville. » — « 1632. Le corps ecclésiastique présenta du vin à M<sup>r</sup> l'archevêque de Paris qui estoit logé chez M<sup>r</sup> de la Rochevassé à Saint-Jean. » — « 1635. La réforme fut établie à la Magdeleine. » — « 1639. Les sieurs de Saint-André firent rendre un arrest parce qu'ils prétendoient

(1) Les notes historiques comprises dans ce registre ont été publiées par M. de Belfort dans les *Mémoires de la Société dunoise*, bulletin n° 3, p. 52.

(2) Le blé véronnet était composé d'un quart de froment élite et de trois quarts de seigle.

que M. l'évesque de Chartres estoit obligé de prendre un d'entr'eux pour élire un doyen ; en furent déboutez au moyen de ce que Jean Ningault, l'un d'eux, vendit le titre qui leur donnoit ce droit au sieur Bourgeois, moyennant 300 livres. » — « 1642. Mort de M. le cardinal de Richelieu. » — « 1643. Mort de Louis XIII, roi de France : son corps repose à Saint-Denis. » — « 1650. Prison de M. de Longueville, de M. le prince de Conty et de M. le prince à Vinsaine, ensuite à Marcouisy et au Hâvre, où ils furent jusqu'en 1651. » — « 1661. Cette année, il y eust si grande famine par la dizette de grains que le pain bis de neuf livres fust vendu jusqu'à 33 sols ; ce qui causa la mort à beaucoup de personnes qui se trouvoient sans pain. » — « 1663. Au mois de juin, l'orloge de Saint-André a commencé à sonner ; a esté brûlée à l'incendie générale. » — « 1663. Mort de M. de Longueville. » — « 1677. Le 9 février, le Parlement de Paris abolist le Congrès. » — « 1679. Mort de M<sup>me</sup> de Longueville. » — « 1683. Première arrivée du Roy à Châteaudun, où M. de Villetron eut sa grâce. » — « 1691. Le jour de Notre-Dame d'aoust, l'hôtellerie de *la Harpe* et les autres maisons voisines ont esté incendiées : le feu a commencé par l'hôtellerie de *la Harpe* sur les 9 à 10 heures du matin. » — « 1692. Le 27 février, sur les 10 heures du matin, pendant qu'on célébroit la messe dans l'église de la Magdelaine, le pillier de l'autel de paroisse s'accroupist après la chute de l'arcade et voûte d'au dessus. M<sup>r</sup> Leveil, avocat, et le sieur Jardin, marchand de soye, furent écrasés sous ses ruines. Il y en eust d'autres qui furent blessés, mais qui n'en moururent pas, entre autres M<sup>e</sup> Mathias Maudit, avocat à Châteaudun. » — « 1693. M. Fedé a acheté l'office de maire de cette ville et a esté le premier maire. » — « 1693. En cette année, le pain bis vallut jusqu'à 31 sols ; ce qui causa une grande dizette et la mort de plusieurs personnes. » — « 1698. On commença le bastiment du couvent de la Magdelaine. » — « 1698. Les vignes ont gelé ; il n'a pas été recueilly un poinçon par arpent. » — « 1698. Le 25 septembre, M. l'évesque de Blois est venu en cette ville pendant que M. l'évesque de Chartres y estoit et a conféré le sacrement de confirmation. » — « 1699. Procès-verbal dressé à la Chambre-de-Ville pour la navigation de la rivière du Loir, depuis Le Lude jusqu'à Bonneval. » — « 1700. Le 27 février, M<sup>e</sup> Jacques Costé, bailly et gouverneur de Châteaudun, monta au siège et prist la place de M. son père. » — « 1708. L'adoration du Saint-Sacrement a esté érigée en l'église de la Madeleine, et le Calvaire a esté érigé avec grande solem-

nité par le P. Bonneau, missionnaire. » — « 1709. Le jour des Roys, le froid s'augmenta de telle sorte que tous les bleds et la plus grande partie des arbres fruitiers furent gelés ; ce qui causa une si grande dizette que le pain de neuf livres vallust jusqu'à 45 sols, et sans l'abondance d'orge qui fust depuis recueillie sur les terres où avoient gelés lesdits bleds, un nombre infiny de personnes seroient mortes de faim. Ce qui donna lieu à un règlement que les fermes et rentes en bled seroient payées en orge. » — « 1710. Le 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, les vignes ont esté gelées en grande partie et les fruits à noyau. Les bleds tellement battus des vents qu'il y en a eu près de moitié perdus. » — « 1711. Le 17 février, arriva un si grand débordement des eaux qu'il renversa une grande partie des maisons du fauxbourg Saint-Jean de Châteaudun, icelles eaux passant par dessus les parapets du pont dudit fauxbourg. » — « 1715. Le 1<sup>er</sup> septembre, Louis XIV, roy de France, est mort à Versailles. Son corps repose à Saint-Denis. » — « 1723. Le dimanche 20 juin, 2 heures de relevée, arriva l'incendie de la ville de Châteaudun. Le feu prist son commencement par la maison du nommé Clément, vigneron, rue de l'Éguillerie, et dans un instant se communiqua en plusieurs endroits ; en sorte qu'en moins de douze heures le fauxbourg de Saint-Vallérien et plus des trois quarts de la ville furent entièrement incendiés. Il y eust trois églises bruslées, Saint-Vallérien, Saint-André et Saint-Pierre, dont les cloches des deux premières furent fondeues. » — « 1736. Le 23 septembre, est arrivé une orage si grande et une gresle poussée par un vent si impétueux qu'elle a cassé toutes les vitres, fracassé les vignes et les arbres, même tué tout le gibié du costé où elle a donné, a blessé un loup jusqu'au point que les enfants ont achevé de le tuer dans le clos de Vaubigré, paroisse Saint-Jean. Elle estoit grosse comme des œufs de poule. » — « 1726. Le 25 novembre, mort de M<sup>me</sup> de Simianne, de la maison de Gohardet, abbesse de Saint-Avit. » — « 1730. Le 3 octobre, mort subitte de M<sup>e</sup> Jacques Costé, qui a esté enterré le 5 dans l'église de la Madeleine, avec ses ancestres, la bourgeoisie sous les armes et la Ville en corps. » — « 1731. Le 1<sup>er</sup> février, M<sup>e</sup> Jacques Costé, fils de M<sup>e</sup> Jacques Costé, a monté au siège et a succédé à son père. » — « 1741. Le 20 juin, la place de Châteaudun a esté étrennée par René Potage, qui y a esté pendu. » — « 1745. On a monté les cloches de la Madelaine, qui avoient esté descendues il y a douze ans parce que le clocher menaçoit ruine. » — « 1770. Le 16 may, mariage de



M. le Dauphin. » — « 1775. Le 11 juin, Louis XVI a été sacré à Reims. » — « 1780. Au mois de décembre, l'Angleterre a déclaré la guerre à la Hollande. » — « 1781. Au mois de novembre, le régiment de la Mestre-de-camp dragons est venu en garnison en cette ville. Il y est resté jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1783. » — « 1783. Le 1<sup>er</sup> octobre, le régiment Mestre-de-camp dragons est party de cette ville, et le 29 dudit mois il a été remplacé par celui de Royale-Pologne cavalerie. Le 18 ou 19 may 1784, le régiment de Royale-Pologne a été remplacé par le régiment d'Orléans dragons. » — « 1785. Le couvent des Cordeliers a été pris pour caserne. Le foin a été vendu si cher qu'il s'est vendu 100 livres le cent. » — « 1786. Au mois d'octobre, le régiment d'Orléans a été remplacé par le Colonel-général dragons. »

HH. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 26 feuillets (1).

**1607-1756.** — Prix commun des grains vendus au marché de Châteaudun (froment élite, froment *moissonnier*, méteil *métuyen*, *véronnet*, seigle, orge et avoine). — « Le setier, mesure de Châteaudun, est composé de 8 boisseaux ; les 2 boisseaux font le minot ; les 2 minots font la mine ; les 2 mines font le setier ; les 12 setiers font le muid. Pour faire le setier mesure de Boigency, il faut 9 boisseaux mesure de Châteaudun. Les 9 setiers mesure de Chartres font le muid et un minot mesure de Châteaudun, le muid de Patay fait 13 setiers et plus mesure de Châteaudun (7 boisseaux de Patay en valent 8 de Châteaudun). 16 setiers mesure de Châteaudun font le muid de Montigny. 14 boisseaux mesure de Châteaudun font 5 mines d'Orléans. 5 boisseaux mesure de Brou font le setier de Châteaudun. » — « 1646 (2). Naissance de M. le comte de Saint-Paul. Il fut chanté un *Te Deum* à la Madeleine, où assistèrent MM. de Saint-André, lesquels, allant à la Madeleine avec la croix, ne chantèrent point dans les rues. On donna un louis d'or à Jacques Cormier qui apporta la nouvelle de cette naissance. » — « 1672. Mort de M. le comte de Saint-

(1) Ce registre paraît être un des originaux qui ont servi à faire la copie mentionnée par nous sous la cote HH. 1.

(2) Beaucoup de mentions portées dans ce registre ont déjà été relatées par nous dans l'inventaire du registre HH. 1. ; nous ne les reproduisons donc pas. La plupart de celles que nous publions ici ont été déjà insérées par M. de Belfort dans les *Bulletins de la Société dunoise* comme provenant d'un manuscrit qui existe dans l'étude de M. Alexis Lucas, notaire à Châteaudun.

Paul. » — « 1673. Prise par la France de Mastrich. Le 16 octobre, l'Espagne déclara la guerre à la France. Le 16, la France la déclara à l'Espagne. Le 15 may 1674, prise de Bezançon. Le 6 juin, prise de Dôle. Le 16, bataille par M. de Turenne à Saint-Zeim ; victoire. Le 22, prise de Salins. Le 26, les Espagnols battus par M. de Scomberg. Le 11 aoust, bataille de Senef par M. le Prince. » — « 1693. Mort de M. l'abbé de Longueville. » — « 1698. Les fruits gelèrent jusqu'au point que le cent de pommes de reinette valloit jusqu'à 6 livres, et ainsy des autres fruits, dont il y eut une très grande disette. » — « 1700. Le 27 février, M. Costé, bailliy et gouverneur de cette ville, est monté au siège et a pris la place de M. son père. Il a été harangué par M. Souchay, avocat-fiscal, et par M. Tardif, avocat. » — « 1712. Il est arrivé une foudre qui a déraciné une grande partie des arbres et renversé plusieurs bâtiments et découvert les autres. » — « 1719. Le 9 janvier, déclaration de guerre à l'Espagne. » — « 1721. Au mois de mars, ambassadeur turc à Paris. » — « 1727. Le 17 mars, on a commencé à travailler au rétablissement de l'église de Saint-André. » — « 1731. Le 23 septembre, l'église de Saint-André a esté bénie par M. Philippe, doyen. On a commencé à travailler au rétablissement de l'église de Saint-Pierre : M<sup>e</sup> Louis-Léon Maury, desservant la cure de Saint-Pierre, a mis la première pierre sous le pilier entre la balustrade du chœur et de la chapelle de la Vierge. » — « 1732. Le 23 may, M<sup>e</sup> Nicolas Maury a esté reçu lieutenant-général du bailliage de Dunois. » — « 1734. Déclaration de guerre par les roys de France, d'Espagne et de Sardaigne confédérez, à l'Empereur personnellement. Prise du fort de Kel par la France. Prise de tout le Milanès par les trois roys confédérez. Prise de Philisbourg. Victoire de Parme en Italie. Victoire de Guastala en Italie. » — « 1735. Le 2 octobre, l'église de Saint-Pierre bénie par M<sup>e</sup> Claude Foucault, curé, et la messe solennelle chantée par M<sup>e</sup> Damien Aubert, doyen de Saint-André. » — « 1736. Il tomba de la gresle qui ravagea tous les grains dans plusieurs paroisses, comme Châtillon, Lanneray, Arrou, Chapel-Royal, la Bazoche, Vervillon, Unvers, Brou, etc. » — « 1737. La récolte en blé, aveine et fruits très-mauvaise. » — « 1739. Au mois d'avril, il y eut du blé vendu 18 livres ; le pain se vendoit 22 sols : le nombre des pauvres venus de toutes parts étoit de 1,500, que l'on secourut autant qu'on le put. Le Roy, pour leur procurer du pain, fit travailler aux chemins, où ils étoient tous employez, hommes, femmes et enfans, qui étoient payez à pro-

portion de leur travail. » — « 1739. Le pont du fauxbourg Saint-Jean a été refait à neuf. » — « 1740. Les 9 et 10 janvier, grande gelée et grand froid, et qui a continué jusqu'au 6 mars : la terre étoit gelée de deux pieds. » — « 1741. Le blé s'est vendu 23 livres 10 sols le setier. Mauvaise récolte causée par la sécheresse et l'ardeur du soleil. » — « 1747. Le 16 septembre, prise par assaut de Bergopsoon par les Hollandois. » — « 1748. Le 18 octobre, la paix signée à Aix-la-Chapelle. » — « 1751. Beaucoup de nielle et de paille. Très mauvaise récolte. » — « 1752. L'année a été très sèche. Demie récolte en bled ; 6 poinçons de vin à l'arpent. » — « 1753. Demie récolte en bled ; assez bonne en mars ; 6 poinçons de vin à l'arpent. L'année a été très-sèche. » — « 1753. Le 9 may, le Roy a lâché 200 lettres de cachet à 200 présidens et conseillers du Parlement de Paris pour refus d'enregistrement de ses lettres de jussion sur le fait de la bulle *Unigenitus* ; et le lendemain et jours suivants plusieurs exilés sont passés par icy en poste pour leur exil à Vendosme. » — « 1754. La récolte en bled assés bonne et en avoine abondante. » — « 1755. L'été a été très sec. La récolte a été assés bonne en bled et mars ; 3 à 4 poinçons de vin par arpent. » — « 1725. Le 1<sup>er</sup> novembre, Lisbonne, capitale de Portugal, a été engloutie par les tremblemens de terre, avec 100,000 âmes qui y ont péri et dix-huit cents millions de perte. »

HH. 3. (Carton.) — 411 pièces, papier.

**1780-1788.** — Prix des grains vendus sur le marché de Châteaudun (extraits des mercuriales de huitaine).

HH. 4. (Registre.) — In-4°, papier, 88 feuillets.

**1780-1790.** — Appréciations par huitaine des grains vendus sur le marché de Châteaudun (froment élite, froment *moissonnier*, méteil mitoyen, *véronnet*, seigle, orge, avoine). — Sentence déclarant que pour l'année 1789 le prix commun des grains sera arrêté au 15 août au lieu du 30 septembre, ne restant plus du tout de grains de l'année 1788. — *La couverture de ce registre est une provision de l'office de prévôt de Cloyes donnée par Marie - Charles - Louis d'Albert, duc de Luynes, au sieur Rougedemontant (sign. du duc de Luynes).*

HH. 5. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1789.** — Nomination d'un comité de 15 habitants

pour aviser aux subsistances de la ville : Louis Fromont, N. de Boisguyon, Jean Barbé, François Breton, Louis Bordas de Lautrinière, Philippe Lebrun, grenetier au Grenier-à-sel, N. Dumoulin, horloger, Pierre-François Carougeau, drapièr, N. Lecomte, coutelier, N. Nion père, N. Touche, Pierre Lemay, boulanger, Emmanuel Poirier, Louis Bourgeois, Pierré Desbordes.

HH. 6. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1757.** — Assemblée des habitants de Châteaudun protestant contre le droit exclusif que prétend le comte de Dunois au mesurage des grains.

HH. 7. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1725.** — \* Inscription qui se trouve sur le minot étalon de la ville de Châteaudun.

HH. 8. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1749.** — Procès-verbal de vérification du minot des mesureurs de la ville, constatant qu'il est trop petit.

HH. 9. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1756-1786.** — Défense de cueillir de l'herbe dans les champs ensemencés.

HH. 10. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Défense de faire paître les bestiaux dans les prés et pâtures imbibés d'eau.

HH. 11. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1785.** — Ordonnance de police pour le glanage.

HH. 12. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1751.** — Assemblée des habitants pour l'ouverture des vendanges.

HH. 13. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1730? - 1776.** — \* Ordonnance de police pour l'établissement de messiers pour la garde des vignes. — Assemblée des habitants constatant que l'établissement de messiers pour la garde des vignes est inutile.

HH. 14. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1780.** — Défense de laisser les bestiaux paître dans les vignes et d'enlever les bourgeons.

HH. 15. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1784.** — Assemblée des habitants déclarant que les corvées journalières seront faites par adjudication et non en nature.

HH. 16. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Assemblée générale pour demander la remise d'un rôle de 900 livres imposé sur les habitants pour raison des foires et marchés.

HH. 17. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1715.** — \* Tarif des droits que le comte de Dunois perçoit sur les foires établies en la ville de Châteaudun.

HH. 18. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

**1713-1756.** — Requêtes des échevins et du duc de Luynes pour obtenir la création à Châteaudun de 6 foires franches, le 25 janvier, le jeudi de la Mi-Carême, le 6 mai, le 1<sup>er</sup> juillet, le 30 août et le 28 octobre. — Lettres-patentes prescrivant l'établissement de 6 foires franches à Châteaudun. — Sentence du bailli de Dunois fixant le jour desdites foires au dernier jeudi de janvier, au jeudi de la Mi-Carême, au premier jeudi de mai, au premier jeudi de juillet, au dernier jeudi d'août, au dernier jeudi d'octobre. — Procès-verbal d'ouverture desdites foires.

HH. 19. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1715.** — Tentative de rétablissement de la foire de la Madeleine tombée en désuétude : injonction à tous marchands de bestiaux et laboureurs d'amener bestiaux et marchandises à ladite foire.

HH. 20. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1788.** — Mémoires sur les foires et marchés de la ville de Châteaudun.

HH. 21. (Carton.) — 13 pièces, papier.

**1699-1711.** — Assemblée des habitants consentant qu'une nouvelle entrée soit faite à la ville à côté

de l'église de Saint-André, à l'occasion du transport du Marché-au-Blé, du faubourg Saint-Valérien sur la place appelée le Pavé, devant Saint-André. — Règlement de l'indemnité due aux chanoines de Saint-André pour le transport du Marché. — Protestation des chanoines de Saint-André contre le projet d'une nouvelle rue le long de leur église et le transport du Marché-au-Blé sur la place du Pavé devant ladite église. — Adjudication au rabais du pavage de la rue Neuve-Saint-André.

HH. 22. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1709.** — Procès-verbal de visite de Charles Collin, établissant que l'endroit le plus propice pour l'établissement du Marché-au-Blé est l'ancien Marché-aux-Chevaux, faubourg Saint-Valérien.

HH. 23. (Carton.) — 26 pièces, papier.

**1728-1732.** — Devis et adjudication des ouvrages de pavage à faire à la place Louis XV pour servir d'emplacement au Marché-aux-Grains. — Plan de ladite place.

HH. 24. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1729.** — Assemblée des habitants autorisant les échevins à faire paver les avenues des rues qui aboutissent à la place du Marché.

HH. 25. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Ordonnance qui transfère le Marché-aux-Chevaux de la place qu'il occupait dans la rue de Jallans près de l'église de Saint-Valérien, au carrefour devant l'auberge *des Trois-Rois*.

HH. 26. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1740-1774.** — Réceptions de portefaix de la ville de Châteaudun.

HH. 27. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1643.** — Édit du Roi créant deux nouvelles places de maîtres jurés dans toutes sortes d'arts et métiers dans les villes du Royaume.

HH. 28. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1707.** — Arrêt du Conseil d'État confirmant la création d'offices de jurés-hongricurs, et défendant de

fabriquer, vendre ni débiter aucuns cuirs de bœufs et vaches de Hongrie ou façon de Hongrie sans autorisation spéciale.

HH. 29. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1692.** — Arrêt du Conseil d'État portant que dans les villes et bourgs où les offices de jurés-crieurs n'ont pas été levés, les droits sont unis aux fabriques des paroisses et communautés des villes.

HH. 30. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1692.** — Tarif des droits, salaires et vacations appartenant aux jurés-crieurs de corps et de vins dans la Généralité d'Orléans.

HH. 31. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

**1693-1701.** — Requête des échevins de Châteaudun à l'intendant d'Orléans pour qu'Edme Cochereau, commis par eux à l'office de juré-crieur, soit maintenu dans ledit office. — Arrêt du Conseil d'État défendant à François Leviste, ancien juré-crieur de Châteaudun, de troubler dans ses fonctions Edme Cochereau qui a acheté ledit office.

HH. 32. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1669.** — Règlements et statuts généraux pour les longueurs, largeurs et qualités des draps, serges et autres étoffes de laine et de fil.

HH. 33. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1672.** — Délibération des échevins de Châteaudun portant que les marchands et fabricants seront tenus de souffrir les visites des syndics.

HH. 34. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1672.** — Sentence du bailli de Dunois faisant défense aux marchands de draps et serges de connaître les échevins pour leurs juges.

HH. 35. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1673.** — Requête aux échevins de Châteaudun pour qu'il soit permis aux sergers de vendre en détail et de faire la profession de marchands.

HH. 36. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1677.** — Sentence du bailli de Dunois défendant

à tout particulier de fabriquer aucunes étoffes sans être reçu maître.

HH. 37. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1723.** — Arrêt du Conseil d'État défendant à tous entrepreneurs de manufactures d'appliquer à aucunes marchandises aucunes lettres ou marques étrangères autres que le nom de l'ouvrier et les marques portées par les règlements.

HH. 38. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1727.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que, dans les villes et principaux lieux de manufactures, il sera tenu chaque année des assemblées générales.

HH. 39. (Carton.) — 1 pièce, papier ; 1 cachet.

**1727.** — Lettre de M<sup>r</sup> de Bouville, intendant d'Orléans, aux gardes-jurés des manufactures pour leur recommander d'être plus sévères envers les fabricants (*cachet du sieur de Bouville*).

HH. 40. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1733.** — Sentence du bailli de Dunois, ordonnant de briser la marque appelée *de grâce*.

HH. 41. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1734.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que chaque année il sera procédé à l'élection de nouveaux gardes-jurés des marchands et fabricants.

HH. 42. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1735.** — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les gardes et jurés des marchands et fabricants seront tenus de saisir les draps et autres étoffes de laine qui ne seront pas trouvés conformes aux règlements.

HH. 43. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1739.** — Ordonnance de François de Baussan, intendant d'Orléans, défendant d'appréter aucunes étoffes avec la craie ou autres semblables ingrédients.

HH. 44. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1671-1688.** — Procès-verbaux de saisie d'étoffes non conformes aux règlements.

HH. 45. (Carton.) — 9 pièces, papier.

**1699-1736.** — Réceptions de maîtres sergers pour la manufacture de Châteaudun.

HH. 46. (Carton.) — 56 pièces, papier.

**1732-1767.** — Nominations de syndics et gardes-jurés des fabriques et manufactures de serges de la ville de Châteaudun : 1732. Étienne-Simon Sevin et Julien Dimier ; — 1735 et 1736. Simon-Jean Laurencin et Louis Évezard ; — 1737 et 1738. Paul Basché et Thomas Fremont ; — 1739. Charles Raimbault et François Baudouin ; — 1741 et 1743. Denis Laurencin et Charles-Louis Duchon ; — 1744. François Clotet et Pierre Bouthors ; — 1745. Jacques Blin et Jean Boutroue ; — 1746. Alexandre Audonneau et Louis-Mathurin Mercier ; — 1747. Adrien Courgibet et Pierre Lenormant ; — 1748. Denis Laurencin et Jacques Élain ; — 1749. Denis Antoine et Jean-Lubin Dimier ; — 1750. Jacques Baratte et Jacques Laurencin ; — 1751. Denis Dodeau et Hilaire Évezard ; — 1752. Julien Dimier et Étienne-Simon Sevin ; — 1753. Louis Évezard et Thomas Fremont ; — 1754. Louis Évezard et Louis Boucher ; — 1755. Pierre Fombert et Louis Boucher ; — 1756. André Gouin et François Lecesne ; — 1757. Jacques Blin et Jean Boutroue ; — 1758. Denis Sevin et Louis-François Raimbert ; — 1759. Denis Laurencin et Jacques Moyses ; — 1760. Alexandre Audonneau et Pierre Hème ; — 1761. Jacques Élain et Denis - Antoine Dimier ; — 1762. Jacques-Marc Laurencin et François Mercier ; — 1763. François Lecesne et Pierre-Claude Laurencin ; — 1764. François Clotet et Jean Gaslou ; — 1765. Denis Laurencin et Toussaint Bénard ; — 1766 et 1767. Marc Raimbert et François Gaslou.

HH. 47. (Carton.) — 4 pièces, papier.

**1677-1699.** — Nominations de syndics pour la manufacture de serges de Morée.

HH. 48. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1754-1763.** — Réceptions de Charles-Barthélemy Raimbault et de Jacques Élain pour inspecteurs-contrôleurs des marchands drapiers de Châteaudun.

HH. 49. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1734.** — Arrêt du Conseil d'État confirmant la

saisie faite sur Claude Bordet, drapier à Dijon, de 4 pièces de droguet non conformes aux règlements.

HH. 50. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1688.** — Défense aux chapeliers de teindre aucune pièce d'étoffe.

HH. 51. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1530.** — Statuts des boulangers de Châteaudun, confirmés par Louis, duc de Longueville.

HH. 52. (Registre.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

**1525.** — Police de la boulangerie. — Réceptions de maîtres boulangers. — Saisie de pains parce qu'on a mêlé de l'orge au froment.

HH. 53. (Registre.) — In-4°, papier, 54 feuillets.

**1694-1702.** — Police de la boulangerie. — Réceptions de maîtres boulangers. — Règlement portant qu'il ne sera perçu qu'un seul droit pour la réception de deux fils de maître. — Confiscations de pains faute de cuisson convenable.

HH. 54. (Registre.) — In-4°, papier, 122 feuillets.

**1696-1703.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Saisies et confiscations de pains. — Défense de vendre et débiter du pain sans avoir été reçu à la maîtrise de boulanger. — Requête d'Edme Cochereau pour être payé des rôles par lui faits pour le logement des gens de guerre.

HH. 55. (Registre.) — In-4°, papier, 64 feuillets.

**1710-1711.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Délibération concernant le *Te Deum* chanté pour la naissance du duc d'Anjou. — Défense aux pauvres et vagabonds d'entrer dans la ville, et pose de sentinelles pour les arrêter sur le pont Saint-Jean, sur le chemin de Saint-Gilles, à la cavée de la Reine, au Chapeau-Rouge, à la mare à Gadeau, au pied du Champdé, à la butte de la porte Chartraine, au Gué-aux-Chevaux. — Délibération pour l'élargissement de la rue du nouveau Marché. — Défense aux sergers de laver la laine avant qu'elle soit échaudée. — Réception d'ouvrages faits au Gouffre des Cordeliers. — Nomination du sieur Robillard pour principal du collège.

HH. 56. (Registre.) — In-4°, papier, 92 feuillets.

**1724-1726.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Saisies et confiscations de pains sur les boulangers. — Amende contre des boulangers pour avoir vendu au-dessus de la taxe. — Réceptions de maîtres boulangers.

HH. 57. (Registre.) — In-4°, papier, 119 feuillets.

**1726-1731.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Nominations de Noël Plessis le jeune et Jean Lemay, Mathurin Lecesne et Pierre Mauger pour syndics de la boulangerie. — Saisies et confiscations de pains.

HH. 58. (Registre.) — In-4°, papier, 71 feuillets.

**1731-1734.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Continuation de Jean Lemay et Mathurin Lecesne comme syndics des boulangers.

HH. 59. (Registre.) — In-4°, papier, 30 feuillets.

**1734-1736.** — Police de la boulangerie. — Rapports des mesureurs sur le prix des grains. — Taxe du pain. — Saisie de pains chez Louis Deniau, cabaretier à Ponts.

HH. 60. (Registre.) — In-4°, papier, 20 feuillets.

**1736-1737.** — Police de la boulangerie. — Rapports des mesureurs sur le prix des grains. — Taxe du pain. — Saisies et confiscations de pains chez des boulangers.

HH. 61. (Registre.) — In-4°, papier, 20 feuillets.

**1737-1738.** — Police de la boulangerie. — Rapports des mesureurs sur le prix des grains. — Taxe du pain. — Procès-verbaux de visites chez les boulangers, hôteliers et cabaretiers.

HH. 62. (Registre.) — In-4°, papier, 10 feuillets.

**1738.** — Police de la boulangerie. — Rapports des mesureurs sur le prix des grains. — Taxe du pain.

HH. 63. (Registre.) — In-4°, papier, 58 feuillets.

**1738-1740.** — Police de la boulangerie. — Rapports des mesureurs sur le prix des grains. — Taxe

du pain. — Nomination d'Aignan Barbereau et Michel Lecomte comme syndics des boulangers. — Saisies et confiscations de pains. — Arrêté portant que le prix du pain sera fixé sans qu'il y ait besoin de rapports des mesureurs. — Suspension de l'augmentation de 4 deniers par livre de pain, accordée à cause de l'augmentation du prix du bois.

HH. 64. (Registre.) — In-4°, papier, 40 feuillets.

**1740-1742.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Nomination de Jacques Baudouin et Mathurin Lecesne comme syndics des boulangers. — Visite du pain mis en vente par les marchands forains. — Saisies et confiscations de pains chez des boulangers.

HH. 65. (Registre.) — In-4°, papier, 86 feuillets.

**1742-1753.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Amendes contre des boulangers pour avoir vendu du pain qui n'a pas le poids. — Injonction aux boulangers d'avoir à s'approvisionner de farine aux moulins de Conie, La Ferté-Villeneuve et Romilly, pour éviter la disette.

HH. 66. (Registre.) — In-4°, papier, 74 feuillets.

**1753-1758.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Procès-verbaux de visites chez les boulangers, hôteliers, cabaretiers et chez les marchands forains qui étalent à l'assemblée de la Saint-Jean.

HH. 67. (Registre.) — In-4°, papier, 80 feuillets.

**1758-1764.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Saisie de pains sur des boulangers étrangers qui exposent sur la place de Châteaudun. — Procès-verbaux de visites chez les boulangers, hôteliers et cabaretiers.

HH. 68. (Registre.) — In-4°, papier, 90 feuillets.

**1764-1771.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Procès-verbaux de visites de police.

HH. 69. (Registre.) — In-4°, papier, 96 feuillets.

**1772-1779.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Sentence maintenant les échevins de Châteaudun dans le droit d'exercer la police de la boulangerie. — Liste des agrégés à la communauté

des boulangers : Louis-François Trécul, Claude-Michel Lemay, Adrien Baudouin, Jacques Brière, Jean-Pierre Deniau, Jean-François Vaudecraine, Dominique Lehéry, Louis Loiseau, Gabriel Petit, Jacques Gerbault, Michel-André Tiger, Jean Barbé, Servais-François-Louis Lemay, Sébastien Lemay.

HH. 70. (Registre.) — In-4°, papier, 74 feuillets.

**1779-1786.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Procès-verbaux de visites de police. — Réceptions de maîtres boulangers. — « La neige abondante tombée les 27, 28 et 29 janvier 1784 a empêché les gens de la campagne de venir le jeudi 29 ; il n'y a point eu de marché ny de foire ny de blé exposé. Il y avoit près de deux pieds de neige dans la ville et la campagne. » — Mesures prises pour l'approvisionnement en cas de grandes eaux.

HH. 71. (Registre.) — In-4°, papier, 83 feuillets.

**1786-1792.** — Police de la boulangerie. — Taxe du pain. — Saisies de pains chez des boulangers.

HH. 72. (Carton.) — 127 pièces, papier.

**1725-1788.** — Réceptions de maîtres boulangers dans la ville de Châteaudun, avec ou sans chef-d'œuvre.

HH. 73. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Tableau des maîtres boulangers reçus depuis 1777 jusqu'en 1788.

HH. 74. (Carton.) — 40 pièces, papier.

**1693-1788.** — Nominations de syndics et d'adjoints pour la communauté des boulangers de Châteaudun : 1693. Claude Lemay et Jean Plessis le jeune ; — 1700. Jean Touche et Noël Lemay ; — 1745. Jean Lemay et Louis Brossier ; — 1747. Aignan Barbereau et Jean Barbé ; — 1749. Mathurin Lecesne et Lomer Breton ; — 1751. Jean Lemay et Jean Barbé ; — 1753. Mathurin Lecesne et André Tiger ; — 1755. Jean Barbé et Louis-Joseph Brossier ; — 1757. André Tiger et Louis Loiseau ; — 1759. Louis-Joseph Brossier et Servais-Louis-François Lemay ; — 1761. Servais-Louis-François Lemay et Jean Barbé ; — 1763. Louis Loiseau et Jacques Lemay ; — 1765. Jean Barbé et Jean Vaudecraine ; — 1767. Servais-Louis-François Lemay et Pierre Deniau ; — 1771.

VILLE DE CHATEAUDUN.

Jacques Brière et Claude-Michel Lemay ; — 1775. Jean Vaudecraine et Pierre Deniau ; — 1778. Jean Barbé et Servais-Louis-François Lemay ; — 1780. Servais-Louis-François Lemay et Jean Thierry ; — 1783. Jean Thierry et Georges Duclos ; — 1784. Georges Duclos et Pierre-Michel Antoine ; — 1785. Pierre-Michel Antoine et Paul Ferrière ; — 1786. Paul Ferrière et Claude-Michel Lemay ; — 1787. Claude-Michel Lemay et Pierre-Noël Lemay ; — 1788. Pierre-Noël Lemay et Michel-André Tiger.

HH. 75. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1747-1770.** — Nominations d'inspecteurs contrôleurs de la communauté des boulangers de Châteaudun : 1747. François Choiseau ; — 1753. François Mathias Courgibet ; — 1786. Mathurin Lecesne ; — 1760. Claude Durand ; — 1764. Gabriel Petit ; — 1770. Jean-Pierre Antoine.

HH. 76. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1417.** — Lettres de Charles de Valois donnant aux échevins de Châteaudun le droit de visitation sur les boulangers de la ville, et prescrivant qu'à la troisième fois où les boulangers seraient trouvés en faute ils seraient précipités d'un tombereau mis sur la place publique.

HH. 77. (Carton.) — 4 pièces, parchemin.

**1420-1454.** — Lettres de Charles, duc d'Orléans, remettant à divers boulangers la peine du *saut du tombereau*, à la condition qu'ils donneront pour les pauvres chacun 6 douzaines de pains du poids de 2 gros.

HH. 78. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

**1602.** — Procès entre les échevins et les boulangers de Châteaudun, ceux-ci demandant que le *saut aux boulangers* soit abattu, et jugement donnant gain de cause aux boulangers.

HH. 79. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1524-1529.** — Sentence du bailliage de Blois ordonnant que chaque semaine la taxe du pain à Châteaudun sera arrêtée par les échevins, et permettant à toutes personnes de cuire le lundi et le jeudi.

SÉRIE HH. 2.

HH. 80. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1531.** — Appel par les échevins de Châteaudun, d'une sentence du bailli de Dunois, permettant à toutes personnes de fabriquer toute espèce de pain sans être soumis à la taxe et à la visite, excepté du pain blanc qui ne doit être fabriqué que par les boulangers.

HH. 81. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1587.** — Sentence du bailli de Dunois portant que les boulangers prêteront serment devant le bailli de Dunois avant de vendre et d'étaler du pain.

HH. 82. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1631.** — Défense à tous autres qu'aux boulangers de vendre du pain le lundi et le jeudi au marché de la Madeleine.

HH. 83. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1672.** — Sentence du bailli de Dunois portant que le chef-d'œuvre des boulangers sera fait devant les échevins, deux jurés des boulangers et les officiers de Dunois.

HH. 84. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1603.** — Défense aux boulangers de vendre aucun pain sous le nom de pain *mollet* et d'en faire d'autres que le pain bis, le pain *festy* et le pain *jaunet*.

HH. 85. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1694.** — Ordonnance aux boulangers de vendre le pain bis à la livre et à la demi-livre.

HH. 86. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1694.** — Rôle de la somme de 583 livres imposée sur les boulangers de Châteaudun, par arrêt du Conseil d'État.

HH. 87. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1777-1778.** — Mémoire des échevins de Châteaudun demandant à conserver la police sur la communauté des boulangers, et lettre de Mr de Miromesnil qui la leur confirme.

HH. 88. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1781.** — Défense aux boulangers de recevoir aucun compagnon qui ne soit muni d'un certificat de capacité et bonne conduite.

HH. 89. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

**1524-1607.** — Essais faits pour arriver à fixer la taxe du pain d'après le cours des grains.

HH. 90. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

**1535.** — Procès entre les échevins et Jean Aubert, boulanger, pour la taxe du pain.

HH. 91. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

**1551-1736.** — Saisies et confiscations de pains chez les boulangers, hôteliers et cabaretiers.

HH. 92. (Carton.) — 18 pièces, papier.

**1642-1741.** — Ordonnances pour la taxe du pain.

HH. 93. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1677.** — Tableau pour régler la taxe du pain d'après le prix du blé.

HH. 94. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1697.** — Liste des marchands de blé qui fréquentent le marché de Châteaudun, et assignation des mois où ils auront à faire chacun leur rapport pour la fixation du prix du pain.

HH. 95. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1701.** — Tarif pour le prix du pain dans la ville de Chartres.

HH. 96. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1714.** — Procès-verbal de visite chez les boulangers de Châteaudun, et sentence en condamnant plusieurs à l'amende pour avoir vendu le pain plus cher que la taxe. — Réclamation du sieur Noël Plessis au sujet de l'amende prononcée contre lui. — Sentence du bailli de Dunois annulant la condamnation du sieur Plessis. — Nouvelle sentence des échevins confirmant



leur première contre le sieur Plessis, et déclarant que, s'agissant de fait de police, elle n'est pas susceptible d'appel devant le bailli.

HH. 97. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 80 pièces, papier.

**1742-1790.** — Réclamations des boulangers et procès entre eux et les échevins pour la taxe du pain. — Lettres des municipalités de Brou, Bonneval et Vendôme au sujet des mesures pour les grains prises par ces municipalités et de la taxe du pain qui y est adoptée.

HH. 98. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1775.** — Lettre de M. de Cypierre, intendant d'Orléans, engageant les échevins de Châteaudun à fixer la taxe du pain à raison du prix de la livre de blé.

HH. 99. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1736.** — Assemblée des habitants autorisant les échevins à nommer des charcutiers dans la ville de Châteaudun.

HH. 100. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1574.** — \* Ordonnances et statuts des maîtres tonneliers du comté de Dunois.

HH. 101. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1736.** — Assemblée des habitants au sujet des privilèges dont jouit le médecin de l'Hôtel-Dieu.

HH. 102. (Carton.) — 7 pièces, papier.

**1761-1765.** — Mémoire pour la communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Châteaudun, dont la communauté des chirurgiens de Blois demande la suppression. — Enregistrement des lettres-patentes du Roi confirmant la communauté des chirurgiens de Châteaudun.

HH. 103. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1728.** — Requête des habitants de Châteaudun à l'intendant d'Orléans pour avoir un imprimeur-libraire à Châteaudun. « Les ouvrages de M<sup>r</sup> Loiseau « ont été imprimez à Châteaudun par Abel Langelier « en 1610, et depuis la ville a toujours été en possession d'avoir des imprimeurs et libraires. Le sieur « Étienne Charles, imprimeur et libraire, qui a résidé « pendant plusieurs années, en estant sorty en 1720, a « esté remplacé par le sieur Hamerville qui n'en est « sorty qu'à cause de l'incendie. »

HH. 104. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1737.** — Assemblée des habitants autorisant Jean-René Charles à ouvrir une boutique de libraire à Châteaudun.

VILLE DE CHATEAUDUN.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE II.

Documents divers ; inventaires ; objets d'art, etc.

II. 1. (Carton.) — 2 pièces, papier.

**1750?** — \* Tableau généalogique des comtes de Dunois.

II. 2. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1670?** — \* Aveu rendu au Roi par Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, au nom de son fils Jean-Louis-Charles d'Orléans, pour le comté de Dunois.

II. 3. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1724.** — \* Liste des notaires du comté de Dunois de 1575 à 1724, et état des lieux où sont déposées leurs minutes.

II. 4. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1752.** — Assemblée des habitants au sujet de l'établissement des notaires royaux dans la ville de Châteaudun.

II. 5. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1780?** — \* Requête (plaisante) au comte de

VILLE DE CHATEAUDUN.

Dunois pour qu'il lui plaise rétablir le *droit des fillettes* supprimé par la Coutume de Dunois. *Signé* : « Jeannette qui n'a guère et Margot qui n'a rien. »

II. 6. (Carton.) — 3 pièces, papier ; 1 carte.

**1789.** — Mémoire présenté aux échevins de la ville de Chartres sur l'utilité d'obtenir des États provinciaux pour la Beauce et pays adjacents. — Assemblée des habitants de Châteaudun déclarant s'opposer à ce projet.

II. 7. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1789?** — Lettre de M<sup>r</sup> Delaforge au sujet de la nouvelle division du Royaume et de l'impossibilité de faire de Châteaudun un chef-lieu de département. « Par le plan du comité de constitution, Châteaudun « et même Bonneval se trouvent être du département « de Blois ; Orléans et Chartres forment deux autres « départements. J'ai fait des observations, tant aux « membres du comité qu'au géographe qui demeure « dans la même maison que moy, et il me paroît qu'il « dépend de nous d'être unis à Blois ou à Chartres. « J'aurois bien désiré que nous eussions pu former « un district particulier et avoir un chef-lieu, mais

SÉRIE II. 1.

« cela ne me paraît pas possible. Le plan du comité  
« divise le Royaume en 80 districts, de 324 lieues  
« carrées chacun. La Généralité d'Orléans ne pré-  
« sente qu'une surface de 1021 lieues carrées : il est  
« impossible de faire dans un territoire aussi peu  
« étendu et qui essuye encore quelques retranche-  
« mens de convenance, tels que Clamecy et Montargis,  
« plus de trois districts, et il est certain que, dans cet  
« état de choses, les chefs-lieux doivent être dans les  
« endroits où le comité les place ; Orléans est au  
« centre, Blois et Chartres aux deux bouts. »

II. 8. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1789.** — Assemblée des habitants de Châteaudun exprimant le désir que la commune de Châteaudun soit réunie à celle de Chartres pour former le même département.

II. 9. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1551.** — Édit du Roi contenant la création et érection de nouveaux conseillers et magistrats ès sièges présidiaux du Royaume.

II. 10. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1696.** — Édit du Roi portant création des offices de gouverneurs héréditaires dans les villes closes du Royaume.

II. 11. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1520?** — \* Aveu à Louis Du Bellay, seigneur de Langey, par François de Théligny, seigneur de Lierville, pour les dimes de La Touche-Hersant, paroisse de Laneray.

II. 12. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1778.** — \* Consistance de la terre et seigneurie de Droué.

II. 13. (Carton.) — 10 pièces, papier : 1 plan.

**1787.** — \* Procédure entre le marquis de La Rochebousseau et le marquis de Prunelé pour la haute-justice de maisons à Sancheville (2 lettres autogr. du marquis de Prunelé). — Plan de la censive de Sancheville relevant de la baronnie de Molitard.

II. 14. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1603.** — Provisions de l'office de prévôt des maréchaux de France à N. Caillet, sur la condamnation d'Oudard Blavette, condamné à avoir la tête tranchée (*sign. de Henri IV*).

II. 15. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

**1693.** — Lettres de vétéran pour Michel Roger, aide d'échansonnerie du commun de la maison du Roi. *Signé* : Louis et Phelippeaux.

II. 16. (Carton.) — 8 pièces, papier.

**1750-1759.** — Assemblée des habitants déclarant que Jacques-François Rossignol de La Brosse et Louis Rossignol de Boisméan, ainsi que leurs ancêtres, n'ont jamais fait aucun commerce dérogeant à la noblesse.

II. 17. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1658.** — \* Factum pour Renée Thierry contre Pasquier Pichery, prétendant hériter de sa femme Étienne Thierry tous les biens par elle acquis avant son mariage et à lui donnés par contrat de mariage.

II. 18. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 43 pièces, papier.

**1669-1698.** — \* Procès entre Pierre Gorteau, mari de feu Marguerite Grimault, contre les héritiers naturels de ladite Grimault, ledit Gorteau prétendant hériter de tous les acquêts et conquêts de ladite Grimault à lui donnés par contrat de mariage.

II. 19. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1782?** — \* Mémoire de M. Barré de Boisméan sur la question de savoir s'il n'est pas dû un droit de rachat au comté de Dunois pour la seigneurie des Coudreaux donnée en 1770 par M<sup>r</sup> David au comte de Colbert par contrat de mariage, et depuis revendue en 1781 par le sieur David, du consentement du comte de Colbert, qui n'a pas payé les droits pour la jouissance de 1770 à 1781.

II. 20. (Cahier.) — In-folio, papier, 42 feuillets.

**1784?** — \* Conférence par M. Barré de Boisméan de la Coutume locale de Dunois avec celles de Paris, de Blois, d'Orléans et de Chartres, avec quelques notes instructives sur chaque article.

II. 21. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1784.** — \* Mémoire de M. Barré de Boisméan pour établir qu'un seigneur qui a reçu en foi un vassal n'a pas perdu pour cela le droit d'exercer l'action en paiement des droits non acquittés.

II. 22. (Carton.) — 3 pièces, papier.

**1786.** — \* Mémoire de M. Barré de Boisméan sur la question de savoir si, dans la Coutume de Dunois, lorsqu'un seigneur a des titres qui lui assurent

le droit de *quint* sans parler en aucune façon du droit de *requint*, ce seigneur peut néanmoins exiger le *requint* dans le cas où, par l'effet de la clause *francs-deniers*, ce droit est acquitté par l'acquéreur. — \* Lettre de Mr Rossard de Mianville à ce sujet.

II. 23. (Carton.) — 1 pièce, papier.

**1743.** — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que le récollement des titres, papiers et autres actes étant dans les Archives des villes et communautés du Royaume sera fait annuellement.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Abjurations, GG. 6; GG. 17; GG. 35; GG. 36; GG. 70;  
GG. 79; GG. 82.

Armoiries, AA. 2.

Artillerie, EE. 21.

Bœuf villé, BB. 4.

Boulangers, HH. 51 à HH. 97.

Bureau de charité, BB. 41; GG. 482.

Cabarets (Police des), FF. 21; HH. 61; HH. 66; HH. 67.

Cadran solaire, GG. 20.

Carrières, DD. 47; DD. 48; DD. 139; DD. 157.

Casernes, EE. 22 à EE. 26; HH. 4.

Champdé (Chapelle du); son origine, GG. 64.

Chareutiers, HH. 99.

Chirurgiens, HH. 102.

Cimetières, BB. 9; BB. 42; DD. 27; DD. 42; DD. 97 à  
DD. 100; FF. 24; GG. 173.

Cloches, GG. 24; GG. 25; GG. 27; GG. 29; GG. 33;  
GG. 58; GG. 61; GG. 62; GG. 63; GG. 66; GG. 67;  
GG. 68; GG. 70; GG. 73; HH. 4.

Collège, BB. 3; DD. 55; DD. 74 à DD. 76; GG. 421  
à GG. 442.

Commune (Charte de), AA. 4.

Congrégation de Notre-Dame, GG. 51.

Doléances (Cahier de), AA. 33.

Ecoulement des eaux, DD. 469; DD. 473; DD. 477;  
DD. 479 à DD. 482.

Enfants trouvés, BB. 10; GG. 47; GG. 51; GG. 467.

Famines, HH. 4; HH. 2.

Feu de la Saint-Jean, BB. 2.

Filles publiques, FF. 23.

Fillettes (Droit des), II. 5.

Foires et Marchés, BB. 10; BB. 13; HH. 16 à HH. 25.

Garnison, HH. 4.

Gelées, GG. 48; GG. 52; GG. 73; HH. 4; HH. 2.

Glanage, HH. 11.

Gouffre des Cordeliers, DD. 469 à DD. 478; HH. 55.

Hôtel-de-Ville, BB. 7; BB. 10; BB. 41; DD. 70 à  
DD. 95; GG. 20.

Imprimeurs-Libraires, HH. 403; HH. 404.

Incendies, BB. 7; CC. 64; DD. 445 à DD. 456; DD. 460;  
DD. 464; DD. 463 à DD. 467; EE. 42; GG. 48;  
GG. 49; GG. 36; GG. 64; GG. 70; GG. 77; HH. 4.

Inhumations (Police des), FF. 8; FF. 20.

Inondations, DD. 474; DD. 472; DD. 474; DD. 478;  
GG. 75; HH. 4.

Logement des gens de guerre, EE. 27 à EE. 44; HH. 54.

Manufactures de Draps et Serges, HH. 32 à HH. 40; HH. 55.

Mendicité, FF. 4; HH. 55.

Milice bourgeoise, BB. 4; BB. 6; BB. 8; BB. 44 à BB. 43;  
EE. 2 à EE. 10.

Mobilier de l'Hôtel-de-Ville, BB. 3; BB. 10.

Murs de Ville, BB. 42; DD. 3; DD. 4; DD. 6 à DD. 8;  
DD. 45 à DD. 44; DD. 49; DD. 50; DD. 56;  
DD. 57; EE. 14 à EE. 20.

Navigation du Loir, DD. 60 à DD. 64; HH. 4.

Neiges, GG. 20; GG. 77; HH. 70.

Nettoyage des rues, BB. 4; FF. 7; FF. 23.

Notaires, II. 3; II. 4.

Octroi, BB. 6; CC. 4 à CC. 39.

Offices municipaux, BB. 44 à BB. 31.

- Orages, GG. 19; GG. 24; GG. 38; GG. 50; GG. 59;  
GG. 73; III. 1; III. 2.
- Ornements des Eglises, GG. 19; GG. 20; GG. 27; GG. 28;  
GG. 35; GG. 36; GG. 38; GG. 50; GG. 70.
- Pavage, BB. 6; BB. 8; BB. 11; DD. 73; DD. 106 à  
DD. 114; DD. 145; III. 24.
- Péage (Droit de), CC. 57 à CC. 62.
- Pèlerinages, GG. 48.
- Pestes, CC. 9; GG. 14; GG. 75; GG. 77.
- Ponts, DD. 66 à DD. 69; III. 2.
- Poteaux indicateurs, BB. 5.
- Préséance, AA. 7; BB. 9; BB. 23; BB. 32; BB. 33;  
BB. 38 à BB. 52; GG. 38.
- Prières publiques, AA. 9; AA. 10; AA. 20; GG. 19;  
GG. 20; GG. 21; GG. 38; GG. 73.
- Processions, BB. 5; BB. 9; BB. 10; BB. 13; BB. 43;  
GG. 19; GG. 20; GG. 24; GG. 38; GG. 115 à  
GG. 118.
- Puits, DD. 101 à DD. 105; DD. 137.
- Ramonage des Cheminées, BB. 2; FF. 19.
- Réjouissances publiques, AA. 13; AA. 15; AA. 17; AA. 23  
à AA. 27; BB. 4; BB. 8 à BB. 11; EE. 47; EE. 68;  
EE. 70; EE. 73; EE. 74; EE. 78; EE. 101;  
EE. 102; EE. 105; EE. 107; GG. 38.
- Reliquaires, GG. 27; GG. 88.
- Saut des Boulangers; III. 76 à HH. 78.
- Taxe du Pain, BB. 1; FF. 4; HH. 1; HH. 54 à HH. 71;  
III. 79 à HH. 90; III. 92 à HH. 98.
- Te Deum*, AA. 8; AA. 13; AA. 14; AA. 18; AA. 21;  
AA. 22; AA. 28 à AA. 32; BB. 5; BB. 11; BB. 12;  
EE. 48 à EE. 60; EE. 63; EE. 65 à EE. 72;  
EE. 75 à EE. 77; EE. 79 à EE. 100; EE. 103;  
EE. 104; EE. 106; GG. 20; GG. 38; III. 2; HH. 55.
- Temple protestant, BB. 2.
- Tirage au sort pour la milice, BB. 1.
- Tonneliers, III. 100.
- Troubles, GG. 14; GG. 49; GG. 70; GG. 75; GG. 77;  
GG. 93.
- Vendange, III. 12.
- Vérole (Petite), GG. 63.

## TABLE DES NOMS DE PERSONNES

### A

- AGET (Jacques), GG. 75.
- D'ALÈS (Louise), fille de René, femme de Pierre de Brizay, GG. 93; — (Pierre) de Corbet, seigneur d'Alès, GG. 48; — (Pierre-Alexandre), vicomte d'Alès, GG. 61; — (René), seigneur de Corbet, GG. 93.
- D'ALIGRE (Barbe), femme de Michel Thiboust, GG. 5; — (Etienne), conseiller au grand Conseil, GG. 2.
- ALLAIRE (Jean-François), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 73.
- ALLEAUME (Alexandre), cordier, GG. 106.
- ALLEGRO (Antoine), avocat, GG. 1; — (Françoise), fille d'Antoine, GG. 1; — (Jacques), trésorier du roi, GG. 23; — (Rose), femme de N. Tourtier, GG. 23; — (Rose), fille de Jacques, GG. 23.
- ALLOITEAU (N.), curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 21.
- D'ALLONVILLE (Agnès), femme de Mathurin de Beaufile, GG. 93; — (Anne), fille d'Ezéchias, femme d'Hector de Meaussé, GG. 93; — (Esther), fille d'Ezéchias, GG. 93; — (Ezéchias), seigneur du Pensier, GG. 93.
- D'ALVIMARE (Anne), fille de Daniel, femme de Gilles Souchay, GG. 7; — (Daniel), sieur de la Touche, GG. 7; — (Gabrielle-Eulalie), femme de François Meusnier, GG. 38; — (Louis), exempt des gardes du duc d'Anjou, GG. 93; — (Pierre), fils de Louis, avocat, GG. 93; — (Renée), femme d'André Frain, GG. 93.
- AMIOT (Noël), vigneron, GG. 75; — (Pierre), GG. 68.
- AMONT (Julienne), supérieure des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, GG. 91.
- ANCEAUME (N.), desservant de Saint-Pierre, GG. 17; GG. 50.
- ANDRÉ (Michel), GG. 66; — (René), charpentier, GG. 27.
- ANDROUET (Baptiste) du Cerceau, architecte du roi, GG. 93.
- D'ANGERS (Catherine), femme de Jacques le Tirant, GG. 93.
- ANTOINE (Denis), huissier royal, GG. 19; — (Denis), syndic des sergers, III. 46; — (Jean-Pierre), inspecteur des boulangers, III. 75; — (Pierre-Michel), syndic des boulangers, III. 74.
- ARCHAMBEAU (François), receveur des Aides, GG. 17.
- ARDILLON (Joseph), ministre protestant à Dangeau, GG. 93.
- D'ARGOUGES (Marie), femme de René de la Chassaigue, GG. 93.
- ARNAUD (Pierre), chantre de la Sainte-Chapelle, GG. 101.
- ARNOUF (Marie), femme de Charles Guibert, GG. 80.
- ARRAULT (Laumer), prévôt de la Sainte-Chapelle, GG. 14; GG. 43; GG. 67.
- ASSELIN (Jean), receveur d'octroi, DD. 102; GG. 36.
- AUBÉ (Nicolas), cordonnier, GG. 35.
- AUBERT (Damien), GG. 19; — (Damien), fils de Damien, prévôt de Saint-André, GG. 19; GG. 38; GG. 54; III. 2; — (Jean), boulanger, III. 90; — (Marie-Marguerite), femme de Cosme Louet, GG. 8.
- DE L'AUBESPINE (François), seigneur de Varize, GG. 9.
- AUBRY (N.), architecte, DD. 126.
- AUDONNEAU (Alexandre), syndic des sergers, III. 46; — (François), docteur en médecine, BB. 59; GG. 173; — (Jacques), cordier, GG. 106; GG. 160; — (T.-J.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 61; GG. 63; GG. 92.
- AUGIER (Marie), fille de Pierre, GG. 4; — (Philippe), fils de Pierre, seigneur de la Varenne, GG. 4; GG. 16; — (Pierre), seigneur de la Varenne, GG. 3; GG. 4; GG. 16; — (René), fils de Pierre, GG. 3.
- AULDE (Jean), seigneur de la Renouillère, GG. 2; — (Léonor), fille de Jean, femme d'Hector Chouainé, GG. 1; GG. 2; GG. 3; GG. 15; GG. 46; — (Nicolas), secrétaire du roi, GG. 2.
- AYTON (Marie), femme d'Alexandre Simpson, GG. 93.

**B**

- BABIN (Anne), femme de Jean-Remy de Tarragon, GG. 63.  
 BAIGNEULX (Marguerite), femme de Pierre d'Alvimare, GG. 93.  
 BAILLAY (Guillaume), lieutenant à Verdun, GG. 93; — (Samuel), fils de Guillaume, seigneur de Vignolles, GG. 93.  
 BAILLY (Jean), marchand, DD. 96; — (Marie-Jeanne), fille de Jean, femme de Jean Godichau, DD. 96.  
 BARANTIN (François), avocat, GG. 1.  
 BARATTE (Jacques), syndic des sergers, III. 46.  
 BARBÉ (Jean), III. 5; — (Jean), syndic des boulangers, III. 69; III. 74.  
 BARBEREAU (Aignan), syndic des boulangers, III. 63; III. 74; — (Jean-Etienne), vicaire de Saint-André, GG. 40.  
 BARDET (Jean), gager de Saint-Valérien, GG. 43; — (Louis), élu, GG. 4; GG. 45; — (Marie), fille de Louis, GG. 45; — (Marie-Françoise), GG. 54.  
 BARDON (Claude), avocat, GG. 85.  
 BARON (François), curé de Montharville, GG. 48.  
 BARRÉ (Jacques), seigneur de la Bouchère, GG. 47; — (Jeanne), femme de Jean Bosmer, GG. 80.  
 BARRIER (Guillot), DD. 4.  
 BASCHÉ (Paul), syndic des sergers, III. 46; — (Timothée), marchand, GG. 160.  
 BASSET (Jean), curé de Morée, GG. 48.  
 BAUDET (Jean), marchand, DD. 49; GG. 160.  
 BAUDOIN (A.), curé de Logron, GG. 84; — (Adrien), boulanger, III. 69; — (Aymon), GG. 1; — (Charles), DD. 127; DD. 142; DD. 146; — (Denis), GG. 67; — (François), syndic des sergers, III. 46; — (Françoise), femme de Jean de Fontaine-Marie, GG. 2; — (Jacques), syndic des boulangers, III. 64; — (Louise), fille de Denis, GG. 67; — (Marie), femme de N. Renou, GG. 48; — (Michel), GG. 67; — (N), échevin, GG. 121.  
 BAUDRÈS (Suzanne), femme de Jacques de Courcillon, GG. 93.  
 BAUDRY (Catherine-Françoise) de la Poterie, femme de Jean-Thomas Guérineau, GG. 12.  
 BAUSSAN (Gilles), prieur de la Madeleine, GG. 25; — (Louise-Marguerite), femme de Jean Garnier, GG. 20;  
 BAUTRU (Guillaume), grand-rapporteur de France, GG. 2.  
 DE BAVIÈRE (Sophie) de Lewestein, femme de Philippe de Courcillon, GG. 19.  
 BEAUDOUX (Antoine), seigneur de Forges, GG. 6; GG. 48.  
 DE BEAUFILS (Abel), seigneur de Basainville, GG. 93; — (Isabelle), fille de Mathurin, GG. 93; — (Jacques), seigneur d'Orgères, GG. 93; — (Jeanne), fille de Jacques, femme d'Olivier du Plessis, GG. 93; — (Judith), fille de Mathurin, femme de Josias Dergnoust, GG. 93; — (Mathurin), gouverneur de Châteaudun, GG. 93; — (Olympe), femme de Henri de Cordon, GG. 93; — (Suzanne), GG. 93.  
 BEAUGENDRE (Claude), fils de Jean, GG. 24; — (Jean), charpentier, GG. 24.  
 DE BEAUJOYEUX (Judith), femme de Jean d'Hamilton, GG. 93.  
 DE BEAUMANOIR (Elisabeth), femme de Louis de Cordouan, GG. 93.  
 BEAUREPAIRE (Antoine), échevin, BB. 54.  
 DE BEAUVILLIERS (Marie-Françoise) de Saint-Aignan, femme de François de l'Aubespine, GG. 9.  
 DE BEAUXONCLES (Anne), femme de Josias de Meaussé, GG. 93; — (Antoine), seigneur des Rivaudières, GG. 2; — (Charles), seigneur de Sigongne, GG. 2.  
 BEDEAU (Louise), GG. 51.  
 BÉGLAN (N.), aumônier de Saint-Avit, GG. 38.  
 BELET (Michel-Paul-Augustin-Antoine), GG. 40.  
 DE BELFORD (Jeanne), femme de Pierre Soubrillard, GG. 48.  
 BELIN (Charles), GG. 66. — (Claude), femme de Pierre Dugué, GG. 68; — (Renaud), procureur du roi, GG. 66.  
 BELLAMY (Charles), marchand, GG. 85.  
 BELLANGER (Jeanne), femme d'Innocent Jouseau, GG. 75; — (Laumer), fils de Philippe, GG. 43; — (Philippe), sommelier de la duchesse de Longueville, GG. 43; GG. 45.  
 DE BELLANGER (Marie), femme de François de Vimeur, GG. 34.  
 DU BELLAY (Louis), seigneur de Langey, II. 11.



- BELLESSERT (Jeanne), femme de Pierre Moret, GG. 67;  
— (Simon), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160.
- DE BELLEVAUX (Jean), chirurgien-major, GG. 36.
- BELLIER (Guillaume-Alexandre), seigneur de la Chavignerie, GG. 21; — (Jean-Baptiste), seigneur de la Chesnaye, GG. 17; — (Jean-Baptiste), seigneur de Rougenou, DD. 38, GG. 38; — (Jean-Baptiste), président en l'élection, DD. 38; DD. 118; GG. 17; GG. 19; GG. 20; GG. 160; — (Marie), femme de Gilles Greslain, GG. 4; GG. 48; — (Philippe-Jean-Baptiste), fils de Jean-Baptiste, BB. 57; GG. 49.
- BELLOUIS (Jeanne), femme de Jean Renard, GG. 75.
- BELOUIN (Jean), contrôleur de la maison de la reine de Navarre, GG. 2.
- DE BELOUIS (Jean), fils de Philippe, GG. 75; — (Philippe), sieur de Nermont, GG. 75.
- BÉNARD (Toussaint), syndic des sergers, III. 46.
- BENOIST (Etienne), fils de Mathelot, GG. 76; — (Mathelot), GG. 76; — (Renée), femme de Claude Girardot, GG. 45.
- BÉQUIGNON (René), GG. 16.
- BÉRAIL (François), capitaine de la milice, BB. 6; GG. 49; — (Martin), peintre, GG. 46; GG. 49; — (Michelle), fille de Martin, GG. 49; — (René), procureur, GG. 49.
- BERGER (Jean), ministre protestant, GG. 93.
- BERGERON (Louis-François), avocat, BB. 72; GG. 460; — (Pierre-Louis), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 73.
- DE BERMEN (Catherine-Marguerite), fille de Jean-François, GG. 56; — (Chrétien-François), seigneur de la Martinière, GG. 36; GG. 56; — (Chrétien-François) de la Martinière, chanoine de Saint-André, GG. 21; — (Claude-Antoine), capitaine de marine, GG. 64; — (Jean-François), seigneur de la Martinière, GG. 56; GG. 57; GG. 59.
- BERNARD (Isabelle), fille de Jean, GG. 93; — (Jean), avocat, GG. 93.
- BERNIER (Joachim) de la Richardière, religieux de la Madeleine, GG. 11.
- DE BERNIER (Marie), femme de Jean de Paulmier, GG. 93.
- BERRIN (Jacques), vicaire de la Madeleine, GG. 87.
- BERRY (Jean), gager de Saint-Médard, GG. 67.
- BERTIER (Jacques), GG. 18; — (Jacques-Thomas), élu, GG. 18; GG. 19; GG. 38; GG. 179; — (Marie-Anne), fille de Jacques, femme de Jacques-Alexis Renouard, GG. 18.
- BERTRAND (Perrette), GG. 1; — (Pierre), curé de Saint-Pierre, GG. 17.
- DE BERWICK (Jacques de Fitz-James, maréchal), EE. 71.
- LE BESGUE (Charles), seigneur de Majainville, GG. 9; — (Françoise), femme de Claude de Reviars, GG. 9.
- BESNOUARD (Catherine), fille d'Etienne, GG. 75; — (Etienne), marchand, GG. 66; GG. 75; — (Etienne), curé de Saint-Lubin-d'Isigny, GG. 5.
- BESSON (Edme), marchand, GG. 66; — (Radegonde), femme de Denis Coutant, GG. 67.
- BEURRIER (Guillaume), gager de Saint-Valérien, GG. 43; — (Marie), femme de Claude Daguët, GG. 16; — (Marie-Anne), fille de Pierre, GG. 80; — (Pierre), élu, GG. 80.
- BICHARDEAU (Hyacinthe), GG. 14.
- BICHON (N.), desservant de Saint-Médard, GG. 21; GG. 73.
- BIGEULT (Gilles-François-Hippolyte), curé de Saint-Médard, GG. 73; GG. 88.
- BIGNON (Louis-André), AA. 33; — (Louis-Jacques), échevin, BB. 55; BB. 59; BB. 61; BB. 69; BB. 74; — (Marie-Louis-Nicolas), GG. 21.
- BIGOT (Louis), fils de Martin, GG. 48; — (Marin), contrôleur des tailles, GG. 66; — (Martin), lieutenant en la maréchaussée, GG. 48; — (Michel), seigneur de Chambomeau, bailli de Dunois, GG. 32; GG. 66; GG. 76; — (N.), orfèvre, GG. 36.
- BILLORÉ (N.), prieur de la Madeleine, GG. 51.
- DE BILLY (Nicolas), doyen de Saint-André, GG. 2; GG. 75.
- BIZET (Eustache), récollet, GG. 89.
- BLANCHART (Geoffroy), GG. 77.
- BLANCHET (Anne-Louise), fille de Louis, GG. 33; — (Louis), contrôleur du grenier-à-sel, GG. 17; GG. 33.
- DE BLAVETTE (Catherine), fille de Jacques, GG. 66; — (Jacques), seigneur de Rougenou, GG. 66; — (Oudard), seigneur de Rougenou, GG. 66; II. 14; — (Oudard), fils d'Oudard, GG. 66.
- BLIN (Jacques), syndic des sergers, III. 46.
- BLONDEAU (Jean-Baptiste), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 73.
- BLONDIN (Esther), GG. 82.
- BLUET (Guillaume), secrétaire du roi, GG. 3; — (Louise), fille de Guillaume, GG. 3.

- BOËSSON (Auguste), exempt des gardes du roi, GG. 67; — (Marie), fille d'Auguste, femme de François Moret, GG. 67.
- BOËSTE (Claude), sieur de la Chavignerie, GG. 18; — (Gilles), échevin, BB. 54; — (Jean-Claude), sieur de Mianville, GG. 8; — (Léon), procureur-général, GG. 81; — (Marie-Louise) de la Chavignerie, femme de César-René Rossard, GG. 9; GG. 27; — (Nicolas), sieur de Mianville, GG. 8.
- BOISARD (Jeanne), fille de Roland, GG. 43; — (Roland), GG. 43.
- BOISGANIER (François), GG. 72; — (Pierre-Denis), curé de Saint-Médard, GG. 37; GG. 38; GG. 87.
- BOISGAULTIER (François), contrôleur au grenier-à-sel, GG. 16; GG. 18; GG. 84; GG. 160; — (Jeanne-Marie), fille de François, GG. 16; — (Julienne), femme de Jacques Costé, GG. 1; GG. 25; — (Pierre), fils de François, seigneur du Coudray, GG. 84; — (Pierre), fils de Pierre, GG. 84.
- DE BOISGUYON (Gabriel-André), GG. 12; GG. 21; III. 5.
- BOISSAY (Jacques), GG. 24; — (Mathurine), femme de Jean Beaugendre, GG. 24.
- BOISTAUT (Madeleine-Angélique), fille de René, GG. 47; — (René), sieur de la Bretèche, GG. 47.
- BOIVIN (François), GG. 25; — (J.), gager de Saint-Lubin, GG. 37; — (Marie-Françoise), fille de François, GG. 25; — (N.), femme de Jacques Houlier, GG. 24.
- DE BONGARS (Pierre-Antoine) de Tourville, prévôt de Saint-André, GG. 176.
- BONHOMÉ (François), quincaillier, DD. 93.
- BONNEAU (Louise), femme de Louis Blanchet, GG. 33; — (Pierre), seigneur des Fosses, GG. 33; — (N.), missionnaire, III. 1.
- BONNET (Etienne), couvreur, BB. 7; DD. 42.
- BONSERGENT (Louis), notaire, GG. 160; — (N.), libraire, GG. 38.
- DE BONSERGENT (Augustin), sieur de Touchebredier, GG. 45; — (Michel), sieur de la Haudrière, GG. 45; GG. 67; — (Michel), fils de Michel, GG. 45; — (N.), seigneur de Charray, III. 1.
- BORGIN (Pierre), seigneur de Maison-Neuve, GG. 14.
- BORDAS (Charles), seigneur de Lautrinière, GG. 19; — (Jacques-Emmanuel), seigneur du Rameau, élu, GG. 19; — (Jacques-Emmanuel), fils de Jacques-Emmanuel, GG. 19; — (Jeanne), GG. 19; — (Louis) de Lautrinière, contrôleur au grenier-à-sel, AA. 33; III. 5.
- BORDE (Marie), femme de Jacques-Emmanuel Bordas, GG. 19.
- BORDET (Charles), vigneron, BB. 94; — (Claude), drapier à Dijon, III. 49; — (Pierre), officier municipal, BB. 13; GG. 160.
- BORIEUX (N.), menuisier, GG. 35.
- BOSMER (Jean), GG. 80.
- BOSSIN (Catherine), femme d'Antoine Costé, GG. 3.
- BOTHEREAU (Daniel), fils de Jean, seigneur de Lormoye, GG. 93; — (Jean), GG. 93; — (Nicolas), marchand, GG. 93.
- BOTTÉ (Marie), femme de Philippe Scalberge, GG. 93.
- BOUCHAULT (Marie), femme de Nicolas Aulde, GG. 2.
- BOUCHER (Guillaume), GG. 121; — (Jacques), trésorier de Saint-André, GG. 19; GG. 160; — (Louis), syndic des sergers, III. 46; — (Marin), EE. 35; — (N.), aubergiste, BB. 13; — (N.), barbier, GG. 77; — (René), chanoine de Saint-André, GG. 84; GG. 89.
- DE BOUILLON (Henri de la Tour-d'Auvergne, maréchal), AA. 3.
- BOULAISE (Gervais), GG. 76.
- BOULANT (Thomasse), femme de Florent Harteman, GG. 93.
- BOULARD (Jean), tisserand, GG. 108.
- LE BOURDAIS (Marguerite), femme de Charles Girardot, GG. 52.
- BOURDEL (Judith), femme d'Aignan Janson, GG. 93.
- BOURDIN (Pierre), GG. 76.
- BOURGEOIS (Catherine), femme de Pierre Garnier, GG. 68; — (Charles), prieur du Saint-Sépulcre, GG. 49; GG. 127; — (Claude), sieur de Nermont, chantre de la Sainte-Chapelle, GG. 33; — (Etienne-Simon), marchand, BB. 60; — (François), bailli de Dunois, GG. 1; — (Jacques), doyen de Saint-André, GG. 51; — (Louis), III. 5; — (N.), III. 1; — (Nicolas), président en l'élection, GG. 4; — (Oudard), fils de François, grenetier, CC. 49; GG. 1; GG. 32; — (Pierre), président en l'élection, GG. 18; GG. 35; — (René), avocat, GG. 66.

- BOURGEOIS (Agnès), GG. 61; — (Agnès), femme de Jean Bourgeois, GG. 61; — (Alexandre-Vincent), fils de Jean, GG. 61; — (Jean), vigneron, GG. 61; — (Vincent-Nicolas), GG. 61.
- BOURGOUIN (Christophe), GG. 93; — (Guillaume), maître de l'Hôtel-Dieu, GG. 1; — (Isaac), fils de Christophe, GG. 93.
- BOURIN (André-Charles), curé de Saint-Aignan, GG. 28.
- BOURNIER (Marie), sage-femme, GG. 49.
- BOUTHORS (Pierre), syndic des sergers, III. 46.
- BOUTROUE (Denis), avocat, GG. 17; — (Jean), syndic des sergers, III. 46; — (Pierre), curé de Saint-Lubin-d'Isigny, GG. 3; GG. 33.
- BOUVOT (Madeleine), femme de Louis le Féron, CC. 45.
- BOYETET (Robert), curé de Saint-Aignan, GG. 24; GG. 25.
- BOYS (André), poissonnier, DD. 81; — (Nicolas), tailleur de pierres, DD. 81.
- BRANDY (Denis), curé de Saint-Lubin, GG. 19; GG. 37; — (Françoise), femme d'Etienne Prudhomme, GG. 46.
- DE BREINE (Philippe), seigneur de Courtarvel, GG. 24.
- BRÉMONT (Etienne), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 38; — (Jean), élu, GG. 17; GG. 160; — (Louis-Antoine), prêtre, GG. 20.
- BRETEAU (N.), GG. 75.
- DE BRÉTIGNY (René), gouverneur de l'Isle-Adam, GG. 7.
- BRETON (Claude-François), fils de Pierre, GG. 33; — (François), élu, BB. 63; BB. 64; BB. 69; BB. 88; GG. 160; III. 5; — (Gilles-François), curé de Saint-Denis-les-Ponts, GG. 19; GG. 20; — (Jacques), docteur en Sorbonne, GG. 136; GG. 184; — (Jean), gager de Saint-Médard, GG. 67; — (Laumer), syndic des boulangers, III. 74; — (Pierre), sieur de la Vanissière, GG. 33; — (René), échevin, BB. 7; DD. 31; GG. 160.
- BRICE (Madeleine), femme de Charles Robin, GG. 4.
- BRIÈRE (Jacques), syndic des boulangers, HH. 69; III. 74.
- BRISSARD (Anne), femme de Jacques Bertier, GG. 18; — (Jacques), GG. 17; — (N.), menuisier, GG. 35; — (Pierre), fils de Jacques, GG. 17.
- DE BRIZAY (Jacques), seigneur de Denonville, GG. 93; — (Pierre), seigneur de Monceau, GG. 77; — (Pierre), fils de Jacques, seigneur de Denonville, GG. 93.
- DE BROGLIE (Victor-François, maréchal), BB. 11.
- BROISIEN (Françoise), femme de Louis Bardet, GG. 4; GG. 45; — (Louise), femme de Barthélemy Guichelin, GG. 145.
- BROSSARD (Madeleine), femme de Jacques Goussard, GG. 46.
- DE BROSSET (Louis), seigneur d'Angerville-le-Gaillard, GG. 80; — (Louis), fils de Louis, seigneur de Dommesy, GG. 80.
- BROSSIER (Louis), syndic des boulangers, III. 74; — (Louis-Joseph), syndic des boulangers, III. 74.
- BRUNEAU (Alexis), avocat, GG. 34; — (Etienne), élu, GG. 3; — (Guillaume), bailli de Logron, GG. 15; — (Marie-Catherine), fille de Guillaume, GG. 15; — (Michel), official de Dunois, GG. 15.
- DE BRY (Nicolas-Polychrone), curé de Villeboust, GG. 20.
- BUCHÉ (François), perruquier, BB. 72; DD. 83; — (Jean-Baptiste), principal du collège, GG. 92; GG. 138; — (J.-F.-N.), curé de Boisgasson, GG. 21; GG. 92.
- BUGUET (Andrée), femme de Jean Jamet, GG. 67.
- BUGY (François), seigneur du Mesnil, GG. 93.
- BUISSON (Mathurin), curé de Saint-Aignan, GG. 24.
- DE LA BULLIÈRE (Jacques), fils de Pierre, GG. 44; — (Pierre), GG. 44.
- DE BULLION (Charles-Denis), prévôt de la prévôté de Paris, GG. 35; GG. 50; — (Pierre), seigneur du Layer, GG. 93; — (Pierre), fils de Pierre, GG. 93.

## C

- DE CABU (Marie), femme de Josué de Gratemesnil, GG. 77; — (Marie), femme de Pierre de Brizay, GG. 77.
- CADOR (Catherine), fille de Jacques, GG. 66; — (Jacques), GG. 66; — (Louise), femme de Guillaume de l'Épine, GG. 66.
- CAILLET (Madeleine), femme de Jacques Guesdrou, GG. 44; — (N.), prévôt des maréchaux de France, II. 14.
- CAILLOT (François), GG. 68.
- CAMIN (François), GG. 1; GG. 160.
- CAMUS (François), principal du collège, GG. 67; GG. 138.

- CAPHARD (Louise), supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu, GG. 92.
- DE CAPPI (N.), capitaine au Royal-Piémont, GG. 38.
- CAROUGEAU (Pierre-François), officier municipal, BB. 43; III. 5.
- CAROUGET (Nicolas), GG. 70.
- CARRÉ (François), échevin, CC. 47; GG. 113.
- CARTIER (Alexandre), greffier du grenier-à-sel, GG. 47; — (Alexandre-Hugues) de la Malmaison, GG. 21; GG. 40; — (Anne), femme de Jacques Dufay, GG. 16; — (Marguerite), femme de Nicolas Meusnier de Fonteny, GG. 20; — (Marthe), femme de Pierre Souclay, GG. 7; — (N.), religieuse de Saint-Avit, GG. 38; — (Pierre), seigneur de Nozay, GG. 38; GG. 160; — (Pierre), fils d'Alexandre, GG. 47; — (Thomas), maître de l'Hôtel-Dieu, GG. 91.
- DE CASSAGNES (Marie-Charlotte) de Beaufort de Miramon, femme de François-Félix du Plessis-Châtillon, GG. 64; — (Jean-Gaspard) de Beaufort, marquis de Miramon, GG. 64.
- DE CASTELNAU (Jacques), marquis de la Morissière, GG. 15; — (Michel), fils de Jacques, GG. 15.
- CASTEREAU (Perrine), femme de Jean Heulin, GG. 75.
- DE CATINAT (Nicolas, maréchal), EE. 51.
- CELLIER (Antoine) de l'Etang-Neuf, DD. 78; — (Claude-François), fils de Nicolas-Joseph, GG. 9; — (Jacques-Nicolas-Joseph) de Bouville, BB. 81; — (Joseph), procureur du roi, GG. 91; — (Marguerite), femme de Jacques Costé, GG. 1; GG. 5; GG. 34; — (Nicolas-Joseph), sieur de la Charbonnière, DD. 118; GG. 9.
- DE CÉPOY (Jean-Baptiste), lieutenant, GG. 64.
- CERCLÉ (N.), maçon, GG. 38.
- CERTAIN (Marguerite), femme de Jean Chaudun, GG. 85; — (Marie-Jeanne), femme de Pierre Neau, GG. 85.
- CHAILLOU (Anne), fille de Jacques, GG. 3; — (Etienne), médecin, GG. 1; — (Guillaume), conseiller au bailliage d'Orléans, GG. 3; — (Jacques), seigneur de Conie, bailli de Dunois, GG. 3; — (Léonor), fille de Jacques, GG. 3; — (Théodore), fils d'Etienne, GG. 1.
- DE CHALLET (Léonor), seigneur de Sancheville, GG. 5.
- CHAMBRETTE (Jean-Nicolas), sculpteur, DD. 90.
- CHAMPOLY (François) de Nasierre, inspecteur des haras, GG. 63.
- CHANCELÉE (Denis), meunier, GG. 66; — (Mathry), échevin, BB. 53; — (Noël), chapelier, DD. 33.
- CHANDRU (Claude), religieux de Bonneval, GG. 20.
- CHANTIER (François), officier du duc d'Orléans, GG. 160.
- CHAPPERON (Catherine), fille de Thomas, GG. 67; — (Menault), gager de Saint-Médard, GG. 66; — (Thomas), GG. 67.
- CHARDIN (N.), menuisier, GG. 35.
- CHARLES (Etienne), imprimeur, III. 103; — (Jean-René), libraire, III. 104.
- CHARLIER (Albertin-François-Henri) de Vrainville, fils de Nicolas-Jean-Henri, GG. 29; — (Henri-Alexandre), aumônier du régiment d'Harcourt, EE. 46; GG. 12; — (Nicolas-Jean-Henri), seigneur de Vrainville, GG. 12; GG. 29.
- DE CHARON (Catherine) de Saint-Hilaire, GG. 48; GG. 53.
- CHARPENTIER (Françoise), femme de Jacques Drouin d'Albert, GG. 17; — (Jacques), GG. 17; GG. 50; — (Marie), femme d'Augustin Triboulet, DD. 37.
- CHARRAULT (Claude), GG. 55; — (Jean), prévôt des maréchaux, GG. 25; GG. 50; — (Jean-Baptiste), seigneur de Malitourne, GG. 60; — (Marie-Louise), fille de Jean-Baptiste, femme de Mathurin-Guillaume Recoquillé, GG. 61; — (N.) du Fresnay, DD. 118.
- CHARRUAU (Denis), avocat, GG. 67.
- DE CHARTAIN (Philippe), seigneur de la Soublière, GG. 3.
- DE CHARTRES (Anne), fille de Benjamin, GG. 93; — (Benjamin), seigneur de Belessart, GG. 93; — (Jacob), seigneur de Cherville, GG. 93; — (Paul), seigneur du Plessis-Cherville, GG. 93.
- DE LA CHASSAIGNE (Françoise), femme de Georges Convers, GG. 93; — (René), avocat, GG. 93; — (Théodore), fils de René, GG. 93.
- CHASSELOU (Jean), DD. 31.
- CHASSEYANT (Jean-Baptiste), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 19.
- DU CHASTEL (Claire), femme d'Aymon Baudouin, GG. 1; — (Jean), receveur de la duchesse de Longueville, GG. 23; GG. 93; — (Marguerite), femme de Jean Gaultier, GG. 93; — (Marie), fille de Jean, femme de Pierre de la Ferrière, GG. 93.
- CHASTELAIN (Etienne), religieux de la Madeleine, GG. 6; GG. 25; — (François), religieux de la Madeleine, GG. 25.

- DE LA CHATAIGNERAYE (Jean), seigneur de la Varenne, GG. 1.
- CHAUDUN (Jean), bailli de Saint-Romain de Brou, GG. 85; — (Jean-Simon), fils de Jean, avocat, GG. 85.
- CHAUFFOURNEAU (Nicolas), gager de Saint-Médard, GG. 66.
- CHAUVIN (Marin), gager de Saint-Lubin, GG. 34.
- CHAVIGNY (Anne), femme de Michel Laurencin, DD. 24; — (Barbe), femme de Noël Cosson, GG. 48; GG. 49; — (Isaac), fermier, GG. 77; — (Pierre), gager de Saint-Médard, GG. 68.
- CHÉDÉ (Charles), GG. 77; — (Gilles), DD. 101.
- CHEMINAIS (Andrée-Catherine), fille d'Etienne, femme de François de Vimeur, GG. 34; GG. 35; — (Etienne), seigneur de Godonville, GG. 34; — (François), fils d'Etienne, GG. 34; — (Marie-Anne), femme de Jean-Baptiste Renouard, GG. 35.
- DE CHENEVIX (Anne), femme de François de Montginot, GG. 93.
- CHESNEAU (René), contrôleur du duc de Longueville, GG. 66.
- DE CHESNELONG (Ezéchias), fils de Louis, GG. 93; — (Louis), seigneur de Meignanville, GG. 93.
- CHEVALIER (François), curé de Saint-Valérien, GG. 52; — (Madeleine), femme de Pierre de la Bullière, GG. 44; — (Marguerite), femme de Guillaume Flache, GG. 36.
- CHEVILLARD (Suzanne), femme de Louis d'Alvimare, GG. 93.
- CHOART (Françoise-Angélique), femme d'Alexandre du Raynier, GG. 35.
- CHOISEAU (François), inspecteur des boulangers, III. 74.
- CHOLLET (Gilles), receveur des tailles, GG. 93; — (Marie), fille de Gilles, femme d'Elie Duboys, GG. 93; — (Olivier), DD. 71.
- CHOPPIN (Marie), GG. 1.
- CHOUAINE (Catherine), fille d'Hector, femme de François du Plessis, GG. 2; GG. 3; — (Florent), receveur des tailles, GG. 2; — (François), lieutenant-général de Chartres, GG. 3; — (Hector), seigneur des Coudreaux, GG. 2; GG. 14; — (Hector), trésorier-général d'Orléans, GG. 3; — (Rose), femme de Jean Belouin, GG. 2.
- CIVERT (Christophe-René), échevin, BB. 56; BB. 70; BB. 71; — (N.), gager de Saint-Valérien, GG. 50.
- CLÉMENT (Pierre), vigneron, GG. 64; III. 1.
- CLOTET (François), syndic des sergers, III. 46.
- COCHEREAU (Alexandre), élu, GG. 68; — (Edme), crieur-juré, III. 31; III. 54.
- COCHET (Henri-François), serger, GG. 36.
- COCHIN (N.), curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 89.
- COFFINIER (C.), desservant de Jallans, GG. 54; — (Henri), GG. 49; — (N.), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 51.
- COIRCOUL (Jean), GG. 1.
- COISON (Denise), femme de Pierre Huguét, GG. 77.
- COLAS (Claude), seigneur de Malmusse, GG. 36; — (Claude), fils de Claude, seigneur de Malmusse, GG. 36; — (François), fils de Claude, seigneur de Menainville, GG. 20; GG. 36; — (Perpétue), femme de François Barantin, GG. 1.
- COLBERT (N.), seigneur des Coudreaux, II. 19; — (Nicolas), prieur de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, GG. 127.
- COLLARD (Jean), cordonnier, GG. 75.
- COLLIN (Charles), III. 22; — (Marie), femme de François Solomeau, GG. 93.
- COLLIOT (Louis-Etienne), limonadier, DD. 30.
- DE COMBABEL (Louise-Charlotte) de Gibanel de Vernège, femme de Nicolas-Jean-Henri Charlier, GG. 29.
- DE COMMARGON (Charles), GG. 8; — (François-Frédéric), fils de Charles, seigneur de Méréglise, GG. 8.
- COMPOTTIER (Louis), prévôt de la Sainte-Chapelle, GG. 19; — (Louise), fille de Louis, femme de Jean-Baptiste Bellier, GG. 19.
- Comtes de Dunois*: Louis, comte de Blois, AA. 1; — Pierre de France, comte d'Alençon, AA. 1; — Hugues II de Châtillon, comte de Blois, AA. 1; — Charles, duc d'Orléans, CC. 1; III. 76; III. 77; — Jean, bâtard d'Orléans, CC. 1; — François Ier d'Orléans, duc de Longueville, CC. 1; — Louis Ier d'Orléans, duc de Longueville, CC. 1; — Louis II d'Orléans, duc de Longueville, CC. 1; III. 51; — Henri II d'Orléans, duc de Longueville, AA. 3; CC. 43; DD. 173; GG. 5; GG. 109; GG. 132; GG. 162; III. 1; — Léonor d'Orléans, duc de Longueville, GG. 32; — Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville, GG. 5; GG. 34; — Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, DD. 123; DD. 132; DD. 138; DD. 176; GG. 38; GG. 118; III. 48; — Marie-Louis-Charles d'Albert, duc de Chevreuse, AA. 19; BB. 11; CC. 62; FF. 5; GG. 20; GG. 29;

- GG. 118; GG. 129; GG. 155; GG. 156; GG. 167; GG. 171; HH. 4; — Charles-Marie-Léopold d'Albert, GG. 38; — Louis-Joseph-Charles d'Albert, duc de Luynes, BB. 11; BB. 13; BB. 88; DD. 54; DD. 64; DD. 85; DD. 88; GG. 102.
- Comtesses de Dunois*: Agnès de Savoie, GG. 1; — Catherine de Gonzague, GG. 27; GG. 32; GG. 112; GG. 132; — Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, GG. 5; GG. 48; III. 1; II. 2; — Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons, DD. 85; — Thérèse-Pélagie d'Albert, AA. 20; GG. 19; — Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli, GG. 29.
- CONDAMIN (Jean-François), AA. 33; BB. 79; BB. 81.
- CONVERS (Aymon), GG. 93; — (Elisabeth), femme de Martin Bigot, GG. 48; — (Georges), GG. 93; — (Guillemine), femme de Hector Hauldry, GG. 93; — (Madeleine), fille de Georges, GG. 93; — (Nicolas), GG. 4.
- COQUENTIN (Louis), vicaire de Saint-Valérien, GG. 64.
- COQUEREL (Jean), cardeur en laine, GG. 28; — (Marie-Anne-Louise-Félicité), fille de Jean, GG. 28.
- CORDIER (Laurent), échevin, BB. 78; BB. 79; BB. 80; — (Michel), fanneur, GG. 107; — (N.), cafetier à Paris, GG. 20.
- DE CORDON (Henri), seigneur de Montguyon, GG. 93; — (Suzanne), fille de Henri, GG. 93.
- DE CORDOUAN (Anne), fille de Louis, femme de Jean de Paulmier, GG. 93; — (Benjamin), fils de René, GG. 93; — (Jacques), fils de Louis, seigneur de Mimbé, GG. 93; — (Louis), seigneur de Mimbé, GG. 93; — (René), GG. 93; — (René), marquis de Langey, GG. 93.
- CORMIER (Jacques), III. 2.
- CORNILLÉ (Charles), tonnelier, GG. 27.
- CORNILLEAU (N.), GG. 32.
- DE COSNE (Anne), femme de Charles de Merlin, GG. 25; — (Claude), fils de Pierre, GG. 93; — (Jean), seigneur de Chavernay, GG. 93; — (Pierre), fils de Jean, seigneur du Mesnil, GG. 93.
- COSSON (Noël), GG. 48.
- COSTÉ (Agnès), femme de Jacques de Montdoucet, GG. 66; — (Antoine), sieur de la Chambrie, GG. 5; — (Antoine), fils de Michel, procureur-fiscal, GG. 2; GG. 3; GG. 35; GG. 46; — (Augustin), lieutenant de l'élection, GG. 2; GG. 32; — (Bernard), GG. 66; — (Catherine-Charlotte), fille de Jacques, GG. 5; — (Claude), fille de Jacques, femme de Claude de la Ferté, GG. 4; GG. 24; — (Claude), femme de Jean Tuault de Villarmoy, GG. 18; GG. 34; — (Guillaume), fils de Michel, GG. 2; — (Jacques), bailli de Dunois, EE. 28; GG. 5; GG. 16; GG. 68; — (Jacques), bailli de Dunois, GG. 1; GG. 2; GG. 33; GG. 34; — (Jacques), bailli de Dunois, BB. 41; GG. 18; GG. 19; GG. 53; III. 1; III. 2; — (Jacques), seigneur de Vallières, bailli de Dunois, EE. 101; GG. 10; GG. 18; GG. 19; GG. 20; GG. 38; GG. 171; III. 1; — (Jacques), fils de Jacques, GG. 2; — (Jacques), fils de Léon, GG. 5; — (Jacques), sieur de la Liberdrière, GG. 34; — (Jean), sieur de Dampierre, DD. 118; GG. 26; GG. 54; — (Jeanne), femme de Nicolas Loiseau, GG. 53; — (Julienne), fille de Jacques, femme de Jean Recoquillé de Bainville, GG. 19; GG. 26; GG. 61; — (Léon), fils d'Antoine, procureur-fiscal, GG. 3; GG. 5; GG. 34; GG. 69; — (Madeleine), fille d'Augustin, femme d'Etienne Bruneau, GG. 2; GG. 3; — (Madeleine), femme de Pierre de Girard, GG. 32; GG. 33; — (Marguerite), femme de Léon Costé, GG. 5; — (Marguerite), fille de Léon, femme d'Oudard Delorme, GG. 6; GG. 35; — (Marie), femme de Jean Guérineau, GG. 35; — (Mathurin), notaire, GG. 3; — (Michel), lieutenant du bailliage, GG. 2; — (Oudin), doyen de Saint-André, GG. 5; GG. 32.
- COTTEREAU (Etienne), vicaire de Saint-André, GG. 19; — (Marguerite), GG. 49.
- COTTIN (Jean), curé de Jallans, GG. 14.
- COUSSE (François), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160; — (Jacques), prieur de Bonneval, GG. 48; — (Marguerite), fille de Pierre, femme de Noël Renou, GG. 48; — (Marie), femme de Louis Rossard, DD. 42; — (Pierre), GG. 48.
- COUBRÉ (Julien), chanoine de Saint-André, GG. 19.
- COUDRAY (Guillaume), DD. 8.
- COULON (Antoinette-Elisabeth), femme de Joseph Decaisne, GG. 56; — (Philippe), curé de Moriers, GG. 76.
- COUPPÉ (Agnès), fille de Toussaint, femme de Gacharnault de Libérault, GG. 1; GG. 45; GG. 46; GG. 49; GG. 67; — (Toussaint), huissier de la reine, GG. 45.
- DE COURCILLON (Anne), femme d'Agésilaüs du Plessis,

- GG. 93; — (Philippe), marquis de Dangeau, GG. 19; — (Suzanne), femme de Louis du Plessis, GG. 93.
- DE COURCY (Anne), fille de Jean, GG. 93; — (Blaise), seigneur de la Noblerie, GG. 93; — (Jean), seigneur de Charray, GG. 93.
- COURGIBET (Adrien), serger, GG. 5; III. 46; — (Alexandre), chantre de la Sainte-Chapelle, GG. 73; GG. 87; — (François-Mathias), inspecteur des boulangers, III. 75; — (Jacques), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160; — (Marguerite-Jeanne-Elisabeth), GG. 21; — (N.), syndic de l'Hôtel-Dieu, GG. 91; — (Noël), marchand, GG. 51; — (Noël-Etienne), marchand de bois, BB. 59; BB. 72; BB. 73; BB. 81; GG. 160; — (Simon), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 5; — (Simon), gager de Saint-Médard, GG. 70; — (Simon-Marin), fils d'Adrien, GG. 5.
- DE LA COURONNE (Jean-Jacques), seigneur de Montguyon, GG. 77.
- COURONNET (Claude), archer, GG. 75; — (Jean), gager de Saint-Médard, GG. 66.
- DE COURTARVEL (Bonne-Henriette), fille de Marc-Antoine, femme d'Armand de Pré, GG. 53; — (Jean-René), GG. 53; — (Marc-Antoine), seigneur de Bourepos, GG. 53.
- COURTIN (Jean), procureur-fiscal de Nogent-le-Rotrou, GG. 34; — (Marie-Louise), fille de Jean, femme de Marc Geslain, GG. 34; GG. 36.
- LE COURTOIS (Esther), fille de Jacques, GG. 93; — (Jacques), seigneur du Charmoy, GG. 93.
- COURTOISON (Jacques), DD. 3; — (N.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 61.
- DE COURTON (Anne), fille de François, femme de Pierre Garnier, GG. 93; — (François), seigneur de Neufville, GG. 93.
- COUSIN (Guillaume), curé de Lutz, GG. 15; GG. 24.
- DE COUSTANÉES (Jean), fils de Madelon, seigneur de la Maillardière, GG. 93; — (Madelon), seigneur de la Maillardière, GG. 93.
- COUSTOT (Constance-Louise), GG. 62.
- COUSTURIER (Denis), GG. 75; — (Louise), fille de Denis, GG. 75.
- DE COUTANSES (Catherine), fille de Claude, femme de Pierre Duhoux, GG. 48; — (Claude), sieur de Beauregard, GG. 48.
- COUTANT (Denis), GG. 67; — (Laumer), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160; — (Madeleine), femme de Charles Pillet, GG. 67; — (Marie), GG. 70; — (Toussaint), marchand, GG. 66.
- COUTY (Madeleine-Victoire), fille de Pierre, GG. 62; — (Pierre) de la Pommerais, horloger, GG. 62.
- DE CREIL (Marie), femme de René de Marillac, GG. 45.
- CRESTÉ (N.), curé de Saint-Aignan, GG. 23.
- CROISNU (François), curé de Saint-Lubin, GG. 34; GG. 35; — (Hardouin), avocat, GG. 16.
- CROSNIER (Bertrand), seigneur de la Brientays, GG. 68.
- CROSSONNEAU (Jean), DD. 157.
- DE CUGNAC (Anne) d'Ymonville, femme de Louis de Poiloue, GG. 6.
- CUPERLY (François) de Jany, seigneur du Bertaudier, GG. 9; GG. 38; — (Jeanne-Pélagie) de Jany, fille de François, GG. 9; GG. 38; — (Marie-Anne-Ernest) de Jany, femme de Gabriel-André de Boisguyon, GG. 12.

## D

- DAGRON (Florent), receveur des tailles, GG. 23.
- DAGUET (Claude), lieutenant-général de l'élection, GG. 16; — (Jeanne), femme de François Boisgaultier, GG. 16; GG. 84; — (Marie), femme de Nicolas Boëste, GG. 8.
- DAMMARTIN (Marie), femme de Claude de Coutausens, GG. 48.
- DANGER (Catherine), femme de Jean de Courey, GG. 93.
- DANIEL (Jacquette), femme de Nicolas de Saint-Mesmin, GG. 93.
- DANTAN (Charles), vigneron, BB. 94.
- DARTOIS (Jules-Césaire), curé de Marboué, GG. 141.

- DAUGER (Noël), huissier, DD. 82; — (Noël), maçon, GG. 49.
- DAULTIER (Isabelle), fille de Louis, GG. 93; — (Louis), seigneur de Herville, GG. 93; — (Marie), fille de Louis, GG. 93.
- DAURÉE (Michel), GG. 33.
- DAUTRET (Marguerite), femme de Jacques Girard, DD. 49.
- DAVID (Jean), GG. 4; — (Jean), GG. 68; — (Marie-Madeleine), fille de Jean, GG. 68; — (Michel), chirurgien, BB. 59; BB. 67; BB. 77; DD. 46; — (N.), seigneur des Coudreaux, II. 19; — (Pierre), boucher, GG. 81.
- DAVOY (Jeanne), femme d'Antoine Meusnier, GG. 7.
- DECAISNE (Elisabeth-Henriette), fille de Joseph, GG. 56; — (Joseph), directeur-général des fermes du roi, GG. 56.
- DELABORDE (Jeanne), femme de Simon Horraist, GG. 46.
- DELACHAUME (N.), curé de Saint-Lubin, GG. 12.
- DELACOUR (Marie-Marguerite), femme de N. Bouchet, GG. 53.
- DELAForge (Jacques), procureur, BB. 62; — (Jean), échevin, BB. 55; BB. 67; BB. 73; BB. 76; — (Jean-Michel-Marguerite), avocat, AA. 33; BB. 42; II. 7.
- DELAGROUE (François-Philippe), curé de la Madeleine, GG. 41; GG. 12.
- DELANDE (Jean-Joseph-Philippe), curé de Marboué, GG. 21.
- DELAPORTE (François), curé de Choue, GG. 5; — (Michelle), femme d'Oudard Delorme, GG. 6.
- DELARUE (Marc-Jean-Baptiste), supérieur des frères scholars GG. 20.
- DELISLE (C.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 52.
- DELORME (Audrée), femme d'Etienne Cheminais, GG. 34; — (Marie), femme de Philippe-Marie de Mailly, GG. 10; GG. 20; — (Oudard), seigneur de la Roche-Saint-Firmin, GG. 6; — (Oudard), fils d'Oudard, seigneur de la Roche-Saint-Firmin, GG. 6.
- DEMAYNE (René), principal du collège, GG. 138.
- DEMONCHIN (Claude), apothicaire, GG. 160.
- DENIAU (Agnès), fille de François, GG. 46; — (François), GG. 46; — (Jean-Pierre), boulanger, III. 69; — (Léonor), maréchal-des-logis, GG. 3; GG. 23; — (Louis), cabaretier à Pont, III. 69; — (Nicolas), curé de Saint-Lubin, GG. 133; — (Pierre), syndic des boulangers, III. 74.
- DERGNOUST (Esther), fille de Josias, GG. 93; — (François), seigneur de Pressainville, GG. 93; — (Josias), fils de François, seigneur de Pressainville, GG. 93; — (Rachel), femme de Pierre de Gratemensnil, GG. 76; GG. 77.
- DESBORDES (Pierre), lieutenant de la milice, BB. 42; III. 5.
- DESCHAMPS (Marguerite), femme de Guillaume Bailly, GG. 93.
- DESJARDINS (Charlotte), femme de Henri-François Cochet, GG. 36; — (Charlotte), femme de Charles Maillot, GG. 70; — (Marie), femme de Gentien Perdu, GG. 17.
- DESPALANQUE (N.), prieur de Saint-Lubin, GG. 35.
- DESPREZ (Catherine), femme de François Cuperly, GG. 9; GG. 38; — (Denis), curé de Lanmeray, GG. 5.
- DEVANDIER (N.), GG. 77.
- DE DICQUEBEUF (Jeanne), femme de Robert de Gratemensnil, GG. 77.
- DIMIER (Denis-Antoine), syndic des sergers, III. 46; — (Jean-Lubin), syndic des sergers, III. 46; — (Julien), contrôleur du greffe, GG. 160; III. 46.
- DODEAU (Denis), syndic des sergers, III. 46.
- DU DOIGT (Anne-Marguerite-Thérèse), fille de François-Adrien, GG. 52; — (François-Adrien), seigneur de la Martinière, GG. 26; GG. 51; GG. 52; GG. 53; — (Frédéric), seigneur de la Martinière, GG. 51; — (Marie-Gabrielle-Catherine), fille de François-Adrien, GG. 51.
- DORÉ (Jeanne), femme de Jean Guérineau, GG. 44.
- DORIDET (Toussainte), femme de Guillaume Gasnot, GG. 93.
- DORU (Pierre-Guillaume), principal du collège, GG. 73; GG. 88; GG. 138; GG. 142.
- DRAPERON (Etienne), contrôleur de la maison de la reine, GG. 3; — (Louise), femme de Guillaume Bluet, GG. 3; — (Marc), gager de Saint-Valérien, GG. 43; — (Pierre), fils d'Etienne, GG. 3.
- DREUX (Jacques), principal du collège, GG. 36; GG. 140.
- DROUIN (Charles) d'Albert, principal du collège, BB. 3; — (Elisabeth), fille de Laumer, femme de Louis Souchay, GG. 46; — (François) d'Albert, fils de Jacques, chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 17; GG. 49; GG. 52; GG. 53; — (Guillaume), bour-



- geois, GG. 15; — (Jacques) d'Albert, élu, GG. 17; — (Jacquette), femme de Jean Leroy, GG. 2; — (Laumer), élu, GG. 16; GG. 160; — (Madeleine), femme de Jacques Costé, GG. 2; — (Madeleine), femme de Jacques des Pierres, GG. 15; — (Michel), gager de Saint-Médard, GG. 6; GG. 16; GG. 70; — (N.), fripier, EE. 105.
- DEBAILLE (Jean), DD. 169.
- DUBOIS (Jacques), apothicaire, GG. 160.
- DUBOYS (Antoine), grand-prévôt de la connétablie, GG. 93; — (Elie), fils d'Antoine, seigneur des Bergeries, GG. 93.
- DUCHESNE (Jacques), gager de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 80.
- DUCHON (Charles-Louis), syndic des sergers, HH. 46.
- DUCLOS (Georges), syndic des boulangers, HH. 74.
- DUFAY (Jacques), avocat, GG. 16; — (Jacques), curé de Saint-Lubin, GG. 35; — (Marguerite), fille de Jacques, GG. 16.
- DUFRESNE (Marie-Thérèse) de Rousset, femme d'Alphonse-Auguste de Thiville, GG. 61.
- DUGUÉ (Jean), curé de Saint-Médard, GG. 19; — (Pierre), contrôleur de l'artillerie, GG. 68.
- DUIHOX (Antoinette), fille de Pierre, GG. 48; — (Perrine), fille de Pierre, GG. 48; — (Pierre), GG. 48; — (Pierre), fils de Pierre, seigneur des Friches, GG. 48.
- DUMAIS (N.), peintre, GG. 19.
- DUMANS (César), trésorier de Saint-André, BB. 75; — (Charles), GG. 160.
- DUMOULIN (N.), horloger, HH. 5.
- DUPONT (Etienne), procureur, BB. 7; — (François), curé de Douy, GG. 48; — (Gérard), GG. 78; — (Jacques), apothicaire, BB. 56; — (Lubin-Etienne), gager de Saint-Valérien, GG. 98; — (Nicolas), avocat, GG. 17.
- DURAND (Claude), inspecteur des boulangers, HH. 75.
- DE DURCET (Frédéric), seigneur de Maisonfort, GG. 35; GG. 53; — (Guillaume), curé de Saint-Lubin, GG. 32; — (Marie-Françoise) de Maisonfort, fille de Frédéric, femme d'Etienne de Tascher, GG. 53; — (Robert), seigneur de Tansonville, GG. 35.
- DURET (Jean), docteur de l'Université, GG. 75.
- DURUEIL (Marie), femme d'Antoine Duboys, GG. 93.
- DUTARTRE (David), GG. 70.
- DUVALLET (Charles), marchand à Cloyes, CC. 31.
- DUVERGER (Marie), femme de Charles Goulu, GG. 58; GG. 60; GG. 61; GG. 154.

## E

- ELAIN, syndic des sergers, HH. 46; HH. 48.
- ENARD (N.), curé de Saint-Valérien, GG. 43.
- D'ENTRAGUES (Charlotte-Catherine), femme de Jacques d'Illiers, GG. 2.
- DE L'ÉPINE (Antoine), fils de Guillaume, GG. 66; — (Guillaume), gager de Saint-Médard, GG. 66; — (Louis-Jules), fils de Pierre-Charles, GG. 9; — (Pierre-Charles), architecte, DD. 126; DD. 144; DD. 147; DD. 154; GG. 9.
- D'ESTRÉES (Jean, maréchal), EE. 52; — (Louis-Charles-César, maréchal), EE. 103; EE. 104.
- Evêques de Chartres*: Jean Fabri, EE. 14; — Jacques Lescot, GG. 51; — Ferdinand de Neufville, GG. 24; GG. 48; — Paul Godet des Marais, HH. 1; — Charles-François des Monstiers de Mézinville, DD. 115; GG. 19; GG. 20; GG. 38; GG. 70; GG. 118; GG. 179; — Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Fleury, BB. 9; GG. 38; GG. 138; GG. 151; — Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, GG. 63.
- EVEZARD (Hilaire), syndic des sergers, HH. 46; — (Louis), syndic des sergers, HH. 46.

## F

- FABRE (Pierre), vigneron, GG. 75.
- FALON (Isaac), GG. 77.
- DE LA FARE (N.), abbé de Saint-Père, GG. 37.
- DU FAU (Marguerite, femme de Charles de Beauxoncles, GG. 2.
- FEBVRIER (Jean), conseiller du roi à Chartres, GG. 76.
- FÉDÉ (Jean), GG. 44; — (Michel-Alexandre), chanoine de Saint-André, GG. 88; — (N), élu, BB. 42; BB. 43; — (Pierre), fils de Jean, GG. 44; — (René), maire, HH. 1.
- FEILLARDE (Françoise), femme de Nicolas Saussereau, GG. 47.
- FÉLIX (Louise-Hélène), femme de Jean-Baptiste Vinnier, GG. 9; — (Marie-Claude), femme de Pierre-Charles de l'Épine, GG. 9.
- LE FÉRON (Antoine-François), seigneur de Villetron, GG. 7; — (Blaise), archidiacre de Dunois, GG. 1; — (Germain), seigneur de la Varenne, CC. 45; — (Henriette), femme de René de Mervilliers, GG. 36; — (Louis), seigneur des Touches, CC. 45; — (Loup), fils d'Antoine-François, seigneur de Villetron, GG. 7; GG. 36; HH. 1; — (Loup-Antoine), prieur de Saint-Blaise, GG. 91.
- FERRÉ (Jean-François), serrurier, GG. 108; — (Jeanne), femme de Jacques Pointier, GG. 77.
- DE LA FERRIÈRE (Marin), seigneur de la Ferrière, GG. 93; — (Pierre), fils de Marin, seigneur de la Bourdinère, GG. 93; — (Suzanne), fille de Pierre, GG. 93.
- FERRIÈRES (Paul), syndic des boulangers, HH. 74.
- DE LA FERTÉ (Charles), avocat, GG. 24; — (Claude), avocat, GG. 4; — (Jacques), abbé de la Madeleine, GG. 33; GG. 51; — (Léonor), avocat, GG. 15; GG. 67; — (Léonor), prévôt de Saint-André, GG. 33; — (Madeleine), fille de Léonor, GG. 15; — (N.), fourrier du duc de Longueville, GG. 32; — (René), abbé de la Madeleine, GG. 67.
- FILLON (Pierre), DD. 16.
- FIRMIN (François), loueur de chevaux, DD. 168.
- FITTE (Jean), lieutenant de la milice, BB. 8.
- FLACHE (Guillaume), GG. 36.
- DE FLEURETEAU (Ange-Alphonse) Audebert, trésorier de France, GG. 26.
- FLEURY (Jeanne), femme de Jacques Allego, GG. 23.
- FOISIL (Charles-Louis), fils de René, GG. 23; — (René), menuisier, GG. 25.
- FOMBERT (Pierre), syndic des sergers, HH. 46.
- DE FONTAINE-MARIE (Charlotte), fille de Jean, GG. 2; — (Jacques), frère de l'Hôtel-Dieu, DD. 26; GG. 18; — (Jean), GG. 2.
- FOREST (J.-F.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 37.
- DE LA FOREST (Charles), fils de René, GG. 25; — (Jean), fils de Pierre, religieux de la Madeleine, GG. 1; — (Loup), GG. 4; — (Marguerite), fille de Loup, GG. 4; — (Pierre), seigneur de Saugeville, GG. 1; — (René), seigneur de Saugeville, GG. 25.
- DE FORGEOT (Françoise), femme de Pierre de Girard, GG. 1.
- FORGET (Pierre), GG. 6; — (Pierre), GG. 49.
- DU FOSSEY (Julien), curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 79; GG. 80.
- FOUCAULT (Catherine), fille de Louis, femme de Nicolas Lebeau, GG. 35; — (Claude), curé de Saint-Pierre, BB. 59; GG. 19; GG. 20; GG. 21; GG. 35; GG. 37; GG. 57; GG. 72; GG. 160; HH. 2; — (Jean-Louis), frère condonné de l'Hôtel-Dieu, GG. 92; — (Louis), officier de Mademoiselle, GG. 35; GG. 160; — (Louis), fils de Louis, avocat, GG. 35; GG. 56; GG. 84; — (Louise), fille de Louis, femme de Jean-Baptiste Perche, GG. 35; — (Marie), fille de Louis, femme de Jean Guérineau, GG. 35; — (Marie), fille de Louis, GG. 84; — (Marie-Louise), femme de Philippe Guillois, GG. 19.
- DE FOUCHAIS (Anne-Pierre), officier d'infanterie, GG. 4; — (Pierre), GG. 89; — (Pierre-César) de la Faucherie, BB. 75; GG. 40.
- FOUCQUET (Camille) de la Regnardière, procureur du roi, GG. 19; — (Florentine), femme de Guillaume Bruneau, GG. 15; — (Guillaume), valet de chambre du roi, GG. 44; GG. 78; — (Marie), femme de Marcelin

- Guérineau, GG. 66; — (Marin), échevin, GG. 75;  
— (Marin), fils de Guillaume, sieur d'Arcet, GG. 78;  
— (Pierre), lieutenant-général à Janville, GG. 78.
- FOUGEU (Anne) d'Escures, femme de Charles le Besgue,  
GG. 9.
- FOURÉ (N.), CC. 33.
- FOURIER (Pierre), curé de Mattaincourt, GG. 51.
- FOURNIER (Jacob), FF. 26; — (Jeanne), femme de  
Jacques Cador, GG. 66; — (Noël), marchand,  
GG. 67.
- FOURNIQUET (Mathieu), cordonnier, GG. 75.
- DE LA FOY (Joseph), seigneur de la Bergerie, GG. 17.
- FRAIN (André), GG. 93; — (Noémi), femme de Michel  
Juppin, GG. 93.
- DE FRANCESCHI (Léonor), femme de Jacques Chaillou,  
GG. 3; — (Simon), seigneur de Rougenou, GG. 3.
- FRANCHET (Catherine), fille de Jacques, GG. 33; —  
(Jacques), GG. 33.
- DE FRANÇOIS (Anne-Angélique), fille de Charles, femme  
de Frédéric-François de Commargon, GG. 8; —  
(Charles), seigneur de Beauvais, GG. 8; — (Philippe-  
Charles) de Beauvais, curé de Saint-Valérien, GG. 37;  
GG. 48; GG. 54; GG. 55; GG. 56; GG. 57.
- FREMONT (Louis), apothicaire, AA. 33; BB. 13; HH. 5;  
— (Thomas), syndic des sergers, HH. 46.
- FRESNEAU (Gilles), GG. 32.
- FRION (Jean-Baptiste), curé de la Madeleine, DD. 118;  
GG. 19; GG. 27.
- FRITEAU (Jean-Baptiste), curé de Saint-Jean-de-la-  
Chaine, BB. 63; GG. 38; GG. 87; GG. 88; —  
(Nicolas), GG. 88; — (Noël-François), GG. 88.
- DE FROMENTIÈRES (Lucrece), femme d'Isaac du Raynier,  
GG. 47.
- FRONTAULT (Léonard), curé de Saint-Lubin, GG. 32;  
GG. 67.

## G

- GABILLÉ (Jean), DD. 13.
- GACHELIN (Claude), chirurgien, GG. 77.
- GADEAU (Yvon-Louis), BB. 65; BB. 69; BB. 76.
- GAILLARD (Catherine), femme de Jacques Girard, GG. 67;  
— (Dominique), perruquier, BB. 59; — (Jean),  
pâtissier, DD. 15.
- GALERNE (Michel), GG. 75.
- GALIBOURG (Barbe), femme de Claude Colas, GG. 36; —  
(David), GG. 16; — (Gabrielle), fille de David,  
GG. 16.
- DE GALLOIS (Jacques-Honorat), seigneur de Bezay, GG. 9;  
— (Jacques-Honorat), fils de Jacques-Honorat, seigneur  
de Bezay, GG. 9.
- DE GALLOT (Sara), femme d'Ezéchias d'Allonville, GG. 93.
- DE GALLOU (Charles), seigneur de Beauchesne, GG. 17.
- GALOUGAY (Catherine), GG. 48.
- GARCIS (N.), curé de Saint-Médard, GG. 66.
- GARNIER (Anne) de Ligaudry, femme de Philippe Reco-  
quillé, GG. 19; — (Catherine), fille de Pierre, GG. 68;  
— (Gabriel) de Gérardville, fils de Jean, BB. 57;  
BB. 64; BB. 72; GG. 20; GG. 40; — (Guillaume),  
seigneur de la Verrerie, GG. 93; — (Jean), conseiller  
au bailliage de Chartres, GG. 20; — (Pierre), conseiller  
du roi, GG. 68; — (Pierre), fils de Guillaume, GG. 93.
- DE GASC (Antoine), seigneur de la Bussière, GG. 93.
- GASLOU (Denis), curé de Saint-Valérien, GG. 51; —  
(François), syndic des sergers, HH. 46; — (Jean),  
échevin, BB. 81; GG. 160; HH. 46.
- GASNIER (Louis), perruquier, DD. 94.
- GASNOT (Guillaume), GG. 93; — (Samuel), DD. 23; —  
(Sara), fille de Guillaume, femme de Paul Harteman,  
GG. 93.
- GASSELIN (Pantaléon), marchand, GG. 66.
- GASSOT (Jacques), prêtre de l'Oratoire, GG. 146.

- GAUCHERY (François), curé de Saint-Lubin-d'Isigny, GG. 25.
- GAUDAR (Anne-Geneviève) de la Verdine, fille de Pierre, GG. 60; — (Pierre), sieur de la Verdine, trésorier de France, GG. 60.
- GAUDIN (Colin), DD. 1; — (Lubin), DD. 148.
- GAUTHIER (Dominique), procureur, GG. 49; — (Jacques), fils de Jean, seigneur de Paizy, GG. 93; — (Jacques), fils de Jacques, GG. 93; — (Jean), avocat à Chartres, GG. 93; — (Jean-Louis-François), lieutenant de la milice, BB. 12; — (N.), maître de l'Hôtel-Dieu, GG. 92.
- GÉLOU (Joseph-Gabriel-René), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 73.
- GENDRON (Charles), vigneron, BB. 94.
- GENTIL (Catherine), femme de N. Duclos, GG. 93.
- GEORGET (N.), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 88.
- GÉRAY (Marguerite), fille de Michel, GG. 6; — (Michel), avocat, GG. 6; — (Pierre), marchand, GG. 84.
- GERBAULT (Jacques), boulanger, III. 69.
- GÉRINE (Yolande), femme de Guillaume Chaillou, GG. 3.
- GERLIER (N.), GG. 72.
- GERMONT (N.), DD. 148.
- GERVAIS (Esther), femme de Pierre Forget, GG. 49.
- GESLAIN (Catherine), fille de Marc, GG. 3; — (Catherine), fille de Marc, GG. 36; — (Catherine-Marie), fille de Marc, GG. 36; — (Marc), contrôleur en l'élection, GG. 3; GG. 32; GG. 131; — (Marc), fils de Marc, seigneur de Bélesbat, GG. 32; GG. 34; GG. 36; — (Marie-Louise), fille de Marc, GG. 36.
- GET (Nicolas), curé de Fontenay-sur-Comie, GG. 48.
- GIAN (Adam), sellier, CC. 27.
- GIBOURNE (Jeanne), femme de Michel Peschard, DD. 2.
- GILLOT (Geneviève), fille de Pierre, GG. 85; — (Pierre), GG. 85.
- GIRARD (Anne), femme de Job Godefroy, GG. 35; — (Jacques), DD. 49; — (Jacques), GG. 67; — (Jacques), fils de Jacques, GG. 67; — (Jeanne), femme de Denis Chancelée, GG. 66; — (Joseph), curé de Saint-Valérien, GG. 63; GG. 88; — (Louise), femme de René Boistaut, GG. 47; — (Marie), GG. 1; — (Marie), femme de Louis-Henri de Gondrin, GG. 147; — (N.), trésorier du duc de Longueville, GG. 1.
- DE GIRARD (Jacob), seigneur de l'Épinay, GG. 32; GG. 44; — (Madeleine), fille de Pierre, GG. 32; — (Marie), fille de Pierre, GG. 1; — (Pierre), seigneur de l'Épinay, GG. 1; GG. 32; GG. 33.
- GIRARDOT (Catherine), femme de Jean Leroux, GG. 80; — (Claude), GG. 45; GG. 52; — (Marguerite), femme de François de Médès, GG. 6; GG. 51; — (Marie), femme de Michel de Bonsergent, GG. 45; GG. 67.
- DE GIVAIS (Denis), seigneur des Bois-Besnards, GG. 49.
- GOBINEAU (Louis), subdélégué à Chartres, CC. 64.
- GODEFROY (Job), GG. 35.
- GODICHAU (Jean), DD. 96.
- GOISLARD (Jeanne), femme de Claude Rasle, GG. 35; — (N.), échevin, BB. 53; — (Pierre) de Villebresme, DD. 118; DD. 153; GG. 11; GG. 27; GG. 37; GG. 160.
- GONDOUIN (N.), GG. 38.
- GONTIER (Marie), femme de N. Sevin, GG. 14.
- GORON (Françoise), femme de Nicolas Aubé, GG. 35.
- GORTEAU (Anne), femme de Jacques Grimault, GG. 17; — (Louise-Gabrielle), femme de Jean-Baptiste Charrault, GG. 61; — (Marin), avocat, GG. 67; — (N.), échevin, GG. 121; — (Pierre), II. 48.
- GOSSELIN (J.), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 37.
- GOUET (Jean-Baptiste), BB. 12; DD. 56.
- GOUIN (André), syndic des sergers, III. 46.
- DE GOULARD (Louise), femme de René de la Forest, GG. 25.
- GOULU (Anne) du Plessis, GG. 61; — (Charles) de Coulmier, trésorier de France, GG. 58; GG. 154.
- GOUPPIL (Barbe), femme de Jean Malescot, GG. 75; — (Pierre), charpentier, DD. 3.
- GOURNIL (Renée), femme de Guillaume Foucquet, GG. 78.
- GOUSSARD (Françoise), fille de Jacques, GG. 46; — (Jacques), GG. 46.
- Gouverneurs de l'Orléanais*: François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Pol, AA. 3; AA. 5; AA. 6; EE. 27; EE. 28; EE. 29; EE. 30; III. 2; — N., duc du Lude, EE. 21; — Louis-Antoine de Pardailan, duc d'Antin, AA. 8; AA. 9; AA. 10; AA. 11; AA. 12; AA. 13; AA. 14; AA. 15; AA. 16; AA. 17; AA. 22; AA. 23; AA. 24; AA. 25; AA. 26; AA. 27; EE. 58; EE. 59;

- EE. 60; EE. 62; EE. 63; EE. 65; EE. 66;  
EE. 67; EE. 69; EE. 70; EE. 71; EE. 72;  
EE. 73; EE. 74; EE. 75; EE. 76; EE. 77;  
EE. 78; EE. 101; EE. 102; EE. 104; — N.,  
comte d'Harcourt, AA. 28; EE. 103; — N., comte  
de Durlfort, AA. 29.
- GRASSET (Laurent), prévôt de Saint-André, GG. 43.
- DE GRATEMESNIL (Anne), fille d'Antoine, femme de Michel  
de Védie, GG. 77; — (Antoine), seigneur de la  
Roberdière, GG. 77; — (Antoine), fils de Robert,  
seigneur des Granges, GG. 77; — (Elisabeth), fille de  
Pierre, femme de Jean Legendre, GG. 77; —  
(Hercule), seigneur de Montrieu, GG. 76; —  
(Jacques), seigneur des Granges, GG. 44; —  
(Jeanne), fille de Jacques, GG. 44; — (Josias), fils  
de Pierre, GG. 93; — (Josué), fils de Josias,  
GG. 77; — (Louise), fille d'Antoine, GG. 76; —  
(Marguerite), femme de Philippe de Bellouis, GG. 75;  
— (Pierre), seigneur de Crépainville, GG. 93; —  
(Pierre), fils de Pierre, GG. 76; — (Robert),  
GG. 77.
- GRATESAC (Michel), curé de Cloyes, GG. 75.
- GRAVELLE (Jacques), curé de Saint-Valérien, GG. 52; —  
(Mathurin), receveur-général des décimes, GG. 45.
- GRECQUE (Marguerite), femme de Pierre Borein, GG. 14.
- DE GRENAICHE (François), seigneur du Plessis-d'Echelles,  
GG. 162.
- DE GRENET (Antoinette), femme de Gilles Chollet, GG. 93;  
— (Catherine), femme d'Antoine de Gasc, GG. 93;  
— (Claude), seigneur de Champmeslé, GG. 39;  
GG. 61; GG. 62; — (Claude), GG. 62; — (Made-  
leine-Henriette-Hélène), fille de Claude, GG. 39; —  
(Marie-Madeleine), fille de Claude, GG. 61.
- GRESLAIN (Barthélemy), DD. 60; — (Gilles), avocat-  
fiscal, GG. 4; — (Marc), prévôt de la Sainte-Chapelle,  
GG. 160; — (Philippe), AA. 13; GG. 84.
- GRESSETEAU (François), DD. 44.
- GRIAU (Nicole), femme d'Edme le Prestre, GG. 93.
- GRILLON (Etienne), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160.
- GRIMAULT (Anne), fille de Jacques, femme de Jean-Baptiste  
Bellier, GG. 17; — (Jacques), avocat, GG. 17; —  
(Marguerite), femme de Pierre Gorteau, II. 18.
- GROGNET (Marie-Anne), supérieure des sœurs de l'Hôtel-  
Dieu, GG. 91.
- DE GRUY-VERLOUIN (Antoine), lieutenant-colonel du régi-  
ment de Bourbon, GG. 36.
- GUELLET (Etienne), DD. 1.
- GUÉNÉE (N.), curé de Saint-Pierre, GG. 16.
- GUÉRIN (Etienne), GG. 1; — (Etienne), fils de Raymond,  
GG. 75; — (Pierre), paveur, DD. 106; — (Raymond),  
hôtelier, GG. 75.
- GUÉRINEAU (Agnès), GG. 35; — (Claude), GG. 35; —  
(Jacques), fils de Pierre, GG. 53; — (Jean), GG. 35;  
GG. 43; GG. 160; — (Jean), avocat, GG. 14; —  
(Jean-Claude), fils de Jean-Thomas, GG. 54; —  
(Jean-Thomas), GG. 54; — (Jean-Thomas) des  
Chenardières, échevin, BB. 13; BB. 60; BB. 69;  
BB. 71; BB. 76; BB. 77; BB. 78; GG. 12;  
GG. 89; — (Louis) des Chenardières, GG. 10; —  
(Marcelin), GG. 66; — (Marcelin-Louis), GG. 40;  
— (Marie), fille de Jean, femme de Léonor de la  
Ferté, GG. 15; GG. 43; — (Marie), femme de  
Louis Rossard, GG. 4; GG. 34; — (Pierre), maître  
des bouchers, GG. 53; — (Pierre), fils de Jean,  
GG. 14; — (Pierre-Thomas), receveur des tailles,  
BB. 57; BB. 64; BB. 66; BB. 152.
- GUERNAY (Antoinette), femme de Jacques de Meaussé,  
GG. 73.
- GUERRIER (Mathurin), avocat, GG. 66.
- DE GUESDRON (Etienne), GG. 75; — (Jacques), seigneur  
de Saint-Aubin, GG. 44; — (Marguerite), femme de  
Martin Bérail, GG. 49; — (Pierre), sieur d'Arville,  
GG. 44; — (Pierre), fils de Jacques, GG. 44.
- GUESTROTTE (Jacques), GG. 75.
- GUIBERT (Charles), marchand, GG. 80; — (Charles), fils  
de Charles, GG. 80; — (Jean), curé de Moisy, GG. 1.
- DE GUICHARD (Jean), seigneur de Péray, GG. 93; —  
(Jean), fils de Jean, seigneur de Péray, GG. 93; —  
(René-Silvestre), seigneur de Montemain, GG. 40.
- GUICHELIN (Barthélemy), notaire, GG. 145; — (Charles),  
fils de Christophe, GG. 4; — (Christophe), seigneur  
de la Molière, GG. 4; GG. 145; — (Françoise),  
femme de Michel Daurée, GG. 33; — (Jean), prieur  
de Ruan, GG. 5; — (Madeleine), GG. 36.
- GUIÉTÉ (Jeanne), femme de François Archambeau, GG. 17.
- GUIGNARD (Christophe), procureur à Meung, DD. 166.
- GUILLEBERT (Marie), GG. 77.

GUILLEBON (Geneviève), femme de Pierre Gaudar, GG. 60.

GUILLOIS (Philippe), seigneur de Beauvoir, échevin, BB. 57; BB. 59; BB. 64; BB. 66; BB. 72; BB. 74; DD. 84; DD. 86; DD. 127; DD. 142; DD. 146; DD. 155; EE. 23; GG. 19; GG. 20; GG. 160; GG. 173; — (Philippe), fils de Philippe, GG. 20.

GUYOT (Catherine), fille de Pierre, femme de Jacques Prudhomme, GG. 26; — (Jean), contrôleur pour le roi, GG. 33; — (Madeleine), fille de Jean, femme de Pierre Breton, GG. 33; — (Marie), femme de Jacques Javelle, GG. 78; — (Marin), GG. 75; — (Pierre), vigneron, GG. 26.

## H

HABY (N.), cordelier, GG. 35.

HACQUIN (Etienne), GG. 106; — (Jean), GG. 14.

DE LA HAIE (Charles), seigneur de la Jurie, GG. 93.

HALGRIN (Catherine), femme de Louis Foucault, GG. 35; — (René), seigneur de Jumeaux, CC. 46.

HALLIER (Achille-César), frère condonné de l'Hôtel-Dieu, GG. 92; — (Etienne), procureur, BB. 80.

HAMARD (Françoise), femme de Jean Bardet, GG. 43; — (N.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 61.

HAMERVILLE (N.), imprimeur, HH. 103.

D'HAMILTON (Elie), fils de Jean, GG. 93; — (Jean), seigneur de Guichery, GG. 93; — (Judith), fille de Jean, GG. 93.

HARDOUIN (Jules-Michel), architecte, DD. 119; DD. 123; DD. 124; DD. 126; DD. 134; DD. 137; DD. 146; DD. 155; GG. 9.

HARTEMAN (Florent), GG. 93; — (Paul), fils de Florent, peintre, GG. 93.

HASTEAU (Pierre), curé de Saint-Lubin, GG. 36; GG. 37; GG. 71.

HATTE (Anne), fille d'Euverte, femme de Théophile de la Noue, GG. 93; — (Euverte), seigneur du Noisement, GG. 93; — (Jean), seigneur des Marets, GG. 93; — (Louise), fille d'Euverte, femme de René d'Alès, GG. 93; — (Marie), femme de Pierre de Bullion, GG. 93.

HAULDRY (Hector), homme d'armes, GG. 93; — (Judith), fille d'Hector, femme de Jacques Lenfant, GG. 93.

HAZON (André), seigneur de la Genetière, GG. 4; — (Jean), administrateur de l'Hôtel-Dieu, CC. 43; GG. 160; — (Madeleine), femme de René de Rohard, GG. 24; GG. 33; — (Marie), femme de David Gali-

bourg, GG. 16; — (Marie), femme de Mathieu Legrand, GG. 66; — (Moïse), GG. 67.

D'HÉLYE (Henri), GG. 4; — (Marguerite), femme de Pierre Augier, GG. 3; GG. 4; GG. 16; — (René), seigneur de Casseau, GG. 3.

HÈME (Anne-Marie) de la Motte, femme de Pierre Couty, GG. 62; — (Pierre), syndic des sergers, HH. 46.

HERBEREAU (J.), curé de la Madeleine, GG. 7; GG. 8; GG. 9.

HERMELINE (Etienne), GG. 75; — (Guillaume), fils d'Etienne, GG. 75; — (Noël), GG. 75.

HERMENAULT (Denis), boulanger, GG. 34.

HETTÉ (Marguerite), femme de François Deniau, GG. 46.

HEULIN (Jean), GG. 75.

HOREAU (Nicolas-Jean-Baptiste), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 86; GG. 87.

HORRAIST (Gilles), fils de Simon, GG. 16; — (Simon), GG. 16.

HOSDIER (Jacques), président de la Cour des Monnaies, GG. 9.

HOUDOIRE (Jacques), curé de Saint-Pierre, GG. 15.

HOULLIER (Jacques), GG. 24.

HOUY (Jérôme), curé de Saint-Pierre, HH. 1; — (Marguerite), femme de François du Plessis, GG. 5; GG. 25.

HUBERT (François), menuisier, GG. 19; — (Marie), femme de Bertrand Miolais, GG. 5; — (N.), aumônier de Saint-Avit, GG. 38.

HUET (André), argentier de la duchesse de Vendôme, GG. 66; — (D.-G.), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 89; — (Roch), homme de bras, GG. 108.

HUGUET (Antoine), curé de Saint-Valérien, GG. 53; GG. 54; — (Claude-Modeste-Michel) de Bussy, fils

de Gilles-Claude-Modeste, GG. 30; — (Gilles-Claude-Modeste) de Bussy, GG. 30; GG. 73; — (Pierre), GG. 77.

HUMÉRY (Barthélemy-Henri), GG. 21; — (Jean), tanneur, BB. 7.

HUREPOIX (Jean), serger, DD. 3.

## I

D'ILLIERS (Agnès), fille de Charles, GG. 1; — (Anne), fille de Léon, GG. 69; — (Catherine), abbesse de Saint-Avit, GG. 67; — (Catherine), fille de Léon, GG. 5; GG. 15; GG. 33; — (Charles), GG. 1; — (Jacques), seigneur de Chantemesle, GG. 2; — (Léon), seigneur de Chantemesle, GG. 3; GG. 5; GG. 35; GG. 69; — (Oudard), seigneur de Chantemesle, GG. 1.

IMBERT (Gaspard), DD. 61.

*Intendants d'Orléans*: Jean de Creil, EE. 31; EE. 32; — André-Jubert de Bouville, EE. 34; HH. 39; — N. de la Bourdonnays, EE. 8; — François de Beaussan, DD. 160; HH. 43; — Pierre Pajot, AA. 21; BB. 89; DD. 182; EE. 79; EE. 80; EE. 81; EE. 82; EE. 83; EE. 84; EE. 85;

EE. 86; EE. 87; EE. 88; EE. 89; EE. 90; EE. 91; EE. 92; EE. 93; EE. 94; EE. 95; EE. 96; EE. 97; EE. 98; EE. 99; — N. Barentin, AA. 29; EE. 100; GG. 38; — N. de Cypierre de Chevilly, AA. 30; AA. 31; AA. 32; BB. 30; EE. 22; EE. 25; EE. 105; EE. 106; EE. 107; FF. 10; HH. 98.

ISAMBERT (Claude), commissaire des guerres, GG. 93; — (Esther), femme de Denis Lamy, GG. 93; — (N.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 21; GG. 62; — (Suzanne), fille de Claude, femme de Pierre Lance-ment, GG. 93.

ISNARD (Jacques-François), prévôt de la Sainte-Chapelle, GG. 73; GG. 89; GG. 176.

## J

JABIN (Marie), femme d'Antoine-François le Féron, GG. 7.

JAMET (Jacqueline), fille de Jean, femme de Lubin Levasort, GG. 67; — (Jean), marchand, GG. 67; — (Marie), fille de Jean, femme de Noël Fournier, GG. 67; — (Noëlle), fille de Jean, GG. 67.

JANSON (Aignan), GG. 93; — (Judith), fille d'Aignan, femme de Paul Solomeau, GG. 93.

JARDIN (Jean), GG. 75; — (N.), marchand de soie, GG. 70; HH. 1.

JAUBERT (Jacques-Raymond), prieur de la Madeleine, GG. 11; GG. 29.

DE JAUCOURT (Jacques), fils de Louis, seigneur de Rouvray, GG. 93; — (Louis), seigneur de Villarnoul, GG. 93.

JAVELLE (Jacques), GG. 77; GG. 78; — (Jean), prêtre, GG. 78; — (Marie), fille de Jacques, GG. 78.

LE JAY (Angélique), fille de Charles, GG. 47; — (Anne), femme de Louis-Jacques de Thieslin, GG. 70; — (Charles), seigneur du Tronchay, GG. 47; — (Jacques), seigneur de Lutz, bailli de Dunois, GG. 68; GG. 93; — (Jacques), seigneur de la Touche-Hersant, GG. 76; — (Louise), femme de Michel Leveil, GG. 66.

DE JOHANNE (Marguerite), femme de Jean de Cosne, GG. 93; — (Rachel), femme de Pierre de Gratem- mesnil, GG. 93.

JOLIET (N.), curé de Lanneray, GG. 12.

JOLLY (François), fondeur de cloches, GG. 27.

JONCQUET (Anne-Françoise), femme de Philippe Greslain, GG. 99; — (Gabriel), GG. 66; — (Jacques), bourgeois, GG. 85; — (Marie), femme de Pierre Guéri- neu, GG. 53; — (Renée), fille de Jacques, femme de Jean-Simon Chaudun, GG. 85.

JOSSAN (Jean-Baptiste), lieutenant de la milice, BB. 8; GG. 19; — (Marie), femme de Louis Foucault, GG. 84; — (Toussaint), procureur, GG. 160.  
 JOUAN (Jean), avocat, GG. 1.  
 JOUBERT (Anne), femme de Pierre Bonneau, GG. 33; — (Antoine), DD. 167; — (Louis), seigneur de Villemares, DD. 62.  
 JOURDAIN (César-René), seigneur de Monçay, GG. 34; — (Marie-Charlotte), fille de César-René, GG. 34.

JOURNET (Augustin), teinturier, GG. 147.  
 JOUSEAU (Innocent), GG. 75.  
 DE JUMEAUX (N.), seigneur de Jumeaux, GG. 5.  
 JUPPIN (François), GG. 75; — (Michel), GG. 93.  
 JUQUELIER (René), jardinier, GG. 147.  
 JUQUENAY (Marguerite), femme d'Eloi Levassor, GG. 67.  
 JURIEU (Daniel), ministre protestant à Mer, GG. 93.

## L

DE LAAGE (Catherine), fille de Gatien, femme de Louis de Loïs, GG. 93; — (Gatien), seigneur de la Noue, GG. 93.  
 LACLAU (Josué), menuisier, GG. 19.  
 LAMBERT (Edmée), femme de Nicolas Tourtier, GG. 18; — (Etienne), GG. 66; — (Françoise), femme de Jacques Pichery, GG. 66; — (Marie), femme d'Etienne Drapperon, GG. 3.  
 LAMBERT (Félicité-Perpétue) de Cambrai, femme d'Antoine-François Lhuilier, GG. 63.  
 DE LAMOLÈRE (Bernard-Joseph), GG. 21; — (Etienne), fils d'Etienne-Bernard, seigneur de Pruneville, GG. 20; GG. 21; — (Etienne-Bernard), GG. 20.  
 LAMOUREUX (N.), maître écrivain, BB. 5.  
 LAMY (Antoinette), femme de Louis de Brosset, GG. 80; — (David), chirurgien, GG. 93; — (Jacob), fils de David, GG. 93; — (Jacques), ministre protestant, GG. 93.  
 LANCEMENT (Gédéon), seigneur de Chevrigny, GG. 93; — (Pierre), fils de Gédéon, seigneur de Pimpreneau, GG. 93.  
 LANDAIS (Marguerite), femme de Jacques Leveil, GG. 17.  
 LANDON (Jean-Pierre), frère condonné de l'Hôtel-Dieu, GG. 92.  
 LANDROYER (Jacques), GG. 66.  
 LANGE (N.), échevin, BB. 53.  
 LANGELIER (Abel), imprimeur, HH. 103.  
 LASNIER (J.), gager de Saint-Aignan, GG. 27.

LAURENCIN (Denis), serger, BB. 59; BB. 72; HH. 46; — (Jacques), syndic des sergers, HH. 46; — (Jacques-Marc), syndic des sergers, HH. 46; — (Jean), épiciier, BB. 56; BB. 72; — (L.-J.), clerc, GG. 63; — (Michel), DD. 24; — (Pierre-Claude), syndic des sergers, HH. 46; — (Simon-Jean), syndic des sergers, HH. 46.  
 LAURENT (René), curé de Bazoches-en-Dunois, GG. 18; — (Toussaint), GG. 33.  
 LEBEAU (Nicolas), GG. 35.  
 LEBLANC (Florentine), femme de Marin Foucquet, GG. 76; — (Madeleine), femme de Guillaume Drouin, GG. 15;  
 LEBRET (Jacques), chanoine de Saint-André, GG. 75.  
 LEBRETON (Jean), curé de Saint-Pierre, GG. 2; — (N.), docteur en théologie, GG. 61.  
 LEBRUN (Julien), tanneur, BB. 7; — (Philippe), grenetier, HH. 5; — (Pierre), échevin, BB. 55; — (Pierre-Louis), GG. 62.  
 LECESNE (François), syndic des sergers, BB. 13; HH. 46; — (Mathurin), syndic des boulangers, GG. 108; HH. 57; HH. 58; HH. 64; HH. 74; HH. 75.  
 LECLERC (Catherine), femme de Léonard Richer, GG. 3.  
 LECOCQ (Jean), curé de Saint-Lubin, GG. 35; GG. 36; GG. 138; — (N.), notaire, GG. 48.  
 LECOINTE (Catherine-Jeanne), fille de François, femme de Gérard-Ernest-Ferdinand de Mailly, GG. 10; — (François), seigneur du Soupireau, GG. 10.



- LECOMTE (Madeleine), supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu, GG. 91; — (Mathieu), GG. 14; — (Michel), syndic des boulangers, HH. 63; — (N.), coutelier, HH. 5.
- LECOURT (Julien), vicaire de Saint-Lubin, GG. 32.
- LÉCUREAU (Marin), curé de Romilly-sur-Aigre, GG. 48.
- LECZINSKA (Marie), femme de Louis XV, GG. 49.
- LEDRU (Gervais), foulon, DD. 6.
- LEFÈVRE (Elisabeth), femme de Jean Courtin, GG. 34; — (François), GG. 43; — (Jean), abbé de la Madeleine, GG. 1; — (N.), chirurgien, GG. 77.
- LEGAIGNEUX (Jacques), receveur en l'élection de Beaugency, GG. 146; — (Jacques), fils de Jacques, chanoine de Meung, GG. 147.
- LEGAULT (Pierre), GG. 85.
- LEGENDE (Jean), curé de la Madeleine, GG. 1.
- LÉGER (Marie), femme de Nicolas-Joseph Cellier, GG. 9; — (Nicolas), vicaire de Saint-Valérien, GG. 19; GG. 56.
- LEGOUST (Anne), GG. 75.
- LEGRAIS (Jacques), cordonnier, GG. 51.
- LEGRAND (Elisabeth), femme de Jean Pillier, GG. 4; — (Jacques), religieux de Saint-Père, GG. 48; — (Marie), fille de Nicolas, femme de Silvain Richer, GG. 3; — (Mathieu), GG. 66; — (Nicolas), élu, GG. 3.
- LEHÈRY (Dominique), boulanger, HH. 69.
- LEMAINTIER (Louise), supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu, GG. 92.
- LEMAIRE (Gédéon), GG. 20; — (Miles), sieur de la Borde, GG. 93.
- LEMAISTRE (Catherine), femme de Gédéon Lancement, GG. 93; — (Christophe), curé de Hanches, GG. 78; — (Françoise) de la Mansuère, GG. 46.
- LEMAY (Claude), syndic des boulangers, HH. 74; — (Claude-Michel), syndic des boulangers, HH. 69; HH. 74; — (Jacques), syndic des boulangers, HH. 74; — (Jean), syndic des boulangers, HH. 57; HH. 58; HH. 74; — (Noël), marchand, CC. 27; — (Noël), syndic des boulangers, HH. 74; — (Pierre-Noël), syndic des boulangers, HH. 5; HH. 74; — (Sébastien), boulanger, HH. 69; — (Servais-François-Louis), syndic des boulangers, HH. 69; HH. 74.
- LEMERCIER (Louise), femme de Léonor Deniau, GG. 3; GG. 24; — (Michel), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 78.
- LEMESNAGER (Thomas), GG. 18.
- LEMOINE (Charles-Michel), commis aux Aides, GG. 26; — (Michel-Ange), fils de Charles-Michel, GG. 26; — (Nicolas), GG. 66.
- LENFANT (Jacques), fils de Pierre, marchand de draps de soie, GG. 93; — (Jacques), fils de Jacques, GG. 93; — (Pierre), bourgeois, GG. 93.
- LENOIR (Bernardine), supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, GG. 51.
- LENORMANT (Pierre), syndic des sergers, HH. 46.
- LEROUX (Agnès), fille de Jean, femme de Louis de Brosset, GG. 80; — (Jean), DD. 61; — (Jean), seigneur des Aunays, GG. 80; — (Jean), principal du collège, GG. 138; — (Martin), prieur de Saint-Pierre, GG. 20.
- LEROY (Jean), GG. 2; — (Jean), pâtissier, DD. 22; — (Madeleine), femme de Jean Bothereau, GG. 93.
- LESCARBAULT (Jacques), charpentier, DD. 96.
- LESCOT (Marie), femme de Jacob Fournier, FF. 26.
- LESCUYER (Suzanne), femme de Gentien Vignette, GG. 45.
- LESOURD (Catherine), femme de Pierre Poullion, GG. 70.
- LESSART (Marie), femme de Charles Cornillé, GG. 27.
- DE LÉTOURVILLE (Pierre-Antoine), chanoine de Saint-André, GG. 64.
- LEVACHER (René), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 168.
- LEVANNIER (Renée), femme de François Parent, GG. 66.
- LEVASSOR (Eloi), procureur-fiscal à Voves, GG. 67; — (Lubin), fils d'Eloi, notaire à Voves, GG. 67.
- LEVELL (Edme), curé de Saint-Valérien, GG. 47; GG. 48; GG. 49; GG. 50; GG. 51; GG. 138; — (François), avocat, GG. 14; — (Jacques), avocat, GG. 17; GG. 70; HH. 1; — (Louise), GG. 15; — (Michel), receveur des tailles, GG. 66.
- LEVISTE (François), crieur-juré, HH. 31.
- LHERMITTE (Madeleine), femme de Pierre Legault, GG. 85.
- LHOMME (Nicolas), curé de Saint-Pierre, GG. 88; GG. 89.
- LHONORÉ (Edmond), principal du collège, GG. 138.
- LHUILIER (Antoine-François), lieutenant-particulier d'Orléans, GG. 63.

- DE LIBÉRAULT (Agnès), fille de Gacharnault, femme de Hector du Plessis, GG. 1; GG. 5; GG. 34; GG. 48; — (Anne), femme de René du Plessis, GG. 25; — (Gacharnault), seigneur d'Ansonville, GG. 1; GG. 45; — (Valentin), fils de Gacharnault, GG. 45.
- LIBERT (Jean), curé de Ruan, GG. 11.
- Lieutenants-généraux du pays Blaisois*: N. du Deffand de la Lande, EE. 51; — Jean-Baptiste de Johanne, comte de Saumery, BB. 6; EE. 50; EE. 56; — Gaspard Dodun, AA. 17; AA. 18; BB. 7; DD. 136; — N. Druillon, AA. 33.
- LOCHER (Claude), filassier, GG. 108.
- DES LOGES (Charlotte), femme de Madelon de Coustanées, GG. 93.
- DE LOÏS (Anne), femme de Michel de Védie, GG. 77; — (Georges), seigneur de Putreau, GG. 93; — (Georges), fils de Louis, GG. 93; — (Louis), seigneur de Baillau, GG. 93.
- LOISEAU (Jean), boucher, GG. 84; — (Louis), syndic des boulangers, III. 69; III. 74; — (Nicolas), boucher, GG. 53.
- LOISON (François), scieur de long, GG. 147.
- LOMOSNIER (Françoise), femme de Jean-Jacques de Thiville, GG. 76.
- LORAIN (Louis), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 73.
- DE LORGES (Gui-Aldonce de Durfort, maréchal), EE. 48.
- LORIÉ (Aignan), cordonnier, GG. 106.
- LORMIER (Pierre-François) de Maupertuis, seigneur de la Tour, GG. 35.
- LOUET (Charles), fils de Cosme, seigneur des Montils, GG. 8; — (Cosme), conseiller à Blois, GG. 8; — (Françoise), femme de Léonard Panchèvre, GG. 93.
- LOYRÉ (Léon), bailli de Logron, DD. 153; GG. 54; GG. 55; — (Marthe), fille de Léon, GG. 54; — (Michel), sieur de Saint-Jacques, lieutenant-général, BB. 57; BB. 59; BB. 81; GG. 29; GG. 55.
- LOYSEAU (Charles), seigneur de la Noue, bailli de Dunois, GG. 15; GG. 32; GG. 76.
- LUBIN (Jacqueline), femme de Pierre Seigneuret, GG. 48.
- LUCAS (Catherine), femme de Guillaume Garnier, GG. 93.
- LUCEAU (François), curé d'Orgères, GG. 48.
- LUMIÈRE (François), sous-lieutenant de la milice, BB. 8; GG. 19; GG. 27; — (Jean-Baptiste), capitaine de la milice, BB. 12; — (Pierre), orfèvre, BB. 81.
- LUNAIRE (Cécile), femme de René Michau, GG. 36.
- DE LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, maréchal), EE. 49.

## M

- MAGÉ (Perrette), femme de Jacques Magdelaine, GG. 66.
- MADAIRE (Martin), principal du collège, BB. 2; BB. 3.
- MAGDELAINE (Anne), femme d'Antoine Tuault, GG. 14; GG. 66; — (Jacques), GG. 66; — (Nicolas), sergent royal, GG. 66.
- MAHOUDEAU (Antoine), gager de Saint-Médard, GG. 66.
- DE MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François des Marets, maréchal), BB. 8.
- MAILLOT (Charles), GG. 70; — (Jean), GG. 70.
- DE MAILLY (Catherine-Françoise), fille de Gérard-Ernest-Ferdinand, GG. 10; — (Gérard-Ernest-Ferdinand), seigneur de Dancy, GG. 10; — (Julienne-Victoire), femme de David de Meaussé, GG. 20; — (Marie-Félicité), fille de Philippe-Marie, femme d'Etienne de Lamolère, GG. 20; — (N.), chanoine, GG. 20; — (Philippe-Marie), seigneur de la Perrine, CC. 58; CC. 59; CC. 61; GG. 10; GG. 20; GG. 21.
- DE LA MAINFERME (Jacques), avocat, GG. 34; — (Léon), receveur du taillon, GG. 34; — (Pierre), receveur du taillon, GG. 34.
- MAISONNEUVE (N.), jacobin de Paris, GG. 35.
- MALESCOT (Jean), GG. 75; — (Jean-Baptiste), sacristain de Saint-Valérien, GG. 53; GG. 54.
- MALIDOR (N.), diacre, GG. 52.
- MALLESES (Jean), pénitencier de l'évêque de Chartres, GG. 32.

- MALLET (Marie), femme de Jacques Franchet, GG. 33.  
 MALLIER (Pierre), seigneur de Montharville, GG. 47.  
 MANCEAU (Marie), femme de Pierre Lenfant, GG. 93.  
 MANUS (André), tailleur, DD. 92; — (N.), curé de Saint-Valérien, GG. 43.  
 MARAIS (Jean), curé de Sainte-Christine, GG. 38; — (Pierre), DD. 44.  
 DE MARBOIS (Marie), femme de Cyrus du Moulin, GG. 93.  
 MARCAULT (Jacques), couvreur, GG. 19.  
 MARCHAND (Antoine), conseiller du roi, GG. 3; — (François), curé de Villars, GG. 14; — (Louis), texier en toiles, GG. 77; — (Luc), DD. 3; — (Marguerite), femme de Michel Drouin, GG. 6; GG. 70; — (N.), curé de Saint-Aignan, GG. 35.  
 DE MAREAU (Marie), femme d'Euverte Hatte, GG. 93.  
 LE MARÉCHAL (René), prieur de Douy, GG. 1.  
 MARESCHAUX (Jean-Baptiste), chanoine de Chartres, GG. 36.  
 MARET (Antoinette), GG. 70.  
 MARGONNE (François), marchand de bois, DD. 25; — (Jacques), marchand, DD. 17.  
 MARIE (N.), ministre protestant, GG. 93.  
 MARIÉ (François), curé de Saint-Mandé, GG. 80; — (François), gager de Saint-Médard, GG. 66; — (Jacques), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 66; GG. 160; — (Thomas), avocat, GG. 34; GG. 48.  
 DE MARILLAC (Marthe) de Beaulieu, fille de Pierre, GG. 6; — (Michel), garde-des-seaux de France, GG. 5; — (Pierre) de Beaulieu, GG. 6; GG. 22; — (René), maître des requêtes, GG. 45.  
 MARION (N.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 21.  
 MAROTEAU (Thomas), fils de Toussaint, GG. 77; — (Toussaint), GG. 77.  
 MARSOLLIER (André), avocat, GG. 93; — (Catherine), femme de Marc Greslain, GG. 3; GG. 32; — (Pierre), DD. 41.  
 MARTELIÈRE (François-Julien), faïencier, DD. 92.  
 MARTIN (Christophe), DD. 13; — (Husson), cuisinier de la reine d'Ecosse, GG. 75.  
 DE MARTIN (Anne), femme de Charles le Jay, GG. 47; — (César), seigneur de Joffre, GG. 47.  
 DE MASQUAREL (Madeleine), abbesse de Saint-Avit, GG. 2; GG. 15.  
 DE MASSAQUE (Tanneguy), abbé de Nantua, GG. 26.  
 MASSINOT (N.), curé de Lutz, GG. 11; GG. 12.  
 MASSUAU (Madeleine), femme de Charles Mingret, GG. 33; GG. 67.  
 MASSUET (Marie), femme de René Foisil, GG. 25.  
 DE MAUBERT (Anne), fille de René, femme de Pierre de Cosne, GG. 93; — (Marthe), femme d'Alexandre Cartier, GG. 47; — (René), seigneur de Vaugirault, GG. 93.  
 DE MAUDUISON (Charles-François), seigneur de Préval, GG. 21.  
 MAUDUIT (Augustin), capitaine de la milice, BB. 8; — (Claude), GG. 30; — (Denis), serrurier, GG. 19; — (Jacques-Augustin), procureur, BB. 59; BB. 62; GG. 19; GG. 73; GG. 160; — (Louis), curé de Saint-Valérien, GG. 76; — (Mathias), avocat, GG. 160; HH. 1; — (Michel), notaire, GG. 48; — (N.), gager de Saint-Lubin, GG. 35.  
 MAUGARS (Alexandre), chanoine de Saint-André, GG. 160; — (Denis), chanoine de Saint-André, BB. 59.  
 MAUGER (Mathrie), femme de Toussaint Maroteau, GG. 77; — (Pierre), syndic des boulangers, HH. 57.  
 DE MAUJEAN (Gabrielle-Christine), femme de François-Adrien du Doigt, GG. 26; GG. 51; GG. 52.  
 MAUSSION (Madeleine), femme de François du Plessis, GG. 3.  
 MAURY (Claude-Vincent) de Chantelais, BB. 63; — (Everance), fille de Louis, GG. 54; — (Françoise-Anne-Marie), femme de Louis Rossard de Mianville, GG. 29; — (Jean-Baptiste-Alexandre) de Moncheny, curé de Neuvy-en-Beauce, GG. 19; GG. 21; — (Louis), élu, GG. 9; GG. 19; GG. 160; GG. 179; — (Louis-Léon), prévôt de la Sainte-Chapelle, GG. 38; GG. 57; GG. 60; GG. 62; GG. 160; HH. 2; — (Nicolas), seigneur de Chantelais, bailli de Dunois, DD. 88; GG. 19; GG. 29; GG. 38; GG. 60; GG. 62; GG. 63; HH. 2; — (Olivier) de la Châtaigneraye, échevin, BB. 57; BB. 73; — (Uranie), femme de Balthasar de Mériel, GG. 177; GG. 178; GG. 179; GG. 180.  
 DE MAUSSABRÉ (Rose), abbesse de Saint-Avit, GG. 38.  
 MAUTOUCHET (Jacques), GG. 66.  
 DE MEAUSSÉ (David), seigneur d'Aunay, DD. 118; GG. 9; — (Hector), seigneur de Loupille, GG. 93;

- (Jacqueline), femme de Gatien de Laage, GG. 93;  
— (Jacques), seigneur de la Crotte, GG. 93; —  
(Jean-David), fils de David, GG. 9; GG. 20; GG. 21;  
— (Josias), GG. 93; — (Judith), fille de Josias,  
femme d'Isaac de Villeneuve, GG. 93; — (Louis) de  
la Rainville, DD. 55; — (N.), femme de Charles-  
François de Mauduisson, GG. 21; — (Olympe), fille  
d'Hector, GG. 93; — (Paul), seigneur de la Rain-  
ville, GG. 93.
- DE MÉDES (François), élu, GG. 6; — (Marie), femme de  
Michel Géray, GG. 6; — (Pierre), fils de François,  
GG. 6.
- DE MÉGARDON (Jeanne), femme du seigneur de Vaulx,  
GG. 1.
- DE MÉLISSANT (Jeanne), femme de Barthélemy de Sanormy,  
GG. 47.
- MELLIERS (Hubert), GG. 75.
- MÉNAGER (Françoise), femme d'Antoine Joubert, DD. 162;  
DD. 167; — (Pierre), gager de Saint-Pierre, GG. 19.
- MÉNARD (Claude), femme d'Etienne Chaillou, GG. 1; —  
(Madeleine-Angélique), GG. 47; — (Samuel), GG. 93.
- MENOU (Florent), chirurgien, CC. 27.
- MENUL (Charles), curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 87.
- MÉRAULT (Anne), fille de Philippe, femme d'Alexandre  
Simpson, GG. 93; — (Elisabeth), fille de Philippe,  
femme de Jean Toutin, GG. 93; — (Philippe), docteur  
en médecine, GG. 93; GG. 130.
- MERCIER (François), syndic des sergers, HH. 46; —  
(Louis-Mathurin), syndic des sergers, HH. 46.
- MÉRIE (Marie), femme de François Boivin, GG. 25.
- DE MÉRIEL (Balthasar), commissaire des guerres, GG. 177.
- DE MERLIN (Charles), seigneur des Gats, GG. 25; —  
(Jean), fils de Charles, GG. 25.
- DE MERVILLIERS (François-Joseph), fils de René, seigneur  
de Sigogne, GG. 36; — (René), seigneur de Sigogne,  
GG. 36.
- MÉRY (N.), officier du duc d'Orléans, GG. 70; — (René),  
chanoine de Saint-André, GG. 19; GG. 160.
- MESLIN (Antoinette), femme de René Chesneau, GG. 66;  
— (Jean), élu, GG. 66; — (Marguerite), femme de  
René Pinson, GG. 33.
- MESMIN (Marie), femme de Michel Paris, GG. 16.
- DE MESNIER (Madeleine), femme d'Oudard de Blavette,  
GG. 66.
- METTRAIS (Jean), curé de Marboué, GG. 75.
- MEUSNIER (Antoine), receveur du grenier-à-sel, GG. 7;  
GG. 18; — (François) de la Galtière, échevin, BB. 9;  
GG. 38; — (Louis-Honoré) de Fonteny, curé de la  
Fontenelle, GG. 12; GG. 52; — (Louis-Nicolas-  
Lubin) de Fonteny, curé d'Auneau, GG. 12; GG. 88;  
GG. 89; — (Marguerite-Elisabeth) de Fonteny, fille  
de Nicolas, femme de Gabriel Garnier de Gérardville,  
GG. 20; — (Marie), fille d'Antoine, femme de Loup  
le Féron, GG. 7; — (Michelle), femme de Pierre  
Couasse, GG. 48; — (Nicolas) de Fonteny, procureur  
du roi, GG. 20.
- MICHAU (Catherine), femme de Louis Rossard des Naudins,  
GG. 8; — (François), prieur de Saint-Pierre, GG. 18;  
— (François-René) d'Harbouville, procureur en l'élec-  
tion, GG. 160; — (Jacques), GG. 160; — (Made-  
leine), femme de Pierre Mosny, GG. 34; — (Marguerite),  
GG. 19; — (Marguerite-Geneviève) d'Harbouville,  
femme de Jean-François de Bermen, GG. 57; —  
(Marie-Catherine) d'Harbouville, femme de Louis Fou-  
cault, GG. 56; — (Marie-Cécile) de la Buretière,  
fille de René, femme de François-Joseph de Mervilliers,  
GG. 36; — (Marie-Louise), femme de Jacques  
Hosdier, GG. 9; — (Nicolas-Thomas) de la Poterie,  
BB. 81; GG. 40; — (Noël), seigneur des Blossiers,  
GG. 25; — (René) de la Buretière, lieutenant-général  
de Dunois, GG. 35; GG. 37; GG. 81; — (René)  
de la Buretière, chantre de la Sainte-Chapelle, GG. 20;  
GG. 36.
- MICHEL (Anne-Madeleine), GG. 62.
- DE MILLEVILLE (Anne-Marie-Madeleine-Julienne), fille de  
Jacques, GG. 37; — (Jacques), conseiller à Chartres,  
GG. 37; — (Jacques), receveur des tailles, BB. 57;  
BB. 60; BB. 61; BB. 67; BB. 74; GG. 10;  
GG. 37; — (Jean-François), seigneur de Bouton-  
villiers, GG. 20; — (Marie-Madeleine), femme de  
Jacques de Reviers, GG. 10; GG. 20.
- MINGRET (Charles), avocat, GG. 33; GG. 67; GG. 76;  
— (Jean), chef d'échansonnerie du roi, GG. 34; —  
(Michel), fils de Charles, avocat, GG. 33; GG. 51.
- MIOLAIS (Bertrand), avocat, GG. 5.
- MIRBEL (Claude), GG. 24.
- MOISANT (Charles), vigneron, GG. 145.
- DE MOLITARD (Elisabeth-Marie), GG. 36.
- DE MONTAUT (Diane) Navailles, femme de René de  
Cordouan, GG. 93.

- DE MONTDOUCET (Anne), femme de Marin de la Ferrière, GG. 93; — (Guillaume), GG. 75; — (Jacques), GG. 66.
- DE MONTESQUIOU (Pierre, maréchal), EE. 60; EE. 63; EE. 65.
- DE MONTGINOT (Anne), femme de Pierre Morin, GG. 93; — (François), médecin du roi, GG. 93.
- DE MONTIFROY (Marie-Bonne), abbesse de Saint-Avit, GG. 38.
- DE MONTIGNY (Judith), femme de François de Grenache, GG. 162; — (Philippe), seigneur de Montigny, GG. 4.
- DE MONTLÉART (Guillemette), femme de Jacques le Courtois, GG. 93.
- DE MONTMORENCY (Pierre), seigneur de Courtalain, GG. 15.
- MORE (Jean), vigneron, GG. 75; GG. 77.
- MOREL (Marion), femme de Marin Guyot, GG. 75.
- MORET (François), fils de Pierre, GG. 67; — (Marie), femme de Denis Charreau, GG. 67; — (Pierre), GG. 67.
- MORIN (Jean-François-Xavier), frère condonné de l'Hôtel-Dieu, GG. 21; — (Marie), femme de Jean Coquerel, GG. 28; — (Pierre), ministre protestant, GG. 93; — (Pierre), fils de Pierre, GG. 93.
- DE MORIN (Antoinette), femme de François de Courtois, GG. 93; — (Jean), sieur de la Goderie, GG. 93.
- MOSNY (Agnès), fille de Pierre, GG. 34; — (François), maçon, DD. 32; — (Pierre), lieutenant-général de Dunois, GG. 34.
- MOTAYS (Pierre), curé de Saint-Pierre, GG. 15; GG. 68.
- MOTHEREAU (Denis), prêtre, GG. 48; — (Mathias), échevin, BB. 53.
- DU MOULIN (Cyrus), ministre protestant, GG. 93.
- MOYSES (Jacques), syndic des sergers, HH. 46.
- MUSSARD (Nicole), DD. 14.
- DE MUSSET (César-Pierre) de la Bonaventure, GG. 20; — (Marie-Marguerite), fille d'Olivier-Pierre-César, GG. 9; — (Olivier-Pierre-César), capitaine, GG. 9.

## N

- DE NARBONNE (Charles-Bernard) Pelet, GG. 64.
- NEAU (Pierre), GG. 85.
- DE NEPVEU (Pierre), seigneur d'Arras, GG. 52.
- NICOLLE (Jacques), maire de Chartres, GG. 35; — (Jeanne), femme de Jean-Baptiste Bellier, GG. 17.
- NINGAULT (Jean), chanoine de Saint-André, HH. 1.
- NION (Bernard-Joseph), officier municipal, BB. 12; BB. 13; HH. 5; — (Philibert-Bernard), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160.
- DE NIVERAINE (Madeleine), GG. 44.
- DE NOAILLES (Anne-Jules, maréchal), EE. 59.
- NOËL (Isaac), GG. 93.
- NORMANT (Marguerite), femme d'Etienne Guesdron, GG. 75.
- DE LA NOUE (Anne), fille de Théophile, femme de Jacques de Cordouan, GG. 93; — (François), GG. 93; — (Odet), seigneur du Chastelier, GG. 93; — (Théophile), fils de François, seigneur de Théligny, GG. 93.

## O

- D'ORLÉANS-LONGUEVILLE (Jacques), GG. 1; — (Jean), archevêque de Toulouse, CC. 1; CC. 9; — (Jean-Louis), HH. 2; II. 2; — (N.), GG. 5.
- OURY (Florentine), femme de Philippe Bellanger, GG. 43; — (Jacques), procureur, GG. 160.

## M

- PANCHÈVRE (Jean), fils de Léonard, sieur de la Lamberdière, GG. 93; — (Léonard), sieur de la Lamberdière, GG. 93.
- PANNIER (Nicole), femme de Louis Pasteau, GG. 77.
- PAPE (Noëlle), GG. 47.
- Papes*: Clément V, GG. 103; — Eugène IV, GG. 103; — Sixte IV, GG. 103; — Benoît XIV, GG. 20; GG. 38.
- PAPION (N.), principal du collège, GG. 47; GG. 141.
- PARDESSUS (Jean), vigneron, DD. 11.
- PARENT (François), procureur-fiscal, CC. 44; GG. 66.
- PARIS (Claude), seigneur de Bélesbat, GG. 16; — (Michel), fils de Claude, procureur à Orléans, GG. 16; — (N.), vicaire de Saint-Valérien, GG. 56; GG. 72.
- DE PARIS (Françoise-Simonne), femme d'Alexandre-Hugues Cartier de la Malmaison, GG. 21.
- PARSEVAL (Alexandre), seigneur de Lézanville, GG. 18; GG. 160; — (Marie), femme de François Margonne, DD. 25; — (N.), maire de Nogent-le-Rotrou, BB. 36; — (Toussaint), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 160.
- PARSON (Catherine), femme de Claude-Antoine de Bermeu, GG. 64.
- PASQUIER (Jean), lieutenant du comté de Dunois, GG. 14.
- PASTEAU (Louis), GG. 77; — (Nicole), fille de Louis, femme de Thomas Maroteau, GG. 77; — (René), menuisier, GG. 19.
- DE PAULMIER (Jean), sieur de Vandœuvre, GG. 93; — (Jean), fils de Jean, sieur de Tillay, GG. 93.
- PAUMIER (Marguerite), femme d'Alexandre Cochereau, GG. 68.
- PAVÉ (Marguerite), femme de Jacques Costé, GG. 18; GG. 19; GG. 26; GG. 54.
- PECQUART (Nicolas), curé de Saint-Lubin, GG. 34.
- PELÉ (Pierre-Charles), curé de Saint-Aignan, GG. 29.
- DE PELLERIN (Alexandre-César), sieur de Césarville, GG. 36; — (Charles), fils d'Alexandre-César, GG. 36; — (Joseph), fils d'Alexandre-César, GG. 36.
- DE PELSAIRE (Marie-Anne-Baptiste), femme d'Olivier-Pierre-César de Musset, GG. 9.
- PERCHE (Jean-Baptiste), procureur, GG. 35; — (Marguerite), GG. 16; — (Nicolas), avocat, GG. 160.
- PERCHERON (N.), curé de Saint-Valérien, GG. 64.
- PERDEREAU (Alexandre), potier d'étain, BB. 59; BB. 72; — (Marie), DD. 28.
- PERDU (Gentien), étaminier, GG. 17; — (Suzanne), fille de Gentien, GG. 17.
- PÉRIGAULT (Marie), femme de Jean David, GG. 68; — (Pierre), DD. 34; DD. 35.
- DE PERRETTES (Elisabeth), femme de N. de Jumeaux, GG. 5.
- PERRIER (Nicolas), avocat, GG. 145.
- PERRIN (Françoise), femme de Denis Baudouin, GG. 66.
- PESCHARD (Michel), DD. 2.
- PETIT (Claude), receveur du grenier-à-sel, GG. 56; — (Gabriel), inspecteur des boulangers, HH. 69; HH. 75; — (Henriette), GG. 56.
- PHILIPPE (Jacques), curé de Saint-Valérien, GG. 19; GG. 48; GG. 54; HH. 2.
- PHILIPPOT (Augustin-Emmanuel), prieur de Saint-Pierre, GG. 20.
- PIAU (René), CC. 27.
- PICHE (Louis-César), échevin, BB. 73; BB. 75; BB. 76; BB. 77.
- PICHERY (Anne), femme de Jacques Marié, GG. 66; — (Florentine), femme d'Auguste Boisson, GG. 67; — (Jacques), GG. 66; — (Noël), curé du Perray, GG. 12; GG. 13; GG. 22; GG. 31; GG. 42; GG. 63; GG. 64; GG. 65; GG. 74; GG. 88; GG. 90; — (Pasquier), II. 17.
- PICHOT (René), vitrier, GG. 19.
- PICOT (Françoise), femme de Guillaume Joncquet, GG. 66.
- PIERRE (Jean), marchand, DD. 10; — (Nicolas), élu, BB. 7; — (Pierre), prévôt de la Sainte-Chapelle, GG. 160.
- DES PIERRES (Jacques), seigneur de Chaussepot, GG. 15; — (Jean), abbé de la Madeleine, GG. 1; — (Pierre), fils de Jacques, GG. 15.

- PIÈTRE (Henri), abbé, GG. 34.
- PIGEON (Catherine), femme de Christophe Guichelin, GG. 4; — (Laurent), fils de Raoulet, GG. 43; — (Raoulet), receveur du comté de Dunois, GG. 43; GG. 145.
- PIHART (N.), GG. 76.
- PILLET (Charles), louvetier du roi, GG. 67; — (Jacques), chirurgien à Romorantin, GG. 67; — (Madeleine), fille de Charles, GG. 67.
- PILLIER (Elisabeth), fille de Jean, GG. 4; — (Jean), médecin, GG. 4; — (Marie), GG. 47.
- PILVERDIER (Charles), seigneur d'Harbouville, CC. 46; — (Jacques), GG. 43; — (Jeanne), femme de François Lefèvre, GG. 43; — (Simonne), femme de Roland Boisard, GG. 43.
- PILVOIS (Madeleine), femme de Michel Souchay, GG. 69.
- PINSON (René), curé de Courtalain, CC. 46; — (René), exempt des gardes-du-corps, GG. 33.
- DE LA PLACE (Elie), seigneur de Reussy, GG. 93; — (Hélène), fille d'Elie, femme de David du Plessis, GG. 93.
- PLESSIS (Antoinette-Marguerite), femme de Léon Loyré, GG. 54; — (Catherine), femme de Jean Loiseau, GG. 84; — (Jean), GG. 76; — (Jean), syndic des boulangers, BB. 5; HH. 74; — (N.), gager de Saint-Valérien, GG. 50; — (Noël), syndic des boulangers, HH. 57; HH. 96.
- DU PLESSIS (Agésilaüs), seigneur de la Perrine, GG. 93; — (Anne), femme de Jacques du Vignaud, GG. 93; — (César), seigneur de Vrainville, GG. 93; — (Charles) de Saint-Hilaire, fils d'Hector, GG. 5; GG. 80; — (Charlotte) de la Perrine, fille de David, femme de Jacques du Vignaud, GG. 19; GG. 93; — (David) de la Perrine, GG. 93; — (Elie) de la Perrine, fils de David, GG. 93; — (Félix-Gaspard-Raymond) Châtillon, fils de François-Félix, GG. 64; — (François) de Chamchabot, gouverneur de Châteaudun, GG. 3; — (François), seigneur du Mée, GG. 3; GG. 25; — (François) de Saint-Hilaire, fils d'Hector, GG. 25; — (François-Félix) Châtillon, GG. 64; — (Hector) de Saint-Hilaire, fils de François, gouverneur de Châteaudun, GG. 1; GG. 3; GG. 7; — (Hector) de Saint-Hilaire, fils d'Hector, GG. 5; — (Joseph) de Saint-Hilaire, GG. 18; — (Louis), seigneur de la Perrine, GG. 93; — (Marguerite) de Saint-Hilaire, fille d'Hector, GG. 5; — (Marie) du Mée, fille de François, GG. 25; — (Marie) de la Perrine, fille d'Agésilaüs, femme de Jean de Coustanées, GG. 93; — (Marie-Félicité) Châtillon, femme de Charles-Bernard de Narbonne-Pelet, GG. 64; — (Marin), seigneur de Villepion, GG. 1; — (N.) de Beaujeu, religieux de la Madeleine, GG. 9; — (Olivier) de Chamchabot, GG. 93; — (Philippe) de la Perrine, fils de Louis, GG. 93; — (René), seigneur du Boulay, GG. 25; — (René) du Mée, fils de François, GG. 3; GG. 5; — (Renée) de la Perrine, fille d'Agésilaüs, femme de Jacques de Jaucourt, GG. 93.
- DE PLEURS (Jean-Nicolas), seigneur de Romilly, GG. 9.
- POIGNANT (François) de Mynoye, officier, GG. 37.
- DE POILOUE (Louis), seigneur de Foville, GG. 6; — (Paul), fils de Louis, seigneur des Châteliers, GG. 6.
- POINTIER (Jacques), GG. 77.
- POIRIER (Emmanuel), HH. 5; — (Jacques-Emmanuel), FF. 27; — (Marie), femme d'André Boys, DD. 81.
- POISSONNET (Benjamin), avocat, CC. 49; GG. 93.
- DE PORTAS (Anne), femme de Pierre de Marillac, GG. 6.
- POTAGE (René), HH. 1.
- POTTY (Georges), gager de Saint-Médard, GG. 67.
- POULAIN (Charles-Michel), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 86; — (Jacques), receveur des Aides, GG. 66; — (Pierre), GG. 77.
- POULLION (Elisabeth), femme d'Adrien Courgibet, GG. 5; — (Pierre), GG. 70; — (Simon), boulanger, BB. 1.
- POUSSET (Christophe), GG. 48.
- POUSTEAU (André), maître de l'Hôtel-Dieu, GG. 18; GG. 19; GG. 94; GG. 166; — (Marie), GG. 183; — (Marie-Anne), femme d'Etienne de Tascher, GG. 18.
- DE PRÉ (Armand), seigneur de Louasville, GG. 53; — (Jacques-Joseph) de Fains, GG. 53.
- LE PRESTRE (Edme), seigneur de Gas, GG. 3; GG. 93; — (Jean), GG. 1; — (Marie), femme de Michel Bigot, GG. 32.
- PRÉVILLE (Michel), hôtelier, GG. 70.
- PRÉVOST (Alexandre), DD. 87.
- PROUST (Toussaint), principal du collège, GG. 138; — (Yves), principal du collège, GG. 138.
- PRUDHOMME (Etienne), GG. 46; — (Jacques), vigneron, GG. 26; — (Jean), fils d'Etienne, GG. 46; — (Julienne-Catherine), fille de Jacques, GG. 26.
- PRUNELLE (Louis), curé de Saint-Pierre, GG. 19; GG. 37; GG. 54.

## Q

QUENEAU (Jean), praticien, GG. 145.

DE QUESLIN (Anne), femme d'Alexandre-César de Pellerin, GG. 36.

## R

RACINE (Alexandre), curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 19; GG. 54; GG. 71.

RADOU (N.), curé de Thiville, GG. 48.

RAIMBAULT (Charles), syndic des sergers, III. 46; — (Charles-Barthélemy), professeur au collège de Chartres, GG. 20; — (Charles-Barthélemy), inspecteur des drapiers, III. 48; — (N.), notaire, BB. 13; — (N.), curé de la Chapelle-du-Noyer, GG. 12; GG. 37; GG. 38.

RAIMBERT (Eloi), DD. 143; — (Henri), curé de Saint-Lubin, BB. 79; GG. 12; GG. 21; GG. 39; GG. 40; GG. 73; GG. 88; GG. 89; GG. 160; — (Jean-Saturnin), curé de la Chapelle-du-Noyer, GG. 12; GG. 40; GG. 67; — (Léon), conseiller du roi, GG. 57; — (Léonard), diacre, GG. 89; — (Louis-François), syndic des sergers, III. 46; — (Marc), syndic des sergers, III. 46; — (Marc-Louis-François), capitaine de la milice, BB. 12; — (Mathieu-René), échevin, BB. 70; BB. 77; BB. 78; — (Mathry), marchand, GG. 160; — (Pierre-Eloi), chanoine de Saint-André, GG. 40; — (Pierre-Henri), sous-lieutenant de la milice, BB. 12.

RAIMONNET (Marguerite), femme de Philippe Mèrault, GG. 93.

RAMBOUR (Marie), femme de Charles-Michel Lemoine, GG. 26.

DE RAMEZAY (Dauphine), femme de François de Ville-neuve, GG. 93.

RASLE (Claude), receveur des tailles, GG. 35; GG. 36; — (Marthe) de Charnay, femme de Pierre Goislard, GG. 37; GG. 54.

RAUX (Jacques), chanoine de la Sainte-Chapelle, GG. 73; GG. 92; GG. 141.

RAYER (Nicolas), DD. 7.

RAYMOND (Catherine), femme de Raoulet Pigeon, GG. 43; GG. 145.

DU RAYNIER (Alexandre) de Boisseleau, seigneur de Nanteuil, GG. 35; — (Henri-Valentin) de Boisseleau, abbé de la Madeleine, GG. 35; — (Isaac), seigneur de Droué, GG. 47; — (Valentin), seigneur de Droué, GG. 45.

REBOURS (Nicolas), gager de Saint-Médard, GG. 68.

RECOQUILLÉ (Jean) de Bainville, fils de Philippe, GG. 11; GG. 19; GG. 37; — (Mathurin-Guillaume) de Bainville, fils de Jean, GG. 61; — (Philippe), GG. 19.

REGNAUT (Adrien), marchand, BB. 81.

REGNIER (Marie-Anne), GG. 147; GG. 148; GG. 149.

RENARD (Jean), vigneron, GG. 75; — (Marie-Marguerite), femme d'Etienne-Bernard de Lamolère, GG. 20; — (N.), CC. 33.

RENOU (Noël), administrateur de l'Hôtel-Dieu, GG. 48; GG. 160.

RENOUARD (Anne), fille de François, GG. 35; — (Charles), seigneur de la Touane, GG. 35; — (Charles-André), fils de Jean-Baptiste, GG. 35; — (Etienne), seigneur de Saint-Loup, GG. 20; — (François), docteur en médecine, GG. 35; — (Henri-Jean), fils de Jean-Baptiste, GG. 35; — (Jacques-Alexis), fils de Jean-Baptiste, seigneur des Granges, GG. 18; GG. 19; GG. 35; — (Jacques-Alexis), fils de Jacques-Alexis, GG. 18; — (Jean-Baptiste), seigneur des Hauts-Muids, GG. 35.

DE REQUIN (Louis), frère condonné de l'Hôtel-Dieu, DD. 26; — (Nicolas), échevin, BB. 54; GG. 16; GG. 78; GG. 160.

RÉVEIL (François), curé de la Chapelle-du-Noyer, GG. 48.

DE REVIERS (Claude), seigneur de Mauny, GG. 9; — (Claude-Charles), seigneur de Mauny, GG. 10; —



- (Jacques), comte de Mauny, GG. 10; GG. 20; — (Jean-Charles), fils de Jacques, GG. 10; — (Louise-Anne) de Mauny, femme de David de Meaussé, GG. 9.
- RICHARD (Guillaume), religieux de la Madeleine, GG. 6; GG. 25; — (Saturnin), curé de Saint-Pierre, GG. 18; GG. 19; GG. 36.
- RICHER (Léonard), élu à Blois, GG. 3; — (Léonard), fils de Léonard, GG. 3; — (Silvain), fils de Léonard, élu à Blois, GG. 3.
- RICOIS (Antoine), tisserand, GG. 108.
- RIGAULT (Judith), femme de Nicolas Legrand, GG. 3.
- RIQUET (Charles), DD. 12.
- DE RIVAUDE (Jean), seigneur de Villegomblain, GG. 46.
- ROBERT (Suzanne), femme de Simon N., GG. 79.
- ROBILLARD (N.), principal du collège, HH. 55.
- DE ROBILLARD (Françoise), femme de Frédéric de Durcet, GG. 53; — (Jeanne), femme de René de Tarragon, GG. 35.
- ROBIN (Charles), seigneur de Varize, GG. 4.
- ROCHE (Clément), chantre de la Sainte-Chapelle, GG. 17; GG. 18; — (Pierre), élu, BB. 59; BB. 61; BB. 63; BB. 67; GG. 19.
- DE ROCHFORD (Esther), dame de Chantosme, GG. 93.
- ROGER (Catherine), femme de Jacques Landroyer, GG. 66; — (Florentine), fille de Jacques, GG. 5; — (Françoise), femme d'Alexandre Souchay, GG. 92; — (Gilles), DD. 101; — (Jacques), docteur en médecine, GG. 5; — (Louis), avocat, GG. 54; — (Marie-Jeanne), GG. 89; GG. 143; GG. 144; GG. 147; GG. 148; GG. 152; — (Marie-Marguerite), fille de Michel-François, GG. 55; — (Marie-Marguerite-Hélène), femme de Louis-Germain-Gabriel Rossard des Naudins, GG. 39; — (Michel), bourgeois, GG. 160; — (Michel), aide d'échansonnerie du roi, II. 15; — (Michel-François), major de la milice, BB. 10; GG. 55.
- DE ROHAN (Henri) Chabot, GG. 93; — (Jacqueline), marquise de Rothelin, GG. 14; — (Marguerite), femme de Henri de Rohan-Chabot, GG. 93.
- DE ROHARD (Françoise), femme de Charles de Commarçon, GG. 8; — (Marie-Charlotte) de la Goguerie, fille de René, GG. 24; GG. 51; — (René), seigneur de la Goguerie, GG. 24; GG. 33.
- Rois de France*: Charles VIII, CC. 2; — Louis XII, CC. 2; CC. 11; — François Ier, CC. 2; CC. 3; CC. 4; CC. 5; CC. 6; CC. 7; CC. 10; — Henri II, CC. 1; CC. 2; CC. 10; CC. 12; — Charles IX, CC. 4; CC. 13; — Henri III, CC. 4; CC. 14; EE. 1; GG. 121; — Henri IV, CC. 4; CC. 15; II. 14; — Louis XIII, AA. 3; AA. 4; AA. 5; AA. 6; CC. 15; EE. 27; HH. 1; — Louis XIV, AA. 8; AA. 9; AA. 10; AA. 11; DD. 29; EE. 21; EE. 37; EE. 38; EE. 39; EE. 40; EE. 48; EE. 49; EE. 51; EE. 52; EE. 54; EE. 55; EE. 56; EE. 57; EE. 58; EE. 59; EE. 60; EE. 61; EE. 62; EE. 63; EE. 64; EE. 65; EE. 66; EE. 68; EE. 69; EE. 71; EE. 72; HH. 1; — Louis XV, AA. 11; AA. 12; AA. 13; AA. 14; DD. 85; EE. 101; GG. 20; GG. 38; GG. 154; — Louis XVI, DD. 89; EE. 25; EE. 107; HH. 1.
- ROLLAND (Pierre), maréchal, DD. 21.
- RONDELLE (Jean), DD. 143.
- DE LA ROQUE (Jean-Jacques), baron d'Ornac, GG. 63.
- ROSIÈRES (Marion), femme de Hubert Melliers, GG. 75.
- ROSSARD (André), principal du collège, GG. 138; — (Anne), femme de Jean Febvrier, GG. 76; — (Anne-Catherine), fille de Louis, femme de N. Louet, GG. 8; — (César-René) de la Bertinière, subdélégué, BB. 42; — (Etienne), capitaine de la milice, GG. 47; — (Gabriel) des Naudins, élu, GG. 160; — (Germain), fils de Louis, GG. 34; — (Germain) de Châtenay, capitaine de bourgeoisie, GG. 18; — (Germain) des Naudins, élu, GG. 57; — (Germain-François-René) de Malainville, prieur de la Madeleine, GG. 12; GG. 21; GG. 30; — (Germain-Louis-Gabriel) des Naudins, échevin, BB. 56; BB. 65; GG. 28; GG. 30; GG. 61; GG. 89; — (Louis), élu, GG. 6; GG. 34; GG. 48; — (Louis), fils de César-René, GG. 9; — (Louis) de Mianville, maire, BB. 57; BB. 61; BB. 66; BB. 68; II. 22; — (Louis) des Naudins, GG. 8; — (Louis-Henri) de Mianville, fils de Louis, GG. 29; — (Louis-René-François), GG. 40; GG. 89; — (Marie), femme de César-René Jourdain, GG. 34; — (Marie-Anne-Louise) de la Bertinière, GG. 28; — (Michel), GG. 77; — (N.) de Châtenay, subdélégué, DD. 52; EE. 22; — (Nicolas), fils de Louis, GG. 4.
- ROSSER (Claude), prévôt de Saint-André, GG. 19.
- ROSSIGNOL (Denise), femme d'Etienne Lambert, GG. 66; — (Jacques-François) de la Brosse, II. 16; — (Louis) de Boisméan, II. 16.
- ROVAULT (Nicolas), GG. 66.

- ROUGEDEMONTANT (N.), élu, BB. 13; HH. 4.
- ROUGEMONT (Françoise), femme de Noël le Semelier, GG. 14.
- ROUSSEAU (Espérance), femme de Thomas Toutin, GG. 16; — (Jacques), tuilier, DD. 44; — (Renée), femme de Charles Belin, GG. 66.
- ROUSSEL (Joseph-Bernard) du Belloy, curé de Saint-Aignan, GG. 27; GG. 28; GG. 37; GG. 38.
- ROUSSELET (Claude), GG. 66; — (Jean), seigneur de Boisméan, GG. 14; — (Jean), GG. 47; — (Jeanne), fille de Jean, femme de Jean Hacquin, GG. 14; — (Marie), femme de Louis de Chesnelong, GG. 93.
- ROUSSET (Michel), officier de Mademoiselle d'Orléans, GG. 70.
- ROUZIER (Guillaume), boisselier, CC. 64; — (Noël), gager de Saint-Valérien, GG. 66.
- DE RUBANTEL (Anne), femme de René de Vassé, GG. 25; — (Denis), seigneur de Vallières, GG. 49.
- DE RUCQUEDORT (Isabelle), femme de Christophe Bourgoing, GG. 93; — (Marguerite), femme de Baptiste Androuet, GG. 93.
- SACHET (Jeanne), femme d'Antoine Allego, GG. 1; — (Marguerite), femme de Loup de la Forest, GG. 4.
- DE SAINT-CHERON (Catherine), femme de Hector Chouaine, GG. 3; GG. 5.
- DE SAINT-DENIS (Claude-Denis-François), seigneur du Plessis-Hugon, maire, BB. 57; BB. 58; BB. 59; GG. 39; GG. 40; — (Denis), fils de Claude-Denis-François, GG. 40; — (Marie-Madeleine-Jeanne), fille de Claude-Denis-François, femme de Claude de Grenet, GG. 39.
- DE SAINT-MARC (Jean), contrôleur du comté de Dunois, GG. 32.
- DE SAINT-MÉLOIR (François), sieur de la Planchette, GG. 76.
- DE SAINT-MESMIN (Esther), fille de Nicolas, femme de Jacques Gaultier, GG. 93; — (Marie), femme de Jacques le Jay, GG. 76; — (Marie), femme de Jean Guichard, GG. 93; — (Marie), fille de Nicolas, femme de Samuel Baillay, GG. 93; — (Nicolas), bourgeois d'Orléans, GG. 93; — (Rachel), femme de Miles Lemaire, GG. 93.
- DE SANORMY (Barthélemy), conseiller du roi, GG. 47.
- SANSON (Thomas), GG. 48.
- DE SAUMERY (François), seigneur de Villeray, GG. 80.
- SAUSSEREAU (Nicolas), GG. 47.
- SAVARAY (Jean), GG. 76.
- DE SAVOIE (Louise), régente de France, CC. 3; — (Philippe), duc de Nemours, GG. 14.
- SCALBERGE (Philippe), GG. 93; — (Philippe), fils de Philippe, ministre protestant à Chartres, GG. 93.
- DU SCÉL (Claude), marchand de soie, GG. 3.
- DE SCHOMBERG (Frédéric-Armand, maréchal), HH. 2.
- SCRIBE (Claude), religieux de la Madeleine, GG. 38.
- SÉGUY (Jean-Cyprien), vicaire-général, DD. 100.
- SEIGNEURET (Grégoire), GG. 75; — (Michel), fils de Grégoire, GG. 75; — (Pierre), GG. 48; — (Thomas), principal du collège, GG. 36.
- LE SEMELIER (Noël), seigneur de Faveroles, GG. 14; — (Philippe), fils de Noël, lieutenant en l'élection de Beaugency, GG. 14.
- SEMESON (Elisabeth), femme de Jacques Brissard, GG. 17.
- DE SEMETON (Louis), seigneur de Chauffour, GG. 80.
- DE SÈVE (Lucrece), femme de Louis Daultier, GG. 93.
- SEVIN (Catherine), femme de Jean d'Hamilton, GG. 93; — (Denis), échevin, BB. 78; BB. 79; HH. 46; — (Etienne-Simon), contrôleur du greffe, GG. 160; HH. 46; — (Françoise), GG. 14; — (Jacques), seigneur de Miramon, bailli de Dunois, GG. 14; — (Marie), fille de Jacques, GG. 14; — (Marie-Anne), femme de N. Loyré, GG. 29; — (Simon), chanoine de Saint-André, BB. 81; GG. 160.
- SIBON (Jacques), menuisier, DD. 30.
- SIGOGNE (Guillaume), curé de Saint-Christophe, GG. 38; GG. 54.
- DE SIMIANE (N.), abbesse de Saint-Avit, HH. 1.

SIMPSON (Alexandre), conseiller de justice en Ecosse, GG. 93; — (Alexandre), fils d'Alexandre, ministre protestant, GG. 93.

SOLLET (Elisabeth), femme de Thomas Marié, GG. 34.

SOLOMEAU (François), ministre protestant à Vendôme, GG. 93; — (Paul), fils de François, ministre protestant à Montoire, GG. 93.

SOUBRILLARD (Agnès), fille de Pierre, GG. 48; — (Pierre), GG. 48.

SOUCHAY (Alexandre), fils de Pierre, avocat-fiscal, GG. 84; — (Gilles), fils de Pierre, seigneur de Marigny, GG. 7; GG. 84; GG. 160; — (Gilles-Hardouin),

fils de Gilles, GG. 84; — (Jacques-Hardouin), fils d'Alexandre, procureur-fiscal, GG. 92; — (Léon), fils de Michel, GG. 69; — (Louis), sieur de Saint-Aubin, GG. 16; — (Michel), boulanger, GG. 69; — (N.), chanoine de Saint-André, GG. 10; GG. 19; — (Pierre), avocat-fiscal, BB. 42; DD. 118; HH. 2; — (Pierre), fils de Gilles, sieur de Grandmaison, GG. 84.

STREING (Marie-Suzanne), femme de René-Silvestre de Guichard, GG. 40.

SUBLET (Pierre), seigneur de Romilly, GG. 3; GG. 44.

DE SUC (N.) de Saint-Affrique, curé de Saint-Jean-de-la-Chaine, GG. 37; GG. 72.

## T

TACHOT (Claude), jardinier, GG. 147.

DE TAIZE (Louis), seigneur de Varize, GG. 93.

DE TALLARD (Camille d'Hostun, maréchal), EE. 57.

TARDIF (N.), avocat, HH. 2.

DE TARRAGON (Angélique-Anne-Perrine), femme de Jean-Jacques de la Roque, GG. 63; — (Augustin), fils de Jean-Rémy, GG. 63; — (Jacques-Alexandre), GG. 63; — (Jean-Rémy), GG. 63; — (Jeanne-Renée), femme de Symphorien Tourtier, GG. 36; — (René), seigneur de Chatonville, GG. 35.

DE TASCHER (André-Jean-Etienne), fils d'Etienne, GG. 18; — (Etienne), seigneur de Marsilly, GG. 18; GG. 53.

TAULES (N.), sculpteur, GG. 19.

LE TEINTURIER (Geoffroy), prévôt de Saint-André, GG. 75.

DU TEMPLE (Pasquier), lieutenant du prévôt des maréchaux, GG. 76; — (Pasquier), fils de Pasquier, GG. 76.

TESTARD (N.), ministre protestant à Dangeau, GG. 93.

TESTU (N.), vicaire de Saint-Lubin-d'Isigny, GG. 38.

TETELAIN (Marie-Anne), supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu, GG. 91.

DE THÉLIGNY (François), seigneur de Lierville, II. 11; — (Marguerite), femme de François de la Noue, GG. 93.

DE THÉLIS (Jean), seigneur de Crépainville, GG. 75.

DE THÉZART (Bonne-Madeleine) du Coudray, femme de Jacques-Honorat de Gallois, GG. 9; — (Marie), femme de N. de la Touche-Chenard, GG. 93.

THIBOUST (Marie), femme de Jean du Chastel, GG. 22; GG. 93; — (Michel), GG. 5.

DE THIELIN (Louis-Jacques), seigneur de Rougenou, GG. 20; GG. 70.

THIERRY (Alexandre), GG. 49; — (Etiennette), femme de Pasquier Pichery, II. 17; — (Jean), gager de Saint-Valérien, GG. 43; — (Jean), syndic des boulangers, HH. 74; — (Renée), II. 17.

THIROUX (Claude) de Villeray, seigneur de Boisgasson, GG. 9.

DE THIVILLE (Alphonse-Auguste), GG. 61; — (Angélique) de Bapaume, femme de Charles de François, GG. 8; — (Jacqueline), fille de Jean-Jacques, femme d'Antoine de Gratemesnil, GG. 76; GG. 77; — (Jean-Jacques), seigneur de Menainville, GG. 76; GG. 77.

THOMAS (Marguerite), femme de Jacques Mautouchet, GG. 66.

THORIN (Anne-Claude), femme de Jacques de Milleville, GG. 10; GG. 37.

TIERCELIN (Jacques-Eloi), lieutenant de la milice, BB. 12; — (Léon-François), sous-lieutenant de la milice, BB. 6; — (Louis-Nicolas-Noël), avocat, BB. 63; BB. 64; BB. 71; GG. 73; — (Nicolas), maître de l'Hôtel-Dieu, GG. 92; — (Rose), fille de Louis-Nicolas-Noël, GG. 73.

TIGER (André), syndic des boulangers, HH. 74; — (Florent), GG. 48; — (Michel-André), syndic des boulangers, HH. 69; HH. 74; — (N.), gager de Saint-Valérien, GG. 50.

- TILLIER (Elisabeth), femme de Jacques Roger, GG. 5.
- LE TIRANT (Charles), fils de Jacques, GG. 93; — (Jacques), seigneur de Thierville, GG. 93.
- TITEAU (Pierre), marchand de fruits, GG. 106.
- LE TONNELIER (Guillaume), receveur du comté de Dunois, GG. 1; — (Henri), receveur-général des gabelles, GG. 18; — (Jeanne), fille de Guillaume, GG. 1; — (Marie-Anne), femme de Pierre de Versorsys, GG. 18.
- TOUCHARD (Christine), GG. 147; — (Marie), GG. 148; — (Marie-Madeleine), GG. 148.
- TOUCHE (Denis), DD. 31; — (Jean), syndic des boulangers, III. 74.
- TOUCHET (Jacques), GG. 1.
- TOUFAIRE (N.), architecte, DD. 90.
- DE LA TOUR (Catherine), femme de Florent Chouaine, GG. 2.
- TOUROUDE (Thomas), curé de Saint-Médard, GG. 67; GG. 69.
- TOURTIER (Claude), fils de Symphorien, GG. 36; — (Louise), femme de Charles Loyseau, GG. 43; GG. 76; — (Nicolas), trésorier de la duchesse de Longueville, GG. 43; — (Nicolas), fils de Nicolas, seigneur de l'Orme-Guignard, GG. 18; GG. 43; — (Symphorien), seigneur de Bellande, GG. 36.
- TOUTIN (Espérance), fille de Thomas, femme de Gilles Horraist, GG. 16; — (Esther), fille d'Etienne, GG. 93; — (Etienne), orfèvre, GG. 93; — (Jean), fils d'Etienne, GG. 93; — (Thomas), GG. 16.
- TRÉCUL (Eulalie), femme de Daniel d'Alvimare, GG. 7; — (Louis-François), boulanger, HH. 69.
- DE TRÉMAULT (Henri-Louis), doyen de Saint-André, BB. 71; BB. 72; GG. 21; GG. 58; GG. 72; GG. 88.
- DE LA TRÉMOUILLE (Elisabeth), femme de Louis de Jaucourt, GG. 93.
- TRIBALLET (Marie-Madeleine), femme de Claude-Denis-François de Saint-Denis, GG. 61.
- TRIBOIL (Madeleine), femme de Michel Costé, GG. 2.
- TRIBOTTÉ (Jean), curé de Saint-Médard, GG. 35; GG. 52; GG. 70; GG. 71.
- TRIBOULLET (Augustin), DD. 37; DD. 38; DD. 41; DD. 49.
- TRICQUET (Etienne), notaire, GG. 145.
- TRUMEAU (Jacques-Barthélemy), curé de la Madeleine, GG. 28; GG. 87.
- TUAULT (Antoine), avocat-fiscal, GG. 14; GG. 43; GG. 66; GG. 76; — (Antoine), fils de Jean, GG. 35; — (Jacques-Gaspard), maître de l'Hôtel-Dieu, BB. 75; GG. 92; — (Jean), avocat-fiscal, GG. 66; — (Jean), trésorier de Saint-André, GG. 75; — (Jean), seigneur de Villarmoy, GG. 7; GG. 34; GG. 35; — (Jean), fils de Jean, seigneur de Villarmoy, BB. 2; GG. 34; — (Madeleine), fille d'Antoine, femme de Philippe le Semelier, GG. 14; — (N.) de la Flocherie, frère condamné de l'Hôtel-Dieu, GG. 91.
- DE TURENNE (Henri de la Tour-d'Auvergne, maréchal), HH. 2.

## V

- VADÉ (Antoine), vigneron, GG. 59.
- LE VAIGNEUR (Charles) de la Motte, chapelain de Sainte-Radegonde, GG. 114.
- VALLÉE (Marie), femme d'Etienne Tourtier, GG. 93; — (Mathurine), femme de Michel Seigneuret, GG. 75.
- DE VALLES (Alexandre-Marie), maire, BB. 79; — (Louis), seigneur du Plessis, GG. 10.
- DE VARADE (Madeleine), femme de Jacques le Jay, GG. 68.
- VARIE (Marie), femme de Simon Courgibet, GG. 7.
- DE VASSÉ (Charles), seigneur de la Roche-Mabille, GG. 46; GG. 68; — (François), seigneur de Vassé, GG. 3; — (Marie-Angélique-Marguerite), fille de René, GG. 25; — (René), GG. 25.
- DE VASSEUR (Charlotte) de Cogné, femme de Marc-Antoine de Courtarvel, GG. 53.
- LE VASSEUR (Elisabeth), femme de Benjamin de Chartres, GG. 93.
- DU VAUCCEL (Guillaume), seigneur de Vaucardel, GG. 9; — (Jacques-Barthélemy) de Vaucardel, mousquetaire, GG. 9.

- VAUDECRRAINE (Florent), apothicaire, GG. 160; — (Jean), principal du collège, BB. 2; — (Jean), syndic des boulangers, III. 74; — (Jean-François), boulanger, III. 69.
- LE VAVASSEUR (Pierre), seigneur du Bois-Saint-Père, GG. 77.
- DE VÉDIE (Michel), seigneur du Bois-Hinoust, GG. 77; — (Michel), fils de Michel, seigneur de la Haie-Neuve, GG. 77.
- DE VENDOME (Louis-Joseph, duc), EE. 52; EE. 54; EE. 58.
- VENISSE (Françoise), femme de Thomas Chapperon, GG. 67.
- VERGHÈRES (Jean-Paul) de Reffy, président du grenier-à-sel, GG. 89.
- DE LA VERGNE (Anne), femme de Jacob de Chartres, GG. 93; — (Louis) de Monteynard de Tressan, abbé de Bonneval, GG. 49.
- DE VERSORYS (Pierre), seigneur de Beauvoir, GG. 18; — (Pierre-Henri), fils de Pierre, GG. 18.
- DE VERTON (Geneviève), femme de Jacob de Girard, GG. 32; GG. 44.
- VIART (Angélique), femme de Jacques Sevin, GG. 14.
- DU VIGNAUD (Jacques), sieur de Suory, GG. 93; — (Jacques), fils de Jacques, sieur de Villefort, GG. 93.
- VIGNETTE (Gentien), GG. 45; — (N.), curé de Saint-Valérien, GG. 37; GG. 87; — (Philippe), fils de Gentien, GG. 45.
- VIGNIER (N.), ministre protestant à Blois, GG. 93.
- DE VILLARS (Marie), femme de Guillaume de Montdoucet, GG. 75.
- DE VILLARS (Louis-Claude-Hector, maréchal), EE. 55; EE. 56; EE. 60; EE. 63; EE. 65; EE. 69.
- VILLENEUVE (Thomas), prieur de la Madeleine, GG. 1.
- DE VILLENEUVE (François), seigneur d'Amblelles, GG. 93; — (Isaac), fils de François, seigneur de Villegrau, GG. 93; — (Lazare), fils de François, GG. 93.
- DE VILLEQUOY (Catherine), femme de Louis de Brosset, GG. 80; — (Elisabeth), femme de N. de Louasville, GG. 77; — (Michel), seigneur de Saumery, GG. 80.
- DE VILLERAY (Suzanne) Charault, GG. 53.
- DE VILLEVART (Françoise), dame de Jonvilliers, GG. 93.
- DE VILLEXIS (Philippe), avocat, GG. 1.
- DE VILLEZAN (Jeanne), femme de Jacques de Beauvils, GG. 93.
- DE VILLIERS (Geneviève), femme de Louis de Valles, GG. 40.
- DE VIMEUR (François), seigneur d'Aupuy, GG. 34; GG. 35; — (François), fils de François, seigneur du Plessis, GG. 34; — (René), GG. 34.
- VINCENT (Louis), jardinier, GG. 147.
- VINCHON (Nicolas), religieux de la Madeleine, GG. 38.
- VINNIER (Jean-Baptiste), secrétaire du roi, GG. 9.
- VIOLETTE (Claude), femme de Pierre Duhoux, GG. 48.
- VIRON (Jacques), boulanger, CC. 27.



D'YMOVILLE (N.), GG. 38.